ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE

PAR

M. JACQUES CRÉPET

TOME III

1860 - Septembre 1861



PARIS

ÉDITIONS LOUIS CONARD

JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MCMXLVIII

# ŒUVRES COMPLÈTES

DE

# CHARLES BAUDELAIRE

LA PRÉSENTE ÉDITION

DES

ŒUVRES COMPLÈTES DE CHARLES BAUDELAIRE

A ÉTÉ TIRÉE

PAR L'IMPRIMERIE NATIONALE

EN VERTU D'UNE AUTORISATION DE M. LE MINISTRE DES FINANCES

EN DATE DU 26 MARS 1917.

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

CHARLES BAUDELAIRE

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

RECUEILLIE, CLASSÉE ET ANNOTÉE

PAR

M. JACQUES CRÉPET

## TOME III

1860-Septembre 1861



PARIS

ÉDITIONS LOUIS CONARD

JACQUES LAMBERT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

6, PLACE DE LA MADELEINE, 6

MDCCCCXLVIII

# CORRESPONDANCE GÉNÉRALE

DE

# CHARLES BAUDELAIRE

---

## 1860

### 487. À MADAME AUPICK.

[Début de janvier 1860[1].]

*Note de ce qui me reste à faire.*

1° Prendre l'argent de Genève[2] et te l'envoyer par la poste (*ce soir* ou *lundi*).

2° Toucher de l'argent en trois endroits (environ 800 fr.).

3° (Indispensable.) Corriger à l'imprimerie la 2e partie de *l'Opium.* J'ai eu des querelles très fatigantes à ce sujet avec M. de Calonne. J'ai reçu tout à l'heure une lettre de réconciliation et

[1] La date résulte du traité mentionné plus loin et dont l'exemplaire établi par Baudelaire porte celle du 1er janvier 1860.

[2] C'est-à-dire de la *Revue internationale* de Genève.

d'excuses, évidemment écrite sous l'influence de sa femme[1], mais il n'en est pas moins vrai que la 2e partie sera abîmée et qu'il est bon que je surveille tout cela.

4° Arrêter minutieusement le plan de chaque scène du drame, me faire faire une lettre qui définisse l'époque où il pourra être joué, et emprunter 3.000 fr. avant de partir. Déterminer l'emploi de cet argent.

5° M'arranger par lettre avec Malassis pour tous nos paiements, de manière que mon absence de Paris ne nuise en rien à la facilité des paiements (il n'y a plus de billets de cette nature payables à Honfleur).

6° Obtenir qu'on m'envoie de Genève les épreuves du n° non paru et une copie de tout ce qui reste des manuscrits du 4e vol. d'Edgar Poe[2], parce que je n'ai pas assez de confiance dans ces gens pour m'en aller de Paris sans avoir un double de mon travail.

7° Si je suis assez riche, après avoir prélevé sur ce que j'ai à recevoir, le billet protesté à Honfleur, tes 260 fr.[3], différentes dettes payables à Paris, commander deux ou trois vêtements.

8° Enfin faire restaurer le portrait de mon père, les deux têtes de Greuze[4], et faire l'emballage d'une cinquantaine de dessins ou peintures.

Tout cela partira avant moi, de façon que tu pourras juger que je vais venir quand tu recevras un premier ballot.

(1) Nous ne l'avons pas.

(2) *Eureka.*

(3) Pour le billet protesté, voyez lettres 492 et 493, et, pour les 260 fr., tome II, page 398.

(4) Voir tome II, page 382.

Crois-tu sérieusement qu'avec une vie aussi troublée que celle que nous menons à Paris, il soit facile de mener si vite à bonne fin tant de grosses choses, tant de petites choses, et chacune d'une nature différente?

Comprends-moi bien et ne te fâche pas. Je suppose que je sois obligé de dîner ce soir dans une maison où je sors de mon ordinaire, et où je reste jusqu'à 1 h., demain matin, fatigue, matinée perdue.

Une lettre de créancier, une querelle littéraire, une course inutile qui, au milieu de la journée, me laisse à deux lieues de chez moi, — journée perdue.

Aujourd'hui je sens que tu m'attends; il y a eu une méprise; je devine que tu souffres; je veux te donner des explications minutieuses, et je vais sans doute manquer pour toi le courrier d'Alençon, où Malassis réclame la préface des nouvelles *Fleurs du Mal* et *la dédicace* du *Paradis artificiel* (Opium et Haschisch). — Et ainsi de suite, et toujours comme cela; et les journées s'écoulent, et quand on a fait le quart de ce qu'on voulait faire, on a le droit d'être fier.

Et j'oublie qu'il faut que je recopie aujourd'hui le traité pour les 4 nouveaux volumes qui m'a été envoyé d'Alençon. La dédicace que j'ai faite pour le 1er de ces volumes, (*Paradis artificiel*) me fait un peu peur. Il y a tant de hauteur, d'insolence et de mépris, que je sens vaguement que je frise le ridicule. Je laisserai mon imprimeur juge de la question de goût[1].

[1] Il faut croire que Poulet-Malassis la trouva satisfaisante, puisqu'elle fut conservée.

Maintenant, je finis par où j'aurais dû commencer. L'avant-dernière de tes lettres m'a causé un immense étonnement. Je t'ai dit que j'allais commencer à envoyer des bagages, et que, ce que surtout j'attendais, c'était la conclusion de l'affaire du drame. Je t'ai dit que j'allais envoyer l'argent du billet, mais non pas que je l'apporterai moi-même. — Je souffre tellement loin de toi, et loin d'un domicile propre et élégant que j'ai plus d'une fois conçu l'idée d'aller y chercher un soulagement de huit jours. J'ai beaucoup pensé aux moyens de prévenir ces exils si longs et je crois que le meilleur serait de venir *souvent* à Paris et de n'y rester que trois ou quatre jours, le temps suffisant pour une vingtaine de courses. Juge ce que m'a fait endurer de tristesse ta lettre de ce matin où tu me dis que tu inspectais les bateaux du Havre. Ce n'est pas un *Hamlet* que tu auras, mais un beau Shakespeare complet. Je t'embrasse.

CHARLES.

---

## 488. À POULET-MALASSIS.

[Début de janvier 1860 [1].]

1. Je vais vous envoyer vos *Notices* que je n'ai pas encore eu le temps de relire.

2. Je vais vous recopier le traité [2].

[1] Voir la note 1, page 1.

[2] Celui du 1er janvier, dont nous avons déjà donné le texte intégral (*CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES*, p. 456-457), et qui ne sera exécuté que pour deux des quatre volumes qui y étaient portés : *Les Fleurs du Mal*, 2e édition, et *Les Paradis artificiels*.

3. J'écris à M. Bichet[1] de vous envoyer *Le Haschisch*, et le premier numéro de *L'Opium*.

(En tout six feuilles, *au moins* DE LA REVUE, en supposant la 2e partie de *L'Opium* imprimée.)

4. Je suis en train de vous confectionner la dédicace[2].

5. Tâchez de choisir un bon titre, ou mieux encore, d'en fabriquer un plus agréable que ceux-là[3].

6. Tout ce que vous m'écrivez est très raisonnable. Mais les circonstances peuvent modifier tout cela. Par exemple, je puis vouloir prendre pour moi la responsabilité d'un seul billet de 1.500, payable à Honfleur. Je puis avoir besoin de vous faire escompter le Calonne à Alençon. Enfin, je puis livrer à de Broise, avant le 15 Février, non pas 2 volumes, mais les 4.

7. Toutes mes échéances sont écrites, et même je les sais par cœur. Celui de 100 (le dernier) est au 20 Mars.

8. Mon départ sera retardé[4]. Jamais je ne me déplacerai sans vous avertir.

9. Faites bien votre compte pour la justification.

10. Les chiffres romains, qui servent de division,

[1] Administrateur de la *Revue contemporaine*.

[2-3] La dédicace des *Paradis artificiels*, parus chez Calonne sous les titres : *De l'Idéal artificiel. — Enchantements et tortures d'un mangeur d'opium*, et mentionnés au traité sous celui de : *Opium et Haschisch*.

[4] L'installation de Baudelaire à Honfleur sera désormais continuellement remise.

seront accompagnés de sous-titres, dans *Le Haschisch*, comme dans *L'Opium*.

Naturellement, cela fera une table des matières.

CHARLES BAUDELAIRE.

Il me semble que le titre le plus vrai, c'est : *Le Paradis artificiel.*

---

## 489. AU MÊME.

Dimanche soir, 8 janvier 1860.

Ce que je vous écris ce soir vaut la peine d'être écrit.

M. Méryon m'a envoyé sa carte et nous nous sommes vus[1]. Il m'a dit : « Vous habitez un hôtel dont le nom a dû vous attirer, à cause du rapport qu'il a, je présume, avec vos goûts ». — Alors, j'ai regardé l'enveloppe de sa lettre. Il y avait : Hôtel de *Thèbes*, et cependant sa lettre m'était arrivée[2].

Dans une de ses grandes planches, il a substitué

[1] Visite de remerciement pour les louanges que Baudelaire lui avait données dans son *Salon de 1859*. — On sait que cet admirable artiste, méconnu de son temps et dont les planches sont aujourd'hui si recherchées, — le prix qu'on paye maintenant la moindre d'entre elles aurait suffi pour le sauver de la misère, — avait glissé, sous l'effet de ses infortunes, à une folie intermittente. A l'époque où se place l'entretien ici rapporté, il venait de faire un premier séjour à l'établissement de Charenton où devait d'ailleurs prendre fin sa triste vie (1868).

[2] Baudelaire habitait alors Hôtel de Dieppe, 22, rue d'Amsterdam.

à un petit ballon une nuée d'oiseaux de proie, et comme je lui faisais remarquer qu'il était invraisemblable de mettre tant d'aigles dans un ciel parisien, il m'a répondu que cela n'était pas dénué de fondement, puisque *ces gens-là* (le gouvernement de l'empereur) avaient souvent lâché des aigles pour étudier les présages suivant le rite, — et que cela avait été imprimé dans les journaux, même dans *le Moniteur.*

Je dois dire qu'il ne se cache en aucune façon de son respect pour toutes les superstitions, mais il les explique mal, et il voit de la cabale partout.

Il m'a fait remarquer, dans une autre de ses planches, que l'ombre portée par une des maçonneries du *Pont-Neuf* sur la muraille latérale du quai représentait exactement le profil d'un sphinx, — que cela avait été, de sa part, tout à fait involontaire, et qu'il n'avait remarqué cette singularité que plus tard, en se rappelant que ce dessin avait été fait peu de temps avant le Coup d'État. Or le Prince est l'être actuel qui, par ses actes et son visage, ressemble le plus à un *sphinx.*

Il m'a demandé si j'avais lu les nouvelles d'un certain Edgar Poe. Je lui ai répondu que je les connaissais mieux que personne, et pour cause. Il m'a demandé alors, d'un ton très accentué, si je croyais à la réalité de cet Edgar Poe. Moi, je lui ai demandé naturellement à qui il attribuait toutes ses nouvelles. Il m'a répondu : *À une Société de littérateurs très habiles, très puissants et au courant de tout.* Et voici une de ses raisons : «La *Rue Morgue*[1].

[1] *Double assassinat dans la rue Morgue* (*HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*).

J'ai fait un dessin de la *Morgue.* Un *Orang-outang.* On m'a souvent comparé à un singe. Ce singe assassine *deux femmes, la mère et sa fille.* Et moi aussi, j'ai assassiné moralement *deux femmes, la mère et sa fille.* J'ai toujours pris le roman pour une allusion à mes malheurs. Vous me feriez bien plaisir si vous pouviez me retrouver la date où Edgar Poe (en supposant qu'il n'ait été aidé par personne) a composé ce conte, pour voir si cette date coïncide avec mes aventures».

Il m'a parlé avec admiration du livre de Michelet sur Jeanne d'Arc; mais il est convaincu que ce livre n'est pas de Michelet.

Une de ses grandes préoccupations, c'est la science cabalistique; mais il l'interprète d'une façon étrange, à faire rire un cabaliste.

Ne riez pas de tout ceci avec de méchants bougres. Pour rien au monde, je ne voudrais nuire à un homme de talent[1]...

Après qu'il m'a quitté, je me suis demandé comment il se faisait que moi, qui ai toujours eu, dans l'esprit et dans les nerfs, tout ce qu'il fallait pour devenir fou, je ne le fusse pas devenu.

[1] C'est là un trait constant chez Baudelaire et l'un des plus nobles de son caractère, que cette application à honorer et à servir le génie, où qu'il le rencontre. — On trouvera dans le *Charles Baudelaire intime* de Nadar (Blaizot, 1911, p. 84-87) des billets de Méryon qui, sous ce rapport, sont bien éloquents. Nadar, sur la recommandation de son ami, avait souscrit à l'album de Méryon; celui-ci croit devoir l'en remercier, et lui écrit à ce sujet une lettre fort convenable —, qu'il termine par une facétie d'un goût plus que douteux. Étonnement de Nadar. Confusion de Méryon quand il prend conscience de l'inconvenance de son procédé. Loin de le gronder, Baudelaire s'emploie alors à le réconforter et à le réconcilier avec lui-même.

Sérieusement, j'ai adressé au ciel les remerciements du pharisien[1].

Guys et moi, nous sommes pleinement réconciliés. C'est un homme charmant, plein d'esprit, et il n'est pas ignorant, comme tous les littérateurs.

C. B.

---

### 490. À ALPHONSE DE CALONNE.

8 janvier 1860.

Cher monsieur,

Je trouve par hazard à Paris votre lettre du 2. Ainsi la lettre que je vous ai écrite le 4 n'était pas une réponse[2]. Elle avait été écrite spontanément, en prévision de votre objection. Je vous parle bien sérieusement et je vous demande sérieusement un service. Je n'aurais pas le crédit de faire renouveler ce billet. Je prends l'engagement de vous donner assez de matière (tout de suite après le 15) pour vous sauvegarder; postérieurement, si, à force de patience je me débrouille, je vous remettrai de l'argent; mais, comme je vous le disais dans ma

[1] « Le pharisien se tenant debout, priait en lui-même : Ô Dieu ! je vous rends grâce de ce que je ne suis point comme le reste des hommes, qui sont voleurs, injustes et adultères; ni même comme ce publicain. » (*Evangile de saint Luc*, ch. XVIII, v. 10-14.) Baudelaire s'est maintes fois souvenu de cette prière-là, soit dans sa correspondance, soit dans son œuvre; voyez notamment la note sur *Révolte* (*LES FLEURS DU MAL*, p. 473), la lettre à Mme Aupick en date du 3 novembre 1865, et la liste donnée dans les *PETITS POËMES EN PROSE*, p. 249.

[2] Nous n'avons pas cette lettre-là.

lettre, n'avez-vous pas assez de confiance en moi, pour me faire une avance *visible,* et même plusieurs avances, à condition qu'elles soient précédées ou suivies de valeurs en manuscrit?

Tout à vous. Veuillez présenter mes respects et mes compliments à madame de Calonne ainsi qu'à sa Cousine.

CH. BAUDELAIRE.

J'ajoute ceci, c'est que je suis presque malade à force de tracas, et que malheureusement, comme je vous le disais, il m'en tombe sur la tête, qui, en vérité, ne devraient pas me concerner.

---

## 491. À POULET-MALASSIS.

[Place d'Armes, à Alençon.]

13 janvier 1860.

Mon cher ami, attendons, puisque vous préférez attendre. C'est triste cependant![1]

Je vous recommande bien ma dédicace[2]. Rappelez-vous que *je n'en ai pas le double* et que ce serait un supplice pour moi de recommencer.

Je vous remercie de vos renseignements (vrais ou faux), sur Calonne[3]. *J'ouvrirai l'œil,* et je tâche-

[1] Peut-être s'agissait-il déjà de l'album de Méryon, dont un nouveau tirage sera bientôt envisagé (lettre n° 500).

[2] La dédicace des *Paradis artificiels.*

[3] Calonne avait alors « une fort mauvaise presse », et Poulet-Malassis était sans doute renseigné par Édouard Gœpp, l'auteur d'*Un Aventurier littéraire* (page 121, note 1).

rai, avant le 15 février, de prendre le prix des nouveaux articles en argent.

Votre vérole m'inquiète. Avez-vous emporté ma note minutieuse sur le traitement[1]? Si vous éprouvez dans les jarrets des lassitudes, et même s'il vous arrive des engorgements, n'ayez pas peur, l'iodure de potassium balayera tout; et de plus il vous donnera un violent appétit.

Tout à vous.

C. B.

---

## 492. À MADAME AUPICK.

13 janvier 1860.

Tu dois, ma chère mère, ne rien comprendre à ma conduite et naturellement te figurer des monstruosités.

Mon explication est simple. Brouille, brouille absolue avec les gens de Genève, grossièretés, violences, etc. Mais quand on se brouille avec les

(1) Nous ne possédons pas cette note-là. Mais en voici une autre, et qui ne manque pas de sel; elle est rédigée sur un papier à l'en-tête de la librairie Poulet-Malassis :

«Acheter un plant de joubarbe en pot. Aussi gros et avancé que possible. Prendre les plus grosses feuilles, conséquemment les plus juteuses; les fendre par le milieu (*dans le sens de leur épaisseur,* comme une feuille de carton dont on ferait ainsi deux feuilles); s'appliquer ainsi au Cul un petit matelas de ces feuilles dont la liqueur est glacée et fait fuir le sang. Vous devinez aussi qu'elles doivent être appliquées sur le Cul par le côté humide. La chemise, soigneusement et solidement ramenée, suffit pour maintenir cet appareil. J'ai pu même marcher et sortir sans que mon matelas quittât mon Cul.

Charles Baudelaire
*Doctor Medicus Parisiensis.*»

gens, on les paie. Mon compte va être réglé; je vais être payé et on va me rendre plusieurs manuscrits, excepté celui en train de publication [1].

J'ai prié M. Marin [2] de me faire comprendre le compte de l'huissier d'Honfleur. C'est fait. Je n'attends donc plus que l'argent, et, je te le répète, les scènes qui ont eu lieu entre moi et ces drôles ne font que me rassurer sur le paiement. Tu devines ce que j'ai enduré dans mon impatience.

— Je t'embrasse de tout mon cœur et je te supplie de ne pas m'en vouloir.

C. B.

---

## 493. À LA MÊME.

Dimanche 15 janvier 1860.

Eh! non. Malheureusement non. Je t'ai écrit simplement que j'étais plus sûr que jamais de toucher mon argent de Genève (au moins *400* fr.), parce que je venais de me brouiller absolument avec ces gens-là. Naturellement nos comptes vont être réglés. On va renvoyer de Genève les manuscrits que je réclame, et me payer le manuscrit en cours de publication, dont d'ailleurs je ne livre la fin que pour argent comptant. Tu ne m'avais donc pas compris. J'étais moi-même plein de transes sur ce qui avait dû se passer à *Honfleur* [3].

[1] Baudelaire n'allait pas tarder à déchanter; ce même mois de janvier la *Revue internationale* arrêtera la publication d'*Eureka.*

[2] Avoué à Paris. Voyez tome II, p. 146, note 2.

[3] La suite de la lettre suffit à expliquer ces transes-là.

Moi, je tarderai encore 4 jours; mais la chose ne peut plus tarder davantage. Je te supplie de te servir de M. Desmarets[1]. Inutile de lui dire l'emploi de cet argent, à moins que tu ne sois obligée de le consulter pour la question qui va suivre. Tu lui rendras cet argent dans 5 ou 6 jours, et je me propose de le remercier moi-même à mon retour.

Il est évident que c'est par considération pour toi que l'huissier n'a pas encore agi. Un huissier attendant 15 jours, cela ne s'est jamais vu. — Voici que je te renvoie [*sic*] pour que tu comprennes bien.

En marge, de la main de Marin, avoué, se trouve le compte à payer.

| | | |
|---|---|---|
| | 317fr 25cmes | c'est le billet[2] |
| | 14 18 | (et rigoureusement ce ne devrait être que 12 fr., c'est la part d'amende qui incombe sur moi) |
| | 4 40 | — c'est le prix du protêt. |
| Total | 335 83 | |

Je te demande mille pardons de t'obliger à fixer ton attention sur ces ignobles détails. Outre le protêt (4,80) il y a une amende, pour avoir fait un billet d'une manière irrégulière, c'est-à-dire sur

(1) Notaire à Honfleur.

(2) Une pièce comptable qui figure dans les archives de M. Ancelle explique toute l'affaire :

«*Reçu de Mme Aupick 337 fr. 59 pour montant d'un effet de 317 fr. 25 souscrit au profit de M. Denneval et passé par celui-ci au sieur Marquet.* — Honfleur, 17 janvier 1860. — Signé : *Lecomte.*»

On se rappelle que le patron de l'hôtel Voltaire où Baudelaire avait fait un long séjour, avait nom Denneval.

un papier destiné à un billet moindre. C'est une étourderie que la loi punit de 36 fr. mais la loi dit aussi que cette amende sera partagée entre les personnes qui ont signé le billet. Nous sommes trois; je ne dois et ne veux payer que 12 fr. L'huissier, comme tous les huissiers, ne demanderait pas mieux que de me faire payer le tout en me disant : réclamez 24 fr. aux deux autres souscripteurs. Mais c'est lui qui doit les faire payer.

Remarque bien (ceci est important) que le protêt contient l'aveu de mon droit, reconnu par lui-même, puisqu'il m'y réclame 14 fr. 18 centimes pour ma part d'amende. Encore est-ce 2 fr. de trop; mais il ne faut pas chicaner là-dessus.

J'ai vérifié moi-même avec Marin les articles de la loi citée en tête du protêt :

*Articles 4 et 7 de la loi du 5 juin 1850 sur les billets irréguliers.*

Je n'ai pas besoin de te dire que pour rien au monde je ne toucherai aux 400 fr. avant d'avoir remboursé (par tes mains) M. Desmarais [*sic*].

---

Tu as lu ce matin mon *Opium ?* Je travaille à retoucher la 2e partie qu'il faut livrer demain soir.

---

Ton Shakespeare est choisi. Je n'attends que les 400 fr. pour le prendre.

---

J'ai subi avant-hier une crise singulière. J'étais hors de chez moi, j'étais presque à jeun. Je crois que j'ai eu quelque chose comme une congestion

cérébrale. Une vieille bonne femme m'a tiré d'affaire par des moyens singuliers. Mais quand j'ai été dégagé, une autre crise est arrivée. Des nausées, et une faiblesse telle, avec vertiges, que je ne pouvais pas monter une marche de l'escalier sans croire que j'allais m'évanouir. Au bout de quelques heures tout était fini. Je suis rentré chez moi hier soir; je suis parfaitement bien, mais fatigué comme si j'avais fait un long voyage.

L'huissier s'appelle Lecomte et demeure rue Chaussée, n° 11. Or, s'il se fâche, il me citera au tribunal civil de *Pont-l'Évêque*. Quel embarras!

Aujourd'hui dimanche, il est évident qu'aucun malheur n'a pu encore arriver.

Je t'embrasse; je te supplie de croire qu'il n'y a pas absolument de ma faute. Je t'écrirai après-demain.

CHARLES.

Un détail assez comique de ma triste aventure, (l'autre), c'est que je n'ai pas perdu un instant la raison, et que j'étais inquiet de l'idée qu'on devait me croire ivre.

---

## 494. À LA MÊME.

[20-25 janvier 1860.]

Que veux-tu que je t'écrive, si ce n'est des remerciements et une expression aussi sincère de regrets que tu peux la supposer pour tout le trouble et le dérangement dont je suis cause!

Mais je te ferai remarquer que c'est la première fois qu'une pareille chose a lieu, et que, cependant, j'ai déjà payé à Honfleur pour plusieurs milliers de francs de billets.

Relativement à la promesse que tu exiges, je ne demande pas mieux que de la faire et de m'y tenir. Seulement je ne puis accomplir cette promesse qu'à partir d'aujourd'hui. Il y a encore des billets. — Je serai toujours prêt huit jours d'avance. Tu t'efforces de me démontrer que ta santé doit m'être précieuse. Eh! mon Dieu! Je ne le sais que trop! Je frémis quelquefois de terreur en pensant à l'isolement où je serai un jour plongé. En supposant la gloire venue, rien ne compensera l'absence de cette vie d'affection domestique régulière que j'ai tant désirée et que je n'ai jamais connue.

Quoi qu'il en soit et si désordonné que tu me trouves, remarque que j'en suis venu à ce point, si difficile à comprendre dans la jeunesse, où on s'aperçoit que pour exceller dans une profession, il faut tout lui sacrifier, passions et plaisirs. Je suis de ce côté absolument résigné. Enfin, tu m'as donné *deux ans* pour payer mes dettes. Il ne reste plus qu'un an il est vrai, mais je sens que cette année s'ouvre bien; je me sens maître de mon outil, maître de ma pensée et j'ai le cerveau plein d'ordre. Si je pouvais obtenir de moi-même d'avoir *le Diable au corps* tous les jours, je serais le premier des hommes.

Ta colère t'a fait oublier de me dire si *l'Opium*[1] est d'une bonne allure (pour toi) et intelligible.

Tu te trompes complètement dans ce que tu me

[1] La première partie en avait paru à la *Revue contemporaine* le 15 janvier; la seconde paraîtra le 31.

dis sur l'hygiène indispensable pour moi. Il ne s'agit pas d'indigestions. J'ai été pris par le cerveau. Quoique je ne comprenne tout cela que d'une manière confuse, je suis persuadé qu'il m'arrivera un jour quelque malheur par la bile ou par le cœur. — Adieu, je t'embrasse tendrement. — Je suis penché sur mon *Opium* (1), comme sur un *pensum*.

C. B.

---

## 495. À [CHARLES ASSELINEAU ?] (2).

[Environ janvier 1860 (3) ?]

Mon cher, le moment est venu où je dois ramasser pour Malassis tous mes articles et tous mes vers pour les 4 vol. annoncés. Pouvez-vous retrouver dans vos paperasses les morceaux dont les titres suivent :

ARTISTE.

*Duellum.*

*Biographie de Rouvière.*

(1) Voir la note de la page précédente.

(2-3) C'est à coup sûr par erreur que, dans des catalogues, on a parfois donné cette lettre comme adressée à René Pincebourde, le commis de Poulet-Malassis : les dernières lignes et la signature par initiales en prouvent qu'elle fut écrite à un confrère, et qui était des familiers de l'auteur; d'où notre présomption touchant le destinataire. — Quant à la date, tout ce qu'on semble fondé à dire, c'est qu'il faut la chercher après la publication du *Théophile Gautier* (novembre 1859) sur la couverture duquel les quatre volumes mentionnés dans le premier paragraphe avaient été annoncés, et avant l'impression des *Paradis artificiels* (commencée en février 1860), puisque *Le Haschisch* figure parmi les morceaux recherchés.

REVUE CONTEMPORAINE.

*Haschisch.*
*Danse macabre.*
*Sonnet d'automne.*
*Chant d'automne.*
*Le Masque.*

REVUE FRANÇAISE.

*La chevelure.*
*Salon de 1859.*

L'*Almanach de 1860* de Fernand Desnoyers,

puis d'autres morceaux tels qu'*Essence du rire, Caricaturistes français et étrangers, Morale du joujou,* etc.[1]. — Enfin, généralement tout ce que le hasard des circonstances a pu jeter chez vous de choses de moi?

Ces derniers morceaux, je les ai, *mais pas en double.* J'ai prêté quantité d'articles, et on me les a perdus.

Bien à vous.

C. B.

J'oubliais de vous dire que si nos deux noms se rencontrent dans le même journal ou la même revue, ou si un morceau de tout autre vous intéresse, il faut simplement, en ce cas, déchirer pour moi les feuillets qui me concernent.

---

[1] La nomenclature, dans la pièce autographe, contient encore d'autres titres, mais biffés : *Sept Vieillards, Les Petites Vieilles, Le goût du Néant, Le Possédé, Sisina, Le Voyage, L'Albatros, Eléonora, Un Evénement à Jérusalem, Genèse d'un poème.*

### 496. À MONSIEUR ?

4 février 1860.

Monsieur,

Voici la lettre pour M. de la Guéronnière[1], que vous cachèterez si vous le jugez bon; je me recommande bien à vous, en vous rappelant combien c'est urgent, et je vous prie d'agréer de nouveau tous mes remerciements pour les soins que vous avez bien voulu apporter dans mes petites affaires.

J'ai oublié de vous donner mon adresse.

CH. BAUDELAIRE.
22, rue d'Amsterdam.

---

### 497. À POULET-MALASSIS.

[Place d'Armes à Alençon.
Orne. — Personnelle.]

4 février 1860.

Comment! mon cher, *Les Paradis artificiels* ne sont pas en main! Et vous avez la prétention d'avoir fini *Les Fleurs* pour une exposition provinciale, en

(1) Directeur général du service de la librairie et de la presse au ministère de l'Intérieur. — Nous n'avons pas la lettre qu'accompagnait ce billet; sans doute avait-elle trait à quelque demande d'assistance, car le 7 février, soit trois jours plus tard, Baudelaire recevait une nouvelle «indemnité de 300 fr. au titre de ses articles d'art». (*Archives nationales.*)

mai! Remarquez bien que pour finir 3 morceaux commencés des *Fleurs,* pour finir la préface et enfin pour remanier les *Salons* de 45[1] et de 46, il ſaut que j'aille passer un mois à Honfleur, où sont tous mes papiers.

J'écris tout de suite au sieur Bichet, administrateur de la *Revue*[2]. Il fallait réclamer vous-même.

De Broise ne veut pas sortir du traité; mais il l'exécutera. *Paradis artificiels* (fini), 300 fr. — Morceaux de critique littéraire (fini)[3] (je vais vous envoyer le manuscrit avec la note des morceaux déjà imprimés) 300 fr. Donc, 600 fr., plus 30 fr. que je n'aurais pas osé demander, mais que j'accepte[4] : 630. Je dois 250 fr. Donc de Broise doit venir à notre secours pour 380 fr.

Je me suis brouillé 4 fois avec Calonne, il m'a écrit deux lettres d'excuses[5], et une cinquième fois, il est retombé dans ses rages d'autorité et de direction littéraire. Cette vie-là m'est intolérable et j'ai profité d'une invitation de la *Presse* pour lui livrer *Monsieur G., peintre de mœurs, L'Art enseignant,* et *Le Dandysme littéraire, ou la Grandeur sans convic-*

[1] Il est curieux de voir Baudelaire envisager de comprendre son *Salon de 1845* dans les *Curiosités,* alors qu'il en avait détruit lui-même bon nombre d'exemplaires, parce que mécontent de ce premier ouvrage, nous l'avons dit. Il est vrai qu'il parlait de le remanier.

[2] Sans doute pour avoir un exemplaire du numéro de la *Revue co temporaine* où était parue la fin de *l'Opium.*

[3] C'est-à-dire *Notices littéraires.*

[4] Pour le *Théophile Gautier.* Prix fixé par Poulet-Malassis : «Je ne veux pas vous prendre une ligne de copie pour rien, dans l'état de vos affaires» (lettre du 16 novembre 1859, *Bulletin du Bibliophile,* janvier 1946).

[5] Nous ne les avons pas.

*tions* (de celui-là je ne vous avais pas parlé). Quand sera-ce imprimé? Quand toucherai-je l'argent, je n'en sais rien[1].

Pour nos arrangements, pour le paquet des *Notices,* pour recopier le traité, etc. j'emploierai la journée de mardi. J'ai pour trois jours de courses désagréables et inévitables.

Si j'avais fait recopier les articles ci-dessus indiqués, je prouverais à de Broise que ce n'est pas deux volumes sur quatre, mais *trois* qu'il me doit.

Quant aux *Fleurs,* il ne manque que trois poëmes commencés, et une préface, commencée aussi, le tout resté là-bas[2].

Tout à vous.

C. B.

Ma dédicace est-elle perdue?[3]
Et la santé?

---

[1] *Monsieur G...,* autre titre du *Peintre de la vie moderne* qui paraîtra au *Figaro* en décembre 1863. — *L'Art enseignant,* autre titre de *L'Art philosophique* recueilli, inachevé, dans *L'ART ROMANTIQUE.* — *Le Dandysme littéraire,* où Baudelaire se proposait d'étudier Chateaubriand, Barbey d'Aurevilly, Paul de Molènes, etc., fut-il jamais écrit? Le certain, c'est qu'on n'en a rien retrouvé, et que le 7 mai de l'année suivante, soit quinze mois plus tard, nous verrons Baudelaire proposer une fois de plus cet article-là, bien que convenant qu'il est encore « très confus» dans son esprit.

[2-3] Voyez tome II, p. 385, note 2, et, dans le présent volume, n° 491, note 2.

498. AU MÊME.

[Environ 10 février 1860 (1).]

OBSESSION.

*... ποντίων τε κυμάτων*
*ἀνήριθμον γελάσμα*
ESCHYLE.

[Si vous aviez un dictionnaire grec, vous devriez bien vérifier l'orthographe.]

*Grands bois, vous m'effrayez comme des cathédrales;*
*Vous hurlez comme l'orgue; et dans nos cœurs maudits,* (2)
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Avant de parler de nos affaires, permettez-moi de vous affirmer que votre médecin d'Alençon est une bête, et en voici la preuve : vous venez de me faire *le compte rendu le plus exact* de tous les symptômes que j'ai connus autrefois. Mais tout cela n'est pas grave à la condition *que vous ne vous endormiez pas sur des apparences de guérison;* et sachez ceci, c'est qu'il n'y a pas d'être qui se porte mieux que celui qui a eu la vérole et qui est bien guéri. Tous les médecins des régiments et des prostituées savent cela. C'est un véritable rajeunissement.

Je suis très malheureux et accablé d'affaires; encore aujourd'hui, je ne pourrai pas trouver les deux heures nécessaires pour relire le manuscrit des notices (3). Voici le traité (4) et deux mille francs.

(1) C'est par erreur que, dans *LES FLEURS DU MAL* (p. 445), nous avons placé cette lettre sous la date du 1er janvier 1860. Elle est sensiblement postérieure, puisqu'on y trouve mention des concerts Wagner aux Italiens qui eurent lieu les 25 janvier, 1er et 8 février. — Baudelaire répond ici à une lettre de Malassis que nous avons publiée dans le *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1946.

(2) Le texte autographe ne présente aucune variante.

(3) Entendez les *Notices littéraires.*

(4) Le traité dont il était question page 4, note 2.

Je ne pouvais pas diviser ces deux mille francs autrement. Je suis si profondément las et honteux de cette dette que je vous jure de faire tous mes efforts à la prochaine échéance pour les payer intégralement. Je vous enverrai prochainement le billet Duranty.

— Le billet de 100 fr. est au 20 mars.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 15 | février | Malassis | 1500 |
| 25 | — | Asselineau | 800 |
| 28 | — | Christophe | 750 |
| 28 | — | Duranty | 800 |

Donc il va vous rester 500 fr., plus 80 fr., (dont j'enverrai un reçu à de Broise); je n'aurai donc besoin de votre signature à Paris que pour 970.

$$\begin{array}{r} 800 \\ +750 \\ \hline 1.550 \\ -580 \\ \hline 970 \end{array}$$

(*Il est vrai que dans tout cela je ne fais pas la part de l'escompte.*) Maintenant je ne saurais vous dire aujourd'hui si avant le 25, j'extorquerai un à-compte de la *Presse,* c'est douteux. Gaïffe m'a dit qu'il était plein de manuscrits payés[1].

(1) Voir la lettre précédente. — Adolphe Gaiffe, souvent appelé Gaïffe, journaliste à ses heures et secrétaire tant de la *Presse* que d'Arsène Houssaye qui, dans ses *Confessions* (III, p. 39), en a fait un portrait assez piquant :

«... né pauvre et né grand seigneur... malin comme la malice des choses, beau comme un jeune Apollon... Il ne voulait pas être payé, étant de ceux qui trouvent partout bonne table et bon gîte sans demander l'addition. Par exemple, il me fallut payer son secrétaire qui vécut jusqu'à sa mort aux dépens de l'*Artiste.*»

Banville, lui aussi, a célébré Gaiffe, sa beauté, sa grâce :

*... Gaiffe, dont la joue est neige, ivoire et lys,*
*Et la lèvre cerise.*

Avant de finir, je vous reprocherai votre conduite extraordinaire dans nos affaires typographiques. Avez-vous le *Haschisch?* Avez-vous l'*Opium* complet? Avez-vous la *Dédicace?* Avez-vous commencé à composer enfin? Quoi! pas un mot de tout cela! — Tout le monde crie contre vous, même des gens d'esprit. On vous reproche d'imprimer des masses de bêtises, & de n'avoir pas su profiter de la faveur universelle. — Je veux un joli volume.

Je tiens décidément pour *Les Paradis artificiels.* Bon titre pour la vente.

A la fin du mois, je me remets aux *Fleurs,* et aux remaniements des *Curiosités.*

Prenez bien garde (là est toujours le danger pour vous) de me faire une plaquette. — Vous avez un peu plus de 6 feuilles; il y a donc une ample matière.

Que pensez-vous de la dédicace? *J'ai mes raisons pour vouloir le savoir* (raisons de dignité)[1].

Nous commençons par le *Haschisch* dont nous changeons le titre, et à chaque chapitre je mettrai un sous-titre, ce qui nous donne à chaque fois une certaine quantité de blanc.

Rappelez-vous que le plaisir de composer quelque chose n'est rien pour moi s'il ne se mêle pas au plaisir d'être gentiment imprimé.

Je termine en vous remerciant de tout votre dévouement pour moi, et en vous rappelant combien je suis impatient de publier plusieurs volumes sans interruption : — (je ne suis pas encore payé de la *Revue de Genève*)[2].

Si vous aviez été à Paris, ces jours derniers,

[1] Cf. la lettre 487, avant-dernier paragraphe.
[2] Pour *Eureka.*

vous auriez entendu les ouvrages sublimes de Wagner; ç'a été un événement dans mon cerveau.

Tout à vous.

C. B.

Quand venez-vous?

Je reprends la plume :

Asselineau, qui sait la musique, n'est pas allé aux Concerts de Wagner, parce que *c'était trop loin de chez lui* (Italiens) et parce qu'on lui a dit que Wagner était un *Républicain*[1].

Demandez le permis pour la circulation des épreuves des quatre volumes.

---

## 499. À CHARLES ASSELINEAU [?][2].

[S. d. Février 1860[3]?]

OBSESSION

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

CH. BAUDELAIRE.

Je suis si affairé et si malheureux que ce matin encore je n'ai pas fini les *Expositions rétrospectives.* Écrivez-moi un mot et avec trois heures de travail ce sera fait.

(1) Baudelaire s'en étonnera de nouveau quelques jours plus tard (n° 500).

(2 3) Ce billet était encarté dans un exemplaire sur «chine» des *Fleurs du Mal,* 2e édition, ayant appartenu à Ch. Asselineau. — La date est déduite de la lettre précédente à laquelle était joint pareillement un manuscrit d'*Obsession.* On sait que Baudelaire, lorsqu'il était satisfait de quelque morceau, le soumettait volontiers au jugement de ses amis. — Dans le vers 13 du sonnet, un repentir : Où *peint,* mot remplacé par *vivent.* — Nous ignorons de quelles «Expositions rétrospectives» devait traiter cet article qui ne semble pas avoir jamais été rédigé. — Le texte du billet, sous le sonnet, est tout entier biffé par hachures verticales.

## 500. À POULET-MALASSIS.

16 février 1860.

Le billet de 1.500, envoyé par moi postérieurement et enregistré dans mes comptes d'échéance, sera-t-il appliqué à nos affaires? Dans ce cas-là, je ne demanderais à Duranty qu'un effet de 300 et quelques francs. Je n'ai pas peur d'assumer sur moi seul toute cette responsabilité, sûr d'être aidé par vous au besoin et décidé d'ailleurs à tout faire pour payer moi-même le plus possible. D'ailleurs je répugne beaucoup à demander de nouveaux services à Boyer et à cet imbécile de Christophe.

Il vous est resté sur les 2.000, de Moi[1],

| | | |
|---|---|---|
| 1° | | 500, moins l'escompte |
| 2° | vous en avez un de | 1.500 |
| 3° | plus | 80 |
| | | 2.080 |

Nous avons encore à payer (25 et 28) 2.350.

Puisque vous allez venir à Paris, je vous remettrai moi-même le paquet des *Notices.*

*Écrivez-moi tout de suite quel jour vous arrivez, pour que je puisse commander notre dîner.*

Je ne partage pas du tout votre illusion sur la facilité de faire 350 pages avec trois feuilles de *Revue contemporaine*[2]. Je vous rappelle qu'il vous est arrivé de faire des plaquettes avec des matériaux plus considérables.

[1] Et non : de *Mai,* comme il a été imprimé dans les recueils antérieurs (voyez la lettre 498).

[2] Il s'agit des *Paradis artificiels.*

Entre parenthèses, je vous dirai qu'il m'eût été agréable que vous me disiez votre sentiment sur la physionomie générale du livre et en particulier sur *L'Opium*. De Quincey est un auteur affreusement conversationniste et digressionniste, et ce n'était pas une petite affaire que de donner à ce résumé une forme dramatique et d'y introduire l'ordre. De plus il s'agissait de fondre mes sensations personnelles avec les opinions de l'auteur original et d'en faire un amalgame dont les parties fussent indiscernables. Ai-je réussi? Ma question ne vient pas d'une vanité enfantine; elle résulte de la solitude où je vis, puisque j'en suis venu à ce point de sensibilité que la conversation de presque tous m'est insupportable, et d'un autre côté j'avoue que je suis toujours inquiet de savoir si ces travaux qui marchent si lentement, tantôt par ma faute, tantôt par les circonstances, sont d'une nature assez solide pour être offerts au public.

Je suis en froid avec Calonne. Je lui dois, tout compte fait, deux ou trois cents francs; mais il a un paquet de vers à publier. De plus je lui ai déclaré très tranquillement que les morceaux promis paraîtraient *à la Presse,* que je ne pouvais plus, à mon âge et avec mon nom, supporter une pédagogie fatigante et inutile, et qu'après tout, le directeur d'un recueil littéraire n'avait le droit d'intervenir que dans le cas où on le pouvait compromettre par une maxime religieuse ou politique...

J'ai gardé trois passages de mon texte primitif, pour notre réimpression[1].

[1] Et non : pour *autre* réimpression, leçon des *Lettres.* — Voir la lettre à Calonne, 14 décembre 1859.

Que d'ennuis! Je suis sans le sol, et en froid aussi avec ma mère. L'indiscrétion des gens qui me doivent, ou qui me font de belles promesses sans les tenir, a amené la nécessité de faire rembourser par ma mère des billets payables à Honfleur. Je rougis de cela. Je dois à ma mère 10.000 fr., empruntés dans le temps de sa richesse, et il n'est pas convenable que je la tourmente maintenant qu'elle est pauvre. J'aurai peut-être recours à vous, pour terminer l'affaire *de Rode*[1]. Quand on se brouille avec les gens, on les paye. Or, je ne suis pas payé; il m'est dû encore 400 fr. que je voudrais bien expédier à Mad. Aupick. Et — notez bien que j'ai été *insulté,* INSULTÉ, par ces drôles qui ne savent même pas l'orthographe. Si je n'étais pas criblé d'affaires, j'aurais souffleté ce cuistre dans son cabinet. Je crains fort que M. Zacharie Astruc[2], qui, au Café du Chemin de fer, a assisté à mon imprudente conversation, ne soit pas étranger à cette querelle. De plus, horreur! ils ont perdu des feuillets du manuscrit, et je suis obligé de les recommencer. (Gardez pour vous mon soupçon sur M. Astruc.)

Un tas d'affaires désagréables! Voilà Guys, qui est bien un personnage fantastique, qui s'avise de vouloir faire un travail sur la *Vénus de Milo!* et qui m'écrit de Londres de lui envoyer une notice de tous les travaux et hypothèses faits sur la statue. J'ai présenté à Guys Champfleury et Duranty; mais ils ont déclaré que c'était un vieillard insupportable. Décidément les *réalistes* ne sont pas des *obser-*

[1] Cf. les lettres au même, numéros 505 et 509.

[2] Le critique musical de la *Revue internationale* et l'auteur de quelques petits livres parus chez Poulet-Malassis et de Broise.

*vateurs;* ils ne savent pas s'amuser. Il n'ont pas la patience philosophique nécessaire.

Et puis Méryon! Oh! ça, c'est intolérable. Delâtre[1] me prie de faire un texte pour l'album. Bon! voilà une occasion d'écrire des rêveries de dix lignes, de vingt ou trente lignes, sur de belles gravures, les rêveries philosophiques d'un flâneur parisien. Mais M. Méryon intervient, qui n'entend pas les choses ainsi. Il faut dire : à droite, on voit ceci; à gauche, on voit cela. Il faut chercher des notes dans les vieux bouquins. Il faut dire : ici il y avait primitivement douze fenêtres, réduites à six par l'artiste, et enfin il faut aller à l'Hôtel de Ville s'enquérir de l'époque exacte des démolitions. M. Méryon parle, les yeux au plafond, et sans écouter aucune observation.

Riez un peu mais gardez-moi le secret : notre bon, notre admirable Asselineau m'a dit, comme je lui reprochais, à lui qui sait la musique, de n'être pas allé aux concerts Wagner, 1° *que c'était si loin, si loin de chez lui*[2] (salle des Italiens)! 2° *qu'on lui avait dit d'ailleurs que Wagner était* RÉPUBLICAIN!...

Je lui ai répondu que j'y serais allé quand même c'eût été un royaliste, que cela n'empêchait ni la sottise, ni le génie. — Je n'ose plus parler de

(1) L'imprimeur-éditeur des gravures à l'eau-forte de Méryon. Voyez une lettre de ce dernier (*E.-J. Crépet*, p. 398-399) qui a rapport aux légendes du nouveau tirage projeté. Méryon s'y excuse auprès de notre auteur de n'avoir pas encore terminé les notes qu'il lui a promises pour l'aider dans son travail (23 février 1860).

(2) Baudelaire s'était déjà égayé à ce sujet dans le post-scriptum de sa lettre du 10 février. — Charles Asselineau habitait alors rue du Four-Saint-Germain et les concerts Wagner avaient lieu dans la salle Ventadour qui s'élevait en bordure des rues Méhul et Monsigny.

Wagner[1]; on s'est trop foutu de moi. Ç'a été, cette musique, une des grandes jouissances de ma vie; il y a bien quinze ans que je n'ai senti pareil enlèvement.

La vérole : vous ne sauriez croire jusqu'à quel point vous vous faites illusion. C'est presque de la fatuité. La vérole est faite pour tout le monde, et vous n'en êtes pas indépendant. Vous m'avez parlé d'aphtes, de constrictions douloureuses à la gorge, au point de ne pas manger sans douleur, de *lassitudes* étonnantes, de manque d'appétit; oui ou non, est-ce, tout cela, des symptômes connus? Si vous n'avez pas eu des faiblesses, des manques de souplesse dans les jarrets et dans les coudes, avec des tumeurs, même dans les attaches du cou, près de la tête, qu'est-ce que cela prouve, si ce n'est que le traitement salutaire (salsepareille, iodure de potassium) a peut-être prévenu ces accidents?

La blessure intérieure n'était pas vérolique, dites-vous. La preuve? Quant à l'ulcération extérieure, je l'ai vue, et vous savez ce que je vous ai dit tout de suite. D'une manière générale, rappelez-vous que tout traitement anti-vérolique est excellent et rajeunissant, de sa nature, et qu'il n'y a pas de traitement anti-vérolique sans mercure.

Tout à vous.

C. B.

Quelle est l'époque, au plus tard, où vous désirez montrer *Les Fleurs du Mal* à votre exposition industrielle[2]?

[1] Il allait pourtant, l'année suivante, donner son magnifique essai : *Richard Wagner et Tannhäuser*.

[2] Cette exposition devait avoir lieu en mai. Voir LES FLEURS DU MAL, p. 371.

Il a encore été question des *Fleurs* dans *Le Salut public* à propos des *Sonnets humoristiques*[1]. Je n'ai pas vu l'article.

---

Vous avez manqué une belle vente de gravures imprimées en couleur. Il y avait là un grand La Fayette de Debucourt, beau comme un Reynolds.

---

## 501. À RICHARD WAGNER[2].

Vendredi 17 février 1860.

Monsieur,

Je me suis toujours figuré que si accoutumé a la gloire que fût un grand artiste, il n'était pas insensible à un compliment sincère, quand ce compliment était comme un cri de reconnaissance, et enfin que ce cri pouvait avoir une valeur d'un

(1) Les *Sonnets humoristiques* de Joséphin Soulary. L'article était d'Armand Fraisse avec qui nous avons déjà vu Baudelaire en rapports épistolaires.

(2) Cette lettre, dont un timbre sec aux armes de la Ville de Paris décore le papier, est la seule qui nous soit parvenue, entre celles que Baudelaire put écrire à Wagner. (Il y en eut au moins une autre, le billet à Champfleury, du 28 février, en témoigne. Mais celle-là n'a pas été retrouvée.) Sur les relations de notre poëte et du grand compositeur, voir *L'ART ROMANTIQUE*, p. 511-515. — Dans son étude : *Richard Wagner et Tannhäuser*, Baudelaire reprendra et développera bien des raisons sur lesquelles il fondait ici son enthousiasme. Nous indiquerons ci-dessous, au passage, les points sur lesquels le rapprochement avec son essai s'impose.

genre *singulier* quand il venait d'un français, c'est-à-dire d'un homme peu fait pour l'enthousiasme et né dans un paÿs où l'on ne s'entend guères plus à la poësie et à la peinture qu'à la musique. Avant tout, je veux vous dire que je vous dois *la plus grande jouissance musicale que j'aie jamais éprouvée.* Je suis d'un âge où on ne s'amuse plus guères à écrire aux hommes célèbres, et j'aurais hésité longtemps encore à vous témoigner par lettre mon admiration, si tous les jours mes yeux ne tombaient sur des articles indignes, ridicules, où on fait tous les efforts possibles pour diffamer votre génie. Vous n'êtes pas le premier homme, monsieur, à l'occasion duquel j'ai eu à souffrir et à rougir de mon paÿs[1]. Enfin l'indignation m'a poussé à vous témoigner ma reconnaissance; je me suis dit : je veux être distingué de tous ces imbéciles.

La première fois que je suis allé aux Italiens pour entendre vos ouvrages[2], j'étais assez mal disposé, et même, je l'avouerai, plein de mauvais préjugés; mais je suis excusable; j'ai été si souvent dupe; j'ai entendu tant de musique de charlatans à grandes prétentions. Par vous j'ai été vaincu tout de suite. Ce que j'ai éprouvé est indescriptible, et si vous daignez ne pas rire, j'essaierai de vous le traduire. D'abord il m'a semblé que je connaissais cette musique, et plus tard en y réfléchissant, j'ai compris d'où venait ce mirage; il me semblait que cette musique était *la mienne,* et je la reconnaissais comme tout homme reconnaît les choses qu'il est

(1) Voir *L'ART ROMANTIQUE*, p. 201-202.

(2) Les auditions wagnériennes aux Italiens : 25 janvier, 1er et 8 février 1860, nous l'avons déjà dit. Au programme, des fragments du *Vaisseau fantôme,* de *Tannhäuser* et de *Lohengrin.*

destiné à aimer. Pour tout autre que pour un homme d'esprit, cette phrase serait immensément ridicule, surtout écrite par quelqu'un qui, comme moi, *ne sait pas la musique,* et dont toute l'éducation se borne à avoir entendu (avec grand plaisir, il est vrai) quelques beaux morceaux de Weber et de Beethoven[1].

Ensuite le caractère qui m'a principalement frappé, ç'a été la grandeur. Cela représente le grand, et cela pousse au grand. J'ai retrouvé partout dans vos ouvrages la solennité des grands bruits, des grands aspects de la Nature, et la solennité des grandes passions de l'homme[2]. On se sent tout de suite enlevé et subjugué. L'un des morceaux les plus étranges et qui m'ont apporté une sensation musicale nouvelle est celui qui est destiné à peindre une extase religieuse. L'effet produit par l'*Introduction des invités* et par la *Fête nuptiale* est immense[3]. J'ai senti toute la majesté d'une vie plus large que la nôtre. Autre chose encore : j'ai éprouvé souvent un sentiment d'une nature assez bizarre, c'est l'orgueil et la jouissance de comprendre, de me laisser pénétrer, envahir, volupté vraiment sensuelle, et qui ressemble à celle de monter dans l'air ou de rouler sur la mer[4]. Et la musique en même temps respirait quelquefois l'orgueil de la vie. Généralement ces profondes harmonies me paraissaient ressembler à ces excitants qui accélèrent le pouls de l'imagination. Enfin,

(1-3) Cf. *L'ART ROMANTIQUE*, p. 208. — *Ibid.*, p. 239. — *Ibid.*, p. 203, 209.

(4) A rapprocher de quelques vers de *La Musique* (1857) :

*La musique souvent me prend comme une mer!..*
*J'escalade le dos des flots amoncelés...*

j'ai éprouvé aussi, et je vous supplie de ne pas rire, des sensations qui dérivent probablement de la tournure de mon esprit et de mes préoccupations fréquentes. Il y a partout quelque chose d'enlevé et d'enlevant[1], quelque chose aspirant à monter plus haut, quelque chose d'excessif et de superlatif. Par exemple, pour me servir de comparaisons empruntées à la peinture, je suppose devant mes yeux une vaste étendue d'un rouge sombre. Si ce rouge représente la passion, je le vois arriver graduellement, par toutes les transitions de rouge et de rose, à l'incandescence de la fournaise. Il semblerait difficile, impossible même d'arriver à quelque chose de plus ardent; et cependant une dernière fusée vient tracer un sillon plus blanc sur le blanc qui lui sert de fond. Ce sera, si vous voulez, le cri suprême de l'âme montée à son paroxysme[2].

J'avais commencé à écrire quelques méditations sur les morceaux de *Tannhaeuser*[3] et de *Lohengrin* que nous avons entendus; mais j'ai reconnu l'impossibilité de tout dire.

[1-2] Cf. *L'ART ROMANTIQUE*, p. 206-207.

[3] D'aucuns ont voulu tirer de ceci que certaines pièces des *Fleurs du Mal*, *Correspondances* et *Élévation*, par exemple, avaient pu devoir quelque chose à Wagner. Mais il faudrait prouver d'abord que Baudelaire avait entendu de la musique de Wagner avant la première édition des *Fleurs*, qui apporta ces deux pièces-là, — c'est-à-dire avant 1857. Évidemment, on peut répondre que, dès 1849, dans sa lettre du 13 juillet, Baudelaire avait écrit de l'auteur de *Tannhäuser*, que l'avenir le consacrerait «le plus illustre parmi les maîtres». Mais on peut croire aussi que, dans cette anticipation-là, notre poëte reflétait simplement le sentiment de certains de ses amis, de Gérard de Nerval notamment, ou de Champfleury, qui était bon musicien et se montra un ardent wagnérien de la première heure.

Ainsi je pourrais continuer cette lettre interminablement. Si vous avez pu me lire, je vous en remercie. Il ne me reste plus à ajouter que quelques mots. Depuis le jour où j'ai entendu votre musique, je me dis sans cesse, surtout dans les mauvaises heures : *Si, au moins, je pouvais entendre ce soir un peu de Wagner*[1]. Il y a sans doute d'autres hommes faits comme moi. En somme vous avez dû être satisfait du public dont l'instinct a été bien supérieur à la mauvaise science des journalistes. Pourquoi ne donneriez-vous pas quelques concerts encore en y ajoutant des morceaux nouveaux? Vous nous avez fait connaître un avant-goût de jouissances nouvelles; avez-vous le droit de nous priver du reste? — Une fois encore, Monsieur, je vous remercie; vous m'avez rappelé à moi-même et au grand, dans de mauvaises heures.

Ch. Baudelaire.

Je n'ajoute pas mon adresse, parce que vous croiriez peut-être que j'ai quelque chose à vous demander.

---

(1) Cette émouvante appétition se retrouve, elle aussi, exprimée dans *L'Art romantique* (p. 209), et Baudelaire la montrera mainte fois dans ses dernières années : à Bruxelles, Mme Victor Hugo, et à Paris, Mme Paul Meurice, quand, aphasique, il sera, rue du Dôme, le pensionnaire du docteur Duval, apaiseront ses souffrances en lui faisant entendre des pages de *Lohengrin* ou de *Tannhäuser*.

## 502. À ARMAND FRAISSE[1].

[Monsieur —
Rédacteur du *Salut Public*
à la Direction de l'Octroi
44, rue Sala.
Lyon].

18 février 1860[1].

Monsieur,

Vos articles[2] et votre lettre veulent évidemment une réponse. Avant tout, pour mon compte personnel, je vous remercie; voilà plusieurs fois déjà que [par] vous parlez de moi[3] et toujours *très bien,* je veux dire d'une manière très flatteuse et en même temps avec une sagacité qui me surprend. — Je relis ma phrase; je la trouve impertinente, et même prêtant à rire. Elle a l'air de dire que vous êtes sagace parce que vous me faites des compliments. — Dans l'article sur Hugo, il

[1-2] Érudit et critique (1829-1877), grand ami de Joséphin Soulary. Il collabora principalement à la *Revue du Lyonnais* et au *Salut public* de Lyon. On a de lui, outre des études d'histoire, des articles sur les auteurs contemporains, où il montre du savoir, un goût fin et un esprit souvent porté à l'humour. — Pages 249-250 de notre tome II, nous avions donné en extrait, sous le millésime de 1858 suivi d'un point d'interrogation, quelques lignes à Armand Fraisse. Or ces lignes appartenaient à la présente lettre dont nous venons seulement d'avoir communication. L'indulgent lecteur voudra donc bien annuler et biffer notre numéro 401 dont il retrouvera le texte ici, restitué à sa place exacte, cette fois. — Vu l'importance de ce document, nous reproduisons (entre crochets) les repentirs qu'on y rencontre.

[3] Fraisse avait rendu compte notamment des *Fleurs du Mal,* de *La Légende des Siècles* et des *Sonnets humoristiques.* D'après ce qui suit il y a lieu de présumer que ce sont ces articles-là qu'il avait fait tenir à Baudelaire.

semble que vous ayez été [intimi] intimidé, troublé. Vous n'avez pas assez distingué *la quantité de beauté éternelle* qui est dans Hugo [d'avec] des *superstitions* comiques introduites en lui par les événements, c'est-à-dire la sottise ou *sagesse* moderne, la croyance au progrès, le salut du genre humain par les ballons[1] etc... Tel qu'il est, votre article est le meilleur et le plus sage que j'aie lu. — Généralement les amis d'Hugo sont aussi bêtes que ses ennemis; il en résulte que la vérité ne sera pas dite. Ici, à part Villemain,[2] mon ami d'Aurevilly, quelquefois, et M. E. Renan, personne n'a la sagesse, la clairvoyance critique. Je n'ai entendu exprimer qu'une seule fois une opinion nette et juste sur la *Légende des Siècles;* c'était, à un souper, par Th. Gautier; jamais les questions les plus obscures de l'esthétique n'ont été si bien débrouillées; jamais ce que l'on appelle les *qualités* et *défauts* n'a été si bien défini. Mais par le malheur des temps et des circonstances, ces choses ne seront jamais imprimées. — Je transmets le *Salut Public* à M. *Paul Meurice,* qui le fera infailliblement parvenir à Guernesey; c'est d'autant plus probable, que madame Hugo est en ce moment à Paris.

Je reviens à M. Soulary. Votre étude est excellente et pleine de charme. Vous sentez la poësie en véritable *dilettantiste.* C'est comme cela qu'il faut la sentir. Par le mot que je souligne, vous pouvez deviner que j'ai éprouvé quelque surprise à voir

(1) Allusion probable à *Plein Ciel.*

(2) Il est curieux de trouver cet éloge sous la plume de Baudelaire qui bientôt (après son échec à l'Académie) prendra Villemain si férocement à partie.

votre admiration pour De Musset. Excepté à l'âge de la première communion, c'est-à-dire à l'âge où tout ce qui a trait aux filles publiques et aux échelles de soie fait l'effet d'une religion, je n'ai jamais pu souffrir *ce maître des gandins,* son impudence d'enfant gâté qui invoque le ciel et l'enfer pour des aventures de table d'hôte, son torrent bourbeux de fautes de [français] grammaire et de prosodie, enfin son impuissance totale à comprendre le travail par lequel une rêverie devient un objet d'art. Vous arriverez un jour à ne raffoler que de la perfection et vous mépriserez toutes ces [passions] effusions de l'ignorance[1]. Je vous demande pardon de parler de certaines choses si vivement; le décousu, la banalité et la négligence m'ont toujours [donné] causé des [mauvaises hu] irritations peut-être trop vives.

Il y a dans votre article un passage vraiment remarquable, c'est celui où vous parlez de ces [caractères] tempéraments vigoureux qui impriment aux ouvrages de l'esprit, composés au hazard des circonstances, une [unité] unité fatale et involontaire.

Que M. Soulary soit un grand poëte, cela est

[1] Reproduisant cet alinéa dans son deuxième article sur *Baudelaire* (*Salut public,* 24 mai 1869), Fraisse ajoutait :

«Cette lettre est de février 1860. A une réponse qui prenait, à certains points de vue, la défense de Musset, Baudelaire, plus calme, se borna à répliquer :

«Quant à Alfred de Musset, j'attends votre jugement dans «quelques années.»

«Les années se sont écoulées. J'ai reconnu que Baudelaire avait raison en un sens. J'aime toujours Musset, mais je l'aime moins. Son accent *sincère* de passion me séduit encore, mais je juge *l'artiste* plus sévèrement.

«Ses négligences sont, en effet, bien nombreuses.»

évident aujourd'hui pour tout le monde, et cela a été évident pour moi dès les premiers vers que j'ai pu lire de lui[1]. Quel est donc l'imbécile (c'est peut-être un homme célèbre[2]) qui traite si légèrement le Sonnet et n'en voit pas la beauté pythagorique? Parce que la forme est contraignante, l'idée jaillit plus intense. Tout va bien au Sonnet,

[1] Ce jugement n'est pas sans étonner de la part de Baudelaire, mais on ne peut douter de sa sincérité : les louanges directes dont il comblera Soulary tout à l'heure l'interdisent. Il faut dire aussi bien que Soulary, avec ses *Sonnets humoristiques,* avait d'un coup atteint la célébrité. Saint-Victor et Sainte-Beuve se déclaraient enchantés de cet ouvrage dont Jules Janin préfacera en vers la deuxième édition.

[2] Quinze ans plus tard, dans une lettre adressée à M. de Gagnaud, à l'occasion de l'*Almanach du Sonnet pour 1874,* publié par ce dernier, Joséphin Soulary devait révéler le nom de « l'imbécile » :

«Lorsque parut mon premier livre de Sonnets..., y disait Soulary, voici ce qu'Enfantin m'écrivit :

«Que faire en un sonnet?

«Pourquoi faire des copies de Raphaël, quand on sait manier «le pinceau? Pourquoi flûter dans des pipeaux quand on a «l'orgue? Pourquoi imprimer en caractères que personne ne «sait plus lire, et qui seront de l'hébreu avant un siècle, à «l'usage seulement de quelques dizaines d'archéologues? Les «grands artistes que nous prenons pour modèles, pourquoi les «admirons-nous? Précisément parce qu'ils ont été les novateurs «de leur temps, les initiateurs de leur avenir, et non pas les «copistes, même habiles, de leur passé. Je sais bien que Didot «et l'imprimerie impériale n'ont pas posé des colonnes d'Hercule. «Mais celles-ci n'ont pas arrêté Vasco de Gama, ni Christophe «Colomb, qui ne se sont pas bornés à la Méditerranée et à la «mer Rouge. Les renaissances sont bonnes à défaut des nais«sances; mais ces résurrections sentent toujours le cadavre et «non pas le lait des mamelles maternelles.

«David n'a pas pu ressusciter les Grecs et les Romains, ni «Hugo le Moyen-âge, ni Sainte-Beuve Ronsard. Tout cela est «bien mort au fond et même dans la forme, qui n'est plus que «figures de cire ou trompe-l'œil, nature morte, objets de curio«sité de cabinet d'amateur.

«Ce n'est pas ainsi que marche la nature. Inspirons-nous donc

la bouffonnerie, la galanterie, la passion, la rêverie, la méditation philosophique. Il y a là la beauté du métal et du minéral bien travaillés. Avez-vous observé qu'un morceau de ciel, aperçu par [le] un soupirail, ou entre deux cheminées, deux rochers, [une arc] ou par une arcade, etc..., donnait une idée plus profonde de l'infini [que la grande perspective aperçue] qu'un grand panorama vu du haut d'une montagne? Quant aux [grands] longs poëmes, nous savons ce qu'il en faut penser; c'est la ressource de ceux qui sont incapables d'en faire de courts.

Tout ce qui dépasse la longueur de l'attention que l'être humain peut prêter à la forme poëtique n'est pas *un* poëme[1].

Permettez-moi de vous dire que vous n'avez

«*aujourd'hui* du sentiment de progrès qui animait à toute époque «les grands artistes, et qui leur a fait exprimer, *dans leur temps,* «les idées et les formes supérieures à celles de leurs devanciers «et de leurs contemporains; idées et formes génératrices de leurs «successeurs et de nous-mêmes et produisons, comme eux, les «idées et les formes supérieures aux leurs, et génératrices de «notre propre avenir.»

«Ce jugement ne laissait pas de m'inquiéter sur ma tendance de prédilection, reprend Soulary, et j'étais sur le point de renoncer au genre dont s'accommodaient si bien ma paresse et mon amour de la variété! Mais presque au même instant, un ami[...] m'envoyait les lignes suivantes que Baudelaire lui écrivait à mon sujet:

«Quel est donc l'imbécile...» etc.

(1) M. Rob. Vivier, dans *L'Originalité de Baudelaire* (p. 180), avait rapproché ce que dit ici notre auteur, d'une strophe fameuse d'*Émaux et Camées*:

*Oui, l'œuvre sort plus belle*
*D'une forme au travail*
*Rebelle:*
*Vers, marbre, onyx, émail.*

Et il est clair que Baudelaire devait se souvenir aussi des principes poétiques de Poe. Voir *La Genèse d'un Poëme* (donnée dans cette collection à la suite d'*EUREKA,* p. 163-164).

pas compris ce ce [*sic*] que je vous écrivais[1] relativement à cette ressemblance *dont je tirais vanité. Tout ce que vous me dites à ce sujet, je le pensais et je le savais.* Autrement, où serait le [piquant], le [*sic*] piquant, le curieux, et l'amusant? Je puis vous marquer quelque chose de plus singulier et de presque incroyable : en 1846 ou 47, j'eus connaissance de quelques fragments d'Edgar Poe; j'éprouvai une commotion singulière; ses œuvres complètes n'ayant été rassemblées qu'après sa mort en une édition unique, j'eus la patience de me lier avec des Américains vivant à Paris pour leur emprunter des collections de journaux qui avaient été dirigés par Poe. Et alors je trouvai, [cry] croyez-moi si vous voulez, des poëmes et des nouvelles dont j'avais eu la pensée, mais vague et confuse, mal ordonnée, et que Poe avait su combiner et mener à la perfection. Telle fut l'origine de mon enthousiasme et de ma longue patience[2].

Quand vous ferez votre article sur Poe, je vous enverrai les volumes de nouveau. Le premier a été remanié malgré le clichage[3]. Quelques grosses fautes de moins, c'est quelque chose. Ces malheureux volumes à 1 franc [sont] regorgent de fautes et c'est quelque chose de navrant pour moi [de p] que de penser que jamais peut-être je [ne] n'en pourrai faire une édition vraiment honorable[4].

[1] Nous n'avons pas la lettre à laquelle Baudelaire se réfère.

[2] Quatre ans plus tard (environ 20 juin 1864), le traducteur de Poe renouvellera cette déclaration auprès de Théophile Thoré.

[3] *Histoires extraordinaires.*

[4] Pour l'édition de luxe que rêvait Baudelaire, voyez *EUREKA*, p. 226.

*Eureka* paraîtra cette année chez Michel Lévy, lecture fort rude et qui vous fera peut-être lâcher prise[1]. Il en a paru quelques fragments dans une revue que je ne nommerai pas[2] avec des phrases sautées, des passages tronqués, des contre-sens faits par l'imprimeur, et autant de fautes d'impression qu'il y a de puces dans la poussière d'un fleuve espagnol. Ainsi, si vous les découvrez, ne les lisez pas. J'ai adressé la même prière à tous mes amis.

Avant les *Fleurs*, [cons] très augmentées, paraîtront chez Malassis les *Curiosités esthétiques* et *les Paradis artificiels*. Tout cela est prêt[3].

Excepté avec deux ou trois amis, (qui sont très occupés), j'ai si rarement occasion de causer littérature que vous me pardonnerez mon bavardage.

Vous ne trouverez pas mauvais non plus que je vous demande, à vous qui vivez à Lyon, ce que c'est que M. J. Tisseur[4], — et si les compositions de M. Janmot (*Histoire d'une Âme*)[5] ont été photographiées.

(1) Ici notre auteur prévoyait juste et faux tout à la fois : faux quant à la parution d'*Eureka* qui sera retardée de trois ans ; juste quant à l'effet que produira l'essai cosmogonique de Poe sur Fraisse lequel, en sa bonhomie, lui avouera : « Je n'ai pu qu'admirer votre courage d'avoir mené à bonne fin, avec votre talent accoutumé, cette terrible traduction » (*E.-J. CRÉPET*, p. 367).

(2) La *Revue internationale*, on s'en souvient.

(3) Faut-il répéter que les *Curiosités esthétiques* paraîtront posthumes ?

(4) Autre Lyonnais et autre grand ami de Soulary. Certains poëmes de Jean Tisseur, entre autres *La Locomotive* et *Jacquard*, avaient été remarqués.

(5) Suite de tableaux représentant les états successifs de l'âme à différents âges, voyez *L'Art philosophique* (dans *L'ART ROMANTIQUE*, p. 128 notamment).

J'ai à faire un travail où je fourrerai Kaulbach, Alfred Rethel, Chenavard et Janmot, et je ne serais pas fâché d'avoir le plus de [choses] documents possible sous les yeux.

Faites bien mes compliments à M. Soulary, et si vous lui parlez de la remarque que vous aviez faite et que je faisais en même temps, ne manquez pas d'ajouter comment je l'entendais. Je rougirais qu'on pût penser que je l'entendais autrement[1].

Tout à vous, Monsieur, et de tout cœur.

Ch. Baudelaire.

---

503. À ERNEST FEYDEAU.

19 février 1860.

[L. a. s., 3/4 de p. in-8.]

Il est plongé dans des affaires terribles, mais il trouvera le temps de lire *Catherine*[2].

... Je trouve indécent, quelque vives que soient nos affaires personnelles, de ne pas lire ce que font nos amis.

---

(1) Nous ignorons en quoi elle consistait. Peut-être — mais ce n'est qu'une hypothèse — Fraisse et Baudelaire s'étaient-ils rencontrés en prévoyant que Soulary ne connaîtrait jamais la « popularité », voyez la lettre à ce dernier, numéro 504.

(2) *Catherine d'Overmeire*, qui venait de paraître. Pour son opinion réelle sur ce roman, voir les lettres 511 et 512.

## 504. À JOSÉPHIN SOULARY[1].

Le 23 février 1860.

Monsieur et ami (vous permettrez ce titre que je sollicitais de votre part), je n'aurais certes pas attendu une lettre de vous pour vous remercier de votre volume[2], si j'avais su où vous adresser mes remerciements. Je l'ai relu pour la troisième fois, car je n'ai pas besoin de vous dire que vous êtes pour moi une vieille connaissance, et que, dès que votre ouvrage parut, j'en sus goûter la saveur toute particulière, toute la vinosité.

J'ai trouvé, avec la plus grande jouissance, dans cette nouvelle édition, des morceaux qui m'étaient inconnus, entre autres le sonnet adressé à un correcteur d'épreuves, que je juge une merveille[3]. Mais, à ce sujet, permettez-moi (puisque vous voulez être l'ami d'un pédant, le malheur viendra de vous) de vous présenter quelques observations.

Vous donnez le pressentiment et le goût de la

(1) En réponse à une lettre du 22 février 1860 (reproduite *in* *E.-J. Crépet*, p. 428-429) où Joséphin Soulary, instruit par Armand Fraisse des éloges que Baudelaire avait accordés à ses *Sonnets humoristiques*, lui offrait l'hommage de sa plus entière admiration et le saluait comme «le premier poëte de notre époque».

(2) La nouvelle édition des *Sonnets humoristiques*, précédée d'une préface de Jules Janin (Scheuring, 1859).

(3) Il s'agit de la pièce LIX : *A M. Pierre-Marie Bourgine, le plus patient et le plus intelligent des Protes*. La critique de Baudelaire portait sur le deuxième tercet :

*Ah! sans doute, jadis, pur esprit d'harmonie,*
*Ton orgueil fut bien grand, que Dieu t'ait condamné*
*À lustrer ici-bas les plumes du Génie!*

perfection; vous êtes un de ces hommes très privilégiés, faits pour sentir *l'art* dans son extrême recherche; donc vous n'avez pas le droit de troubler notre plaisir par des heurts et des cahots. — Or, à la fin de ce sonnet, il y a cette phrase (que je traduis en prose) : *Il faut que, dans un autre monde, tu aies commis un bien grand péché d'orgueil pour que Dieu te condamne ici à,* etc. Le *pour* est esquivé dans la traduction poëtique. Il est possible que ce ne soit pas une faute de français, rigoureusement parlant; mais c'est d'un français que M. Soulary, qui ne peut pas être gêné par la mesure, ne doit pas se permettre.

Parce que je lis si soigneusement, vous ne m'en voulez pas, n'est-ce pas? J'aurais d'ailleurs tant de choses flatteuses à vous dire. Vous savez imiter les élans de l'âme, la musique de la méditation; *vous aimez l'ordre;* vous dramatisez le sonnet et vous lui donnez un dénouement; vous connaissez la puissance de la réticence, etc. Toutes ces belles facultés vous feront estimer de tous ceux qui *savent méditer* ou *rêver;* mais puisque vous semblez désirer que j'use avec vous d'une franchise absolue, je vous dirai que vous devez (comme moi) *faire votre deuil* de la popularité. Mauvaise expression, puisqu'on ne peut être veuf que de ce qu'on a possédé. Il est vrai que, pour NOUS consoler, nous pouvons dire avec certitude que *tous les grands hommes sont bêtes;* tous les hommes représentatifs, ou représentants de multitudes. C'est une punition que Dieu leur inflige. Nous ne sommes, ni vous ni moi, assez *bêtes* pour mériter le suffrage universel. Il y a deux autres hommes, admirablement doués, qui sont dans ce cas : M. Théophile Gautier et M. Le-

conte de Lisle[1]. On peut dire aussi que nous aurons des jouissances très énergiques et très subtiles, qui resteront inconnues à la foule.

Croyez, cher Monsieur, que je suis, de tout mon cœur, votre bien dévoué[2].

CH. BAUDELAIRE.

---

505. À POULET-MALASSIS.

23 février 1860.

Encore un malheur.

Je me trouve, ce soir, après avoir compté sur Tenré et Castille[3], dans la nécessité d'escompter les 1.013 chez Gélis et Didot, qui commenceront par prélever les *derniers* 360 fr., de la déconfiture Morel[4] qui retombent sur moi.

Avant de prendre un parti, n'ayant pas même le temps de vous consulter, j'ai beaucoup réfléchi. Je remarque que le billet Christophe[5], qui est de 750 fr., ne tombe que le 28.

[1] Cf. *LES FLEURS DU MAL*, p. 385, et *L'ART ROMANTIQUE*, p. 148, 373 et 376.

[2] Une analyse de la réponse de Soulary a été apportée par le catalogue de la vente Le Petit :

«Très belle lettre (4 pages in-8°), dans laquelle il critique vivement la typographie de la seconde édition de ses *Sonnets humoristiques;* il entretient longuement Baudelaire sur la nécessité, pour un poëte qui se respecte, de rester impopulaire. Il lui envoie un sonnet inspiré par les *Fleurs du Mal.*»

Pour ce sonnet, voir dans l'édition A. Lemerre, la pièce XCI.

[3] Et non *Calonne,* comme on lit dans la *Correspondance.*

[4] C'est-à-dire de la *Revue française,* voyez tome II, p. 375.

[5] Et non *Calonne,* comme on lit dans la *Correspondance.*

Demain matin, au plus tard, je vais chez Gélis. 1.013, moins 360 et 20 fr. environ, se réduiront à 633 fr. qui, joints à ce que j'ai, feront 1.163. Le billet d'Asselineau payé, il me restera 363 fr.

Le billet que je vous envoie est appuyé d'une délégation des 400 fr. que je destinais à ma mère[1], mais il faut obéir aux circonstances, et je ne veux pas augmenter une dette que j'aspire à diminuer.

Ma situation exacte, vis-à-vis de ce de Rode, est celle-ci : à plusieurs reprises, il m'a promis le paiement intégral du reste d'*Eureka.* Une querelle est survenue, étrangère à l'argent[2]. Bien que j'aie à me plaindre de ces gens-là, laissez-moi le temps de l'avertir de cette délégation. Si par rancune, — il est si bête ! — il retirait sa parole et ne voulait payer qu'après impression, sachez que l'avant-dernière partie paraît dans les premiers jours de *mars,* et la dernière, dans les premiers d'*avril.*

Expédiez-moi vite, à moi ou à Christophe, les 400 fr., qui se réduiront sans doute à 394.

J'écrirai demain à de Rode.

Et puis vous signifierez la chose, si bon vous semble, autrement que par une lettre.

[1] On se rappelle que Baudelaire avait promis à sa mère de lui envoyer ce montant dont elle lui avait fait l'avance.

[2] La *Revue internationale* avait interrompu, en janvier, la publication de l'essai cosmique de Poe, et ne devait pas la reprendre. Elle allait d'ailleurs cesser de paraître. — Quant à la querelle «étrangère à l'argent» dont il est ensuite question, on peut croire qu'elle avait été provoquée soit par quelque commérage d'Astruc (voir la lettre à Poulet-Malassis, 16 février), soit par l'atmosphère, irrespirable pour Baudelaire, où se plaisaient Derode et ses collaborateurs (voir *EUREKA*, p. 216-218).

Je n'ai pas besoin de vous dire que je souffre de l'ennui que vous allez éprouver.

C. B.

Quant à votre excellent conseil, il sera suivi.

*P. S.* — Je ferai cependant demain quelques efforts pour emporter le tout de chez Gélis; mais je n'y compte guères.

---

506. À NADAR.

[113, rue Saint-Lazare.]

28 février 1860.

Mon cher Nadar,

Un de nos amis communs m'a fait observer, avec le ton du reproche, qu'on ne m'avait pas vu à l'enterrement de ta mère. Tu devines bien pourquoi; je n'ai reçu aucun avis. Quand j'ai vu l'annonce de la mort de Mme Tournachon[1], c'était, non pas dans une invitation collective, mais dans la table nécrologique du *Siècle*, et je crois bien que deux jours étaient déjà écoulés.

Depuis quelques années mon esprit est tellement frappé des idées de solitude et d'abandon, que je serais une brute si je n'étais pas sensible au malheur d'un de mes plus vieux amis.

Mais tu es plein d'activité, et *tu as un enfant*.

Ton bien dévoué,

CH. BAUDELAIRE.

Hôtel de Dieppe
Rue d'Amsterdam.

[1] Veuve de V. Tournachon-Molin, éditeur-libraire de la Ville de Lyon, décédée le 21 février, à Paris.

507. À CHAMPFLEURY.

[28 février 1860.]

Mon cher Champfleury,

J'ai reçu votre prospectus[1]. Vous avez eu, selon votre habitude, une idée excellente. Il est certain que le roman a pris, dans la littérature et dans les jouissances des lecteurs, une part plus considérable qu'on ne le vit jamais. Cependant nous connaissons des critiques d'un rare talent qui dépensent beaucoup de temps à rendre compte de toutes les sottises des vaudevillistes, et peu d'entre eux s'appliquent à noter les tendances, les couleurs, les méthodes diverses des romanciers. Nous avons même vu des ouvrages de ce genre, vraiment remarquables et d'une qualité tout à fait suggestive, passer inaperçus de la critique. On a fait, à différentes époques, des *Bibliothèques* de romans, assez mal conçues généralement, servant toutefois et constatant le goût universel des lecteurs pour ce genre de composition; mais une collection de notes critiques sur les romanciers anciens et modernes serait une chose non moins précieuse. Faites cela et vous aurez accompli une œuvre importante. Je ne vous promets pas ma collaboration assidue, mais de temps à autre je

[1] Il avait pour objet la création d'un *Bulletin des Romanciers*, tout à la fois tribune et organe de défense. Ce projet qui avait d'abord rencontré un accueil favorable, tant à l'étranger qu'en France, et auquel Poulet-Malassis s'intéressait particulièrement, car c'est lui qui aurait édité le *Bulletin*, n'eut cependant pas de suites. On trouvera des renseignements à son sujet dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, numéro du 10 février 1891, et au chapitre X de *Une amitié à la d'Arthez, Champfleury, Courbet, Max Buchon*, par Jules Troubat (Lucien Duc, 1900).

saurai rédiger pour vous des notes sur quelques auteurs qui me sont plus familiers que les autres. Je n'aurai jamais eu tant de plaisir à travailler que sous votre direction.

J'écris immédiatement à M. Wagner pour le remercier de tout mon cœur[1]. J'irai le voir, mais pas tout de suite. Des affaires assez tristes me prennent tout mon temps. Si vous le voyez avant moi, dites-lui que ce sera pour moi un grand bonheur de serrer la main d'un homme de génie, insulté par toute la *populace* des esprits frivoles.

Votre bien affectionné,

CHARLES BAUDELAIRE.

Vous pouvez, si vous le jugez à propos, effacer ces dernières lignes[2].

---

## 508. À MADAME AUPICK.

[28 février 1860.]

Il y a bien longtemps que cet album t'est destiné[3], qui, j'espère te plaira plus que la femme Turque[4]. — J'ai présumé que des vues de Paris

[1] Champfleury était alors en rapports fréquents avec Wagner qu'il allait bientôt célébrer dans *Grandes figures d'hier et d'aujourd'hui.* — Nous avons déjà dit qu'aucune lettre de Baudelaire à l'illustre compositeur ne nous avait été conservée, sauf celle du 17 février.

[2] Ce post-scriptum prouve que la lettre était destinée à la publication.

[3-4] L'album de Méryon, *Vues de Paris.* — *La femme turque,* de Constantin Guys, voir tome II, p. 396.

te feraient plaisir, surtout des vues prises avant les grandes démolitions. N'en donne aucune; c'est trop difficile de s'en procurer de bonnes épreuves. Tu pourrais faire encadrer les trois ou quatre plus belles.

Je ne te les envoyais pas, parce que je voulais envoyer à Honfleur, en même temps ton Shakespeare, ton Thackeray et tes 600 fr. Or je n'ai rien. Depuis deux mois, je suis dans une misère digne de mes anciens temps. Ni les 400 fr. de Genève[1], ni les 500 fr. que j'attendais d'autre part ne sont venus. Depuis six semaines, je me prive des choses les plus nécessaires. Et cependant, rien de ce que j'attends n'est perdu. Encore hier, j'ai envoyé quelqu'un dans un endroit où il y a 500 fr. à moi, et on m'a fait dire qu'on allait me les envoyer incessamment. Il y a 24 jours que je les attends!

Si tu savais ce que j'endure pour toi et pour moi! Je pense sans cesse à ton jardinier[2]. Je souffre, je rage, je ne sors plus. Je reste enfermé dans ma chambre et je travaille mal.

Je m'étais juré de ne t'écrire, malgré mon inquiétude, que triomphalement. Mais il tombera après-demain 1er mars un billet de 200 fr. à Honfleur, et cette fois, comme je veux absolument que tu ne souffres pas de mes mésaventures, il faut dire : *Mon fils restera absent bien plus longtemps*

(1) Pour *Eureka.*

(2) La «Maison-Joujou» s'enorgueillissait d'un jardinet très fleuri, et même d'une belle serre où le feu général avait réuni des plantes exotiques. Il est probable que Mme Aupick avait annoncé à son fils que, pour être en mesure de l'aider davantage, elle allait remercier son jardinier.

*que je ne croyais* (c'est un mensonge; je vais revenir) *faites-vous rembourser 22, rue d'Amsterdam.* Cependant si demain, ou après-demain, ou même le 2 mars, je touche les 500 fr., il sera encore temps et je te les expédierai. Mais cela est inutile à dire.

J'éprouve une envie infinie d'expédier tous mes paquets là-bas; mais, en vérité, il serait absurde de ne pas emporter de certitude relativement au *Marquis du 1er Houzards,* et je dois dire la vérité, je n'ai pas pu m'élever au-delà du 3e acte; à partir de cette limite, c'est mal construit, c'est injouable; c'est même indigne d'être présenté. Le début est très bien; mais à quoi cela me sert-il[1]?

Malgré le traité, je quitte la *Revue contemporaine;* j'y ai trop souffert pour l'Opium[2]; et je passe à la *Presse,* où il y a neuf feuilletons à imprimer[3].

— Ne perds pas ce feuilleton-ci. Je ne l'ai pas en double, et tu vois qu'il est corrigé par moi. Cela servira, si je peux jamais faire une bonne édition de l'Edgar Poe.

Dans le *Salut Public*[4], tu trouveras à la Bibliographie des passages qui me concernent. Il a paru aussi au *Moniteur* un grand article de Sainte Beuve

[1] L'établissement de ce drame fut-il jamais poussé plus loin que la rédaction du canevas que nous avons donné dans les JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ, tome I? Cela ne nous paraît pas probable. En tout cas, nous avons dit dans ce volume-là tout ce que nous savons du *Marquis.*

[2] On a vu Baudelaire dans ses lettres à Poulet-Malassis se plaindre mainte fois des exigences directoriales de Calonne.

[3] Voir les lettres des 4 et 16 février à Poulet-Malassis.

[4] Le *Salut public* de Lyon, où écrivait Armand Fraisse.

où il était agréablement question de moi[1], mais je ne l'ai pas.

Veux-tu me rendre un grand service? c'est de ne m'écrire une immense lettre de reproches que dans quelques jours, quand je me serai un peu débrouillé. Je suis dans un état déplorable. Il ne me manque plus qu'un seul malheur, c'est d'apprendre que tu es malade. Mais tu me l'aurais écrit.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

On va distribuer aux compositeurs *les Paradis artificiels* (Haschisch et Opium) qui paraîtront en Avril.

---

509. À POULET-MALASSIS.

[À Alençon.
Personnelle.] 29 février 1860.

Mon cher, votre lettre de ce matin m'a causé une vive irritation[2].

On perd des feuillets, je supplie pour qu'on les

[1] 20 février 1860, article intitulé *La Morale et l'Art.* Sainte-Beuve y répondait aux attaques d'Hippolyte Babou que nous avons relatées antérieurement (voyez, tome II, lettres 417 et 426), citant abondamment la lettre qu'il avait écrite à Baudelaire lors du procès des *Fleurs du Mal,* et ajoutant quelques gentillesses à l'endroit de notre poëte : «Baudelaire est un des plus anciens parmi ceux que j'appelle mes *jeunes* amis : il sait le cas que je fais de son esprit fin, de son talent habile et curieux», etc.

[2] Ce sont les difficultés que rencontrait Baudelaire auprès de la *Revue internationale* tant pour la reprise de la publication d'*Eureka* que pour le règlement de la partie publiée, qui sont ici en cause. Il est probable que, pris comme intermédiaire, l'éditeur ami avait essayé d'apaiser le ressentiment de l'irascible poëte, mais sans y réussir.

cherche : *pas de réponse.* Je les recommence, je supplie pour qu'on me dise si le raccord est juste : *pas de réponse.*

Et toujours (autrefois) des tirages avant que les épreuves (*renvoyées le jour même*) soient arrivées à l'imprimerie !

C'est à avoir envie de faire le mouchard et de supplier le gouvernement notre père de supprimer ces gens-là ! [1]

Pour l'argent, autre bêtise : le compte de ce qui a paru est de 63 pages, c'est-à-dire de 4 feuilles (600 francs) *plus une page.*

Ce qui reste à publier (partie étant à Genève, et partie chez moi) fait 45 pages environ. Donc j'ai raison. J'ai trop l'habitude de ces choses-là, pour me tromper de plus que d'une somme insignifiante.

*Donc j'ai reçu 620 fr., et il a paru 63 pages.* J'éprouve une telle irritation à propos de tant de sottises que *je suis prêt à vous envoyer la fin du manuscrit* qui est là, devant moi. Vous ne le donnerez qu'en échange d'argent. Ils ont de quoi faire un numéro, s'ils ne veulent pas tout mettre d'un coup.

D'ici là ne bougez pas, n'écrivez pas.

Ainsi, nous commençons *les Paradis* avec le commencement de mars Sérieusement et de bonne foi, pouvons-nous composer cela en un mois? Et *les Fleurs,* en un mois? Si à la fin de mars, je n'ai pas fait les trois dernières pièces restées à Honfleur et la préface, je les sacrifie. J'ai

[1] Les opinions très avancées de la plupart des rédacteurs de la *Revue internationale* rendaient aisées une plainte ou une dénon ciation.

maintenant 26 pièces inédites, en comprenant les 5 derniers sonnets que je vous ai envoyés.

Vous m'appelez Philis, pour me faire comprendre que vous désespérez à force d'espérer[1]. J'irai flâner chez le monstre[2], et je pousserai mes plaintes.

C. B.

---

510. À MADAME AUPICK.

4 mars 1860.

Ma chère mère, tu as dû être bien étonnée de ne pas être remerciée tout de suite. Voici pourquoi. Il faut d'abord que tu apprennes une chose que probablement tu n'as jamais devinée. C'est que tu m'inspires une très grande crainte. Or, je t'avais priée de te conduire de manière que tout retombât ici, à Paris, sur moi, dans mon hôtel; ensuite de ne m'écrire pour me gronder que dans quelques jours, quand mes affaires seraient meilleures. Juge de mon étonnement et de mon inquiétude quand j'ai reçu coup sur coup deux lettres. Elles ont longtemps brûlé ma poche, et

(1) *Le Misanthrope,* I, 2.

(2) Sans doute chez Delacroix qui, on l'a vu, avait promis de donner quelque chose de lui à Malassis. Finalement celui-ci vit-il son désir exaucé? Il ne le semble pas, car 1° rien ne figurera de Delacroix au catalogue de la vente posthume de son cabinet; 2° on ne connaît du maître que deux billets ayant trait à cette question, et dans l'un, daté simplement «Ce 26», Delacroix prie Baudelaire de remettre la visite qu'il devait lui faire avec Malassis; dans l'autre, qui est du 13 décembre 1859 (*E.-J. CRÉPET*, p. 350), il lui déclare ne savoir encore quand il pourra s'occuper de ce croquis ou de cette esquisse qu'il voudrait cependant voir dans ses mains ou celles de ses amis.

ce n'est que fort tard que j'ai trouvé le courage de les lire. Ma première sensation a été un *immense étonnement,* et la seconde, une grande *honte.* La gratitude pour tant de générosité et de dévouement n'est venue qu'après. Cela ne veut pas dire que chez moi l'orgueil maladif dont ma triste existence m'a rempli parle toujours avant le cœur; cela vient simplement de ce que j'étais tout à fait ahuri.

Voici le compte des sommes que je veux te renvoyer ou te rapporter d'un seul coup ou par lambeaux :

60
200 Jour de l'an.
337
200
———
797

sans compter un immense arriéré.

Voilà quatre jours écoulés, et rien de ce que j'attends n'est venu. Cela me fait mal aux nerfs, et je ne travaille plus du tout. Je rage, je ne sors pas, et je m'ennuie. Je sais bien que le courage consisterait à supposer que les sommes attendues ne viendront jamais, et à me mettre à travailler toute la journée pour la *Presse*[1], mais je suis presque malade d'une si longue attente.

[1] Nous avons vu Baudelaire, dans sa lettre du 4 février à Poulet-Malassis, écrire qu'il avait *livré* à *la Presse* plusieurs articles primitivement destinés à la *Revue contemporaine.* Mais on sait qu'il lui arriva souvent de prendre ses intentions et ses désirs pour des faits accomplis. On peut donc croire que les ouvrages auxquels il se reproche ici de n'avoir pas le courage de travailler, étaient ceux-là mêmes qu'il avait *livrés* un mois auparavant, c'est-à-dire *Le Peintre de la vie moderne, L'art enseignant* et *Le Dandysme.*

Relativement aux gravures (dont j'ai reçu trois exemplaires, et dont je t'en ai envoyé un, *que je crois bien choisi,* sauf une épreuve où il y a, je crois, une tache dans le papier) je te dirai que je les désirais et que je les cherchais *depuis plusieurs années.* La première fois que je vis cela, je jugeai que cet homme avait du génie. Il sort de Charenton et il n'est pas guéri[1]. Je lui ai promis de rédiger un texte pour ses gravures. Or, si tu peux comprendre tout ce qu'il y a d'insupportable dans la conversation et la discussion avec un fou, tu penseras comme moi que je paye mes albums fort cher.

Tu te trompes en appelant cela le *vieux Paris.* Ce sont des points de vue poëtiques de Paris, tel qu'il était avant les immenses démolitions et toutes les réparations ordonnées par l'Empereur. Dans quelques endroits, tu verras même (par exemple la tour de l'horloge du *Palais de Justice*) les bâtiments enveloppés d'un réseau de charpentes.

La galerie de *Notre-Dame,* avec les oiseaux qui entrent et sortent, est située, je crois, au-dessus du portail.

La tourelle de la rue de la *Tixeranderie* est détruite.

La figure hideuse et colossale qui sert de frontispice est une des figures qui décorent l'extérieur de *Notre-Dame.* Dans le fond, c'est Paris, vu d'en haut. Comment diable cet homme fait-il pour dessiner tranquillement sur un abîme, je n'en sais rien.

L'église entrevue entre un mur du Panthéon et

[1] Il s'agit de Méryon. Cf. la lettre 489.

la Bibliothèque Sainte-Geneviève est *Saint-Étienne-du-Mont.* Au fait tu as peut-être oublié tout ça.

Voici la liste des choses, mais sans ordre.

I. *Le Monstre* (dans le fond la tour *Saint-Jacques-de-la-Boucherie*).

II. La *tourelle* de la rue de la Tixeranderie.

III. Le derrière de *Notre-Dame,* le quai de la Tournelle.

IV. *La Tour de l'horloge et les tours du Palais de Justice. Le Pont-au-Change.*

V. Encore le *Pont-au-Change et le Palais de Justice.* Autre point de vue.

VI. *La Morgue.* On vient de repêcher un cadavre. Des femmes se désolent. Un sergent de ville. Foule.

VII. Le *Pont-Neuf* vu d'en bas.

VIII. Une arche du *pont Notre-Dame.*

IX. Le *petit pont,* derrière l'*hôtel Dieu.* Tours de Notre-Dame.

X. *Galerie Notre-Dame.*

XI. *La pompe* Notre-Dame.

XII. *Saint-Étienne-du-Mont.*

J'ai fait une appréciation du talent de M. Méryon dans le 4e n° de la *Revue française,* Salon de 1859, pages 522 et 523.

As-tu lu tout l'*Opium ?*

Je ne sais pourquoi, j'ai confiance dans la semaine qui va s'ouvrir.

Malgré tes colères, tu m'as fait beaucoup de bien. C'est si bon de sentir qu'on n'est pas absolument *seul* contre tous.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

## 511. À MADAME SABATIER.

[4 mars 1860[1].]

Très chère amie, c'est jouer de malheur; je ne vous ai pas répondu hier, alors que je me croyais sûr de venir ce soir chez vous, et aujourd'hui, comme tant d'autres dimanches, il m'arrive des ennuis qui font que je vais m'enfermer comme une bête féroce. Tantôt, c'est la fatigue, le besoin de me coucher tout de suite, tantôt c'est un travail. Dimanche dernier, c'était (ne riez pas, et gardez pour vous ce que je vous dis à l'oreille) une peur épouvantable d'être obligé de parler à Feydeau de son dernier roman[2].

Si vous supposiez que je ne pense jamais à vous, vous vous tromperiez beaucoup. Et je vous le dirais plus souvent, si vous n'aviez pas adopté pour moi de si vilains yeux. Hier, je voulais vous apporter un album[3] que j'ai fait mettre de côté pour vous; mais j'ai préféré tarder un peu, et demander d'autres épreuves. *Je ne les ai pas trouvées assez belles.* On fera un nouveau tirage, ou bien on en cherchera de meilleures dans un tirage précédent.

Rendez-moi le grand service de dire ce soir à Christophe *qu'il faut absolument qu'il vienne demain*

(1) C'est évidemment par erreur que cette lettre a été placée jusqu'ici sous le millésime de 1857, puisque Baudelaire s'y dit à l'Hôtel de Dieppe où il ne commença à habiter qu'en novembre 1859. D'ailleurs le passage relatif à la señora Martinez suffit à justifier notre rectification.

(2) *Catherine d'Overmeire.* Cf. les lettres 503 et 512.

(3) Les *Eaux-fortes sur Paris,* de Méryon, voyez pages 57-58.

*lundi soir dîner chez moi à l'Hôtel de Dieppe. Il le faut*[1].

Saviez-vous que l'infortunée senora Martinez[2] roulait dans les cafés lyriques, et qu'elle chantait, il y a quelqûes jours, à l'Alcazar?

Je suis si malheureux, et si ennuyé, que je fuis toute distraction. J'ai même tout récemment, malgré l'envie que j'ai de le connaître, refusé une charmante invitation de Wagner[3]. Je vous raconterai plus tard ce que tout cela veut dire.

Je vous embrasse, avec votre permission, bien cordialement.

C. B.

---

[1] Ernest Christophe, on l'a vu, prêtait souvent sa signature pour l'approvisionnement de «la navette».

[2] On lit dans la *Revue anecdotique*, 2e quinzaine de février 1860 :

«Une nouvelle salle de concerts monstres vient de s'ouvrir au faubourg Poissonnière : c'est l'Alcazar. Dans le personnel chantant du lieu, nous avons retrouvé une étoile déchue, la Martinez, nommée autrefois la *Malibran noire*, et dont d'impitoyables créanciers voulaient saisir dernièrement jusqu'à la guitare. N'oublions pas que Théophile Gautier a fait autrefois une pièce aux Variétés pour elle.»

M. André Billy, dans *La Présidente et ses amis*, a relaté qu'un soir, rue Frochot, on avait applaudi la señora dans sa séguedille :

*Por las intrigas de Pedro*
*Me voy quedando en camisa...*

— Dans les *Modern Language Notes* (May, 1941), M. Albert Feuillerat a démontré que la lettre qui nous occupe avait été écrite le même jour que la suivante (Mme Sabatier, dans l'intervalle, ayant sans doute insisté pour la venue de son déconcertant admirateur), et il a aussi réuni quelques éléments biographiques et témoignages concernant Maria del Loreto Martinez dont un journaliste de l'époque pouvait écrire :

«C'est quelque chose d'insolite, de bizarre, d'original, de mélancolique et de gai, qui vous transporte en pensée dans un harem de l'Orient.»

La conclusion de M. Albert Feuillerat est qu'il faut «joindre la *Malibran noire* au groupe des femmes qui ont composé une escorte exotique à Jeanne Duval dans l'imagination de Baudelaire.»

[3] Voyez la lettre 507, *in fine*.

### 512. À LA MÊME.

4 mars 1860.

Si je vous dis que j'ai des chagrins énormes; que jamais je n'ai connu pareil orage; que j'ai besoin de solitude, vous ne me croirez pas. Mais si je vous dis que j'ai le nez rond, gros et rouge comme une pomme, et que dans ces cas-là je ne vais même pas voir les hommes (à plus forte raison les femmes), je suis sûr que vous me croirez.

La grande difficulté était levée. Car j'ai rencontré Feydeau, qui n'a pas lâché une si belle occasion d'entendre parler et de parler de lui. Par bonheur, prévoyant ce cas, je m'étais préparé dans le silence. J'ai rassemblé toute mon audace, et je lui ai dit : Votre ouvrage est sublime, etc.; mais, etc... Il m'a bien fait voir qu'auprès de lui les *mais* sont mal reçus. Savez-vous bien, je parle sincèrement, qu'il m'embarrasse plus que V. Hugo lui-même, et que je serais moins troublé pour dire à Hugo : *Vous êtes bête,* que pour dire à Feydeau : *Vous n'êtes pas toujours sublime ?*(1) — Et puis, le

(1) Voir la lettre précédente. — Ernest Feydeau, dans son *Théophile Gautier* (1874), s'est montré très dur pour Baudelaire, auquel il a reproché une affectation et une pose perpétuelles. Mais les Goncourt, dans leur *Journal,* n'ont pas été plus cléments pour Feydeau, lui prêtant «une infatuation, un contentement de soi, un gonflement de si bonne foi et si naïvement enfantin qu'ils désarment.» Et il est certain que les Goncourt, ce disant, ne faisaient que traduire le sentiment général des contemporains... Flaubert excepté peut-être, qui écrivait à Louis Bouilhet, le 15 mars : «La Présidente que j'ai rencontrée tantôt dans la rue, m'a dit que les sieurs D[u Camp] et B[audelaire] ne voulaient pas se trouver avec Feydeau, «ne pouvant se résigner à lui faire

soir (ceci comptera dans mes malheurs), au milieu d'une foule où je me croyais bien en sûreté, *un Juif,* de votre connaissance, M. Heilbuth, s'est cramponné à moi et m'a tenu des discours d'atelier avec tant d'acharnement que j'ai cru que j'allais m'évanouir ou lui sauter dessus[1].

Vous voyez qu'avec vous j'aime la médisance. S'il est vrai qu'on doive toujours ménager ses complices, je voudrais vous dire trop de mal de tout le monde, *afin de ne plus pouvoir me séparer de vous.*

Je suis bien aise que vous ayez remarqué la phrase sur vos yeux. Le fait est qu'ils sont fort laids (quand ils le veulent)[2].

Je crois sérieusement que je vais entrer dans des horizons plus gais, et que cette nouvelle semaine, j'irai moi-même vous demander pardon *d'avoir fait semblant* de vous oublier. J'aurai sans doute l'album[3].

Tout à vous, de tout cœur.

C. B.

Ces huit francs sont ceux que j'ai trop longtemps oubliés : la voiture.

---

«le moindre compliment sur son livre». Je trouve cette bégueulerie du plus haut goût dans ces deux messieurs. Elle les croit jaloux de la vente, aperçu littéraire qui peut être vrai.» (*Correspondance,* tome IV, éd. Conard, 1927.)

(1) Bien probablement le peintre Ferdinand Heilbuth (1828-1889), élève de Delaroche et de Gleyre (l'un et l'autre fort peu goûtés de notre auteur), qui vivait à Paris depuis 1855.

(2-3) Voyez la lettre précédente.

513. À POULET-MALASSIS.

[Monsieur —
place d'Armes
Alençon
Orne
Particulière.]

9 mars 1860.

Mon cher ami,

M. de Calonne me prie de faire renouveler le billet de 360 qui incombe uniquement sur lui, et n'était pas comme celui de 500 fr. porté dans les frais à supporter par la caisse. Il y avait une nuance entre les deux billets. Il désire que je ne me serve pas de la maison Didot et ceci pour une raison que j'ai deviné être une petite raison d'orgueil.

Peut-il, appuyé par ma prière, compter sur cette complaisance de votre part?

Ce nouveau billet serait, comme celui de 500 (qui tombait le 5), revêtu des sacrements de l'Administration, et il serait naturellement représenté par un manuscrit de moi. (Entre nous, je crois que ce sera le dernier.)

Et *Le Paradis?*[1] Nous n'avons plus que 9 mois et demi, pour 4 volumes.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Vous me ferez sérieusement plaisir parce que vous m'épargnerez ainsi des courses.

Je tourne ma lettre[2], pour vous demander très

[1] Et non *Les Paradis*. Baudelaire, on l'a vu, a longtemps hésité entre le singulier et le pluriel.

[2] On lit aussi dans la pièce autographe, en haut, à droite, cette addition : «Il [le billet] échcoit le 15. — Tournez la page.»

sérieusement s'il ne vous conviendrait pas d'être l'éditeur de l'album Méryon (qui sera augmenté) et dont je dois faire le texte. Vous savez que malheureusement ce texte ne sera pas selon mon cœur.

Je vous préviens que j'ai fait une ouverture à la maison Gide, mais je crois que ces deux imbéciles (Gide et Crépet) n'accepteront pas ![1]

Ce Méryon ne sait pas se conduire; il ne sait rien de la vie. Il ne sait pas vendre, il ne sait pas trouver un éditeur. Son œuvre est très facilement vendable.

---

### 514. AU MÊME.

[11 mars 1860.]

Je suis très embarrassé, mon cher, pour vous répondre relativement à l'affaire Méryon. Je n'ai aucun droit là-dedans, aucun; M. Méryon a repoussé avec une espèce d'horreur l'idée d'un texte fait de douze petits poëmes ou sonnets; il a refusé l'idée de méditations poëtiques en prose. Pour ne pas l'affliger, je lui ai promis de lui faire, moyennant trois exemplaires en bonnes épreuves, un texte en style de guide ou de manuel, non signé. — C'est donc avec lui seul que vous aurez à traiter. Il demeure 20, rue Duperré.

Si vous y tenez, je ferai un mensonge à Cré-

[1] Les treize derniers mots avaient été supprimés dans les recueils antérieurs. — La lettre au même, 15 mars, montre que «ces deux imbéciles» étaient disposés à accepter.

pet[1], et je lui dirai que je vous avais écrit à vous le premier[2].

La chose s'est présentée dans mon esprit, bien simplement. D'un côté, un fou infortuné qui ne sait pas conduire ses affaires, et qui a fait un bel ouvrage; de l'autre, vous, chez qui je désire voir le plus de bons livres possible. Comme disent les journalistes, j'ai considéré pour vous le plaisir double d'une bonne affaire et d'une bonne action[3].

Et, à ce sujet, pensez à Daumier! à Daumier, libre et foutu à la porte du *Charivari*, au milieu d'un mois, et n'ayant été payé que d'un demi-mois! Daumier est libre et sans autre occupation que la peinture. Pensez à *la Pharsale* et à *Aristophane.* Il faut le remonter comme une pendule. Ces deux idées datent d'il y a quinze ans. Voilà une *grande* et *bonne* affaire[4].

Je m'engage solennellement à la plus stricte exactitude pour les épreuves des *Paradis* et des *Fleurs.* Mais vous ne serez pas prêt. *Vous ne pourrez pas l'être. Six semaines ne sont pas assez;* et vous savez que, pour rien au monde, je ne veux *d'édi-*

[1-2] Et non : «à Calonne», comme on lit dans la *Correspondance.* — En publiant cette lettre qui est à rapprocher de celle de l'avant-veille, 9 mars, Eug. Crépet avait coupé ce passage.

[3] La suggestion de Baudelaire ne devait pas avoir de suites, on n'en sait trop la raison. Du moins notre poëte aida-t-il Méryon à placer quelques-unes de ses merveilleuses planches si recherchées aujourd'hui, et qui ne trouvaient pas preneur à vingt sous du vivant de l'auteur! — Voir *in E.-J. CRÉPET,* p. 398-401, les remerciements de l'artiste.

[4] C'est avec le numéro du 18 février 1860 qu'avait cessé la collaboration de Daumier au *Charivari* qui le rappellera seulement en décembre 1863. — Il ne semble pas que ces deux idées-là aient jamais pris corps.

*tions ratées*, soit au point de vue de l'élégance, soit à celui de la correction.

— Voilà tout, pour aujourd'hui.

Il faudra évidemment que je retourne à Honfleur, à la fin de ce mois, pour retrouver tous mes manuscrits; mais jamais je ne changerai de lieu sans vous avertir.

C. B.

---

515. AU MÊME.

13 mars 1860.

Voici encore des vers. Nous en sommes maintenant à 25 pièces, sans compter trois morceaux commencés (*Dorothée, idéal de la beauté noire; La Femme sauvage dédiée à une petite-maîtresse*, — et *Plutus, l'Amour et la Gloire*)[1] enfin une préface commencée, tout cela resté à Honfleur. Comme je vous l'ai dit, il faudra absolument qu'à la fin de ce mois je retourne là-bas, au moins pour mettre le livre en ordre, et si ces derniers morceaux ne sont pas finis, je les sacrifierai, mais avec regret. Je viens de relire ces 25 morceaux, je ne suis pas tout à fait content; il y a toujours des lourdeurs et des violences de style. — À ce sujet, avez-vous reçu *Obsession* et *Un fantôme ?*[2] Que pensez-vous

[1] Voir tome II, p. 385.

[2] Nous avons vu qu'*Obsession* ouvrait la lettre 498; une autre lettre, contenant les quatre sonnets dont est composé *Un Fantôme*, avait-elle été pareillement adressée à Poulet-Malassis? Dans ce cas, il faudrait dire qu'elle ne nous est pas parvenue. Mais on peut aussi bien supposer que Baudelaire avait envoyé son nouveau poëme à son éditeur sans l'accompagner du moindre

des deux derniers tercets du premier sonnet d'*Un fantôme ?* J'ai tourné et retourné la chose de toutes les façons. *Quand le spectre fut devenu tout à fait grand, je reconnus madame une telle.* Voilà qui est français, mais ceci :

> *A sa légère allure orientale* (l'allure du spectre),
> *Quand* il *atteint sa totale grandeur,*
> *Je reconnais* ma belle visiteuse... ?

Il y aura toujours des cas embarrassants.

Je continue à douter que nous puissions faire deux vol. en six semaines. Il faudra que nous

billet. Or un manuscrit d'*Un Fantôme* a précisément passé en vente en 1935 (*Beaux livres anciens et modernes,* Aug. Blaizot et Fils, 12-15 novembre). Est-ce là celui dont il est ici question ? Nous ne saurions l'affirmer, mais cette identité nous paraît bien vraisemblable. En tout cas ce manuscrit offre d'assez nombreuses variantes dont une fort importante, car elle affecte un tercet entier. N'ayant pu en tenir compte quand nous établissions pour cette collection le texte des *Fleurs du Mal* (1922), nous croyons nécessaire de les indiquer ci-dessous :

I. *LES TÉNÈBRES*

v. 2 : Où *mon* Destin...
v. 11 : A sa *légère* allure...

II. *LE PARFUM*

v. 6 : *Par* le présent...
v. 14 : Se dégageait une *odeur* de...

III. *LE CADRE*

v. 5 : Ainsi *miroirs, pierres,* métaux...

IV. *LE PORTRAIT*

v. 2 : De tout *ce* qui pour nous *a* flamboyé.
v. 3 : De ces *beaux* yeux...
v. 4 : ......... où mon cœur s'*est* noyé,
v. 7 : Que reste-t-il (c'est *horrible,* ô mon âme !)
v. 11-14 : ....... avec son aile rude

> *Comme un manant ivre, ou comme un soudard*
> *Qui bat les murs et salit et coudoie*
> *Une beauté frêle, en robe de soie.*

pensions, surtout pour *les Fleurs*, à des affiches, des annonces et des réclames. *Si vous me trouvez exigeant, et si vous avez peur de de Broise, j'y mettrai de mon argent.* La nature tout à fait impopulaire de mon talent me défend de négliger les moyens grossiers. (Citations quelques jours avant la mise en vente, affiches, annonces et réclames pendant la vente.)

J'ai donné hier soir le sonnet à Nadar; il m'a dit qu'il n'y comprenait rien du tout, mais que cela tenait sans doute à l'écriture, et que des caractères d'imprimerie le rendraient plus clair. — Quant à la 2e pièce, celle dédiée à Guys, elle n'a pas avec lui d'autre rapport *positif et matériel* que *celui-ci :* c'est que comme le poëte de la pièce, *il se lève généralement à midi.*

LE RÊVE *DU* CURIEUX.

A M. Félix Nadar.

*Connais-tu, comme moi, la douleur savoureuse?*
*De toi dit-on souvent : « Quel homme singulier ! »*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

*LE* RÊVE PARISIEN.

A M. Constantin Guys.

*De ce fastueux paysage*
*Tel que mortel jamais n'en vit*
. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . [1]

Relativement à Méryon, entendez-vous par *acheter des planches*, acheter des planches de métal,

[1] Excepté une leçon particulière dans chacun des titres, les textes de ces deux poëmes ne présentaient aucune variante que nous n'ayons donnée dans *LES FLEURS DU MAL.* C'est pourquoi nous avons jugé inutile de les reproduire ici.

ou bien le droit d'en vendre indéfiniment des épreuves? — Je conçois que vous craigniez les conversations avec Méryon. Vous devriez traiter l'affaire par lettres (20, rue Duperré). Je vous préviens que la grande peur de Méryon, c'est qu'un éditeur ne change le format, et le papier.

Quant à l'affaire Daumier-Crépet, bonne idée[1]. Nous verrons.

Quand recevrai-je des épreuves?

Quand venez-vous à Paris?

Et la vérole?

Je n'ai reçu aucun avis de la poste.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

Je présume que les ornements et le frontispice de M. Bracquemond sont finis. Êtes-vous content, et dois-je l'être?[2] Duranty vient de m'apporter votre livre[3]. Il me semble que je baiserais volontiers toutes ces femmes-là. J'en suis très attendri. Ce que vous me dites de Méryon ne change pas ce que je vous en écris.

---

[1] Et non pas : «Quant à l'affaire Daumier-C , *basse* idée», comme on lit dans le recueil des *Lettres*, ni «Quant à l'affaire Daumier-*Calonne, basse* idée», comme on lit dans la *Correspondance* de la *N. R. F.*, coquilles d'autant moins explicables que la lettre autographe sur laquelle nous avons établi notre texte, est parfaitement lisible.

[2] Ornementation qui, nous l'avons dit (voir tome II, p. 397), fut d'abord destinée à la seconde édition des *Fleurs*, puis à une édition in-4° illustrée, et qui finalement ne fut pas employée. Nous en reparlerons sous la lettre 670.

[3] *Le Malheur d'Henriette Gérard*, qu'Edmond Duranty venait de donner chez Poulet-Malassis, et qu'illustraient quatre eaux-fortes d'Alphonse Legros.

### 516. À ALPHONSE DE CALONNE.

[Mars 1860(1).]

Cher Monsieur,

Vous avez bien deviné pourquoi je n'allais pas vous voir. Je pouvais croire, jusqu'à ce que j'eusse reçu un mot de vous, que nous étions brouillés, ou que vous aviez supprimé mes vers.

Hélas! vos critiques tombent justement sur des mots, des *intentions*, des *traits* que je considérais comme étant de mes *meilleurs*(2). Il me suffira de vous indiquer brièvement mes intentions. (Le mouvement implique généralement le bruit, à ce point que Pythagore attribuait une musique aux

(1) La date approximative résulte de la teneur des lettres 500 et 520. Dans la première Baudelaire écrit qu'il a des vers chez Calonne; dans la seconde il s'attend à les voir paraître le 1er avril. Mais ils ne paraîtront que le 15 mai, après avoir occasionné, entre le directeur de la *Revue contemporaine* et son collaborateur, une «querelle épouvantable» (voyez p. 107, note 4). La lettre qui nous occupe appartient évidemment à cette période-là; mais il paraît impossible d'en préciser la date. — Les deux pièces dont il va être question dans le second paragraphe : *Rêve parisien* et *L'Amour du mensonge.*

(2) Nous ne prétendons certes pas contester la beauté de *Rêve parisien*, où les caractéristiques de l'esthétique baudelairienne sont particulièrement manifestes; mais pour être équitable, il convient de faire remarquer que ces mêmes traits que Baudelaire mentionne ici comme de ses meilleurs, devaient beaucoup à Edgar Poe qui, avant lui, avait mainte fois parlé de la *musique des sphères* (voir notamment *Ligeia*), et mainte fois aussi, par exemple dans *Le Domaine d'Arnheim* et dans les dernières pages d'*Arthur Gordon Pym*, dissocié le bruit d'avec le mouvement pour «créer la nouveauté». Et il faut dire de plus que la métaphore du «souvenir massif, royale et lourde tour», une des beautés de *L'Amour du mensonge*, paraît bien avoir procédé de la *turrita Berecynthia mater* de Virgile et de la *turreted Mater Tenebrarum* de Quincey.

sphères en *mouvement*. Mais le rêve, qui sépare et décompose, crée la *nouveauté*. — Le mot *royale* facilitera pour le lecteur l'intelligence de cette métaphore qui fait du souvenir une couronne de tours, comme celles qui inclinent le front des déesses[1] de *maturité*, de *fécondité*, et de *sagesse*. L'amour (sens et esprit) est niais à 20 ans, et il est *savant* à 40[2]. Tout cela, je vous l'affirme, a été très lentement combiné.

En revanche, vous verrez que j'ai corrigé plusieurs imperfections déplorables qui me tourmentaient beaucoup[3].

J'ajoute un sonnet qui, je l'espère, vous plaira[4]. Après avoir jeté un coup d'œil sur mes corrections, vous trouverez naturel que je vous demande une 2e épreuve.

Tout à vous et bien à vous.

Ch. Baudelaire.

Soit dit en passant, c'est bien incorrectement composé.

---

(1) «...des déesses», mots omis dans *Correspondance*.

(2) Allusion aux vers 11-12 de *L'Amour du mensonge* :

*.... et son cœur, meurtri comme une pêche,*
*Est mûr, comme son corps, pour* le savant amour.

(3) Voir *Les Fleurs du Mal*, p. 461 et 463.

(4) *Semper eadem.*

### 517. À POULET-MALASSIS.

[Monsieur —,
Chez M. Crépet, 36, rue de Seine.
— Si M. Malassis n'y est pas,
porter la lettre chez lui,
9, rue des Beaux-Arts.]

[Environ 15 mars 1860[1]?]

Mon cher ami, si l'épithalame de *Lohengrin* est exécuté ce soir, au Casino[2], j'irai vous chercher à la librairie avant six heures. Je comprends pourquoi M. Crépet vous a si rapidement invité à déjeûner. Ainsi que je vous l'ai dit, M. Crépet s'était refourré le Méryon en tête, et hier matin je lui avais écrit que vous en aviez envie, que je craignais cependant que vous ne vous désistiez; que d'ailleurs vous aviez manifesté l'intention d'acheter les planches, *que Méryon répugnait à cet arrangement*[3]...

Ceci est un mensonge, comme je vous l'ai expliqué hier; il s'agissait pour moi de traîner en longueur. Vous allez recevoir cette lettre chez Crépet. Déchirez-la[1].

C. B.

---

[1-2] Eugène Crépet a écrit : *septembre* sur la pièce autographe qui, par une cocasse malice du destin, avait fini par tomber entre ses mains. Mais nous croyons son indication erronée, car en 1860, le Casino de la rue Cadet resta fermé tout ce mois-là. C'est pourquoi nous avons placé le billet dans le voisinage des lettres où il était pareillement question de Méryon, — un peu plus tard que celles-ci cependant, à cause du «refourré en tête» qu'on y lit. — La *Revue anecdotique* (2e quinzaine de février) venait d'annoncer : «Le poëte Charles Baudelaire prépare quelques morceaux de poésie en l'honneur de l'auteur du *Lohengrin*.»

[3] Cette lettre-là ne nous est pas parvenue.

518. À MADAME AUPICK.

[Environ 15 mars 1860[1].]

Chère maman, tu raisonnes toujours mal. J'ai une vie si compliquée, si accablée de tourments que depuis plusieurs jours je n'ai pas pu trouver une heure pour te remercier et te répondre.

À force de bontés, tu as un peu relevé mon esprit. C'est le principal, n'est-ce pas?

Je te raconterai demain l'histoire de ton châle.

Voilà ton Peckao-Souchong, pour me faire pardonner le Shakespeare que tu appelles *magnifique* par *ironie*. Tu as bien deviné cependant que ce n'était pas le Shakespeare que j'avais choisi il y a si longtemps. Si j'avais acheté celui-là, je n'aurais pas pu acheter de chemises, et autres choses indispensables. Celui-ci est affreux, peut-être d'un caractère trop fin.

Encore un mot, j'ai été confondu, ébloui de ce dévouement. Mais cela m'a fait du bien. J'ai eu le tort de ne vouloir te répondre que quand je serais un peu plus content de moi, et malheureusement cela n'est pas.

Il faudrait décidément, pour mener à bien mes affaires, plus de vertus, plus de résignation et de courage que je n'en ai.

Je t'embrasse non seulement avec tendresse, mais avec admiration.

CH. BAUDELAIRE.

---

[1] La date est fournie par quelques lignes de la lettre à la même, en date du 26 du même mois.

### 519. À POULET-MALASSIS.

[Fin mars 1860 [1]?]

Encore une *Fleur du Mal.*

Je vous engage bien décidément à méditer sur les inconvénients de votre festin chez Magny et à éviter de mettre en opposition Duranty, Boyer et Champfleury, — Montégut et d'Aurévilly, — d'Aurévilly et Du Camp, — Du Camp et Babou, etc...

— J'ai reçu ce matin une épreuve [2] de De Broise. Cela n'a pas le sens commun. Il n'y a pas eu de première lecture, et il y a des lignes sautées. Je crains de plus qu'il n'ait fait faire le tirage de la précédente en votre absence.

Vous reconnaîtrez l'héroïne de cette *fleur* [3].

Hier soir mardi on a repris *Les noces de Lohengrin* au Casino.

LE DÉCOR.

Même elle avait encor cet éclat emprunté
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage
Pour réparer des ans l'irréparable outrage.
RACINE.

*Quand je te vois passer, ô ma chère indolente,*
*Au chant des instruments qui se brise au plafond*
................................ [4]

[*Sans signature.*]

[1] Voyez page 72, note 1.

[2] Une épreuve des *Paradis artificiels*.

[3] Marie Daubrun, alors à Nice, — avec Banville! — et dont le souvenir obsédait sans doute encore son ancien amant (voyez Alb. Feuillerat, *Baudelaire et la Belle aux Cheveux d'or,* Paris, José Corti, p. 75).

[4] On a reconnu sans doute à ces premiers vers *L'Amour du mensonge.* C'est donc à tort que jadis (*LES FLEURS DU MAL,*

520. À MADAME AUPICK.

26 mars 1860.

Allons! ma chère mère, il faut encore que je t'afflige. Demain 27, et le 1er avril, il y aura deux billets nouveaux qui tomberont à Honfleur. (LES DERNIERS. Depuis ta défense je n'en ai pas fait d'autres.) JE NE VEUX PAS, quand même tu le voudrais, que tu te saignes pour moi. C'est une *prière absolument sincère* que je t'adresse. *Je ne veux pas,* je ne puis pas, sans un frisson, penser à ce que tu m'as écrit récemment : *Charles, malgré que tu sois bon et que tu puisses gagner de l'argent, j'ai peur que tu ne me ruines.* — Tu sais maintenant que quand le retard n'est que de 3 ou 4 jours, il ne peut pas y avoir de scandale. *Je te donne ma parole d'honneur que je n'ai touché ni les 400 fr. ni les 500 que j'attends depuis deux mois.* Mais cette fois l'argent viendra d'un endroit plus sérieux, de la *Presse*(1). Je t'écrirai sans faute après-demain pour te

p. 427) nous avions pensé devoir trouver dans *Le Décor* le premier titre du *Cadre.* Notre excuse est que la présente lettre n'avait pas encore vu le jour. C'est aussi la raison pour laquelle les leçons propres à ce texte manuscrit ne s'étaient pas trouvées mentionnées dans nos *Éclaircissements.* Les voici aujourd'hui :

Vers 5 :

*Quand je contemple,* sous le *gaz qui le colore*

Vers 10 :

*Le souvenir* divin, antique *et lourde tour,*

Vers 11 :

*La couronne, et son cœur, meurtri comme* la *pêche,*

Vers 12 :

*Est, comme son corps, mûr pour le savant amour,*

Vers 18 :

...... *de secret précieux* [au singulier.]

(1) Voyez page 56, note 1.

rassurer. Prends soigneusement le nom et l'adresse de l'huissier, ou de la personne qui détient le papier en question. — Il est convenu avec la *Presse* que je serai toujours payé avant l'impression.

Je t'en supplie très ardemment, sois indulgente, songe que je souffre de grandes douleurs, et que mon esprit est malsain. Ne m'envoie pas un de ces torrents de reproches qui me font tant de mal, à moi que tu crois insensible; et puis je ne veux pas que tu aies des maux d'estomac ni des insomnies. Car cette bourrasque de trois mois va finir. Tu ne peux pas t'imaginer les inquiétudes que tu me causes en me disant ces choses-là. Alors je me mets à trembler, et tantôt par la crainte de tes reproches, tantôt par la peur d'apprendre sur ta santé des nouvelles affligeantes, je n'ose pas décacheter tes lettres. Devant une lettre je ne suis pas brave.

Si tu savais de quelles pensées je me nourris : la peur de mourir avant d'avoir fait ce que j'ai à faire; la peur de ta mort avant que je t'aie rendue absolument heureuse, toi le seul être avec lequel je puisse vivre doucement, sans ruses, sans mensonge; l'horreur de mon conseil judiciaire (il faut bien prononcer ce mot) qui me torture jour et nuit; enfin, et ceci est peut-être plus triste que le reste, la peur de ne pouvoir jamais me guérir de mes vices. Voilà mes pensées habituelles. Et mon réveil, le matin! en face de ces tristes réalités : mon nom, ma pauvreté, etc!...

J'ai pris une décision absolue : après la première semaine d'avril, c'est-à-dire à Pâques, ou après Pâques, que j'aie ou que n'aie pas fini ce qui me reste à faire, que j'aie ou que je n'aie pas

résolu la question du drame (car je me suis entêté), que j'aie ou que je n'aie pas tes 800 fr. dans ma poche, je pars. Et enfin je serai, non pas heureux, c'est impossible, mais assez tranquille pour consacrer toute ma journée au travail et toute ma soirée à te divertir et à te faire ma cour.

As-tu reçu une lettre (très courte) où je parlais de ton châle, et dans la même journée un paquet de thé, qui est, je crois, *celui* que tu désirerais avoir? Pour ton châle, j'ai été si ému, si touché, que je n'ai jamais pu me résigner à le vendre; je l'ai engagé avec l'espoir de le retrouver plus tard, et avec l'argent qui m'a été prêté (250) je me suis complètement habillé.

Ceci est le commencement d'une série d'articles critiques, *tous finis*, qui entreront plus tard dans mon 4e volume pour la maison Malassis. Tu recevras successivement huit placards comme celui-ci[1].

Il y aura sans doute des poësies nouvelles de moi dans la *Revue contemporaine* le 1er avril[2]. À *la Presse*[3], il paraîtra successivement 9 ou 10 feuilletons sur les Beaux-Arts.

Adieu. Je ne pourrai pas demain à neuf heures du matin, penser sans tristesse que tu lis ma lettre.

CHARLES.

*Les Paradis* s'impriment. Et puis viendront *les Fleurs.*

(1) Il s'agit évidemment des notices destinées à paraître d'abord dans l'anthologie des *Poëtes français,* publiée sous la direction d'Eugène Crépet. Mais laquelle fut imprimée en premier, nous l'ignorons.

(2) Cette parution-là devait être renvoyée au 15 mai. Le détail des pièces en cause est donné page 107, note 4.

(3) Voir page 21, note 1.

### 521. À LA MÊME.

[Rue de Neubourg
Honfleur
Calvados. — C. B.]

30 mars 1860.

Je me suis trompé.

Il n'y a pas de billet à Honfleur le 1er Avril. C'est pour le 12 (300).

Celui du 1er tombe à Paris, directement sur moi, rue d'Amsterdam.

Je t'écris ce matin; ce soir à 6 heures, j'aurai une certitude pour les 300 échus le 28 à Honfleur.

Je t'embrasse.

C. B.

---

### 522. À LA MÊME.

[4 avril 1860.]

Ma chère mère,

C'est donc un parti pris d'intarissable bonté. Il est cependant bien temps que cela finisse. Donc, soit. Je préfère que tu paies les 200 fr. manquants (plus 4 ou 5 fr. pour le protêt) d'abord parce que c'est le plus pressé, ensuite parce que c'est 100 fr. de moins pour toi, enfin parce que cela me permet pendant les 8 jours restant de m'occuper à loisir du traité avec le *Constitutionnel.* Tout est convenu avec le directeur, mais la question d'argent est

déférée à un banquier qui est propriétaire du journal[1].

Pendant mon séjour à Honfleur, mon premier futur séjour (je resterai huit jours, je repartirai, je reviendrai au bout de huit jours) l'affaire du drame se videra définitivement à Paris en mon absence. Et alors je pourrai te rendre de l'argent. Tu sais que tous les auteurs empruntent de l'argent chez des hommes spéciaux sur les ouvrages reçus. Mon ouvrage est complètement remonté. Je ne doute de rien[2]. Je crois à de vrais succès cette année, pourvu que toutes les affaires littéraires ne soient pas entravées comme en 1848 par une révolution européenne. Ah! si jamais je me sauve, que je deviendrai désagréable aux hommes, et comme je me souviendrai de toutes les avanies dont j'ai été abreuvé pendant près de 20 ans!

J'ai laissé à Honfleur des manuscrits que tu ne pourrais pas trouver et je les finirai là-bas avant de les rapporter ici.

Chère mère, il ne faut pas m'en vouloir de ma brièveté. Je ne suis pas comme toi dans un grand calme. Quant à tes thés, je n'ai pas de chance. Je me suis cependant bien appliqué. Tu as raison de vouloir feindre que tu as reçu les 205 fr. de

[1] Voir la lettre 575. — Le banquier : Jules Isaac Mirès.

[2] Une telle confiance est incompréhensible de la part d'un écrivain chez qui le sens critique était aussi développé, — à moins de supposer qu'il y ait eu un manuscrit du drame qui ne nous soit pas parvenu. Car non seulement le scénario que nous avons reproduit dans *Juvenilia, Œuvres posthumes, Reliquiæ,* est des plus médiocres, mais encore — nous l'avons montré ailleurs — il ne contient rien qui soit de l'invention de Baudelaire ou ajoute à la fiction imaginée par Paul de Molènes.

moi. Je t'en remercie; c'est une bonne pensée.
Je t'embrasse mille fois.

C. B.

Très sérieusement, passé le 12, il n'y a plus de billets à Honfleur[1].

Ceci est le reçu des 100 fr. envoyés il y a deux jours[2].

---

## 523. À EUGÈNE CRÉPET.

[36, rue de Seine.]

[Avril 1860[3]?]

Mon cher Crépet, ceci[4] a été lu et retouché *deux fois.* Je me propose d'y retoucher encore un peu; et c'est pour cela que je réclame votre promesse, de faire composer ces notices en placards. Alors, selon mon habitude, j'y verrai tout à fait clair.

Je quitterai Paris plus tranquille.

3 épreuves de chacune.

CH. BAUDELAIRE.

Ne soyez pas inquiet; je ne ferai pas de remaniements énormes.

Quand vous en serez à la littérature anglaise, je ferai en sorte de vous rembourser vos 260 fr. pas

(1) Assertion figurant en haut de la lettre.
(2) Mention portée sur un récépissé postal qui était joint.
(3) Voir la note 4 de la page suivante.
(4) Impossible de définir le *ceci*.

par de la critique, mais par de la traduction pure[1].

Les morceaux à choisir pour Barbier et Moreau ne sont pas indiqués.

Pensez à la *Tentation* de Barbier, morceau non réimprimé[2].

---

### 524. AU MÊME.

[Environ 10 avril 1860[3].]

Mon cher Crépet, vous me tourmentez horriblement et inutilement[4]. J'ai mis, à cause de vous autant qu'à cause de moi, une application énorme dans ces notices. *Ce que j'écris est bon et irréfutable.*

(1) Cf. la lettre 542 où cette intention se trouve répétée.

(2) Dans sa notice sur Barbier (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 320), Baudelaire fera un vif éloge de *la Tentation*, et Eug. Crépet se souviendra sans doute de sa recommandation, car dans les *Poëtes français* (t. IV, p. 386), il sera signalé que ce poëme-là ne se trouve que dans l'édition originale des *Iambes*.

(3) Cette date approximative résulte du rapprochement avec la lettre à Mme Aupick, en celle du 14 avril, où Baudelaire dit avoir offert de rembourser le prix de ses notices, ce qu'on va lui voir faire ici, *in fine*.

(4) Dans son étude biographique sur Baudelaire (1887), Eugène Crépet eut l'élégance d'oublier entièrement le différend suivi de brouille qui avait interrompu ses rapports personnels avec son collaborateur, quelque vingt-cinq ans auparavant, et nous aurions désiré, aujourd'hui, nous conformer à l'exemple paternel. Mais la véhémence des plaintes qu'on entend pousser ici comme dans des billets subséquents, ne nous le permet pas. Nous dirons donc sans ambages notre sentiment sur cette regrettable querelle.

Eugène Crépet a-t-il «tourmenté» Baudelaire, au sens que notre auteur attachait à ce mot? Oui, sans doute. Mais il faut s'empresser d'ajouter que sa conscience lui en faisait une nécessité. Eugène Crépet était un ardent républicain qui ne séparait pas dans son cœur l'idéal démocratique du culte des lettres, et il ne pouvait admettre que l'anthologie dont il faisait les frais (soit

Cependant je vous ai déjà promis, par complaisance et par déférence, de remanier plusieurs passages. *Je l'ai déjà fait,* dans le *Barbier* par exemple. Or, comment voulez-vous que je corrige quoi que ce soit, puisque je n'ai pas d'épreuves ? Comment

dit en passant, il allait y engouffrer une part non négligeable de son patrimoine) servît à propager des doctrines qu'il réprouvait. Or, parmi les notices que lui avait fournies Baudelaire, il s'en trouvait deux qui allaient à l'encontre de ses convictions : celle sur Hégésippe Moreau, conçue dans un esprit clérical, et celle sur Auguste Barbier où Baudelaire soutenait une thèse diamétralement opposée aux principes qu'il avait défendus dans son premier *Pierre Dupont* (voir *L'ART ROMANTIQUE,* p. 504 et 549). Ce n'était pas Eugène Crépet qui avait changé d'opinion dans l'intervalle, mais bien Baudelaire, passé de l'enthousiasme des Journées de Février à la doctrine de Joseph de Maistre et à l'exclusivisme de *l'Art pour l'Art.* Eugène Crépet demanda donc des retouches dans ces deux morceaux-là. Baudelaire résistant, il insista. Quand l'espoir d'une entente se fut évanoui, il refusa les deux notices, comme c'était son droit et même, dut-il penser, son devoir.

Quant à admettre qu'il ait pu se proposer, comme le donnerait à croire le deuxième paragraphe de la lettre qui nous occupe, de mettre à profit le départ de Baudelaire pour modifier son texte, non, nous ne saurions y consentir. Baudelaire possédait une faculté de grossissement dont il convient de tenir compte, et qui suffit à expliquer ce malentendu-là. Ne l'avons-nous pas vu, en 1859 (à l'occasion de *Danse macabre*), soumettre des variantes au jugement de Calonne, et puis, Calonne ayant eu le malheur d'en retenir qui, entre temps, avaient cessé de lui plaire, l'accuser d'avoir *substitué* des vers aux siens ? Ne le verrons-nous pas, en 1864, accuser le *Cercle artistique* de l'avoir *volé,* bien qu'une de ses lettres prouve qu'il avait lui-même fixé le prix auquel le Cercle régla ses conférences ?... Il est probable qu'à bout de patience, et peut-être escomptant l'effet de sa menace, Eugène Crépet lui avait écrit tout simplement, à propos de retouches sur lesquelles ils étaient d'accord en principe : « Si vous ne me les envoyez pas avant votre départ, vous allez me mettre dans l'obligation de les faire moi-même », ou quelque chose d'approchant. *Inde* cette explosion de soupçons et de reproches. Nous ne pensons pas manquer à la révérence due à notre auteur en disant que son esprit aigri se plaisait à se tourmenter lui-même et à orchestrer des griefs bien souvent imaginaires.

voulez-vous que je recommence, *pour la troisième fois,* le passage relatif à ce jocrisse de Laprade[1], puisque je n'ai pas l'épreuve sous les yeux? Vous savez bien cependant que j'ai demandé une 2e épreuve, ce qui, après la lettre que vous m'avez écrite, impliquait chez moi la volonté de vous complaire encore en essayant encore une transformation.

Quant à profiter de mon absence pour altérer ce que j'écris, vous ne le ferez pas, d'abord parce que ce serait déshonnête, ensuite parce qu'il a été convenu entre nous que si je me refusais à certaines transformations, ce serait Boyer qui se chargerait de ce travail; enfin parce qu'il serait convenable

[1] Victor de Laprade que Baudelaire goûtait peu (voir tome I, page 322, note 1, et tome II, page 302, note 2) ne se trouve pas une seule fois nommé dans les *Réflexions sur mes contemporains,* telles du moins qu'elles parurent en 1861 ou que les reproduisirent les éditeurs posthumes. Mais dans la notice sur Auguste Barbier, on discerne plusieurs endroits où une attaque directe contre lui avait originairement pu prendre place : c'est au cours des pages où Baudelaire, parlant au nom de la poésie pure, condamnait les poëtes qui ne se bornent pas à la recherche de la beauté, mais poursuivent *aussi* un but moral (*L'ART ROMANTIQUE,* p. 319-323); et la preuve que nous ne nous trompons pas en situant dans la notice sur Barbier «le passage relatif à ce Jocrisse de Laprade» dont Eugène Crépet avait obtenu l'adoucissement, c'est que le chantre de *Psyché,* même après que le morceau eut été retouché, s'y sentit visé, — au point d'éprouver le besoin d'y répondre. «On affirme que la poésie peut se passer d'intention morale, écrira-t-il; j'y souscris en ce sens qu'une pièce de vers n'est pas un sermon et qu'il en est, par malheur, de fort immorales, et qui n'en sont pas moins très poétiques. Mais si l'on en vient à déclarer, *comme on l'a fait à propos du noble talent d'Auguste Barbier* [c'est nous qui soulignons], que l'intention morale est par elle-même exclusive de la poésie, je déclare à l'instant pareille critique exclusive de toute raison, mais parfaitement conséquente au principe du réalisme». (*Le Sentiment de la nature chez les modernes,* 2e éd., p. 496).

d'abord de me donner un texte de mes notices, tel que je l'ai primitivement écrit[1].

(À ce sujet, je vous ferai remarquer que je serais fort heureux d'avoir le *Gautier,* et le *Barbier* qui sont probablement corrigés et peut-être clichés).

Il y aurait encore une manière de vider toutes difficultés. De vous et de Gide qu'ai [je] reçu d'argent? Malgré toutes les dépenses dont je suis accablé, je saurai vous rendre cela, ou je vous fournirai les moyens de vous le faire rendre.

Je vous supplie de ne voir aucune impertinence dans cette proposition extrême. Je ne m'y résoudrais moi-même qu'en désespoir de cause.

Votre bien dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

---

## 525. À MICHEL LÉVY.

Samedi [14 avril 1860].

Mon cher Michel,

J'ai absolument besoin de 200 fr. tout de suite. Peut-être ai-je le droit de vous les demander, c'est ce que votre frère Calman [*sic*] peut vérifier en

[1] Par l'effet d'un arrangement qui sera évoqué dans la suite de cette correspondance, les notices de Baudelaire allaient paraître dans la *Revue fantaisiste* avant de prendre place au tome IV des *Poëtes français.* Or, dans l'organe de Catulle Mendès, Baudelaire jouissait de toute liberté; il lui était donc loisible d'y donner son texte tel que «primitivement écrit». Comment expliquer dès lors que, rapprochée de la version des *Poëtes français,* celle de la *Revue fantaisiste* ne fasse apparaître *aucune* variante de quelque importance, non plus qu'*aucun* passage rétabli ? N'est-ce point là la preuve qu'Eugène Crépet avait moins «tourmenté» son collaborateur qu'il ne plaisait à celui-ci de le prétendre ?

deux minutes (que vous ayez réimprimé ou que vous soyez au moment de réimprimer quoi que ce soit).

Si je n'en ai pas le droit, je vous les demande tout de même, connaissant votre obligeance.

J'irai vous voir demain matin dimanche ou lundi.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

*Eureka* est tout à fait fini[1].

---

526. À MADAME AUPICK.

Samedi [14 avril 1860]

Ma chère mère,

Je réponds d'abord à ta préoccupation. Lundi je revois et d'une manière définitive le directeur du *Constitutionnel;* d'ailleurs, il faut bien que je t'envoie l'argent de ce dernier billet, avant d'aller à Honfleur; car je m'obstine à affirmer que je vais y aller.

Deux nouvelles affaires désagréables : 1° voilà que les gens de Genève refusent de payer les 400 fr. et refusent même d'imprimer la fin du

[1] La vérité, c'est qu'*Eureka* ne sera au point qu'en 1863 (voir notre édition de cet ouvrage, p. 223). Mais Baudelaire devait être de bonne foi dans son assertion, puisque déjà deux mois auparavant, il se croyait en mesure de livrer bientôt la fin de son manuscrit à Derode, se réservant sans doute, suivant sa méthode accoutumée, d'en amender le texte sur épreuves.

manuscrit[1]. Peut-être un procès, car je ne veux pas perdre cet argent; 2° dans un autre endroit, on m'a tant ennuyé pour remanier les huit notices littéraires que j'ai déclaré que je préférais rendre les 600 fr. que j'avais reçus et ne pas être imprimé[2].

Chose singulière, je travaille. — Je t'aime et je t'embrasse. Je rêve souvent de toi.

CHARLES.

---

## 527. À POULET-MALASSIS.

[18 avril 1860[3].]

Je maintiens ce que je vous ai dit. Si le 1er mai je n'ai pas fini la *préface* et les *trois morceaux* dont je vous ai parlé[4], je les sacrifie. Mais il faut, même au cas où je les sacrifierais dès aujourd'hui, aller à *Honfleur,* car il me manque aussi, — sans compter *Danse macabre,* — *Sonnet d'automne, Chant d'automne, Paysage parisien, d'après Mortimer*[5] et *Duellum;* — tous ces papiers sont si bien cachés que ma mère ne pourrait pas les trouver. — Ensuite, je ne me soucie pas beaucoup d'ajouter à mes nombreux tourments actuels, la correction des épreuves des *Fleurs.*

Pour tous les billets, c'est entendu. Je ne parti-

(1) *Eureka.*

(2) Voir la lettre 524.

(3) La date, sur l'autographe, est de la main d'Eugène Crépet.

(4) Voir tome II, p. 385, note 2, pour les trois morceaux. Quant à la préface dont il existe trois projets, sans compter la lettre à Veuillot qu'on n'a pas retrouvée, l'idée finalement en sera abandonnée.

(5) C'est-à-dire *Une gravure fantastique.*

rai pas sans avoir pourvu, par Christophe[1] et Duranty, aux 2.400 du 10 mai. Je vous répète qu'on peut se fier au maître de cet Hôtel, et la preuve c'est que plusieurs personnes du Havre ou de Dieppe, qui ont demeuré chez lui, font des billets payables chez lui. Rappelez-vous qu'il s'appelle Jousset[2]. Il est évident que le plus raisonnable est de ne lui envoyer l'argent que la veille, mais nous oublions tous les deux que je passerai 3 jours à Honfleur, que je serai ici, à Paris le 4, et que très probablement je ne retournerai à Honfleur que le 11.

Tout à vous.

C. B.

Je vous jure que tous vos *sermons* étaient bien inutiles. Je sens tous vos ennuis, non seulement par *idyosin-chrâsie**, mais aussi par corrélation d'intérêts.

* Voir la *Revue internationale, Notes sur Gérard* par Champfleury[3].

---

528. À MADAME AUPICK.

19 avril 1860.

En effet, c'est inintelligible. Je viens d'écrire une lettre de reproches à Cousinet[4].

Je n'ai sérieusement pas le temps d'écrire des

(1-2) Et non *Calonne* et *Rousset*, comme dans *Correspondance*.

(3) Article paru dans la livraison du 31 mars 1860. La référence est de la main de Baudelaire qui répétera cette facétie un peu plus loin (lettre 529).

(4) Restaurateur (*A la Tour d'argent*, quai de la Tournelle, 17) bien connu des gens de lettres de l'époque. Il est

lettres. Je travaille sans cesse pour activer mon retour. Il faut que j'aille chercher le manuscrit des *Fleurs* pour réimprimer en mai. Je passerai 4 jours à Honfleur (je reviendrai avec de l'argent) et je retournerai passer 4 ou 5 jours à Paris. Et enfin je retournerai là-bas définitivement. Je t'écrirai *demain,* selon la réponse de Cousinet, et nous verrons s'il faut appliquer ces 300 au billet du 12 (*le dernier*) et si par le *Constitutionnel* je puis boucher le *Cousinet.* Tu m'accables de reproches qui me sont très douloureux. Songe donc que je vis comme dans un affreux rêve, toujours sans répit.

Je t'aime d'ailleurs de tout mon cœur et je suis sûr que je compenserai tout cela par des plaisirs dont tu me remercieras.

Quand je serai là-bas, ne me tourmente pas pour ma distraction ou ma tristesse. Je suis absolument fatigué par toutes sortes de préoccupations.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Ne fais rien sans moi.

---

question de lui, notamment, dans les billets de Barbey d'Aurevilly à Baudelaire (*E.-J. Crépet*, p. 327 et 331) ainsi que dans la correspondance de Nadar. « L'excellent Cousinet, écrivait celui-ci, était mieux que notre restaurateur, souvent notre banquier. » Baudelaire avait souscrit de nombreux billets à ce maître queux ; en août 1858, il lui avait même remis une délégation sur la *Revue contemporaine ;* à sa mort il restait lui devoir plus de 2.000 francs !

### 529. À POULET-MALASSIS.

[Environ 20 avril 1860.]

Vous avez raison. Strictement, la volonté n'est pas un *organe*[1]. Et, cependant, j'avais voulu, par cette violation du langage, faire comprendre quelque chose. Si je disais que c'est un *fluide*, vous le supporteriez. Pourtant je me range à votre avis : il ne faut pas taquiner les habitudes de l'esprit public. — De même, et pour la même raison, je me range à votre avis, relativement à : *ce sont...*, au lieu de : *c'est des...*[2] qui, quoi que vous en disiez, est d'une langue plus pure (Pascal, Bossuet, Labruyère, Balzac, Honoré de Balzac, etc.).

Nous avons ainsi des habitudes *idyosin-chrâsiques*, comme dit Champfleury[3], qui nous poussent à parler autrement que ceux de notre siècle.

Je viens de chipper chez Michel[4] *la Raison*

(1-2) Dans *LES PARADIS ARTIFICIELS* (p. 63), Baudelaire avait écrit : «La volonté [...], de tous les *organes* le plus précieux», et (p. 89) : «*C'est* des lettres d'amour...», texte qui fut rectifié comme suit : «La volonté, de toutes les *facultés* la plus précieuse». «*Ce sont* des lettres d'amour...»

(3) Cf. la lettre 527, *in fine.*

(4) Chez Michel Lévy. — *Histoire de la Raison d'État*, de Giuseppe Ferrari (1860). Voici le sommaire de ce chapitre (2e partie, V) qui a pour titre *Dieu détrôné* : «Le diable se charge de diriger les Etats. — Machiavel le représente, — son prince, — son despotisme national, — sa politique décidée, — ses vues variées, — ses défauts, — ennemi de la fédération italienne, — vandalique devant les gloires italiennes, — mais utile par la secousse qu'il imprime à la nation.» Dans la phrase où il résume la philosophie de cet ouvrage, Baudelaire se souvient particulièrement de la conclusion de la préface : «Montrons l'homme tel qu'il est, sans sermons ni pruderie, et sachons nous suffire assez pour dédaigner les vides consolations de l'erreur».

*d'État.* Bien que la pétulance italienne, l'abondance d'improvisation, amène quelquefois un style lâché, bousculé, c'est généralement très beau. La préface surtout (il faut absolument que vous lisiez cela) est d'une certaine éloquence éthéréenne, fataliste, résignée, qui fait penser aux meilleurs morceaux de la plus pure beauté classique française. Le chapitre sur Machiavel, de qui cependant Ferrari se détache, est aussi très étonnant. En somme, c'est partout le Génie qui pactise avec le Destin : « Laisse-moi comprendre *tes lois,* et je te tiens quitte des vulgaires jouissances de la vie, des *vides consolations de l'Erreur* ».

Je relis mes comptes, et je vous renvoie ce résumé qui servira à vérifier le vôtre.

| | | |
|---|---|---|
| 10 mai | 1.000<br>1.000 | chez Jousset, hôtel de Dieppe (plus honnête que l'homme du quai (Voltaire)[1]. |
| | 400 | rue des Beaux-Arts. |
| 20 mai | 1.013 | |
| 23 | 820 | |

Ainsi nous commençons par escompter un billet de vous chez Gélis, et puis un billet Christophe ou Duranty, à Alençon, pour subvenir aux 2.400 du 10 mai.

Ainsi, il faut aller très vite pour *Les Fleurs,* au risque de jeter un livre en plein été. Je devrais partir tout de suite pour Honfleur. Je tiens à toucher d'abord un millier de francs. Je suis convaincu que cela va venir. En mettant *les choses au*

(1) Le patron de l'Hôtel Voltaire où Baudelaire avait habité de 1856 à 1858.

*pire*, je pars à la fin du mois, je sacrifie, s'il le faut, la *préface* et les trois *morceaux commencés*[1], et cette mise en ordre qui vous préoccupe tant sera l'affaire d'*une heure*.

Il est évident que, demain ou après demain, nous aurons réponse du Signouret[2].

Le Bracquemond m'inquiète[3].

Bien à vous.

C. B.

Je vous recommande bien cette épreuve. Vous verrez pourquoi.

---

530. À MADAME AUPICK.

[22 avril 1860.]

Ma chère mère,

Il y a quatre jours que je bats les rues de Paris pour trouver 100 fr. en dehors des 300. Si tu les as encore, envoie-les moi tout de suite sous forme de lettre chargée. Je dis si tu les as encore — parce que pendant que je m'appuyais sur le *Constitutionnel* pour les 300 du 12, il serait possible que le Cousinet[4] ait récrit à Honfleur pour les 300 fr. — auquel cas, tant pis pour moi.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire si tu n'as pas

(1) Voir page 86, note 4.

(2) Administrateur de la *Revue internationale*.

(3) Il s'agit de l'ornementation des *Fleurs du Mal*, 2e édition, commandée à cet artiste, voyez en 670.

(4) Voir page 87, note 3.

envoyé les 100 fr. à Cousinet, je m'en servirai pour moi, et je resterai seul à Paris responsable des 300 fr[1]. Je suis sûr que cette dernière somme va enfin atténuer tant d'embarras.

À la fin de cette semaine, *les Paradis artificiels*[1] vont paraître. Il faudra passer tout de suite au second volume (*les Fleurs*) et alors j'irai pendant trois jours travailler à *Honfleur* et remuer mes cartons où tu ne pourrais pas toi-même trouver ce qu'il me faut (quelle horrible manière de travailler toujours entre plusieurs inquiétudes! de ligne en ligne, je m'interromps en pensant à cette horrible destinée).

Il n'y a donc plus de billets à Honfleur. J'ai la note exacte de tout ce que j'ai reçu de toi depuis janvier 1859.

Fais en sorte de ne pas trop mal me recevoir. Tu m'as reçu une fois si durement.

Aussitôt que le manuscrit des *Fleurs* sera en ordre et envoyé à Alençon (huit jours), je retournerai à Honfleur, et j'y attendrai la décision du théâtre du Cirque.

Je t'embrasse bien, et je te demande mille pardons pour avoir troublé trop souvent ton repos.

CHARLES.

Je suis très suffisamment habillé.

---

[1] Voyez les lettres 522 et 528.
[2] Ils paraîtront dans la 2e quinzaine de mai.

531. À POULET-MALASSIS.

[Personnelle.]

22 avril 1860.

Mon cher ami,

Je n'ai pas compris votre lettre, mais voici votre billet.

Je voulais, depuis quelques jours, vous parler du pharmacien. Vous me dites qu'il faut qu'il prenne tout de suite, *en échange de son nom imprimé* dans une note d'un tour scientifique, *deux cents* exemplaires. Ceci n'est pas de vous. *C'est du De Broise.* Je le reconnais, je trouve là cette large intelligence du commerce. J'attends, pour rédiger la note pharmaceutique avec le directeur de la maison Dorvault, que vous m'ayez répondu. Trouvez-vous qu'il soit bien digne de vous et de votre maison de vous conduire ainsi? Un pharmacien, avec qui j'ai de vieux et longs rapports, me dit : «Si vous avez conservé la note qui nous concerne, nous vendrons des exemplaires de votre livre». Cette note, sottement et impudemment placée au bas d'une page, je l'ai effacée; et si nous en mettons une, ce sera à la fin, et elle aura un caractère sérieux où la réclame sera dissimulée. Je donnerai votre adresse au successeur de Dorvault, après avoir rédigé la note, que vous n'imprimerez (du moins avec son nom) qu'après vous être entendu avec lui sur la remise, et je vous engage, pour votre honneur et pour le salut des belles manières, à lui

permettre de s'approvisionner d'exemplaires au fur et à mesure [1].

Un mot de mes épreuves. J'en reçois encore souvent qui n'ont pas été corrigées en première. Quand mon esprit n'est pas fatigué, il n'y a pas grand mal. Je crois qu'alors les choses importantes ne m'échappent pas. Mais hier, par exemple (il s'agit de la feuille que vous avez reçue ce matin), j'ai relu mon épreuve deux fois, et, avant de la mettre à la poste, j'ai trouvé des énormités que je n'avais pas vues le matin. À Alençon, que se passe-t-il, au reçu de mon épreuve? Votre ouvrier exécute-t-il d'abord mes corrections, et votre travail a-t-il lieu sur une épreuve tout à fait nettoyée, avec l'épreuve corrigée par moi, à côté de vous? Ou bien mêlez-vous vos corrections définitives avec les miennes sur cette épreuve déjà noircie par moi, et finalement donnez-vous le tout à l'ouvrier, sans plus vous en occuper avant le tirage? Vous me trouvez bien fatigant, n'est-ce pas? Et cependant ce n'est que grâce à cet esprit minutieusement méthodique qu'on peut arriver à des résultats qui ne soient pas trop dégoûtants.

— Il suffira que nous soyons tous deux très exacts pour aller vite (je parle des autres volumes). Il est inutile et même très dangereux d'économiser le temps aux dépens du soin.

[1] Le texte préoriginal de la *Revue contemporaine* avait renvoyé à la note suivante : «J'ai, pour plus de sûreté, fait vérifier ces documents par le directeur actuel de la pharmacie Dorvault, qui, depuis plusieurs années, possède les différentes préparations du haschisch, tirées du chanvre de Bengale.» Voir d'ailleurs *Les Paradis artificiels*, p. 301-302 et 330-332, où se trouvent groupés quelques renseignements sur cette cocasse réclame à laquelle finalement Baudelaire et Poulet-Malassis devaient renoncer.

Je suis décidément désolé de ne pas m'être adressé à Penguilly, pour *Les Fleurs*[1].

Histoire plus sérieuse que celle du pharmacien : vous savez qu'en Angleterre on s'est toujours beaucoup occupé de l'opium, et *récemment du haschisch.* De plus, la moitié de mon volume est consacrée à un auteur anglais. Il faut faire une liste soignée des journaux et revues de Londres et d'Edinburg [*sic*] qui rendent compte du mouvement de la librairie française. — D'une manière absolue, je désire qu'aucun moyen régulier ne soit négligé pour la vente de mes quatre volumes; annonces, réclames, (ce Pincebourde ne sait même pas les rédiger, et de Broise, au lieu de s'adresser aux directeurs, cherche à les faire passer au moyen des domestiques), affiches, etc. Enfin que Pincebourde, au moment de chaque publication, s'en aille, les feuilles en mains, offrir un fragment gratuit à 3 ou 4 journaux.

Tout à vous. — Ne m'en veuillez pas de mon esprit d'ordre.

C. B.

Je ne vous envoie pas aujourd'hui le Ferrari[2], parce que je n'ai pas de quoi affranchir.

Si je n'affranchis pas cette lettre, c'est *exprès,* par prudence, à cause du billet[3].

---

[1] Il s'agissait de l'ornementation de la deuxième édition. Pour Penguilly, voir tome II, p. 317.

[2] C'est-à-dire l'*Histoire de la Raison d'Etat* dont il avait été question dans la lettre 529.

[3] L'alinéa : «Après que le garçon de l'hôtel...» par lequel cette lettre prend fin dans les recueils antérieurs, appartient à celle du 2 mai où le lecteur la retrouvera.

532. AU MÊME.

[23 avril 1860.]

Voilà une lettre navrante. La *Revue internationale* elle-même m'a moins humilié par *ses* sottises que vous par les *miennes*[1]. Je reprends votre lettre article par article.

1° Du *monde* féminin, *mundi muliebri.* — Comment osez-vous m'attribuer ce bizarre génitif[2]? Souvenez-vous du *Sultan,* servant à exprimer l'admiration pour une femme *adorablement mince* et d'un genre de beauté *florentine.* — Comment n'avez-vous pas deviné que Calonne, *qui est un pédant,* a dû se dire (après le bon à tirer) : «Faut-il que ce Baudelaire soit ignorant! il prend la terminaison de l'ablatif pluriel (*bonis*) pour celle du génitif singulier, qui est toujours un *i*[3]». — Quant au reste de votre critique, je réponds par le travail d'imagination que j'ai fait, et que le lecteur *intelligent* doit faire : qu'est-ce que l'enfant aime si passionnément dans sa mère, dans sa bonne, dans sa sœur aînée? Est-ce simplement l'être qui le nourrit, le peigne, le lave et le berce? C'est aussi la caresse et la volupté sensuelle. Pour l'enfant, cette caresse s'exprime à l'insu de la femme, par toutes les grâces de la femme. Il aime donc sa mère, sa sœur, sa nourrice, pour le chatouillement agréable du satin

[1] C'est par ironie que Baudelaire souligne ici les possessifs.

[2] Le «bizarre génitif» appartenait en effet à la *Revue contemporaine.*

[3] Voir tome II, page 350, note 1.

et de la fourrure, pour le parfum de la gorge et des cheveux, pour le cliquetis des bijoux, pour le jeu des rubans, etc..., pour tout ce *mundus muliebris* commençant à la chemise et s'exprimant même par le mobilier où la femme met l'empreinte de *son sexe*[1]. *Donc,* j'ai raison. *Donc,* je n'ai pas fait une faute de latin. — « Mais, dites-vous, vous faites une faute de français avec votre *monde* féminin ». C'est vrai, et pour montrer que je le fais consciencieusement et sciemment, je souligne le *monde.* Comme, en réalité, il y a quelque chose de juste dans votre critique, j'essaie de vous contenter par un remaniement, et je vous prie de me dire *si vous en êtes content.*

(Je demande une seconde épreuve, pour me donner le temps de vérifier, avec Sasonoff, Fowler ou tout autre, la vérité de ma note nécrologique sur de Quincey. Demain, je ferai la note pharmaceutique et je pourrai vous dire comment s'est résolue la question des exemplaires à prendre[2].)

[1] Dans le *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines* de Daremberg et Saglio on lit, à l'article *Mundus muliebris :*

« Les Romains comprenaient sous ce nom l'ensemble des objets dont les femmes faisaient usage pour leur toilette. Quelques auteurs en ont étendu la signification à tout ce qui appartient au vêtement et à la parure, mais son acception propre est plus restreinte, et les jurisconsultes distinguent avec soin ce qui sert à l'entretien du corps, ustensiles, vases, miroirs, parfums, attirail du bain, qui constituent le *mundus,* et mettent à part les bijoux, rubans, coiffures et tout ce qui n'est fait que pour l'ornement (*ornamenta*). » (Communication de M. Hubert Delesalle.) — Pour le remaniement effectué, cf. *PARADIS ARTIFICIELS,* p. 353.

[2] Pour Sasonoff, voir tome II, p. 17, note 3; pour Fowler, *ibid.,* p. 102, note 4; pour la note nécrologique, reprise de la *Revue contemporaine,* mais qui allait être très augmentée, *PARADIS ARTIFICIELS,* p. 156 et 349; et, pour la note pharmaceutique, la lettre 534.

Pour en revenir à cette prétendue faute, elle ne porte pas sur *mundi*, très bien traduit dans les lignes précédentes par *atmosphère, odeur, sein, genoux, chevelure, vêtements, balneum unguentatum;* elle porte, dis-je, non pas sur un *mundus* traduisant *monde*, mais sur *monde* interprétant *mundus*.

2° Quant au reste, c'est vraiment grave. Il m'est bien dur d'avoir dit qu'une *pâture* pouvait éteindre une *soif*, et que *je suis un Dieu qui a*. Il me semble que tout le monde verra ça, que *le Figaro* en fera sa *pâture*, et que je ne pourrai jamais ouvrir le livre sans tomber juste sur ces énormités. M'aimez-vous assez pour faire deux cartons? Et si vous y consentez, ayez bien soin que de nouvelles fautes ne se glissent pas dans les quatre pages composant les cartons[1].

Voici la couverture.

J'écris à Guys pour lui demander la note des journaux anglais qui parlent de la littérature française.

Un mot de réponse. Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

Donc : *Dieu qui ai*, et *implacable appétit*, si cela s'adapte au reste de la phrase.

Au dos de la couverture : *Charles* ou au moins *Ch.*

Vous comprenez bien que ces deux cartons, si vous y consentez, et cette 2e épreuve ne retardent pas notre apparition.

C'est *teinture*, et non pas *teinte*[2].

[1] Des cartons allaient être faits, voyez *PARADIS*, page 304.
[2] Dans notre édition, page 110, ligne 15.

533. À MADAME AUPICK.

[25 avril 1860.]

Merci pour les 100 fr.[1].

Qu'importe 20 fr. de plus ou de moins dans mes incommensurables embarras? D'ailleurs je crois que c'est utile, non seulement à cause de mes papiers, mais aussi pour obtenir un rafraîchissement de quelques jours.

Enfin sans vouloir t'adresser une câlinerie, j'ai une soif diabolique de te voir.

Je n'attends plus que la fin des *Paradis* (le livre a treize feuilles, il y en a 11 corrigées) et l'arrangement des deux histoires d'argent.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

534. À POULET-MALASSIS.

27 avril 1860.

Mon cher ami,

Il est inutile que je vous renvoie votre épreuve, aujourd'hui. Je suis en train de piocher dur la note biographique relative à de Quincey. J'ai les documents sous les yeux, et ils ne me viennent pas de Sasonoff[2].

Guys ne m'a pas répondu, mais j'ai fait la liste des journaux avec un libraire anglais. Mon phar-

(1) Voyez le numéro 530.
(2) Voir page 97, note 2.

macien ne m'a pas envoyé sa note, je lui ai envoyé des notes, le priant de fondre ses idées avec les miennes[1]. S'il ne répond pas demain, je me passe de lui, ou je ne mets rien.

Envoyez-moi toujours la 12e et la 13e. Dussé-je donner *les trois bons à tirer* ensemble.

Je penserai aux billets, et j'irai à Honfleur remuer mes paperasses.

C. B.

---

535. À MADAME AUPICK.

[Fin avril 1860.]

À mon tour, je te soumets ce que j'ai eu envie d'écrire à M. Cousinet[2] et que je ne lui écrirai qu'après ta réponse : « *Monsieur, vous continuez à demander à ma mère ce que vous devriez demander à moi. Je lis la lettre que vous lui avez écrite, où, entre autres choses, vous dites que vous n'avez jamais reçu d'argent de moi. Vous avez donc oublié, pour le moment, les plusieurs centaines de francs (je ne me rappelle plus combien) que je vous ai données, sans compter les 300 fr. derniers, lorsque j'ai signé mon traité avec M. de Calonne. J'écris à Mad. Aupick pour la prier de me renvoyer les 300 fr. qui vous étaient destinés et qui sont restés à Honfleur* ».

Et je n'ai pas envoyé cette lettre, ne voulant pas disposer de ta volonté.

Tu lis mal mes lettres. J'ai dit que *j'allais* emprunter de l'argent au *Constitutionnel,* que le

(1) Il s'agit de Dorvault (n° 531).
(2) Voir la lettre 528, note 4.

directeur se chargerait de quelques-unes de mes dettes, etc..., mais je ne t'ai pas dit *c'est fait.* Tu comprends bien le sens de ce que je voulais écrire à Cousinet. D'après le modèle de lettre que tu m'as envoyé, je vois que tu veux surtout insinuer qu'il ne faut plus s'adresser à toi. Or, en envoyant l'argent directement, tu encourages les gens à recommencer. Quoique voulant à la fois les décourager, me rendre un service et sauver ma dignité, tu commets une maladresse.

La vérité, relativement au *Constitutionnel,* est qu'il a été question de me faire une forte avance ou de répondre pour moi vis-à-vis de plusieurs créanciers. Mais je ne veux rien exiger, avant d'avoir livré quelque chose de complet. Je suis en train de faire un grand travail sur la *Musique de Wagner*[1], chose rude pour moi. Cela va finir.

Tu pousses un grand soupir. Je suis mille fois de ton avis. J'ai l'air d'un homme abominable. Mais je te jure, ma chère mère, que dans de si compliqués embarras, quand bien même j'aurais 2.000 ou 2.400 fr. dans ma poche, je ne pourrais pas te les remettre absolument et en une fois. Je vais prendre un grand parti, c'est de mettre tous les mois une petite somme de côté pour toi, 200 ou même 100. Et je vais commencer en mai.

Quant à ce que tu me dis de *mensonges,* il m'est impossible de comprendre.

Peut-être le Cousinet rendra-t-il le billet, bien que je sois décidé à refuser de payer les frais.

Peut-être n'aurai-je qu'un reçu, mais motivé et explicatif.

[1] *Richard Wagner et Tannhäuser* qui paraîtra dans la *Revue européenne* le 1er avril 1861.

*Les Paradis* vont paraître, corrigés et augmentés. Il est arrivé des malheurs dans les dernières feuilles [1].

Infailliblement, j'irai à Honfleur ces jours-ci, et mon second séjour à Paris ne sera que de huit jours.

Je t'embrasse bien tendrement.

CHARLES.

---

J'ai encore la ressource de dire au Cousinet « Vos 300 fr. ont été consacrés à un autre créancier; il faut maintenant que vous attendiez que le *Constitutionnel* me donne de l'argent ».

Ma chère mère, je crains que tu n'aies pas compris ma lettre.

Il est très important que tu ne correspondes pas avec le Cousinet et le plus sûr pour qu'on ne s'adresse pas à toi est de ne pas répondre.

En lisant ces deux lettres, qui d'ailleurs calmeront ta défiance à mon endroit, tu trouveras comme moi que c'est là le meilleur moyen.

Cachète les deux lettres et mets-les sous enveloppe avec les 300 fr., quand tu pourras, et adresse le tout à M. Marin, avoué, 60, rue Richelieu.

Il est entendu que non seulement je ne te prendrai plus d'argent, mais que, de plus, à partir de ce mois-ci, ce mois de mai compris, je te remettrai un peu d'argent *tous les mois.*

Je vais être ce soir libre de mes *Paradis;* je consacrerai la semaine au *Constitutionnel,* et puis

[1] Malheurs qui avaient été réparés, on l'a vu. Mais Baudelaire l'ignorait encore quand il traçait ces lignes.

j'irai à Fontainebleau[1] pour quelques heures, et puis à Honfleur. J'aurai mon livre et peut-être de l'argent.

Je t'embrasse.

CHARLES.

---

536. À MONSIEUR LE MARÉCHAL[2].

[Fin avril 1860[3].]

Et moi je suis honteux de ne pouvoir vous *répondre* immédiatement. Je suis aussi sec que possible, et pour faire un petit voyage à Honfleur et à Fontainebleau, je suis obligé d'attendre le bon plaisir du *Constitutionnel*.

Avant de me mettre en route, je penserai à cette vieille dette dont l'âge me fait rougir. Mais venez donc me voir.

C. B.

---

537. À POULET-MALASSIS.

1er mai 1860.

Vous êtes content : voilà trois feuilles dont les deux notes et la couverture.

— Je donne le bon à tirer de la onzième, malgré l'augmentation de la note. Le pharmacien désire relire la note finale avec moi, dans la crainte de quelque étourderie de ma part[4].

(1) Claude-Alphonse Baudelaire venait d'y tomber sérieusement malade.

(2) Voir tome I, page 308, note 1.

(3) La date est déduite de la teneur de la lettre précédente, *in fine*. — Voyez nos numéros 1021 et 1028.

(4) Voir les lettres au même, au cours de la dernière décade notamment 532 et 534.

De quand et à quand dater les billets ? Duranty vient ici, après-demain, à 8 h. Je crains quelque sotte résistance de Christophe ; cependant[1] je n'ai aucune raison positive pour y croire.

Un mot s'il vous plaît.

Et les cartons[2] ?

C. B.

---

538. AU MÊME.

[2 mai 1860.
Cachet postal.]

Après que le garçon de l'hôtel a mis ma lettre à la poste, il m'a pris une envie de relire encore, et bien m'en a pris, j'ai enlevé un contresens. M'avez-vous attendu[3] ?

Or maintenant, je ne blague pas. Une terreur me prend, relativement à la note pharmaceutique de la fin. Réfléchissez-y bien. Il suffit de la malveillance d'un méchant bougre, dans quelque sale journal, pour nous créer un embarras.

Je pense à la tireuse de cartes, qui m'avait prédit[4] que j'allais rencontrer une fille très grande,

[1] Il s'agissait d'obtenir de Duranty et de Christophe de nouveaux billets de complaisance (voir la lettre du 20 avril).

[2] Nous avons dit qu'ils avaient été faits.

[3] Ceci semble devoir être compris dans le sens de : «Ma correction vous est-elle parvenue avant tirage ?»

[4] Nous verrons bientôt Baudelaire mentionner auprès de Sainte-Beuve qu'il a consulté Mlle Lenormand. — Dans son essai : *Baudelaire et la Belle aux cheveux d'or,* M. Alb. Feuillerat s'est demandé s'il ne fallait pas trouver dans cette fille-là la *brune* à «l'œil doux comme la lune» qui sera célébrée dans *Chanson d'après-midi* (poëme paru en octobre 1860).

très mince, très brune, âgée de .... [*sic*]. Or, je l'ai rencontrée.

Vous connaissez son autre prédiction [1].

Il est encore temps.

La dédicace, c'est J. G. F. [2].

Préparez donc Christophe [3] à ma visite.

C. B.

(1) Malheureusement, nous, nous ne la connaissons pas.

(2) Le tout récent ouvrage de François Porché : BAUDELAIRE, *Histoire d'une Âme* (Flammarion, 1945, p. 255-256), a apporté un témoignage capital peut-être pour le déchiffrement de ces initiales qui ont fait couler tant d'encre (voir *LES PARADIS ARTIFICIELS*, p. 325-328) — savoir une lettre où on lit ceci :

«... le nom de la rivale de la Présidente dans l'âme du poëte, c'est madame Juliette Gex-Fagon , qui habitait quai d'Anjou. Ce n'était pas non plus une Muse de chair. Ce fut un de ses soleils auxquels il attribuait des dons de bonté rayonnante. Elle n'avait pas des cheveux bleus, elle était de carnation rose avec une toison couleur cuivre.

«Avec *ses vêtements ondoyants* et nacrés,
«*Même quand elle marche on croirait qu'elle danse.*»

«Ces deux vers la peignent, bien qu'on songe en les lisant à Jeanne.

«Juliette en quête de l'étrange avait connu Charles au Louvre à l'occasion d'une visite en compagnie de Pradier. J'ai eu sur Juliette des renseignements très précis par la sœur de ma mère qui fut sa confidente. Elle a aimé naïvement le ténébreux Charles et a essayé de sauver son cœur. Elle était l'amie d'un peintre nommé Jacquet dont je suis le petit-fils.

«ROBERT JACQUET.»

Le très regretté François Porché avait bien voulu nous communiquer cette lettre, sitôt reçue, et nous avons fait de notre mieux pour en retrouver le signataire qui malheureusement avait négligé de donner son adresse. Mais en vain. Nous tenons du moins, ayant toujours soutenu que J. G. F. s'identifiait avec Jeanne Duval, à donner à ce témoignage le plus de publicité possible, dans le double désir de réparer notre erreur si nous en avons commis une, et d'inciter M. Robert Jacquet à compléter sa révélation par l'apport des documents qui pourraient se trouver en sa possession.

(3) Et non *Calonne,* comme on lit dans la *Correspondance.* — Voir la note 1 à la page précédente.

539. AU MÊME.

[3 mai 1860.]

Mon cher,

Voici le billet Duranty; j'espère que vous avez écrit aujourd'hui un mot à Christophe, que j'irai voir demain [1].

Ne vous moquez pas de moi, à cause de mes histoires de tireuse de cartes [2]. Qu'y aurait-il d'étonnant dans ce fait qu'un agent trop zélé trouvât immoral qu'à la suite d'un livre sur l'opium et le haschisch on indique les différentes préparations des substances et les différents avantages ou incommodités attachés à chacune d'elles?

Faites bien attention à toutes mes notes marginales, et pendant que vous ferez le tirage des deux avant-dernières feuilles, envoyez-moi une épreuve de la dernière, quand même nous supprimerions l'affaire Dorvault [3].

Tout à vous.

C. B.

Ouf! nous allons maintenant piquer une tête dans *Les Fleurs*.

J'ai eu une affaire effroyable avec Calonne.

J'ai cru à une querelle positive.

Me voyez-vous obligé de me battre pour mes vers? Je crois que cela s'endormira [4].

Soignez bien la note de Quincey [5], et dites-moi si elle vous déplaît.

---

(1-3) Voir respectivement les lettres 529, 538 et 531.
(4-5) Voir ces notes à la page suivante.

540. AU MÊME.

[Vendredi 4 mai 1860.]

Mon cher ami,

Je suis bien désolé de ne pas voir *ma note nécrologique*[1], qui est en somme assez compliquée, et ma *dernière feuille*, d'où je suis heureux de voir retrancher la note technique[2], mais que j'ai lue à la légère. Certainement, vous aviez réservé le tirage de vos 3 feuilles, ou au moins de 2, pour demain samedi. Dimanche est une journée perdue pour l'imprimerie. Si je les recevais dimanche, vous les auriez lundi. *Sans remaniements.*

Si la feuille de la note nécrologique est tirée, envoyez-la-moi tout de même, avec la dernière feuille. Il y avait là un J. G. T., au lieu d'un J. G. F.[3], qui m'a fait craindre la même faute en tête de la dédicace.

J'ai une note de journaux anglais.

À combien tirez-vous, et combien d'exemplaires de mains de passe? J'espère que vous n'attribuerez

[4] Le directeur de la *Revue contemporaine*, où allaient paraître le 15 mai *Rêve parisien*, *L'Amour du mensonge*, *Le Rêve d'un curieux*, *Semper eadem* et *Obsession*, avait demandé des retouches, d'où un échange de billets violents. Celui de Baudelaire ne nous a pas été conservé. On trouvera la réponse de Calonne, qui était d'un ton fort raide, *in* E.-J. CRÉPET, p. 336-337. Cependant, cette affaire n'eut pas de suites; quelques jours plus tard, bien que menacé de saisie du fait d'une étourderie de son collaborateur, Calonne assurait même celui-ci qu'il trouverait toujours «bon accueil auprès de lui» (*ibid.*, p. 337-338).

[5] La note nécrologique des *PARADIS ARTIFICIELS* (p. 156-158).

[1-3] Voir la lettre précédente et la note 2 de la page 105.

pas un sens impertinent à ma question. Cela veut dire : combien, au maximum, sans rien détourner du tirage régulier, sacrifions-nous d'exemplaires pour les journaux, mes amis et les vôtres[1] ?

Comment faire pour que Pincebourde soigne bien cette distribution et pense à tous les journaux où on peut glisser une réclame ? Peut-être une citation ?

Si je ne peux pas recevoir dimanche ce que je vous demande, jurez-moi que vous avez *absolument bien* corrigé la note de Quincey et que vous n'avez pas trouvé de propres bêtises de style dans la dernière feuille.

Vous avez vu que cette note vous amènera quelques désagréments de Pontmartin et des journaux anglais[2].

La poste vaut mieux que M. Amédée Marteau[3].

Christophe me fait observer qu'il sera absent de Paris, le 1er Août. Vous bien souvenir que l'argent ne doit pas être remis au concierge sans explication et sans reçu.

Tout à vous.

C. B.

Réponse.

10 Mai. 1.000 } À M. Jousset, maître de l'Hôtel de
1.000 } Dieppe, rue d'Amsterdam.
10 Mai. 400 Chez Malassis, à Paris.

(1) Baudelaire n'avait pas tort de poser cette question-là : on le verra par la lettre 546.

(2) Dans sa note nécrologique, Baudelaire avait écrit : « Les Pontmartin et autres sermonnaires de salons encombrent les journaux américains et anglais aussi bien que les nôtres. » Pontmartin devait réagir en effet, mais seulement l'année suivante, voir les *PARADIS*, p. 350-351.

(3) Poëte ami de Poulet-Malassis, qui, sous le pseudonyme de *Marcellus*, avait publié chez lui un volume de *Satires*.

Christophe se plaint toujours de vos promesses non exécutées relativement à *Émaux et Camées*[1].

1. Note biographique.
2. Dernière feuille.
3. Combien d'exemplaires pour les journaux?
4. Combien pour nos amis?
5. Sinon, avez-vous bien corrigé?
6. Recommandations à Pincebourde.

---

541. À EUGÈNE CRÉPET[2].

[36, rue de Seine.]

[Début de mai 1860.]

Mon cher Crépet, j'avais envie de me remettre en route ce matin pour vous trouver, mais il vaut mieux que je travaille.

Je me suis déjà mis à votre V. Hugo, dès hier. Il sera fini lundi et vous pourrez, si bon vous semble, venir me le demander vers six heures.

Vous devinez que sous une pareille ardeur, pour que je laisse tout de côté, il y a une nécessité urgente. J'ai besoin (par M. Gide[3]) de 100 fr. pour demain, et de 100 fr. lundi.

Mon *Hugo* sera long, pas trop long; s'il ne couvre pas cette somme, nous en choisirons encore un autre, parmi les modernes.

(1) Malassis avait sans doute promis au statuaire un exemplaire de l'édition d'*Emaux et Camées* procurée par ses soins.

(2) Billet au crayon.

(3) L'éditeur de l'anthologie.

Je n'ai pas besoin de vous dire, vous le savez, qu'il y a là pour moi un tour de force à faire. Je vais même avertir Hugo moi-même, afin de pouvoir prendre mes aises [1].

Maintenant envoyez-moi *tout* ce que vous avez d'Hugo chez vous. Il faut que je m'en sature pendant 24 heures. Tout à vous.

C. B.

Je ne sors pas de la journée excepté à 6 heures.

---

542. AU MÊME.

[36, rue de Seine.]

[Premiers jours de mai 1860 [2].]

Mon cher, tout est fort bien, sauf la différence de 100 fr. Je trouve très raisonnable que vous désiriez d'abord le manuscrit; mais une distance d'une semaine, c'est beaucoup; il y a peut-être manière d'arranger cela : — pas d'argent avant lundi; mais lundi, 200 fr. sur la notice complète d'Hugo; il y a là évidemment un peu de complaisance de votre part; mais d'un autre côté je ne puis pas avant lundi faire choix d'un autre type; je veux donner tout mon temps à Hugo; je crois que je suis celui qui fera cela de la façon la plus riche, et enfin la diffé-

[1] Voyez la lettre suivante.

[2] La date approximative est fournie par la mention de la lettre d'Hugo relative aux dessins de Méryon (voir plus bas), lettre qui était du 29 avril et que l'on trouvera reproduite *in* E.-J. CRÉPET, p. 378-379.

rence en plus (je parle des 200 fr.) sera minime[1].

Ceci m'amène à la question de longueur. Je n'ai pas l'intention de produire 16 pages. — J'ai oublié vos prix de rédaction. — Je ne m'occupe même pas d'une considération aussi vile. — Je tâcherai de dire en 10 pages au maximum ce que je pense de raisonnable sur Hugo.

Avouez que quand vous me reprochez la brièveté de mes premières notices, vous tombez dans une contradiction singulière. Vous avez donc oublié que je ne demandais pas mieux que de trouver plus d'espace, et que c'est vous qui m'avez imposé des conditions si terribles.

Sur Gautier, sur Barbier, sur Petrus Borel, j'aurais pu, avec plaisir, écrire dix pages.

Si vous donnez dix pages à Boileau, que donnerez-vous donc à Ronsard et à Hugo?

Je résume : je vais écrire à Hugo pour le prévenir que moi, petit et infirme, je prends vis-à-vis de lui tous les droits de la liberté[2]. — Je considère comme facile (absolument facile, je n'en puis répondre) le petit service que vous me demandez relativement aux citations[3]. — J'esquiverai la question politique; d'ailleurs je ne crois pas possible de parler des satires politiques, *même pour les blâmer;* or, si j'en parlais, bien que je considère l'engueulement politique comme un signe de sottise, je serais plutôt avec Hugo qu'avec le Bona-

[1] Cf. la lettre précédente, 4e paragraphe.

[2] Cette lettre-là ne nous est pas parvenue.

[3] Les éditeurs d'Hugo en 1860, c'étaient Hetzel, Hachette et Cie. Eugène Crépet, sachant Baudelaire lié avec Hetzel, l'avait sans doute prié de s'entremettre pour que le droit de citation lui fût libéralement accordé. — Voir la lettre au même, environ 10 août, même année.

parte du coup d'état. — Donc, impossible[1]. — Mais je toucherai un peu à la question sociale, à l'utopie, à la peine de mort, aux religions modernes, etc...

Je viens de recevoir une lettre d'Hugo, très cordiale, contre son ordinaire, et très spirituelle, ce qui est encore plus singulier (à propos de Méryon[2]).

Tout cela facilitera évidemment notre affaire.

Répondez-moi sur *tous* les points. Dites-moi quel type nouveau, adapté à ma nature, je pourrais prendre *parmi les contemporains*, pour parfaire la valeur de cette nouvelle dette[3].

Je vous rendrai vos épreuves avec Hugo.

Vous savez que j'écris tout. Donc j'ai écrit la dette de 245 ou 265. Mais je ne l'ai pas sous la main. Je répète que si vous continuez ce genre de publications, *Maturin* paiera cela[4]. Et si vous n'allez pas au-delà du présent ouvrage, je vous donnerai un *bon* sur n'importe qui.

Tout à vous.

C. B.

[1] Il ne faudrait pas induire de ceci qu'Eugène Crépet avait demandé à son collaborateur de s'inscrire contre *Les Châtiments* et *Napoléon le Petit,* l'ardeur de ses convictions républicaines exclut une telle hypothèse. Mais il avait dû l'inviter à lui faire savoir s'il parlerait des satires politiques. Pour ne pas fausser le sens de la conclusion : «Donc impossible», il faut la relier au «je ne crois pas possible...» etc., qui la précède et qu'elle confirme.

[2] Voir la note 2, page 110.

[3] Il semble que «le type nouveau» ait été Gustave Le Vavasseur.

[4] On sait quelle admiration Baudelaire portait à l'auteur de *Bertram* et de *Melmoth.* Or, Eugène Crépet ambitionnait alors d'étendre à la littérature anglaise son effort anthologique. Voyez les lettres 458 et 459 (tome II).

Si je ne suis pas chez vous lundi à 11 heures, soyez chez moi à 5.

Pardon pour l'absence de timbre.

---

543. AU MÊME.

[36, rue de Seine,
Paris.]

[6 mai 1860 [1] ?]

Mon cher, nous voici à dimanche, et je n'ai pas encore reçu votre réponse à ma dernière lettre.

Je continue à travailler, et je crois que j'aurai fini ce soir. Cependant si, comme je vous l'ai dit, je n'avais pas tout à fait fini demain matin, au lieu d'aller chez vous à 11 heures, je vous attendrais chez moi à 5 heures du soir.

Bien à vous.

C. B.

---

544. À PAUL DE MOLÈNES [2].

Samedi 12 mai 1860.

Cher ami,

Je vous adresse un poëte qui veut être lancier, c'est-à-dire que ce poëte, contraint par le hazard de

[1] En mai 1860, le premier dimanche tombait le 6.

[2] Pour les rapports de notre auteur avec Paul Gaschon de Molènes, voyez *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I, p. 299-301, 472 et 586. — A peine alors âgé de vingt et un ans, Glatigny professait une vive admiration pour Baudelaire auquel il avait déjà dédié un poëme dans la *Causerie* (18 décembre 1859) et dont il allait célébrer les *Paradis artificiels* (*L'Orphéon*, 1er juin 1860).

devenir soldat, veut être lancier pour être près de vous. C'est un homme d'un grand talent, plein de gaîté et de résignation.

Il serait plaisant que tout en restant homme de lettres, il devînt soldat pour de bon, mais ces choses sont des mystères[1]. — Pour ne parler que du présent, je me suis souvenu que vous aviez autant de bonté que d'esprit et je vous recommande de tout mon cœur M. Albert Glatigny. — Ainsi il n'aura pas même le plaisir de triturer lui-même son livre. Car l'infortuné avait un livre sous presse[2].

J'ai lu votre *Sébastopol*[3]. C'est vraiment grand, et toujours délicat.

J'ai un bouquin nouveau à vous envoyer; mais le brocheur n'en finit pas. Prochainement, j'en publierai un autre où il sera question de vous; mais soyez tranquille, vous serez en bonne compagnie[4].

Je suis encore à Paris pour quelques jours Hôtel de Dieppe, rue d'Amsterdam. Si vous m'écriviez et si j'étais parti, le maître de l'hôtel me renverrait votre lettre à Honfleur (Calvados) chez ma mère, Madame Aupick.

Mes livres vont se succéder rapidement; je serai donc libre dans peu de temps de m'adonner au nouveau, et j'aurai à vous reparler du *Marquis du 1er Houzards*[5].

(1) Finalement Glatigny échappa au service militaire.

(2) *Les Vignes folles.*

(3) Titre exact : *Les Commentaires d'un Soldat* (parus à la *Revue des Deux Mondes* en janvier et février 1860).

(4) Le «bouquin», *Les Paradis artificiels*; «l'autre», *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* (voir *L'ART ROMANTIQUE*, p. 432) dont un des chapitres devait être intitulé : *La famille des Dandies, ou Chateaubriand, de Custine, Paul de Molènes et Barbey d'Aurevilly.*

(5) On se souvient que le scénario de ce drame avait été tiré

Je vous recommande bien mon poëte qui a attrapé le n° 41, et que vous verrez dans une huitaine de jours, à moins qu'on ne le juge impotent; mais il me paraît dans des conditions tout à fait contraires.

Adieu. Souvenez-vous que je vous aime depuis plus longtemps que vous ne croyez, et présentez mes très respectueux souvenirs à Madame de Molènes[1].

Ch. Baudelaire.

---

545. À POULET-MALASSIS.

[Environ 15 mai 1860.]

*P. S.*[2]. — J'oubliais de me justifier pour le de Rode. J'ai bien fait. Et la preuve, c'est qu'il a été impossible, jusqu'à présent, de retrouver *tout* le manuscrit.

Mon cher, il faut recommencer le billet à cause

d'une nouvelle de Paul de Molènes (voir *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I).

(1) La réponse à cette lettre, fort gracieuse, figure *in E.-J. CRÉPET*, p. 411-413. Molènes y parlait notamment des affinités qu'il se sentait avec Baudelaire : «Vous êtes touché par les choses qui me remuent; et pour marcher sans nous perdre dans ce grand labyrinthe de l'art nous prenons parfois les mêmes fils entre nos mains.»

(2) Ce *P. S.* appartenait-il à l'une des lettres précédentes? ou à quelque autre qui ne serait point venue jusqu'à nous? Impossible de le préciser. — Voyez le numéro 509 pour le premier paragraphe et la lettre suivante pour les autres. De Gaïffe, il a été question plus haut, page 23, note 1. Quant à Grandguillot, le rédacteur en chef du *Constitutionnel*, il va de soi que Baudelaire désirait tout particulièrement lui être agréable, visant une collaboration régulière dans son journal.

du mot onze. D'ailleurs l'*s* à la fin de *cent* semble indiquer que vous avez eu une autre intention que celle de *onze.*

Peut-être suffirait-il de mettre une note. *Je dis onze cent dix.*

Je n'aurai qu'un seul exempl. sur fil. Il faudra cependant que je pense à *Gaïffe*[1], à *Du Camp,* à *J. Janin* qui paie cela magnifiquement, surtout à *S*t *Victor* qui choisira un jour où les théâtres lui laisseront de la place.

Tout à vous.

C. B.

Et GRANDGUILLOT!![2]. Un mot relativement à cela.

---

546. AU MÊME.

18 mai 1860.

Cher ami,

Vous pouvez dormir; l'escompte a été rude : 22, sans compter les courses[3]. Car le billet avait été refusé deux fois, à cause du *onze,* et puis je suis allé, comme un imbécile, me casser le nez, le jour de *l'Ascension.*

Pour que je puisse acheter des exemplaires sur fil[4], il faut qu'il y en ait. Où sont-ils? Et moi qui attendais cela, au moins pour Grandguillot[5] (*chose*

[1-2] Voir note 2, page précédente.

[3] Lire : 22 francs.

[4] *Les Paradis,* aux termes d'une note autographe de Poulet-Malassis, avaient été tirés à 12 exemplaires sur papier de Hollande, 4 sur chine et 1.200 sur papier d'Angoulême collé. Le traité du 1er janvier 1860 avait prévu 1.500 exemplaires.

[5] Voir le numéro précédent.

*grave*). J'irai chercher *Les Fleurs*, après l'affaire Duranty, lequel demeure maintenant rue de Boulogne[1].

Il faudra désormais, mon cher ami, que vous fassiez comme tous les éditeurs : 1.000 veut dire 1.100, 1.500 veut dire 1.650. — Il ne faut pas perdre d'argent par les cadeaux forcés. Et ce surplus autorisé par tous les usages doit être entièrement consacré aux obligations inévitables. Cependant, quand le tirage est de 6.000 (6.600), je n'ai pas la prétention de donner 600 exemplaires.

Selon moi, vous auriez dû prévoir le cas, et, en faisant comme tout le monde, vous auriez évité de m'imposer une économie embarrassante.

Je vous remercie de tout mon cœur pour le *chine*, mais cela implique-t-il que je n'aurai pas de *hollande ?*

Je tâcherai de le garder.

Je me résigne au malheur de Saint-Victor, de Gaiffe et de Du Camp. Mais Janin, et surtout Grandguillot !

À bientôt.

Tout à vous. C. B.

Voyez la dernière ligne de l'alinéa de la p. 14[2].

---

[1] Entendez : «j'irai chercher à Honfleur les éléments nouveaux devant entrer dans la deuxième édition des *Fleurs du Mal*, quand j'en aurai terminé avec l'affaire Duranty»; mais en quoi consistait cette affaire-là ? S'agissait-il simplement de billets à souscrire, renouveler ou régler ? ou de quelque travail d'ordre littéraire (bientôt nous verrons Duranty se proposer d'écrire une biographie de Baudelaire). Cela, nous ne saurions le dire.

[2] Dans les *Paradis*. Elle montre une faute typographique : «cris joie» pour «cris *de* joie».

547. À MADAME AUPICK.

[Rue de Neubourg,
Honfleur.]

[18 mai 1860.
Cachet postal.]

Je t'avais dit que j'allais partir parce que j'espérais laisser entre les mains de quelqu'un 6.000 fr. pour des dettes à payer; mais ne pouvant les payer qu'au fur et à mesure, et ma présence étant nécessaire, je suis resté. Il y en a déjà 4.000 de payés.

Et puis l'apparition du livre. Tu le savais puisque tu avais reçu ton exemplaire. Tu sais bien aussi que la distribution d'un livre est chose grave. C'est comme la distribution des billets de faveur pour un spectacle. — Juge de mon embarras. Il me fallait 130 exempl., j'en ai reçu 60.

Je crois que je vais avoir quelques jours de répit. Je te rapporterai un peu d'argent, et un livre *magnifique* que tu ne connais pas. Moi non plus, je ne le connaissais pas. C'est *les Pensées et les Lettres de Joubert,* l'ami de Chateaubriand.

Tu as tort de t'inquiéter des 300 fr. Marin a dû se conduire rigoureusement[1]. D'ailleurs je le verrai prochainement.

Mon livre est remanié et augmenté.

Te portes-tu bien? Pour moi, la chose suprême, c'est cela, c'est-à-dire : *toi te portant bien.*

Je t'embrasse.

CHARLES.

J'ai une horrible peur de faire un *fiasco* avec mon

[1] Les 300 francs réclamés par Cousinet, voir la lettre 535

livre. Et quand je pense qu'il en faut encore quatre cette année ![1]

Je suis plongé dans les querelles jusqu'au cou. N'ai-je pas failli en avoir une plus que sérieuse avec cet idiot de De Calonne[2] !

---

## 548. À EUGÈNE CRÉPET.

[Environ 15-20 mai 1860.]

Je suis malade depuis hier et je ne peux pas bouger. Je *veux* vous porter cette notice moi-même[3]. Il est évident que je n'irai pas m'établir là-bas, sans vous le dire.

J'ai écrit à Hugo. Je vous l'ai déjà dit; mais par voie de Londres, et si vous aviez réfléchi que les départs de bateaux n'ont lieu qu'une fois ou deux par semaine de Guernesey, et qu'Hugo n'écrit que le dimanche, vous ne demanderiez pas déjà la réponse.

[*Sans signature.*]

---

[1] *Les Fleurs* (2e éd.), *Eureka, Curiosités esthétiques* et *Réflexions.*

[2] Nous l'avons résumée page 107, note 1.

[3] La notice ici en cause, était-ce le *Victor Hugo?* Rien dans ce billet n'empêche de le croire, mais rien n'y oblige non plus. — Ce qui est certain du moins, c'est que la notice sur Hugo allait demeurer très longtemps en suspens. — Pour la substance de la lettre dont Baudelaire et Eugène Crépet attendaient la réponse, voyez le numéro 542.

## 549. À POULET-MALASSIS.

Octave de l'Ascension,
20 mai 1860.

Mon cher,

J'ai reçu les 400 fr.[1]

Je vous remercie beaucoup pour les exemplaires sur fil[2]. Je n'y comprends rien, mais cela m'est égal. Cependant je vous dirai que je ne suis pas sans inquiétude, et qu'il me semble qu'il va m'arriver encore des malheurs malgré vos ordres. Je vais avertir Asselineau[3].

Nous aurons à parler d'une très grosse affaire. J'ai pensé à une association possible, entre vous, Bourdilliat et Bouju[4], pour une édition d'Edgar

(1) Probablement ceux qu'il réclamait à Derode, car il n'en sera plus question ici.

(2) Voir la lettre n° 546.

(3) Nous comprenons qu'ici Baudelaire exprime la crainte de rencontrer de la mauvaise volonté chez Pincebourde, malgré les ordres que Poulet-Malassis a pu donner à son commis, quand il ira réclamer rue des Beaux-Arts les exemplaires sur fil qui lui sont promis; puis encore qu'il va s'acquitter auprès d'Asselineau de quelque commission dont l'avait chargé son ami.

(4) On lit dans la *Revue anecdotique* (première quinzaine de novembre 1859) : «Il existe, à Paris, un éditeur mystérieux qui prend autant de plaisir à cacher son nom que d'autres à le faire sonner. Riche et désintéressé, son plaisir est de s'entourer d'écrivains et d'artistes, de les faire vivre honorablement et de mettre à la disposition des uns et des autres l'imprimerie de luxe, la gravure et tout ce qui sert à faire de beaux livres. Quand l'ouvrage est *fabriqué,* cet éditeur, aussi étrange que modeste, porte le livre chez un libraire et le prie tout simplement d'y mettre son nom». Ce mécène s'appelait Ernest Bouju et, aux termes du même article, préparait alors «à la sourdine», les *Chansons populaires de France* recueillies par Champfleury et harmonisées par Weckerlin, qui paraîtront bientôt chez Bourdilliat. Baudelaire avait dû connaître Bouju par Champfleury.

Poe, à 80 fr. l'exemplaire. J'ai, une fois, arraché à Michel Lévy la promesse (*malheureusement verbale*) de me laisser faire, chez n'importe qui, une édition d'Edgar Poe, plus chère que la sienne, à la condition de l'abandon de la moitié de mes droits d'auteur. Sous le joug inévitable, j'accepterais cette étrange condition, uniquement pour sauver mon livre de l'oubli.

Mais nous avons longuement le temps d'y penser.

Le jour où j'irai voir ma mère, je vous avertirai.

C. B.

Il faut que je vous dise que M. Pincebourde manque totalement d'intelligence pour la distribution et le lançage d'un livre. Croyez que je suis tout à fait sans mauvaise humeur, mais j'ai une idée fixe : c'est que toute librairie qui ne fait pas vendre plusieurs milliers d'un *mauvais* livre est coupable.

Vous lancez un livre contre Calonne[1]. Est-ce que vous n'avez pas peur pour moi? *J'ai failli avoir avec lui un duel* (sans blague) pour mes derniers

[1] *Un aventurier littéraire* d'Édouard Gœpp qui alors collaborait à la *Revue européenne* fondée pour couler Calonne et sa revue, nous l'avons dit. Ce livre fit quelque bruit. Il y eut même une note de l'agence Havas à son sujet; on y lisait notamment : «Edouard Gœpp... fait l'histoire d'un personnage que chacun prétend reconnaître, mais ne nomme pas. Cette histoire peut être amusante, mais n'édifiera pas. On en pourra prendre une idée par cette observation de l'auteur. Il dit quelque part qu'il aurait pu intituler son livre : «*Noblesse de corde* ou *Fille et faiseur*.»

Le lecteur qui serait curieux de cet ouvrage en trouvera une analyse dans la *Correspondance littéraire* du 10 octobre 1860.

vers; jugez de sa rancune. Or, de plus, s'il y a 18 mois écoulés depuis *le Haschisch*, il n'y en a que 5, depuis l'*Opium*. Et je ne suis plus *son ami*.

---

### 550. À ALFRED GUICHON.

[59, rue d'Amsterdam.]

26 mai 1860.

Monsieur,

La lettre que vous avez déposée pour moi à la librairie Malassis, rue des Beaux-Arts, m'est renvoyée aujourd'hui seulement, et je vous en remercie tout de suite[1]. Je vous remercie également du plaisir que vous me causez en me priant de compléter vos renseignements. Je suis toujours très touché et très heureux de rencontrer un sincère admirateur de Poe, qui est, selon moi, un des plus beaux génies qui aient existé. M. Michel[2] aurait pu vous dire qu'à la fin de l'année paraîtra chez lui un 4e volume, *Eureka*, (philosophie cosmogonique), que j'ai d'ailleurs annoncé ces jours-ci sur la couverture des *Paradis*[3].

Dans le courant de l'année dernière ont paru, à la *Revue française*, mais avec quelques fautes d'impressions [*sic*] : *Le Corbeau*, accompagné d'un article

[1] La lettre de M. Alfred Guichon de Grandpont, traducteur du *Mare liberum* d'Hugo Grotius, à laquelle Baudelaire répondait ici, a été reproduite *in* E.-J. CRÉPET, p. 368-369. Elle témoignait d'une grande admiration tant pour Poe que pour son traducteur.

[2] Michel Lévy.

[3] *Eureka* ne paraîtra qu'à la fin de l'année 1863.

de moi et d'un article d'Edgar Poe sur son propre poëme, — le tout sous le titre : *Genèse d'un poëme;* — *Eleonora,* nouvelle, dans le genre de *Ligeia* et de *Morella;* — *Un Événement à Jérusalem,* nouvelle bouffonne. — Je n'ai pas même ces numéros, à Paris du moins; mais je sais que quand la *Revue française* a cessé de paraître, M. Morel, le directeur, a cédé ses collections à M. Aubry, libraire, rue Dauphine, en face la rue du Pont-de-Lodi, et que celui-ci les débite en détail, au numéro et au rabais. Je ne parle que pour mémoire de *l'Ange du Bizarre,* qui a paru, il y a quelque temps, à la *Presse,* et qui malheureusement a paru avec de telles fautes et de telles omissions que toute la drôlerie en a été effacée [1].

Plus tard peut-être me sera-t-il permis de faire une édition à ma guise, c'est-à-dire *bonne, belle* et *solide.* Alors j'ajouterai plusieurs choses [2].

Je vous prie, Monsieur, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

CH. BAUDELAIRE.

---

## 551. À MADAME AUPICK.

Lundi [28 mai 1860?]

Si je ne pars pas demain mardi, je partirai *jeudi* (sûr).

Ton idée de l'hôtel du Louvre est bien mau-

[1] Dans son amour de la perfection, Baudelaire exagérait beaucoup l'effet des fautes relevées.

[2] Cette édition-là ne devait jamais voir le jour.

vaise[1]. Mauvais hôtel, horriblement cher; demeurer au 4e, 700 chambres! Juge comme on est mal!

Je voulais répondre très longuement à tes trois dernières lettres, qui m'ont très affligé. Je le ferai de vive voix.

Je t'embrasse.

CHARLES.

Il y a de bons hôtels rue Tronchet. Il ne faudra retenir tes deux chambres que la veille et par lettre. Je te dirai les prix.

Je t'ai dit que désormais je te remettrais de l'argent tous les mois. Te voilà contrainte à une dépense inattendue, raison de plus.

Tu ne peux pas te douter combien tes dernières lettres m'ont rendu noir, triste, désolé et par certains endroits m'ont blessé.

Je t'embrasse de nouveau. Il va sans dire que je passerai toutes mes soirées avec toi.

Dans les 4 ou 5 jours que je passerai à Honfleur[2], je voudrais bien travailler un peu.

---

## 552. À GUSTAVE FLAUBERT.

26 juin 1860.

Mon cher Flaubert, je vous remercie bien vivement de votre excellente lettre[3]. J'ai été frappé de votre observation, et, étant descendu très sévè-

[1-2] Il ne semble pas que Baudelaire soit allé à Honfleur à ce moment-là. Cependant on ne saurait l'affirmer : il y a un «trou» d'un mois dans sa correspondance.

[3] Nous avons donné, *in-extenso* dans *LES PARADIS ARTI-*

rement dans le souvenir de mes rêveries, je me suis aperçu que, de tout temps, j'ai été obsédé par l'impossibilité de me rendre compte de certaines actions ou pensées soudaines de l'homme, sans l'hypothèse de l'intervention d'une force méchante, extérieure à lui. Voilà un gros aveu dont tout le XIXe siècle conjuré ne me fera pas rougir. Remarquez bien que je ne renonce pas au plaisir de changer d'idée ou de me contredire.

Un de ces jours, si vous le permettez, en allant à Honfleur, je m'arrêterai à Rouen (1); mais, comme je présume que vous êtes semblable à moi et que vous haïssez les surprises (2), je vous préviendrai quelque temps d'avance.

Vous me dites que je travaille beaucoup. Est-ce une cruelle moquerie? Bien des gens, sans me compter, trouvent que je ne fais pas grand'chose.

Travailler, c'est travailler sans cesse : c'est n'avoir plus de sens, plus de rêverie; et c'est être une pure

*FICIELS* (p. 309-310), la lettre à laquelle Baudelaire répond ici. Contentons-nous donc aujourd'hui de rappeler la réserve que Flaubert mêlait à ses chaleureux éloges :

«Voici (pour en finir tout de suite avec le *mais*) ma seule objection. Il me semble que dans un sujet traité d'aussi haut, dans un travail qui est le commencement d'une science naturelle, dans une œuvre d'observation et d'induction, vous avez (et à plusieurs reprises) insisté trop [?] sur l'*Esprit du Mal*. On sent comme un levain de catholicisme çà et là. J'aurais mieux aimé que vous ne blâmiez pas le haschisch, l'opium, l'excès. Savez-vous ce qui en sortira plus tard?»

(1) Nous verrons Baudelaire confirmer plusieurs fois cette intention, mais il renoncera finalement à y donner suite, bien que Flaubert (dans un billet très cordial qu'on trouvera reproduit *in E.-J. CRÉPET*, p. 363-364) l'eût assuré qu'il le recevrait bien volontiers à Croisset.

(2) Voici une déclaration qu'on n'attendait pas d'un auteur qui a si constamment vanté les plaisirs de l'étonnement.

volonté toujours en mouvement. J'y arriverai peut-être.

Tout à vous. Votre ami bien dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

J'ai toujours rêvé de lire (en entier) *La Tentation* et un autre livre singulier, dont vous n'avez publié aucun fragment (*Novembre*). Et comment va *Carthage*[1]?

---

## 553. À PAUL DALLOZ[2].

26 juin 1860.

Mon cher Dalloz,

J'ai déjà fait donner 4 exemplaires de mes *Paradis* au *Moniteur*. Je crois deviner que vous et Turgan vous considérez l'auteur des *Fleurs du Mal* comme devant toujours vous porter malheur[3]. Sachez que

[1] Quelques fragments de la première *Tentation de saint Antoine* avaient paru dans l'*Artiste* au cours de la période décembre 1856-février 1857, et c'en est la lecture sans doute qui avait inspiré à Baudelaire le désir de connaître cette œuvre en entier. Mais Flaubert aurait-il accepté de soumettre à Baudelaire un manuscrit qu'avaient condamné si catégoriquement du Camp et Bouilhet? On ne s'étonne pas en tout cas de le voir, dans sa réponse, ne promettre à son hôte éventuel que «du *Novembre*». — *Carthage*, c'est-à-dire *Salammbô*.

[2] Co-directeur de Turgan au *Moniteur*. Nous n'avons de sa réponse que ce qu'on en voit rapporté dans la lettre à Sainte-Beuve, numéro 555.

[3] Allusion aux effets du courageux article d'Édouard Thierry (14 juillet 1857), où les ministres de l'Intérieur et de la Justice avaient trouvé une manœuvre de M. Fould destinée à entraver les poursuites, et qui avait sans doute valu bien des reproches, sinon un blâme officiel, à la direction du *Moniteur*. Cf. à ce sujet *LES FLEURS DU MAL*, p. 319.

ce qui peut porter malheur aux *Paradis* en question, c'est la sévérité des principes moraux et religieux, qui m'a attiré d'une foule de gens déjà ce mot disgracieux : ah! vous voilà, hypocrite! — Il paraît qu'on ne veut pas supposer que je sois naturellement vertueux.

Primitivement, ce livre était destiné au *Moniteur*. Je ne me rappelle plus par quelles circonstances j'ai été conduit à le faire imprimer ailleurs[1].

Je connais au *Moniteur* MM. Sainte-Beuve, Claudin et Reynard. Il va sans dire que si Sainte-Beuve consentait à s'occuper de ce livre que je crois digne de son attention, tout serait pour le mieux. Mais aussi tout ce que vous ferez sera bien, et votre choix sera bon.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

---

## 554. À POULET-MALASSIS.

[Juin 1860[2]?]

Mon cher ami,

D'après la lettre de Pincebourde que je vous transmets, vous verrez que votre cadeau, *mal-*

[1] Voir les lettres 361 et 362 (tome II).

[2] C'est certainement par erreur que, dans les recueils antérieurs au nôtre, cette lettre non datée a été placée avant celle du 20 mai, car : 1° il y est question des «bêtises» qu'a dites Barbey d'Aurevilly sur Pommier, et son article sur *Colifichets et jeux de rimes* ne parut (au *Pays*) que le 19 juin 1860; 2° nous voyons ici Baudelaire entretenir Poulet-Malassis de son projet d'une luxueuse édition de Poe comme d'une affaire déjà connue de lui, et c'est précisément dans la lettre du 20 mai qu'il la lui avait exposée.

*gré la promesse de Pincebourde,* se réduit *à néant*[1].

Le compte qu'il m'a fait, et que j'essaie de transcrire, ne doit pas être exact, car j'y porte Piogey qui a son *chine,* et je ne comprends pas bien : *le Monsieur du Mans*[2]. — À *fortiori,* j'ai raison.

Je viens de rencontrer Caen[3] qui n'en veut pas acheter. Il m'a même dit cela dans un style qui m'a beaucoup diverti. *Un de plus.* Pincebourde devait donc m'envoyer *deux* exemplaires, sans compter celui de Caen, et vous voyez sa lettre.

Vous comprenez, cher ami, que je suis incapable de vouloir exciter votre mauvaise humeur contre votre employé, mais enfin il faut bien que je tire quelque chose de votre promesse. Que la lettre de Pincebourde soit inconvenante pour moi, c'est peu important. Ce qui est important, c'est que je sois agréable aux gens à qui j'ai des services à demander.

Tirez-moi de là, si vous pouvez.

J'ai un petit trafic à vous proposer, qui vous ira peut-être. En échange de l'exemplaire de Feydeau, chargé de notes, et que je viens de lui chiper, en

(1) Nous n'avons pas la lettre de Pincebourde, mais il est évident qu'elle avait confirmé les craintes exprimées par notre auteur au début de la lettre 549.

(2) Le Dr Piogey, grand ami de Banville, de Champfleury, d'Armand du Mesnil, etc. C'est dans ses mains que passera le portrait de Baudelaire par Émile Deroy, à la mort d'Asselineau. — «Le Monsieur du Mans», sans doute l'ami qui sera mentionné à la page 148, comme ayant escompté un billet de Baudelaire en cette ville. Mais nous n'avons pas réussi à l'identifier.

(3) Et non *Calonne* comme on lit dans la *Correspondance.* — Caen, probablement le libraire de ce nom qui avait son magasin passage des Panoramas, 55.

lui en promettant un exemplaire neuf, pouvez-vous m'offrir des exemplaires vulgaires? Vous fixerez vous-même le chiffre. Vous voyez que je bats monnaie par tous les moyens.

Les corrections et réflexions de Feydeau sont horriblement nombreuses et très amusantes. Je dois avouer qu'il y en a quelques-unes utiles, et je vais les transcrire sur mon exemplaire[1].

Je travaille aux *Fleurs du Mal.* Dans très peu de jours, vous aurez votre paquet, et le dernier morceau, ou épilogue, adressé à la ville de Paris, vous

[1] Nous avons eu entre les mains le billet par lequel Ernest Feydeau avait accusé réception à Baudelaire de son exemplaire des *Paradis.* Il présente, de la main de notre auteur, l'apostille suivante : «*Autographe d'autant plus curieux que je n'ai pas du tout demandé à M. Feydeau son opinion*». On y voit aussi quelques mots soulignés dont l'un quatre fois. Voici ce billet :

«Mon cher Baudelaire,

«J'ai reçu les *Paradis artificiels* et vous en remercie.

«Le livre est lu et *annoté.* Si vous êtes *curieux* des annotations, *venez le voir* ce soir ou un autre.

«En somme, la chose m'a fort intéressé. C'est bien conduit et très étrange.

*VOILÀ.*

«*Bonjour.*

«E. FEYDEAU.»

Dans une lettre à Ernest Daudet qu'a publiée Auriant (*Mercure de France,* 15-5-1939), Poulet-Malassis, après avoir dit qu'il voyait dans les *Paradis artificiels* «une étude très curieuse [...] comme on pouvait l'attendre du traducteur de Poe», relevait l'inconvenance du billet de Feydeau, «ce personnage d'invention récente qui remplace tout à fait M. de Salvandy comme sottise éclatante et même le dépasse».

Quant aux notes dont le père de *Fanny* avait chargé les marges de son exemplaire, elles ont été reproduites dans une intéressante plaquette due à M. Georges E. Lang : *Charles Baudelaire jugé par Ernest Feydeau,* avec un portrait-charge de Charles Baudelaire par Ch. Giraud et deux fac-similés (Ronald Davis, 1921).

étonnera vous-même, si toutefois je le mène à bonne fin (en tercets ronflants)[1].

Bien à vous.

C. B.

Vous comprenez dans quel but je vous transmets les pièces du procès[2].

N'allez pas dire que je suis un mauvais coucheur, et me gronder, au profit de Pincebourde.

J'ai reçu de vous : 19 exemplaires vulgaires. — 2, sur fil. — 2, sur chine. — 1, que j'ai pris à Pincebourde. = 24[3].

Et la vérole ?

J'ai, à moi seul, fait faire une annonce dans près de trois cents journaux. Toutes ont-elles passé ? Je n'en sais rien. Je sais qu'elles sont parties du Ministère[4].

M. de Lescure se dit émerveillé du livre[5]. Je crois que d'Aurevilly est content, mais il a écrit tant de bêtises à propos de Pommier et d'Aubryet[6]

(1) Cet épilogue que nous avons reproduit dans *JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I, ne devait jamais être achevé.

(2) Il était alors question d'en constituer un *Appendice* qui prendrait place dans la deuxième édition des *Fleurs*.

(3) Assertion étonnante, si l'on se souvient que Baudelaire écrivait à sa mère, le 18 mai, avoir reçu 60 exemplaires. Mais peut-être les 24 ici mentionnés avaient-ils constitué un complément de service ?

(4) Après : «du Ministère», on lit, tant dans les *Lettres* que dans *Correspondance* : «moi, je ne le puis pas». Cette petite phrase, d'ailleurs ici incompréhensible, ne figurait pas dans la *Nouvelle Revue* (1er février 1906) où la lettre qui nous occupe et dont nous n'avons pas retrouvé le manuscrit parut pour la première fois.

(5) Voir son article enthousiaste dans *LES PARADIS*, p. 314-315.

(6) *Le Pays*, 18 avril et 19 juin 1860.

qu'on s'est moqué de lui, et il n'ose plus parler de *la jeune école.* Le terme n'est pas de moi.

Après le 20, je serai très affligé [1] ou très joyeux. Je sens que cette année je force mon va-tout.

Tout à vous.

C. B.

Nous conviendrons donc, prochainement, de toutes nos affaires.

L'affaire *Poe* se fera, avec grand luxe, mais que les griffes de Michel sont tenaces! [2]

Le *Wagner* s'augmente tant que je serai obligé de le détacher du volume des *Contemporains* [3].

---

## 555. À SAINTE-BEUVE.

[1er juillet 1860 [4].]

Cher ami,

Par précaution, je vous écris d'avance, tant j'ai le pressentiment que je n'aurai pas le plaisir de vous trouver.

J'écris récemment à M. Dalloz [5] une lettre ainsi conçue, à peu près :

(1) Baudelaire espérait qu'à cette date Hostein aurait accepté son drame.

(2) Elle ne devait jamais se faire, mais le projet en fut longtemps caressé. — Michel Lévy, l'éditeur des traductions.

(3) Il s'agit de *Richard Wagner et Tannhäuser.*

(4) La date de la lettre résulte de la réponse de Sainte-Beuve (3 juillet 1860) qui remercia du pain d'épices, mais s'excusa pour l'article en faisant valoir ses nombreuses occupations, bien que saluant dans *Les Paradis* un livre «très spirituel, très ingénieux, très raffiné».

(5) Voyez le numéro 553.

« Rendez donc compte des *Paradis artificiels !* Je connais, au *Moniteur,* MM. un tel, un tel, etc. »

Réponse de Dalloz :

« Le livre est digne de Sainte-Beuve. (Ce n'est pas moi qui parle). Faites une visite à M. Sainte-Beuve à ce sujet. »

Je n'aurais pas osé y penser. De nombreuses raisons, dont je devine une partie, vous en éloignent peut-être, et peut-être aussi le livre ne vous plaît pas.

Cependant, j'ai, plus que jamais, besoin d'être soutenu, et je devais vous rendre compte de mon embarras.

Tout ce qui a été dit sur cet essai n'a pas, absolument pas le sens commun.

*P. S.* — Il y a peu de jours, mais alors par pur besoin de vous voir, comme Antée avait besoin de la Terre, je suis allé rue Montparnasse. En route, je passai devant une boutique de pain d'épices, et l'idée fixe me prit que vous deviez aimer le pain d'épices. Notez que rien n'est meilleur dans le vin, au dessert; et je sentais que j'allais tomber chez vous, au moment du dîner. J'espère bien que vous n'aurez pas pris ce morceau de pain d'épices, incrusté d'angélique, pour une plaisanterie de polisson, et que vous l'aurez mangé avec simplicité.

Si vous partagez mon goût, je vous recommande, quand vous en trouverez, le pain d'épices anglais très épais, très noir, tellement serré qu'il n'a pas de trous ni de pores, très chargé d'anis et de gingembre. On le coupe en tranches aussi minces que

le roatsbeef, et on peut étaler dessus du beurre ou des confitures. — Tout à vous. Aimez-moi bien. — Je suis dans une grande crise.

CH. BAUDELAIRE.

Rue d'Amsterdam, 22.

---

## 556. À GUSTAVE CLAUDIN [1].

6 juillet 1860.

... Sainte-Beuve m'écrit qu'il est accablé par le professorat, qu'il en a encore pour un mois avant de se remettre à la littérature écrite.

Deschanels [*sic*] dans les *Débats* [2], imprime que la morale du livre n'est pas sincère. Nouveau mode de critique.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

---

## 557. À POULET-MALASSIS.

[Juillet 1860 [3].]

*Je n'ai pas le double de cette préface.*

*Selon votre avis,* je la perfectionnerai ou je la supprimerai [4].

(1-2) Critique du *Moniteur* qui allait rendre compte des *Paradis* le 1er août. Nous avons parlé de son article, qui fut chaleureux, dans notre édition de cet ouvrage, p. 314, ainsi d'ailleurs que de celui d'Émile Deschanel.

(3) Lettre antérieure au 11, lit-on, en tête de l'original, de la main de Poulet-Malassis (E. C.).

(4) Peut-être la lettre-préface à Veuillot, qu'on n'a pas retrouvée.

Voici *l'état* des *Fleurs du Mal.* Si les cinq morceaux en tête ne sont pas finis le 15 Août, nous imprimerons[1].

Le 15, pour de bon, je serai à Alençon.

Votre adresse à Granville? c'est important. Je ne bougerai pas de mon côté, sans vous avertir.

Dans quelques jours, il n'y aura plus d'hôtel garni dans ma vie. J'ai loué un petit appartement[2] où j'ai fait transporter mes *débris*, et je serai tantôt là, tantôt chez ma mère.

Dans la difficulté de me procurer des exemplaires des *Paradis*, j'ai rendu le livre à Feydeau[3], qui d'ailleurs est en Afrique; mais il y aura moyen de le ravoir. — Je ne sais à qui Christophe a prêté *Ferrari*[4].

J'ai vu M. de Lescure. Il m'a parlé de votre commandite[5]. — Expliquez-moi si vous croyez que je puisse vous être utile.

Tout à vous.

C. B.

Écrivez-moi de Granville. Je ne bougerai pas avant le 12 ou le 13.

Serrez tous ces petits papiers.

[1] Ceci fait apparaître que, depuis le mois d'avril, deux *Fleurs* nouvelles étaient en préparation (cf. la lettre 527, note 2).

[2] Rue Louis-Philippe, 4, à Neuilly-sur-Seine.

[3] Et non «*vendu*», comme on lit dans les recueils antérieurs. — Voir la lettre 554.

[4] L'*Histoire de la Raison d'État* (lettre 529).

[5] Poulet-Malassis espérait, en développant ses affaires, échapper à la fatalité de son destin, et cherchait des capitaux qu'Adolphe de Lescure dont il avait édité plusieurs ouvrages (entre autres *Eux et Elles* qui avait eu un vif succès) semblait, par son entregent, en état de lui procurer.

## [ÉTAT DES *FLEURS DU MAL*[1].]

*Nouvelles Fleurs du Mal.*

Dorothée.
A une petite maîtresse.
Un rêve.
Une âme perdue[2].
Épilogue (ode à Paris vu du haut de Montmartre)[3].
} Cinq pièces inachevées.

*Pièces complètement achevées* (trente-deux).

Paysage parisien.
D'après Mortimer.
Danse macabre.
Sonnet d'automne.
Chant d'automne.
Duellum.
} A retrouver.

Le goût du néant.
Le possédé.
A Sisina.
Le voyage.
L'albatros.

[1] Nous l'avons retrouvé encarté dans un exemplaire des *Fleurs du Mal* qui appartint à José-Maria de Heredia et que Mme Gérard d'Houville avait bien voulu nous communiquer. Cette pièce est fort intéressante, car elle apporte sur plusieurs points, comme on le verra ci-dessous, des renseignements absolument nouveaux.

[2] Il s'agit là évidemment de l'idée première du petit poëme en prose : *Le Joueur généreux*, dont on ignorait que Baudelaire s'était d'abord proposé de le traiter en vers.

[3] Voyez PETITS POËMES EN PROSE, p. 354-356.

La chevelure.
Les sept vieillards.
Les petites vieilles.
Le masque.
A une madone.
Le cygne.
Le squelette laboureur.
Obsession.
Les Ténèbres.
Le parfum.
Le cadre.
Le portrait.
Le rêve d'un curieux.
Rêve parisien.
L'amour du mensonge.
Semper eadem.
L'horloge.
Chanson d'après-midi.
Similia Similia [1].
Hymne à la beauté.
A une passante [2].

---

[1] Premier titre, selon toute apparence, soit de *Alchimie de la douleur,* soit de *Horreur sympathique,* soit de ces deux poëmes composés à la même époque sous l'influence de Thomas de Quincey, dont les thèmes se rejoignent — nous l'avons montré dans notre édition critique des *Fleurs du Mal* en collaboration avec Georges Blin, — parus le même jour dans l'*Artiste* (15 octobre 1860) et qui allaient prendre place dans le recueil de 1861 sous des numéros consécutifs.

[2] Si l'on ajoute *Les Aveugles, La Fin de la journée* et les deux poëmes auxquels a trait la note précédente, on a la nomenclature complète des trente-cinq pièces qui grossiront la 2e édition des *Fleurs.*

### 558. À JULES BARBEY D'AUREVILLY.

[Au Café Tabourey,
en face de l'Odéon
et du Luxembourg,
Paris. C. B.]

[9 juillet 1860?
Timbre postal.
Millésime illisible.]

Cher *Vieux Mauvais Sujet*[1],

Pensez à Moi! *Remember, Esto memor!*

*Mon gosier de métal parle toutes les langues*[2]; c'est-à-dire que, quand j'ai un désir, je suis semblable à une horloge. — Il me semble que mon tic-tac parle toutes les langues. — Sans blague, j'ai besoin de vous. Voilà un livre bien fait (vous savez ce que j'entends par cela) envers lequel on est injuste. Vous avez une voix poëtique, parlez[3]. — Les *Débats*[4] et la *Revue européenne*[5] disent qu'il est douteux que *ma santé morale se soit améliorée, malgré les affectations de morale sévère* que je déploie sur le papier. Vouloir entrer dans la conscience est un rôle que le critique ne s'était pas encore attribué. Mais rien ne m'étonne dans un temps où un ministre déclare que le roman est fait pour perfectionner la *conscience des masses,* et

(1) Voir tome II, p. 278, note 1.

(2) Baudelaire se souvient ici de *L'Horloge* qu'il donnera à l'*Artiste* le 15 octobre.

(3-5) Nous avons analysé ou reproduit ces articles ou notes dans *Les Paradis artificiels*, p. 314-317. Celui de Barbey d'Aurevilly allait paraître au *Pays* le 28 août.

où la police (qui se croit la Morale) exclut des cafés les filles trop bien habillées [1].

On me dit (est-ce vrai?) que vos extraordinaires exercices à propos de MM. Aubryet et A. Pommier ont poussé Granier [2] à vous prier de négliger pour quelque temps la littérature de nouveautés.

Je dois confesser en revanche que votre article sur le Père Lacordaire (sauf le premier chapitre, horriblement embrouillé), est une très belle chose. Il y a là une véritable fierté, une aristocratie chrétienne, à laquelle, moi-même, je me soumets. Seulement, je suis étonné que vous n'ayez pas pensé à faire, par analogie, un parallèle entre la peinture soi-disant religieuse de ce temps-ci (véritable saloperie d'album) avec la vieille peinture religieuse (Michel Ange lui-même), écrasante de majesté. Ce hors-d'œuvre s'offrait de lui-même [3].

[1] S'alarmant des «allures corruptrices» que prenait à nouveau le roman-feuilleton, M. Billault, ministre de l'Intérieur, — le même qui avait déclenché les poursuites contre les *Fleurs du Mal* en 1857, — venait, par une circulaire en date du 1er juillet, d'inviter les préfets à se souvenir que la loi sur la presse leur avait conféré des pouvoirs spéciaux pour assurer non seulement le maintien de l'ordre, mais aussi la répression de la littérature immorale. — Quant aux filles exclues des cafés, n'ayant rien trouvé à leur sujet dans les journaux de l'époque, nous avions demandé à la Préfecture de police d'effectuer une recherche dans ses archives. Mais on nous y a fait entendre que l'admission d'un profane dans ce sanctuaire constituerait un affreux sacrilège et mettrait en péril la chose publique.

[2] Granier de Cassagnac, le directeur du *Pays*. — Les «exercices» de Barbey, voyez page 130, note 6.

[3] *Sainte Marie-Madeleine*, par le R. P. Lacordaire, de l'Académie française (*sic*), *Le Pays*, 3 juillet 1860. C'est à Barbey qu'appartient le *sic*, destiné sans doute à marquer qu'à ses yeux le Révérend Père n'avait guère été grandi par ce titre nouveau et aurait dû s'abstenir de s'en parer. Dans cet article, Barbey

J'ai passé deux soirées avec l'Infâme Veuillot. Il m'a désarmé par sa sottise. Je renonce à me venger de lui [1]. Il est toujours utilitaire comme un démocrate. — J'ai voulu l'emmener dans quelques bastringues; mais il craint tout danger pour son pucelage.

Je vais prochainement me sauver de l'*Hôtel de Dieppe, 22, rue d'Amsterdam,* où je suis toujours à 11 heures et à cinq heures.

Venez donc, Misérable. — Je vous montrerai de belles choses (qui ne sont pas de la littérature) [2].

CHARLES BAUDELAIRE.

---

avait opposé la manière des anciens légendaires, pleine de révérence et de naïveté, à l'interprétation trop humaine que l'abbé avait donnée de l'histoire du Sauveur et de la pécheresse repentie, ne réussissant par là, disait-il en substance, qu'à la découronner de son mystère et à la précipiter du plan surnaturel au terre à terre du roman. C'est cette thèse-là que Baudelaire aurait voulu voir étendre à un parallèle entre la vieille peinture religieuse et la moderne.

[1] Dans *LES FLEURS DU MAL* (p. 378-379) nous avons dit les raisons de ce désir de vengeance. Veuillot, lors des poursuites de 1857, avait pris le parti de Baudelaire, mais un an plus tard, parlant de *La Poésie à l'heure qu'il est* (*Le Réveil,* 15 mai 1858), il avait mis notre poëte au rang de Ponsard, et au-dessous d'Alfred de Musset!

[2] Dans un billet qu'on trouvera reproduit *in E.-J. CRÉPET,* p. 334, Barbey d'Aurevilly écrivait : «J'ai soif de revoir *la Turque* dont je suis affolé, et les autres créations du tout-puissant *Guys*». Sans doute les «belles choses» que Baudelaire promettait de lui montrer étaient-elles d'autres dessins du «Peintre de la vie moderne».

559. À POULET-MALASSIS.

12 juillet 1860.

Mon cher ami,

Il y a eu un nouvel article dans je ne sais quel journal de librairie appartenant à Hachette[1]. Je ne l'ai pas lu. Autre article, dans la *Revue européenne*[2], curieux. On y lit que, *malgré toutes les belles protestations de morale, il est douteux que la santé intellectuelle de M. Baudelaire se soit améliorée.* Ce matin, a paru dans *Les Débats* le 3e article de Deschanels [*sic*][3]. Toujours la même chose, des coups de ciseaux, et pas de guillemets, c'est commode. — Je suis parvenu à acheter quelques exemplaires de mon bouquin à la Librairie Nouvelle, mais figurez-vous, mon cher, qu'il n'y en avait pas. Il y a quelques jours, un journal ayant besoin d'un exemplaire l'envoya chercher à la Librairie Nouvelle; il n'y en avait pas. En réalité, ce livre n'a été exposé nulle part et déposé que dans trois ou quatre endroits peut-être. Je vous demande bien pardon de vous répéter toujours la même chose. Mais si vous saviez la peine que vous me faites ! Je pense non seulement à mes intérêts, mais aussi à votre fortune. Il y a deux jours, Lemaréchal, voulant l'acheter, alla chez Castel; il n'y en avait pas[4]. En revanche, l'infâme *Revue*

[1] Nous n'avons pas retrouvé ce journal-là.

[2-3] Voir la note 3-5, page 137.

[4] *Lemaréchal* et non *Lévy,* comme on lit dans la *Correspondance* de la *N. R. F.* — Castel, libraire passage de l'Opéra, galerie de l'Horloge, 21.

*internationale cosmopolite, fondée à Genève le 1er Août 1859,* est partout, partout, partout. Je ne serais pas étonné qu'elle finît par avoir du succès, surtout quand elle dit : *A cela que répond Bossuet? des bêtises! des bêtises! des bêtises!* ou bien : *De Quincey fut un homme universel, ... en somme pas grand'chose! S'il avait voulu profiter de ses relations de famille, il aurait pu se faire une position honorable dans le commerce*[1].

Écrivez donc, comme je vous en ai prié, un petit mot à de Wailly[2].

Je reviens à mes affaires. Mon miracle du 20 n'est pas accompli. Il s'agit de théâtre; mais je suis convaincu qu'il aura lieu[3]. Je vous jure que c'est la dernière fois que je profite de votre indulgence et que je laisse arriver l'échéance de cette insupportable dette sans vous alléger.

Je pars le 16 ou le 17, ayant fait beaucoup de choses, ayant arrangé mes affaires avec *Le Constitutionnel* qui s'est vraiment fort bien conduit; j'ai livré passablement de matières[4], et j'ai reçu mille francs. Je recevrai encore quelque chose au moment de mon départ, et je travaillerai au *Wagner* et à mon drame, chez ma mère. Je vais faire une série de petits séjours en province : chez mon *frère* (qui vient d'être frappé de paralysie[5]; la Providence aurait mieux fait de guérir une autre per-

[1] Sur «l'infâme» *Revue internationale,* voir EUREKA, p. 217-218.

[2] Collaborateur de l'*Illustration,* où Baudelaire désirait sans doute un compte rendu.

[3-4] Voir pages 164-165.

[5] Voir à son sujet lettre 1, note 1. — Pour le ton détaché sur lequel notre auteur parle ici de lui, il s'explique du fait que les deux frères avaient cessé de se voir depuis vingt ans.

sonne qui m'intéresse davantage[1]); *chez Flaubert,* qui m'appelle à grands cris[2]; *chez ma mère,* et *chez vous;* puis, retour à Honfleur. Il est évident que si je peux être à temps chez vous, c'est-à-dire deux ou trois jours avant votre départ, je vous montrerai toutes les pièces que vous ne connaissez pas et la préface[3] (20 lignes d'un majestueux dédain).

1er Août. 1.600 (payables chez qui?).
1.500 ( — ).
1.010 (chez Pincebourde).

Voilà les deux billets demandés. Mais l'escompte fera que vous n'aurez pas assez, pour vos 2.510. C'est donc moi qui aurai à vous envoyer un surplus, sur mes 1.800. Je préfère me charger de l'affaire Christophe[4] (qui d'ailleurs tremble toujours), et il vaut mieux que je dépose l'argent chez lui que chez mon maître d'Hôtel ou chez mon avoué, qui pourraient l'un et l'autre commettre un oubli au dernier moment. Vous, chargez-vous de Duranty et de Pincebourde.

Maintenant, croyez-vous que les 1.500 et les 1.800 suffisent à tout? Et dites-moi, aussitôt que vous aurez escompté, combien il vous manque. Aussitôt que j'aurai escompté, je vous dirai combien j'ai entre les mains.

Vous n'avez, n'est-ce pas, qu'un seul billet (1.010) chez Didot et Gélis? C'est important.

(1) Peut-être Jeanne Duval, peut-être J. G. F. — s'il convient décidément de distinguer celle-ci de celle-là. (Voir la note 2 de la page 105.)

(2) Voir page 125, note 1.

(3) La préface projetée pour la deuxième édition des *Fleurs.*

(4) *Christophe,* et non *Calonne,* comme on lit dans la *Correspondance.*

Maintenant adieu. Je désire bien vivement passer quelques heures avec vous. Le genre humain n'aime plus la conversation.

Que je réussisse ou que je ne réussisse pas à vous voir avant votre fuite (1), sans faute, n'est-ce pas? nous commencerons *Les Fleurs,* le 15 Août, et nous ferons tout en six semaines.

C. B.

---

## 560. À JOSÉPHIN SOULARY.

12 juillet 1860.

Mon cher Soulary,

J'ai bien des torts vis-à-vis de vous, mais tous les grands poëtes sont de bons enfants, et je suis sûr qu'en vous-même vous m'avez excusé. La vie est si pleine de contre-temps! J'ai lu vos charmants vers, et j'ai admiré dans le plan de votre poëme votre esprit d'ordre (indispensable au vrai poëte) et votre sentiment profond de l'allégorie (2).

Permettez-moi de vous traiter en vieil ami, et de vous donner deux commissions :

1° présentez mes profondes amitiés à M. Armand Fraisse (3), et tourmentez-le un peu pour qu'il me fasse l'honneur d'un compte rendu des *Paradis.*

(1) Poulet-Malassis avait prévenu Baudelaire qu'il serait peut-être obligé de quitter Alençon avant son arrivée.

(2-3) Ce billet constitue une réponse tardive à une lettre de Soulary en date du 5 juin, qu'accompagnait le prologue d'un poëme : *Le Rêve du Chanvre.* On trouvera l'une et l'autre *in E.-J. Crépet,* p. 429-432, ainsi qu'une lettre d'Armand Fraisse qui, déférant au désir de Baudelaire, allait, le 8 août, donner un compte rendu des *Paradis* au *Salut public* de Lyon.

2° informez-vous combien M. Perrin fait payer sa feuille (grand in-octavo) et combien il faudrait de temps pour imprimer 800 pages[1]. On me dit qu'il me fera souffrir le martyre si je me mets entre ses mains.

Votre bien affectionné.

CH. BAUDELAIRE.

J'ai oublié votre adresse.

---

561. À ALFRED GUICHON.

[54, rue de Lisbonne,
à Paris.]

13 juillet 1860.

Monsieur, me dire qu'on aime si bien Edgar Poe, c'est m'adresser la plus douce des flatteries, puisque c'est me dire qu'on me ressemble. Je vous réponds donc avec empressement[2].

Je crois que vous avez eu tort d'acheter les morceaux en question[3]. Je prépare depuis longtemps une belle édition dans laquelle je ne mettrai pas le livre de philosophie, *Eureka,* lequel doit

[1] Perrin, que les amateurs de belle typographie mettaient très haut, venait de «sortir» la deuxième édition des *Sonnets humoristiques,* et Baudelaire songeait à lui pour l'impression des Contes illustrés de Poe. Voyez la lettre suivante et aussi celle au même du 12 août.

[2] La lettre à laquelle Baudelaire répond ici, a été donnée *in E.-J. CRÉPET,* p. 369-370. Fanatique admirateur de Poe, Guichon voulait «connaître maintenant quelle forme terrestre revêtit une telle âme» et s'informait s'il était possible de se procurer un portrait de l'auteur du *Chat noir.*

[3] Baudelaire se référait à sa lettre du 26 mai.

paraître dans la collection Lévy, à 3 francs; et dans cette édition je mettrai les morceaux inédits. D'ailleurs, je vous avais averti qu'ils étaient fort mal imprimés, particulièrement l'*Ange du Bizarre,* où non seulement l'orthographe figurative, volontairement absurde, n'a pas été suivie, mais encore où ont été sautés des lignes entières et des mots, ce qui rend les phrases inintelligibles [1]. Il y a aussi des fautes dans la *Genèse d'un Poëme.*

Si je réussis, comme j'ai tout lieu de l'espérer, à monter cette affaire, nous nous y mettrons l'hiver prochain; cela fera probablement un grand in-8° de 800 pages [2].

Il y aura deux portraits, l'un, qui est en tête de l'édition posthume des œuvres de Poe (chez Redfield, New-York), reproduction d'une peinture qui était chez Griswold; ce Griswold est l'auteur américain chargé de mettre en ordre les papiers de Poe, et qui non seulement s'est si mal acquitté de sa tâche, mais encore a diffamé son ami défunt en tête de l'édition; — l'autre, qui orne l'édition grand in-8° illustrée des poësies, édition de Londres. Mes collections ne sont pas à Paris, je ne me souviens plus du nom de l'éditeur [3].

Il y a d'autres éditions et aussi d'autres portraits; mais ils ne sont jamais que la reproduction plus ou moins altérée de ces deux portraits types.

Si je réussis à faire mon entreprise, je les ferai reproduire avec un soin parfait. L'un (édition américaine) représente Poe avec la physionomie connue du gentleman : pas de moustaches, — des favoris; — le col de la chemise relevé. Une pro-

(1-2) Voir la note 1, page 123, et la lettre précédente.
(3) Voyez page 151, note 1, et tome II, p. 29, note 3.

digieuse distinction. L'autre (édition des poësies, de Londres) est fait d'après une épreuve daguerrienne. Ici, il est à la française : moustaches, pas de favoris, col rabattu. — Dans les deux, un front énorme en largeur comme en hauteur; l'air très-pensif, avec une bouche souriante. Malgré l'immense force masculine du haut de la tête, c'est, en somme, une figure très-féminine. Les yeux sont vastes, très-beaux et très-rêveurs. — Je crois qu'il sera utile de donner les deux.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués[1].

Charles Baudelaire.

---

### 562. À THÉOPHILE GAUTIER.

[Rue de Longchamps,
Neuilly, C. B.]

[Juillet 1860?]

Mon cher Théophile,

M. Duranty te demandera probablement une petite comédie quelconque, pour marionnettes[2]. Tu seras *ce* que tu es, quand tu sens qu'il faut *l'être,* c'est à dire *le plus charmant des hommes.*

[1] On trouvera dans *E.-J. Crépet* (p. 370-371) la réponse de Guichon, très chaleureuse et déférente. On y lit notamment : «Aujourd'hui la mort prématurée d'Edgar Poe serait pour moi une source d'éternels regrets si votre nom n'était pas aussi intimement lié au sien».

[2] Edmond Duranty venait d'obtenir l'autorisation d'établir son «Théâtre des marionnettes» au Jardin des Tuileries, et le bruit courait (*Revue anecdotique,* première quinzaine de juillet) que le prologue de son premier spectacle serait de Théophile Gautier.

Souviens-toi que tu ne peux pas lui faire de plus grand plaisir que de lire son *Malheur d'Henriette Gérard*. Cela *mérite* d'être lu par toi. Je n'ai pas autre chose à te dire[1].

Ton bien dévoué ami.

CHARLES BAUDELAIRE.[2]

---

## 563. À POULET-MALASSIS.

14 juillet 1860, 10 h. du matin.

Mon cher ami,

J'irai, lundi, chez Didot-Gélis, et j'écris à Duranty, bien que je ne comprenne pas votre nouveau plan. De plus, je remarque que vous désirez que je subvienne à tous les escomptes, ce qui me paraît difficile, ayant tant de petites choses à payer, avant de partir (définitivement, le 21).

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 1.120 | (Malassis.) | Escompte, à peu près | | 25 |
| 1.500<br>1.000 | (Baudelaire.) | — | — | 55 |
| 1.640 | (Duranty.) | — | — | 40 |
| 5.260 | | | | 120 |

120 fr. d'escompte, à peu près.

(1) Nous verrons bientôt Baudelaire (lettre 564) affirmer sa haute estime pour ce roman qui a été récemment réédité avec succès.

(2) Cette signature présente la particularité d'être suivie d'une virgule et soulignée d'un paraphe.

Ces 4 billets font 5.260, et nous n'avons à payer que 4.220 fr. :

1.600
1.500
1.120
———
4.220 francs.

Remarquez bien que j'ai 3 volumes à vous livrer[1], dont le premier vous sera très prochainement livré, et que j'ai bien le droit de me décharger des escomptes sur un avenir très prochain.

J'ai tâché de trouver la raison de ce changement, dans un ancien billet de moi, escompté au Mans par un de mes amis. Renseignez-moi sur le chiffre exact et sur l'échéance. Songez quel malheur si cela m'arrivait à l'Hôtel, pendant mon absence et la vôtre, le maître de l'Hôtel n'ayant pas de fonds à moi, et le billet retournant chez de Broise[2].

Je veux bien accepter vos compliments (qui d'ailleurs ne me consolent pas) sur le caractère aristocratique de mes œuvres; mais je veux que la foule me paie; il m'importe peu qu'elle comprenne.

Rendez-moi un grand service. Ma mère est grande liseuse de morale. Je lui ai promis les *Lettres* et les *Pensées* de Joubert[3], et je ne peux pas

[1] *Les Fleurs,* deuxième édition, *Curiosités esthétiques* et *Opinions littéraires.*

[2] De Broise, le beau-frère et associé de Poulet-Malassis, n'était pas au courant du système de billets de complaisance par lequel son associé et Baudelaire soutenaient mutuellement leur crédit.

[3] Voir la lettre 547.

les trouver à Paris, ni chez Ladrange[1], ni chez Didier; vous m'avez dit que vous les aviez.

J'espère que nous arrangerons ensemble *Les Fleurs,* dans les deux derniers jours du mois, à moins que je ne commence mes voyages par vous. En tout cas, si je manque d'exactitude, je veux votre adresse à Granville. De votre côté, souvenez-vous que toute lettre adressée à Madame Aupick, ou rue d'Amsterdam, m'arrivera.

Pourquoi diable m'envoyer, *à moi,* les 1.500 fr. de Christophe[2]? Peut-être craignez-vous qu'il ne soit pas à Paris, auquel cas je voudrais bien que son concierge ne les reçût *que la veille.* Ce concierge est bête.

J'ai fait trois essais de préface. Nous verrons cela ensemble[3].

Mon *squelette* m'inquiète, et même *les fleurs.* Je veux que *tout* le squelette soit clairement visible[4].

Écrivez-moi vite. — Vous vous trompez, en me croyant gai. Je suis en colère, mais *j'espère.*

C. B.

---

## 564. AU MÊME.

Samedi, 21 juillet 1860.

Mon cher ami,

Je serai chez vous *dimanche 29.* Je lis dans une de vos lettres que vous partirez peut-être *di-*

(1-2) *Ladrange* (libraire rue Saint-André-des-Arts, 41) et non *Lagrange; Christophe* et non *Calonne,* comme on lit dans *Correspondance.*

(3) Voir *Les Fleurs du Mal,* p. 372-377.

(4) Il s'agit du frontispice commandé à Félix Bracquemond.

*manche 29.* Quant à moi, je ne puis pas vous aller voir plus tôt. Il me semble que puisque nous nous voyons si rarement, vous pouvez bien, pour me plaire, remettre votre départ au 31. — Nous causerons des *Fleurs* et de *tout le reste,* et je répondrai à toutes vos inquiétudes. J'ai parmi mes convictions l'idée que tout finira bien cet hiver, par une explosion d'habileté de ma part.

Je me chargerai, en même temps de rapporter à Duranty ses 1.500 fr., puisque je serai à Paris le 31.

Son livre est très remarquable[1]. J'ai été stupéfié. Quel besoin avait-il du patron Champfleury[2], dans ses affaires?

Tout à vous.

C. B.

---

## 565. À ALFRED GUICHON[3].

[Juillet 1860?[4]]

[L. a. s., 2 pages pleines in-8°.]

Importante lettre où il donne la bibliographie de l'œuvre d'Edgar Poe. Il juge les éditions américaines,

(1-2) *Le Malheur d'Henriette Gérard* qui venait de paraître, illustré de quatre eaux-fortes d'Alphonse Legros, chez Poulet-Malassis et de Broise. Ce roman était dédié à Champfleury, en qui l'auteur saluait «le conseiller le plus juste et le meilleur» qu'il eût trouvé «en toutes choses», — hommage que Champfleury allait reconnaître l'année suivante en offrant à Duranty, en tête des *Grandes figures d'hier et d'aujourd'hui*, ses *Conseils à un jeune écrivain.*

(3-4) Pour le destinataire, voyez en 550, note 1. — On trouvera *in E.-J. Crépet*, p. 370-371, la lettre à laquelle Baudelaire répond ici, et qui est du 16 juillet. Guichon l'y remerciait de sa précédente (numéro 561), admirait que le génie de Poe se fît voir pareillement dans des œuvres aussi diverses qu'*Eléonora* et *La Barrique d'Amontillado*, et terminait en faisant sa part au traducteur dans la gloire du conteur américain.

surtout celle de Redfield[1], préférables aux éditions anglaises. Très curieux détails.

Outre que Poe a pu écrire postérieurement des morceaux importants, je sais qu'il avait le goût excessif des retouches et des remaniements, et qu'ainsi toute édition postérieure, parce qu'elle est postérieure, peut être considérée comme plus conforme à sa pensée.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

---

## 566. À POULET-MALASSIS.

Samedi [28 juillet 1860].

Mon cher ami,

Ceci va vous arriver *Demain* matin *Dimanche;* ainsi je ne serai pas coupable de vous avoir gêné.

Notre fête est manquée, *à mon grand chagrin*[2]. Ah! quelle vie! — j'ai perdu ma journée d'hier à courir après une passe; pour moi-même, pour Calonne, pour le *Moniteur,* impossible. Alors je me suis dit : 60 fr. à dépenser et 3 jours à perdre dans un moment où je travaille au *Houzard* et à *Wagner.*

Envoyez l'argent à Duranty.

[1] *The Works of the Late Edgar Allan Poe.* With a Memoir by Rufus Griswold, and Notices on His Life and Genius by N. P. Willis and J. R. Lowell, in four volumes. *Redfield,* 34 Beekman Street, 1850-1856. (Preface by Mrs. Maria Clemm. Copyrighted, 1849.)

[2] Sans doute faut-il entendre : le plaisir que nous aurions eu à nous rencontrer? (Voir le billet 564.)

Ainsi le 15, je ferai avec vous ce que nous aurions fait demain, la mise en ordre des *Fleurs*, et causer des moyens sérieux de diminuer ma dette.

Guérissez-vous bien et pensez à moi.

C. B.

---

567. À ALPHONSE DE CALONNE.

Mardi, [31 juillet?] 1860.

Mon cher de Calonne,

Puis-je aller vous voir de cinq à six heures, avant votre dîner? Je travaille à l'article en question[1]. M. Bichet m'a envoyé les choses dont j'avais besoin. Je veux, pendant votre absence, livrer à la Revue *l'Art philosophique* et *le Dandysme littéraire*[2]; mais, comme je vous l'ai dit, je suis, pendant tout un mois, privé de toutes ressources.

Je crois qu'outre ces deux articles je pourrai, lors de votre retour, c'est-à-dire au commencement d'octobre, vous remettre quelque argent.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Chacun de ces deux morceaux fera deux feuilles.

---

[1] Peut-être le *Richard Wagner* qui paraîtra à la *Revue européenne* en 1861 et auquel Baudelaire, sur la fin du mois d'avril 1860, écrivait à sa mère qu'il travaillait déjà; mais plus probablement l'un des deux morceaux qu'il nomme ensuite.

[2] Voir la note 1, page 21.

## 568. À MADAME AUPICK.

[Honfleur.]

Samedi [4 août 1860].

Si je t'écris aujourd'hui, c'est uniquement pour te dire, pour te répéter combien je suis inquiet sur l'effet que ma lettre[1] va produire sur toi. Plus j'y pense, et plus j'ai peur de t'avoir fait du mal. Cette inquiétude est aussi grande maintenant que celle de n'être pas en mesure pour réparer le mal que j'ai fait, et de passer ainsi pour le plus malhonnête des hommes.

Peut-être trouveras-tu que l'idée d'appeler à l'avance cet excellent curé[2] au secours de ta tristesse est une idée indiscrète ou même ridicule. Mais que veux-tu que je te dise, si ce n'est que j'avais la tête perdue et que, connaissant si bien les mouvements de ta santé, je n'ai songé qu'à trouver un moyen quelconque d'amortir ta douleur? Cette idée, en réalité, dérivait de l'intention la plus naturelle et la plus filiale.

J'ai toujours l'estomac et le sommeil dans un état abominable.

CHARLES.

---

[1] La lettre à laquelle Baudelaire se réfère ne nous est pas parvenue; mais celle-ci et la suivante permettent d'en deviner aisément la substance.

[2] L'abbé Cardinne qui était le directeur de Mme Aupick.

### 569. À LA MÊME.

Dimanche matin [1].
[5 août 1860.]

Une fois encore je te supplie de bien peser ta résolution avant de m'enlever ma dernière ressource qui est toi [2].

D'ailleurs je me rends cruellement justice, et je me demande à quoi je sers, si ce n'est à te faire du mal. Comment maintenant aurai-je le courage (si toutefois je suis sauvé) de me mettre en route le 14, et comment, avec quel œil me recevras-tu ?

Dans ma terreur, je vais peut-être tout à l'heure, dans la crainte d'un refus de toi, faire encore une démarche devant laquelle toute ma nature recule. Elle sera sans succès [3]. — Et puis, je t'en supplie, dis-moi donc si réellement tu as pu supporter ma lettre sans détriment, sans secousse pour ta santé.

CHARLES.

Je rouvre ma lettre pour une bonne nouvelle;

(1) Ce billet avait été donné jusqu'à ce jour sous le millésime de 1844; on l'avait voulu immédiatement antérieur à la dation du conseil judiciaire; mais les recoupements, — entre autres ce qu'on y lit de la santé de Claude-Alphonse Baudelaire frappé de paralysie en juillet (lettre 559) et l'intention que notre auteur marquera tout à l'heure, d'aller à Honfleur le 15 au plus tard (lettre 571), — montrent que c'est ici sa place.

(2) Il est probable que M^me^ Aupick, outrée de cette nouvelle infidélité, avait déclaré à son fils qu'elle ne voulait plus le connaître.

(3) L'aveu à l'intéressé sans doute; et, s'agissant une fois de plus de Poulet-Malassis, Baudelaire pouvait craindre de ne plus être pardonné.

malheureusement elle ne vient pas de moi. Mon frère va beaucoup mieux. J'ai vu une longue lettre de lui dont l'écriture n'était pas du tout indécise.

---

### 570. À ALPHONSE DE CALONNE.

[S. d.][1]

Cher Monsieur, en sortant de l'Église, je trouve cette curiosité chez moi, prise, à ce qu'on me dit, sur un Album.

Quoique ce soient là des vers de jeunesse, je ne les trouve pas trop[2] mauvais. Si vous daignez les imprimer, *mettez la date*[3].

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

A l'époque où j'ai publié ma 1re édition, j'ai détruit des masses de vers dont quelques-uns dataient de 1837, et je les ai oubliés.

---

(1) Nous plaçons ce billet ici parce que, sous le numéro 573, on verra notre auteur parler, avec une modestie tout à fait inhabituelle chez lui, de vers qu'il a en souffrance chez Calonne, modestie qui se trouverait justifiée en la circonstance, car c'était son médiocre sonnet *Sur le Tasse en prison* qu'il avait joint (voyez *LES FLEURS DU MAL*, p. 490). Mais il ne s'agit là que d'une présomption assez aventureuse. — Voyez en 807 *bis* (tome IV).

(2) Mot ajouté dans l'interligne.

(3) La pièce autographe porte celle de *février 1844*, plusieurs fois soulignée de la main de Baudelaire; mais c'est du millésime *1842* que ce sonnet, dédaigné de Calonne, sera suivi tant dans la *Revue nouvelle* où il paraîtra en 1864, encore inédit, que dans les *Épaves* où il sera recueilli pour la première fois.

## 571. À MADAME AUPICK.

7 août 1860.

Voilà sans doute, chère mère, bien des ennuis et des tracas, coup sur coup. Quant à cette dame dont tu me parles, c'est un ennui temporaire dont tu tireras encore peut-être quelque plaisir [1]. Mais moi, qui à coup sûr vais aller là-bas le 15 au plus tard, je vais être un embarras de plus dans cette bagarre. Pour l'écroulement des terres, c'est plus grave. Je t'ai mangé un argent fou depuis deux ans et demi, et il serait vraiment navrant que ces accidents se renouvelassent à chaque fois que la saison serait assez mauvaise pour amener des ravages. Alors ta maisonnette, qui est pour toi un amusement, serait un tonneau des Danaïdes pour l'argent [2].

J'ai lu très attentivement ta lettre, et *je me souviendrai toujours* de cette prédisposition aux crises irrémédiables.

Quant à moi, il ne faut pas être inquiet, *excepté pour la chose que tu sais;* sans doute, je suis horriblement mécontent de ma santé. Mais le corps irait bien, si l'âme allait bien. L'âme n'ira jamais bien. Ces misérables vomissements dont je parle si souvent me sont habituels, même à jeun, même

(1) Mme Aupick attendait sans doute quelque amie, peut-être cette Mme Baton dont il sera ici question l'année suivante.

(2) Le petit jardin de la Maison-Joujou était en bordure de la falaise. Il sera de nouveau question de cet éboulement des terres, désastreux pour le maigre budget de Mme Aupick, dans les lettres des 11 et 18 octobre, cette même année.

sans colère, sans peurs et sans inquiétudes. Le pire de tout est que je ne puis m'amuser de rien, et que je sens *ma volonté et mon espérance* très affaiblies.

Je ne suis pas du tout débarrassé de mes inquiétudes. Hier matin, au reçu de l'annonce de ma délivrance, mon premier soin a été d'écrire à M. Ancelle une lettre ainsi conçue : « Vous recevez ce matin une lettre de ma mère qui vous parle d'une nécessité très urgente. J'ai une signature à vous donner, et de plus une lettre avec l'adresse des personnes à qui cet argent est destiné. Nous serons peut-être obligés d'aller ensemble à la Bourse, à la Banque, ou chez un agent de change. Si le plan de votre journée est fait, je n'ai pas le droit de le déranger; mais je demeure en face du chemin de fer, dont l'autre station est à votre porte, et je resterai pour vous chez moi le 7 et le 8 jusqu'à cinq heures. »

Or, il est une heure de l'après-midi, pas d'Ancelle, et la peur me reprend. Il faut que cet argent soit déposé le 9, et c'est demain le 8.

Il ne peut pas entrer dans mon esprit qu'il veuille résister à une lettre de toi; mais lui, qui considère que *tout est léger* et peut s'arranger par son éloquence *et avec le temps,* pourrait bien amener une catastrophe. D'un autre côté, je sais que, banque ou agent de change, toutes les opérations demandent au moins 24 heures. Je voudrais cependant bien travailler un peu avant mon départ. Il y a connexité absolue entre ces deux idées : la réparation de ma faute et un peu de repos pour le travail.

Je te renouvelle encore une fois toute ma recon-

naissance et tous mes regrets. Mais il ne faut pas exagérer ce que j'ai fait; c'est monstrueux comme étourderie, *mais je l'avais fait plusieurs fois sans malheur,* et il ne m'est pas venu un instant dans l'esprit d'abuser d'abord de cet argent, et de m'abandonner au hazard sur les moyens de le remplacer.

Je t'embrasse mille fois.

CHARLES.

As-tu bien dit à M. Ancelle que c'était irrémédiablement pour le 9?

La somme exacte est de 1.620, et je n'ai pas un sou pour la compléter, si M. Ancelle n'avait, par exemple, que 1.500.

L'histoire vraie est celle-ci : il y a six semaines, un de mes amis, avant d'aller aux eaux, m'a remis 4.700 fr. pour payer des dettes *à lui,* à des dates marquées[1]. J'ai payé tout, excepté les malheureux 1.620 dont la date se trouvait la plus reculée.

Aussitôt que je serai là-bas, j'irai faire une visite au curé.

P. S. Je rouvre ma lettre. Car il est cinq heures. Je n'ose pas aller le voir, de peur de subir une de ces interminables conversations qui me brisent. Voici encore une journée de perdue. — Tu vas recevoir cette lettre le 8 au matin. — S'il vient demain de bon matin, tout est bien; mais il ne viendra pas. — Or, quoiqu'il faille toujours donner les commissions aux agents de change avant 11 heures, il me semble que le 9 au matin il serait encore temps et qu'on pourrait avoir l'argent le 9 au soir.

(1) Il est évident que cet ami avait nom Poulet-Malassis. Cf. la lettre 563.

Un de mes amis arrive qui m'affirme que je me trompe.

Voici comment les choses se passent :

*On donne commission le matin avant 11 heures à un agent de change, et l'on n'a son argent que le lendemain dans l'après-midi.*

Donc le 9 au matin a lieu la commission que je suppose donnée par Ancelle, et *je n'aurai l'argent,* ou plutôt *il* n'aura l'argent *que le 10,* et comment faire après *pour obtenir qu'il dépose l'argent chez les gens à qui il faut le remettre,* quand je pense que le 11 il y aura scandale !

C. B.

---

## 572. À LA MÊME.

Mardi soir 7 août,
onze heures du soir.

Comme à sept heures je n'avais aucune nouvelle de M. Ancelle, *pas même par lettre,* j'ai couru à Neuilly; il était sorti après son dîner, et je suis resté dans l'avenue jusqu'à 10 heures et demie pour épier son retour. Puis je suis rentré dans Paris. Demain matin à 7 heures je retournerai chez lui, et je pense avec ennui qu'il me faudra causer, discuter, résister à sa curiosité, l'enlever, le mettre en voiture, le traîner littéralement.

Et si encore tout cela n'est pas possible, que vais-je devenir ? Le 10 il ne sera pas encore trop tard. Mais pour cela il faudrait que l'affaire se fît demain 8. Et en supposant qu'elle se fasse, ajoutons la fatigue de le surveiller jusqu'à ce qu'il ait

déposé l'argent dans l'endroit où cet argent aurait dû être déposé il y a longtemps.

Il est certain que comme je me suis précipité moi-même dans un cas très grave, je n'ai pas le droit (devant toi) de parler haut; mais cependant je ne puis pas m'empêcher de penser, d'abord qu'ayant quelquefois montré quelques qualités, j'ai droit à quelque dévoûement [*sic*], ensuite que nous avons, lui et moi, reçu tes lettres hier matin à 8 heures, et que deux journées sont déjà écoulées. Ma vie est toujours suspendue à la fantaisie de cet hurluberlu. Ah! que je suis dégoûté, depuis bien des années déjà, de cette nécessité de vivre vingt-quatre heures tous les jours! Quand vivrai-je avec plaisir?

Je t'embrasse bien tendrement, et te remercie de ce que tu as fait pour moi.

Mais que faire?

C. B.

Sait-il le chiffre exact?
Sait-il que la date est le 9?

---

573. À ALPHONSE DE CALONNE.

[Monsieur
Monsieur —
C. B.]

[Début d'août 1860[1].]

Mon cher de Calonne,

Je vous écris dans la crainte de ne pas vous trouver, auquel cas je reviendrais demain matin de bonne heure.

[1] La date approximative est fournie par le rapprochement du billet avec les lettres 575 et 582.

— Quand partez-vous et quand revenez-vous? — Pendant votre absence, M. Hervé publiera-t-il mes vers[1] (je vous demande pardon de vous ennuyer avec cela) et où demeure M. Hervé?

— Je suis obligé (à mon grand regret) de vous demander un nouveau service analogue au dernier, qui cette fois serait de 300[2]. Je suis attendu à Honfleur chez ma mère que je n'ai pas vue depuis un an, et chez Malassis qui soupire comme un enragé après ses nouvelles *Fleurs du Mal.*

— Je ne dois *plus rien* au *Constitutionnel*[3] et comme j'ai mis un peu de temps à m'acquitter, je n'ose pas réclamer un nouveau service. D'ailleurs ce Grandguillot est presque introuvable. La moindre affaire dure 4 jours avec lui. Je voudrais partir le 15.

— Dois-je, pendant votre absence, déposer mon manuscrit chez M. Hervé avant le 10, ou dois-je remettre à M. Bichet[4] 470 fr. (*je ne dois plus tout à fait cela*). Si ça vous est agréable, je ferai en sorte d'y réussir. Vous savez quel sérieux j'apporte dans ces affaires.

J'ai vu Sainte-Beuve qui m'a parlé de vous et de Mad. de Calonne de la manière la plus affectueuse.

[1] Édouard Hervé, plus tard directeur du *Soleil,* faisait alors la chronique politique à la *Revue contemporaine.* — «Mes vers», probablement *Sur le Tasse en prison* (voyez le numéro 570, note 1), peut-être une partie de ceux qui paraîtront à l'*Artiste* le 15 octobre (voir la page 190, note 1). Le certain, c'est que l'organe de Calonne ne donnera plus de poésies de Baudelaire, sauf, le 28 février 1861, *La Voix* et *Le Calumet de paix,* et que ce second morceau ne pouvait alors venir en cause.

[2] La demande allait être satisfaite, la lettre 582 en témoigne.

[3] Voyez pages 163-164.

[4] Administrateur de la *Revue contemporaine,* on l'a vu.

Vous vous êtes trompé relativement à quelques articles sur mon livre[1]. On cite la *Revue contemporaine.*

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

Croyez-vous que je puisse *maintenant* me présenter au Chemin de l'Ouest[2] sous votre crédit?

---

574. À EUGÈNE CRÉPET.

[36, rue de Seine.]

[10 août 1860.]

Mon cher Crépet,

Je sors d'une crise de santé très grave; je serai tout à vous dans quelques jours.

Je sais qu'il y a pour moi une lettre d'Hugo relative à votre demande chez Hetzel[3].

Je ne comprends pas pourquoi Hetzel ne me l'envoie pas[4].

J'irai la chercher.

Tout à vous.

C. B.

---

(1) Évidemment les *Paradis.*

(2) Pour un permis (voyez en 566).

(3) Voir la note 3, page 111.

(4) Hetzel n'était sans doute pas pressé de communiquer une réponse sensiblement moins libérale qu'on ne l'avait espéré. Cf. les *Poëtes français,* t. IV, p. 276 : «Les éditeurs actuels n'ont pu nous accorder l'autorisation de citer qu'un nombre de vers trop limité...», etc.

## 575. À POULET-MALASSIS.

Dimanche, 12 août 1860.

Mon cher ami,

Faites en sorte que j'aie votre réponse le 14 au matin.

Voici un article d'Armand Fraisse qui vous intéressera[1]. Il en a paru un au *Moniteur* de Gustave Claudin[2]. Pincebourde prétend que le livre va très bien. Qu'est-ce que le très bien de Pincebourde[3]?

Avez-vous perdu ou conservé la *préface des Fleurs ?* Je n'en ai pas le double. Nous serons obligés de renoncer à la publication des pages inachevées. J'ai hâte de paraître. Total des morceaux inédits : 32, dont nous avons la liste[4].

Je vais chez ma mère le 15. Vous recevrez par la poste, toutes les indications nécessaires pour commencer. Puis j'irai à Alençon. Mais pour que je puisse aller à Honfleur immédiatement, il me faut de l'argent.

Voici ma situation au *Constitutionnel.* J'ai reçu de

(1) Paru au *Salut public* de Lyon, le 8 août 1860.

(2) 1er août 1860. Nous en avons parlé dans *LES PARADIS ARTIFICIELS,* p. 314.

(3) En réalité il devait aller assez mal, car des exemplaires en seront liquidés au rabais l'année suivante.

(4) Pour la préface, voir *LES FLEURS DU MAL,* p. 371-380, et pour les morceaux inachevés, la lettre 557, page 135. — Le titre de la seconde édition portera : «augmentée de 35 pièces nouvelles» parce que l'une de celles-ci : *Un Fantôme,* sera alors comptée pour les quatre sonnets qu'elle comprend.

11.

l'argent et je ne dois plus rien. *Guys* (trois articles qui sont livrés)[1] a tout remboursé.

On m'avait dit que pourvu que je remboursasse au fur et à mesure les avances, je pourrais toujours compter sur une nouvelle avance. Il suit de là que strictement, je suis en droit de demander de l'argent. Mais je n'ose pas m'y fier. M. Grandguillot est un homme charmant, mais un petit fou[2] qui oublie les rendez-vous. La dernière fois, j'ai perdu 4 jours pour avoir un entretien avec lui, et je n'ai que deux jours pour préparer mon départ. Enfin, j'ai poussé la précaution, pour parer à son étourderie, jusqu'à faire mon manuscrit *en double.*

Il m'a dit, quand j'ai accepté son argent, actuellement remboursé, et que je lui ai demandé comment nous compterions plus tard, que je n'avais pas à m'inquiéter de cela, et *qu'on me traiterait, comme avait été traité Sainte-Beuve.* Je suis allé voir celui-ci. Réponse : *Sainte-Beuve a reçu pendant un an 150 fr. par article long ou court, soit 600 fr. par mois, et, pendant 4 ans, 200 fr. par article, soit 800 fr. par mois.* Mais c'est trop beau, et je ne crois guère à la loyauté des journaux[3]. En mettant les choses au plus bas prix, Granguillot est remboursé.

Je voudrais 500 fr. pour le 15. Un billet *à un mois,* si toutefois vous le voulez bien... pas de délégation. Personne ne sait encore que je travaille pour *le Constitutionnel.* Et d'ailleurs nous prendrons l'argent d'avance. Avant de quitter Paris, je dirai

[1] Autrement dit : *Le Peintre de la vie moderne,* qui d'ailleurs ne paraîtra qu'en 1863, et au *Figaro.*

[2] Ces trois mots ont été omis dans les recueils antérieurs.

[3] En l'espèce, Baudelaire n'avait pas tort : *Le Constitutionnel* ne devait pas tenir ses promesses.

simplement à Grandguillot : « Monsieur, l'argent du second article appartient à M. Malassis; j'ai voulu éviter de vous emprunter de nouveau. J'étais pressé. »

J'aurais bien accepté un traité régulier, mais comme j'ai l'idée fixe, après les *Variétés* qui compléteront vos deux volumes de critique, de tourner mon esprit vers un autre genre, je ne voulais pas m'engager pour une éternité de *Variétés*.

Je recevrai peut-être un refus de vous, et, franchement, je dois m'y attendre. Ne prenez pas de mitaines. Vous savez que rien n'altérera jamais mon amitié pour vous.

Pour le 15 octobre, je ferai un grand effort. Jusqu'à présent, *mon intention* est de vous donner à cette époque la moitié de la somme que je suis *sûr* de pouvoir tirer par *Hostein*. Cette somme ne peut être que considérable[1]. Enfin, j'ai lieu de croire que, vers la fin de l'hiver, ma mère et moi, nous paierons *toutes* mes dettes. Du moins je lui ai ouvert un moyen, et, sans la tourmenter, je pousserai activement son esprit vers cette idée.

Détournez vos yeux de votre idée fixe de de Calonne. J'ai d'autres moyens. D'ailleurs vous savez bien que je désire le quitter.

Comment vous portez-vous? Je viens, quant à moi, de traverser une période d'atonie : *plus d'appétit, plus de sommeil, plus de travail;* pourquoi? je n'en sais rien. Je suis guéri et je travaille très vivement. Pourquoi? je n'en sais rien.

Pincebourde dit qu'il va mettre 200 *Paradis*

[1] Il s'agissait une fois de plus du *Marquis du 1er Houzards*.

dans les gares de chemins de fer. Qu'est-ce que cela veut dire?[1]

Souvenez-vous donc que, quand je vous demande un conseil littéraire, c'est très sérieux, et non pas par gentillesse de modestie.

Tout à vous. A bientôt.

C. B.

---

## 576. À JOSÉPHIN SOULARY.

12 août 1860.

Mon cher Soulary,

Que dois-je admirer le plus : votre diplomatie ou votre patience? Toutes deux également, je suppose, car M. Armand Fraisse m'a fait l'honneur d'un compte rendu des *Paradis,* mais sans être grand clerc, je n'ai pas de peine à découvrir dans ces lignes trop élogieuses, la discrète influence de votre amitié[2].

Avez-vous demandé à M. Perrin le prix de sa feuille (grand in-octavo) et combien il lui faudrait de temps pour imprimer environ 800 pages[3]?

[1] L'intention de Pincebourde était sans doute de déposer des exemplaires dans les bibliothèques des gares, mais le refus de l'estampille (lettre 580) allait la traverser.

[2-3] Voir la lettre au même, 12 juillet, et les notes y afférentes. — La réponse à celle qui nous occupe a été donnée par nous dans le *Bulletin du Bibliophile,* numéro de janvier 1946. On y voit Soulary s'excuser sur l'absence de Perrin du retard par lui apporté à fournir les renseignements désirés. On l'y voit aussi écrire ces lignes mélancoliques, qui témoignent éloquemment de la bienveillance du régime impérial à l'égard des poëtes : «Vous êtes bien heureux, mon cher ami, de pouvoir en toute liberté donner carrière à la fantaisie littéraire. Ce bonheur m'est ravi,

Son inexactitude est légendaire, paraît-il; que feriez-vous?

De quelle gratitude vous sera encore redevable, mon cher et grand poëte,

Votre bien affectionné,

CH. BAUDELAIRE.

---

## 577. À ARMAND FRAISSE.

[Environ 15 août 1860 (1).]

... Défiez-vous de tout excitant... Je connais une anecdote terrible, quoique n'ayant pas trait à l'opium. Il s'agit d'une femme du monde qui était arrivée à une atonie et une mélancolie inexplicables, simplement pour avoir, pendant plusieurs années, fait usage avec son mari du vin de Champagne, comme vin d'ordinaire à déjeuner et à dîner. Vous devinez le résultat : impossibilité pour elle de rentrer dans l'état normal sans vin de

et je vais me voir réduit, comme un être châtré, au jaloux plaisir des yeux. Il faut que je renonce à me faire imprimer; on m'a *fait savoir* que la poésie est incompatible avec l'administration, et je me le tiens pour dit. Je serais exaspéré, furieux et enragé, si je n'étais pas, grâce à ma nature et aux enseignements de ma vie, d'une suprême indifférence pour toutes choses».

(1) La date approximative est donnée par la lettre d'Armand Fraisse, 9 août 1860 (voir *E.-J. CRÉPET,* p. 365-367) à laquelle Baudelaire répond ici. Dans cette lettre, le critique du *Salut public* avait écrit notamment : «J'ai essayé de fumer du haschisch; j'ai éprouvé un assez violent mal de tête et rien autre. Où trouve-t-on cet *extrait gras* dont vous parlez? Je ne serais pas fâché d'en faire l'expérience une fois et de devenir Dieu à mon tour».

Champagne [1]. Or, le Champagne est un corrupteur bien innocent, comparativement au chanvre indien, au laudanum et à la morphine.

J'ai pris tout excitant en horreur, à cause de l'amplification du temps et du caractère d'énormité que cet excitant quelconque donne à toute chose. Il est impossible d'être non pas seulement homme d'affaires, mais même homme de lettres avec une orgie spirituelle continuée.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

---

## 578. À POULET-MALASSIS.

15 août 1860.

[L. a. s. *C. B.*, 1 p. 1/2 in-8°.]

Jolie lettre relative à un voyage en Normandie. Baudelaire attend de Poulet-Malassis les fonds nécessaires à ce voyage [2].

---

## 579. AU MÊME.

16 août 1860.

On prétend, mon cher, que les lettres ne se perdent pas. Votre mot de ce matin me prouve qu'à Granville on ne vous a pas remis *une lettre partie le 12 de Paris,* ni un article d'Armand Fraisse,

(1) Ces lignes, depuis «comme vin d'ordinaire» jusqu'à : «Or, le Champagne...», avaient été omises dans les recueils antérieurs.

(2) Voir la lettre suivante au même.

coupé dans *Le Salut public,* les deux, affranchis par moi et déposés par moi dans la boîte de la rue de Londres (grand bureau).

Le 14, j'attendais votre réponse avec une très grande impatience. Car je voulais être à Honfleur le 15, arranger mon volume (que je ne puis pas arranger à Paris) et être chez vous le 18 ou le 19.

Veuillez, je vous en prie, réclamer à Granville et à Paris. Il y avait beaucoup de choses dans cette lettre, mais particulièrement une demande d'argent, d'autant plus facile à satisfaire maintenant qu'elle est fort diminuée.

Quand j'ai vu que je ne recevais aucune réponse de vous[1], je vous ai cru absent de Granville, je me suis remué comme un démon, et j'ai trouvé une partie de ce qu'il me fallait. Tirez-moi d'affaire pour le reste. La lettre en question vous donnait toutes les explications nécessaires, mais, je vous le répète, elle était très longue et parlait d'autre chose.

L'article d'Armand Fraisse où il y a de la lourdeur et de la lenteur lyonnaises, est cependant très curieux[2].

Le *Ferrari* était accompagné d'un petit bout de lettre[3].

Le billet que je vous demandais devait, selon ma demande, échoir à un mois. Tout bien considéré, c'est un peu court, surtout avec tout le temps que je perds.

(1) On semble en droit de présumer que Poulet-Malassis, las des demandes de son ami, avait volontairement gardé le silence.

(2) Voir la lettre du 12 août.

(3) De Christophe sans doute, puisque c'est à lui que Baudelaire avait prêté cet ouvrage, on l'a vu (page 134, note 4).

Le *Guys* (trois articles) est fini et livré[1], mais il ne sert qu'à rembourser ce que j'ai reçu.

Tout à vous.

C. B.

---

580. AU MÊME.

18 août 1860.

Mille remerciements[2].

Vous pouvez maintenant deviner quand je serai chez vous. 2 jours pour emplettes, visites, Grandguillot, etc.; 1 jour de voyage; 2 jours à Honfleur (je supprime Flaubert[3]); 1 jour de voyage. Total : 6 jours.

On peut bien dire que *Les Paradis* ont marché tout seuls, car il n'y a pas eu un article vraiment fort. L'Intérieur a refusé l'estampille à cause de *la grande folie de la morale,* terme appliqué au sieur Pontmartin[4].

Avant de partir, je vais essayer, par mes relations, de faire revenir les gens sur cette mesure. Si Pincebourde m'avait expliqué ces choses à temps, il n'y aurait peut-être pas eu d'échec[5].

Il m'a parlé de *son congé.* J'étais obligé de le voir, ce matin, parce que j'avais, à ce qu'il paraît,

(1) Au *Constitutionnel.*

(2) Poulet-Malassis lui avait envoyé 300 fr., voyez la lettre 582, page 173.

(3) On se rappelle que Baudelaire s'était proposé d'aller à Croisset (lettre 559).

(4) Dans la note nécrologique sur Quincey (*PARADIS*, p. 157).

(5) On ignore si Baudelaire obtint gain de cause, et même s'il s'y employa. Voyez la note 1, page 166.

déposé plus d'argent qu'il ne fallait pour le dernier billet. Cette phrase théâtrale est sortie de sa bouche : « *Après avoir passé ici les trois plus belles années de ma vie...* » Tout de suite, un contre-Pincebourde s'est dressé dans ma tête, qui, dans la librairie Malassis, aurait passé ces trois années dans les jouissances frénétiques d'une existence orageuse.

Mais reste[1] votre santé, voilà le grand point.

Il est impossible que vous grandissiez en âge, avec cette menace dans les veines. Il faut une consultation sérieuse.

J'ai rencontré hier Deschanel, qui m'a dit que dans ses feuilletons sur *Les Excitants,* il avait glissé une page sur *Les Fleurs du Mal,* mais que M. de Sacy l'avait biffée tout entière, en disant : « Comment un journal comme *Les Débats* pourrait-il parler d'un livre flétri par les tribunaux ! »[2]

Tels sont les amis de notre ami Asselineau.

Tout à vous. A bientôt.

C. B.

---

[1] Mot omis dans les recueils antérieurs.

[2] L'antipathie réciproque que se portaient Baudelaire et Sacy était bien connue de leurs contemporains. La correspondance, encore inédite, croyons-nous, d'Hippolyte Babou avec Poulet-Malassis, révèle que *Les Mérites de M. de Sacy,* morceau recueilli dans les *Lettres satiriques et critiques* et où l'académicien et collaborateur des *Débats* se trouve opposé à *la littérature vivante,* avait dû, à l'origine, être dédié non à John Lemoinne, mais à Charles Baudelaire.

## 581. AU MÊME.

[Environ 20 août 1860[1].]

Voici l'horreur de Bracquemond[2]. Je lui ai dit que c'était bien. Je ne savais que dire, tant j'étais étonné. Ce squelette *marche* et il est appuyé sur un *éventail* de rameaux qui *partent des côtes* au lieu de *partir des bras.* A quoi a servi le dessin décalqué d'après Langlois[3]? Je ne souffrirai pas que cela paraisse, et si je vous cause trop de chagrin, comme à un enfant qui veut manger ce qu'il a payé, je m'appliquerai à vous consoler et à vous dédommager d'une manière quelconque. — Quand je pense que j'aurai à supporter Doré pendant 3 volumes!!![4]

Voici l'ordre définitif des matières[5]. Mais pour

[1] La date approximative est fournie par le rapprochement mentionné à la page suivante, note 2.

[2] Ce billet est rédigé dans les marges d'une épreuve du frontispice (deuxième état, celui où le squelette est présenté de face).

[3] C'est-à-dire d'après une planche reproduite dans l'*Essai* [...] *sur les Danses des Morts* d'Hyacinthe Langlois (voir *LES FLEURS DU MAL*, p. 370).

[4] Cf. les lettres à Nadar, 14 et 16 mai 1859. Il ne semble pas, en fin de compte, que Doré ait jamais travaillé à une illustration soit des œuvres soit des traductions de Baudelaire.

[5] Au verso de l'épreuve du frontispice se trouve, biffée, une table autographe des matières destinées à la deuxième édition des *Fleurs du Mal*, table mentionnant une *Dédicace* et une *Préface*, mais présentant des lacunes, bien que le nombre des pièces y atteignît le chiffre de 127 (les 100 de la première édition, moins les 6 condamnées, plus 33 nouvelles). Une autre, définitive celle-là, accompagnait sans doute l'envoi. Mais elle ne nous est pas parvenue.

*arranger tout cela,* il vous faut deux exemplaires brochés. Il y en a, je crois, chez Castel[1]. — Vous avez presque toutes les matières *inédites.* Indiquez-moi celles qui vous manquent, et je vous les enverrai.

Je suis toujours accablé de malheurs. Des créanciers m'ont volé vos derniers 300 fr.[2] Mais je ne renonce pas à mes deux voyages[3]. — Une seule bonne nouvelle : *Réconciliation* avec le père Buloz, qui, avant notre publication, publiera plusieurs pièces inédites[4]. — Tout à vous. — C. B.

Paris.

---

## 582. À MADAME AUPICK.

[Honfleur.]

[21 août 1860.
Cachet postal.]

Ce Becker est un voleur, et cet Andler un drôle[5]. Depuis plus de vingt ans je suis saturé de toutes les avanies, et *je ne les sens plus.*

Ne touche pas à mes papiers. Il faut absolument que j'aille à Honfleur.

J'avais besoin de 300 fr. pour partir, et de Calonne me les a donnés. Un créancier me les a arrachés. J'ai demandé alors les 300 fr. à Malassis, qui est fort pressé aussi de me voir. Il me les a en-

[1] Libraire alors très en vogue, passage de l'Opéra.
[2] Le même mécompte est consigné dans la lettre suivante.
[3] A Honfleur et à Alençon.
[4] Buloz, l'heure venue, n'en devait rien faire.
[5] Du «voleur» il avait été déjà question dans la lettre 441 (tome II); du «drôle» nous ne savons rien.

voyés. Un autre créancier me les a arrachés. Je vais les demander au *Constitutionnel,* où l'on est furieux contre moi. Mais cependant je sais qu'on me les donnera.

Je mourrai sans avoir rien fait de ma vie. Je devais 20.000 fr.; j'en dois 40.000. Si j'ai le malheur de vivre encore longtemps, la dette peut se doubler encore.

Depuis plusieurs mois je suis malade, d'une maladie dont on ne guérit pas, de lâcheté et d'affaiblissement. Physiquement cela se complique de mauvais sommeil et d'angoisses. Tantôt la peur, tantôt la colère.

Pour augmenter ma tristesse et mon dégoût, je t'ai rendue malade.

J'aurai fait une visite au *Constitutionnel* dans deux jours.

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CH. BAUDELAIRE.

---

## 583. À POULET-MALASSIS.

Jeudi, 30 août 1860.

Moi, j'ai toutes les [pièces] inédites, excepté : la préface, *Danse macabre, Sonnet d'automne, Chant d'automne* dans la *Contemporaine,* donc faciles à trouver; *Duellum* (dans *L'Artiste*); et *D'après Mortimer*[1] et *Paysage parisien* (dans *Le Présent,* donc très diffi-

[1] Voyez page 86, note 5.

ciles à trouver, si ce n'est à Honfleur). Cependant, je vais d'abord écrire à Paul Perret et à Melvil-Bloncourt[1] qui écrivaient là-dedans, je crois.

Maintenant, dois-je garder mon paquet pour le livrer à l'imprimeur, ou vous l'envoyer?

Tout à vous.

Votre lettre de ce matin m'a affligé. Ce n'est pas, bien entendu, à cause de vos recommandations réitérées pour le 15 Octobre, mais à cause de votre mauvaise humeur et de vos découragements. Je n'entends rien aux finances, mais je vous affirme de nouveau que moralement votre situation est très bonne; il n'y a qu'un vigoureux coup de collier à donner, pour qu'elle soit excellente sous tous les rapports.

Si vous arrangez le paquet vous-même, il faut que je vous envoie mes pièces inédites.

Le numéro du *Présent* que je cherche contient : *Paysage parisien, D'après Mortimer, La Rançon, Hymne,* et peut-être autre chose encore. L'idée m'est venue que peut-être vous aviez le numéro.

C. B.

---

[1] Paul Perret (1830-1904), essayiste et romancier. — Melvil-Bloncourt (1825-1880), publiciste et homme politique. Ni l'un ni l'autre ne semble avoir joué un rôle quelconque dans la vie de notre auteur. Cependant Jules Levallois (*Mémoire d'un critique*) a nommé Melvil parmi les camarades que Baudelaire se plaisait à réunir pour leur faire entendre ses vers nouveaux.

## 584. À EUGÈNE D'AURIAC[1].

[A la Bibliothèque Impériale.]

[Août 1860[1].]

Monsieur,

Notre ami commun, M. Melvil-Bloncourt, me dit que je puis compter sur votre obligeance pour la communication des numéros d'une petite revue inconnue, le *Présent*. La personne qui vous remettra cette lettre est chargée par moi de copier les morceaux qui m'intéressent. Il s'agit de retrouver quelques pièces de VERS dans *un* ou *deux* des numéros.

Si vous pouviez en même temps lui confier la collection de l'*Artiste* de 1858, vous me rendriez tout à fait heureux.

Veuillez agréer, monsieur, tous mes remerciements et l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

## 585. À POULET-MALASSIS.

[Août 1860.]

Voilà encore ce frontispice à l'horizon; je suis perdu. Comment pouvez-vous avoir encore confiance dans une interprétation d'une idée quel-

[1] 1816-1891, homme de lettres, qui fut aussi conservateur à la Bibliothèque nationale. — Voyez la lettre précédente, premier paragraphe.

conque par un artiste quelconque? Bracquemond va s'acharner à conserver ce qu'il pourra de sa planche[1]. Ces fleurs étaient absurdes. Encore aurait-il fallu consulter les livres sur les analogies, le langage symbolique des Fleurs, etc. — Voulez-vous accepter un bon conseil, sérieusement? Si vous tenez absolument à un frontispice, coupez proprement avec des ciseaux l'image de Langlois, et demandez à Bracquemond un FAC-SIMILE, strictement, rien de moins, rien de plus; le squelette, les branches, le serpent, Adam, Ève, tout. Seulement par ce moyen vous arriverez à quelque chose. *Qu'il ne se permette pas d'ajouter quoi que ce soit.* Ce frontispice n'est plus le nôtre, mais il va au livre d'une façon telle quelle; il a ce privilège de pouvoir s'adapter à n'importe quel livre, puisque toute littérature dérive du péché. — Je parle très sérieusement. —

Si vous ne faites pas cela vous n'obtiendrez que des absurdités.

Au lieu de cela, que faites-vous?

Vous offrez à l'esprit de Bracquemond une combinaison qui restera toujours obscure pour lui. Vous vous exposez de nouveau au même danger, le danger de n'être pas compris (il ne sait pas ce que veut dire : squelette arborescent, puisqu'il n'a pas même voulu s'astreindre à votre croquis.) Jamais il ne pourra représenter les péchés sous forme de fleurs.

Croyez-moi, coupez la page de votre livre et vous la recollerez délicatement plus tard. Insistez vivement sur ceci : qu'il faut *copier strictement*

[1] Voir la lettre 581.

*toute* l'image, *et ne rien ajouter, et ne rien changer.*

Il voudra conserver une partie de son squelette, dont les proportions sont détestables, dont les jambes marchent (pourquoi?), et dont le bassin est en partie caché par les fleurs. Enfin il ne pourra jamais adapter des branches aux bras, puisque les mains arrivent à l'extrême limite de la page.

Croyez-moi; — *Rien* ou *la copie servile* de l'image macabre de Langlois.

Je suis convaincu qu'au moment présent, Bracquemond n'a pas encore pu réussir à vous comprendre.

Pour le livre de critique :

Oui, sans doute. — Les deux derniers morceaux, *Guys* et les *Peintres philosophes* vont paraître[1].

*Je m'attendais* à votre hypothèse finale à propos de la philosophie de l'histoire[2]. — Je connais votre esprit comme s'il était mon fils. Je crois que c'est en vous un vieux reste des philosophies de 1848. D'abord, ne saisissez-vous pas, par l'imagination, que quelles que soient les transformations des races humaines, quelque rapide que soit la destruction, la nécessité de l'antagonisme doit subsister, et que les rapports, avec des couleurs ou des formes différentes, restent les mêmes? C'est, si vous consentez

(1) *Guys*, nous l'avons dit, ne paraîtra qu'à la fin de l'année 1863; et, des *Peintres philosophes*, ne nous parviendront que des fragments (voir *L'ART ROMANTIQUE*).

(2) Il est vraisemblable que Baudelaire répondait ici à des réflexions de Malassis, consécutives à la lecture de *La Raison d'Etat*, de Ferrari, dont il venait de lui prêter son exemplaire.

à accepter cette formule, l'harmonie éternelle par la lutte éternelle.

Ensuite, je crois (à cause de l'unité absolue dans la cause créatrice) qu'il faudrait consulter sur votre hypothèse un philosophe naturaliste, comme mon cousin[1] par exemple; vous figurez-vous qu'une race quelconque d'animaux puisse absorber les autres races? Et même dans votre idée d'absorption de tous les peuples par un seul, ne voyez-vous pas que l'homme, animal suprême, devrait même absorber tous les animaux? — Enfin, s'il est vrai que beaucoup de races (d'animaux) ont disparu, il est vrai aussi que d'autres sont nées, destinées à manger leurs voisines ou à être mangées par elles; — et il est vrai aussi que si des races d'hommes (en Amérique par exemple) ont disparu, d'autres races d'hommes sont nées, destinées à continuer la lutte et l'antagonisme, suivant une loi éternelle de nombres et de forces proportionnels. Vous connaissez le mot de saint Augustin adopté maintenant par les docteurs de la création spontanée des animalcules : *Dieu crée à chaque seconde de la durée.* Il en faut conclure que la lutte continue à chaque seconde de la durée.

Vous me contraignez ainsi à faire le philosophe et à me jeter dans des questions que je n'ai pas étudiées.

Je reviens aux *Fleurs.* UN CARACTÈRE PLUS GROS QUE L'ANCIEN, *je vous en prie;* — et je reviens au terrible Bracquemond.

[1] Faut-il penser à François Levaillant (mort en 1824), dont nous verrons plus tard Baudelaire se recommander? Ou bien Baudelaire avait-il un autre cousin qui présentât quelque titre à être appelé «un philosophe naturaliste»? Nous ne savons.

«Je lui ai laissé *carte blanche* dans ces limites :

«Un *squelette arborescent, l'arbre de la science du bien et du mal,* à l'ombre duquel fleurissent les 7 péchés capitaux sous la forme de plantes allégoriques.

«Je l'ai engagé à se reporter pour l'arbre *à la gravure excellente que nous connaissons*[1]».

On lui a déjà expliqué ce que c'était qu'un *squelette arborescent,* et vous voyez comme il l'a compris. *Arbre de la Science du Bien et du Mal* ne contient pas pour lui un sens plastiquement clair.

Vous l'avez et nous l'avons déjà *engagé à se reporter à l'excellente gravure que nous connaissons;* à quoi cela a-t-il servi?

Il faut qu'il la décalque, qu'il l'imite, qu'il la copie, dans sa *totalité* et dans ses *minuties.*

Tout à vous.

C. B.

Et vous lui laissez *carte blanche!*

J'ai rencontré Ferrari, qui avait profité d'un congé pour quitter le parlement et venir ici. Il m'a semblé qu'il s'intéressait plus vivement à la vente de ses livres qu'à l'unification italienne. Il m'a semblé aussi qu'il était prêt à toute combinaison, et à entrer, à volonté, dans un ministère Cavour, dans un ministère Garibaldi, dans un ministère Mazzini.

Moi, je lui ai donné le conseil de se faire

[1] Le passage que nous plaçons ici entre guillemets est, dans la pièce autographe, de la main de Poulet-Malassis; Baudelaire l'avait découpé dans la lettre à laquelle il répond, pour l'utiliser dans la sienne.

ministre de l'empereur du Maroc; il a beaucoup ri, mais croyez qu'il n'en serait pas éloigné.

---

Bons mots récents de la stupidité parisienne :

« Garibaldi est plus qu'un officier très brave et très habile, c'est une *Religion!* » (Paul Meurice.)

« C'est Garibaldi qui est orthodoxe et c'est le pape qui est hérétique! » (Louis Jourdan[1]).

« En voilà [un] qui est bougrement fort et qui va vous balayer tout ça proprement. Avant *deux* mois, je fais le pari qu'il sera à *Vienne!* » (Mathieu[2].)

A propos des abeilles : « Ces chères petites républicaines...! » (Léon Plée[3].)

---

## 586. AU MÊME.

[Début de septembre 1860]
Même jour,
2 h. 1/2.

Mon cher ami, je dois vous rendre compte d'une conversation que je viens d'avoir à votre sujet, et qui me paraît digne d'attention. J'étais allé à la maison Didot, Gélis et Cie pour mes affaires propres. M. Gélis, je ne sais pourquoi, s'est avisé de me demander de vos nouvelles, et comment allait votre librairie. Je lui ai dit que la Société était transformée par l'introduction d'une

[1-3] Jourdan et Plée, rédacteurs au *Siècle;* Gustave Mathieu, le chansonnier.

troisième personne[1], et j'ai trouvé l'occasion bonne pour parler de la *Commandite*[2], dont je ne m'étais pas du tout occupé jusque-là. Alors il m'a accablé de questions sur *la situation de la librairie* et sur votre *fortune personnelle.* Vous comprenez bien que j'étais un peu embarrassé et que je ne savais trop que répondre. Je me suis contenté de dire que tout était toujours pour le mieux dans vos affaires. Il m'a dit : si M. Malassis poursuit cette idée, qu'il vienne me voir et qu'il me donne lui-même des renseignements positifs. Et comme je m'en allais, il a ajouté : « *Chez qui ces messieurs passent-ils tout leur papier?* » Je lui ai dit que je n'en savais rien, que je croyais d'ailleurs que vous faisiez rarement des billets. Je crois d'ailleurs que vous ferez bien de ne pas parler de cela à votre beau-frère, avant quelque temps du moins. Vous ferez beaucoup mieux la chose vous-même, quand vous serez à Paris. Si vous voulez que je me prépare Gélis et si vous ne me croyez pas un négociateur inapte, envoyez-moi une note.

Tout à vous.

C. B.

---

### 587. AU MÊME.

8 septembre 1860.

Mon cher ami,

J'ai déjà reçu, hier soir 7, une réclamation de M. Bichet. Il se montre un peu pressé, il est vrai;

[1] Le frère très cadet de Poulet-Malassis, qui allait mourir peu de temps après.

[2] Voyez page 134, note 5.

mais c'est qu'il a besoin de cela, demain au soir[1].

J'ai vu votre note relative à la librairie. J'ai remarqué que vous n'aviez pas fait entrer en compte ce qu'il peut y avoir, dans votre famille, de fortune personnelle, en dehors de l'imprimerie et de la librairie. Sans doute, vous avez considéré que cela n'y devait pas figurer. Il m'a été impossible de comprendre comment vous n'entriez que pour une part très minime dans une association où vos frère et beau-frère en avaient une fort grosse. Mais tout cela ne fait rien à la question en elle-même. Je verrai Gélis avant votre arrivée; j'éviterai d'entrer dans des détails minutieux; je me contenterai de sonder sa bonne volonté et de lui annoncer votre visite, avec l'objet de votre futur entretien[2].

Gélis m'avait offert de *faire faire* les fonds de la baraque de Polichinelle, pour Duranty[3], parce que, disait-il, *leur maison ne pouvait pas se charger* elle-même *d'une affaire aussi petite;* mais quand il a appris que Duranty cherchait à faire élargir son privilége et à fonder, au lieu d'un théâtre *enfantin,* un vrai théâtre machiné, avec trucs, pour pantomimes jouées par de véritables comédiens (reconnaissez-vous l'influence Champfleury?)[4], il a retiré sa parole. Je ne sais pas pourquoi Duranty n'a jamais voulu aller le voir. Je ne vous raconte cette histoire, que comme échantillon de la facilité de Gélis à entrer dans les affaires.

[1] Il s'agissait de quelque billet sans doute.

[2-3] Voir respectivement la lettre précédente et le numéro 562.

[4] Duranty considérait Champfleury comme un maître et comme son maître, et Champfleury, depuis son succès de *Pierrot, valet de la mort,* aurait volontiers tenu la pantomime pour la forme la plus relevée de l'art théâtral

J'ai deux questions à vous faire. — 1. — Si la chose réussit (et je crois sentir qu'elle va réussir), et si votre beau-frère, intimidé par cet élargissement de commerce, refuse son assentiment, pouvez-vous compter sur l'influence morale de votre mère? — 2. — Si vous réussissez, que voulez-vous faire? Avant tout, prenez bien garde de tomber dans le rêve d'une fabrication démesurée, à bas prix; votre originalité doit se placer ailleurs, et vous savez que la tendance générale est à hausser les prix.

Le livre à 20 sols est le fléau des maisons Lévy et Bourdilliat. Si l'un de ces messieurs consentait à cesser le premier, l'autre serait délivré. Ils se font un mal réciproque, voilà tout[1].

Je crois que c'est là une question très importante : *se faire une spécialité.* Par le livre à 5 fr., le livre à 3 fr. et le livre à 2 fr., vous pourrez former une collection importante d'ouvrages bons ou passables et bien fabriqués.

Je dois vous dire que toutes ces réflexions me viennent en me souvenant de quelques mots que m'a dit Delvau relativement à vos futures ambitions. Autant que je puis me souvenir, Delvau me disait que vous vouliez fabriquer beaucoup et à très bas prix[2]; je crois que ce serait votre ruine.

Et une boutique? autre question. Il y a ce très grand avantage[3] que cela multiplie vos rapports et que comme vous vendriez les livres des autres,

(1) Bourdilliat allait bientôt succomber dans ce duel.

(2) Dès la fin de l'année précédente, Poulet-Malassis avait annoncé que le prix des volumes de sa *Bibliothèque moderne* allait être ramené de 5 à 3 francs.

(3) Et non « cet *immense* avantage ».

les autres seraient obligés de vendre les vôtres.

J'ai rencontré hier Bracquemond. Je lui ai demandé si vous lui aviez écrit de nouveau. Il m'a dit que non. Alors, j'ai pris la liberté de l'informer moi-même que je le débarrasserais de l'ennui de penser à des *fleurs,* et qu'il était prié simplement de copier dans sa totalité l'estampe en question. Donc, il vous attendra. D'ailleurs, on a refusé de lui prêter le livre, dans l'endroit que vous lui avez indiqué[1].

Tout à vous. Écrivez-moi, je suis inquiet.

C. B.

J'ai découvert chez un affreux marchand un dessin à la plume de Delacroix.

---

## 588. AU MÊME.

27 septembre 1860.

Mon cher ami,

Voici notre compte :

| | | |
|---|---|---|
| 5 octobre | 300 | |
| 15 octobre | 2.500 | (je mets 2.500, ignorant |
| | 1.120 | si vous avez détruit ou |
| | 1.691 | escompté un billet de |
| | 5.611 | 1.000 de moi.) |

[1] Voir les lettres 581 et 585.

Vous me demandez deux billets de 1.000 que voici, et vous en avez un, de 1.650 de Duranty.

1.000
1.000
1.650
―――
3.650

Je défalque 300 (le 5 octobre) que je paierai sur sur les 500 (que je prendrai le 1er au *Constitutionnel*).

Et enfin je défalque les 1.000 dont vous n'avez peut-être pas usé; il reste 661 fr. que j'aurai à vous trouver du 5 au 15 très-probablement sur l'affaire Hostein.

300 (5 octobre)
1.000 (ancien billet)
3.650 (billet à escompter)

5.611
4.950
―――
661

Je suis enchanté que vous reveniez tout de suite, et que vous restiez longtemps ici. Cela activera mes opérations.

Le billet de 920, que je joins ici, imprévu pour vous, a pour but de me débarrasser de l'hôtel, dès les premiers jours d'Octobre et d'aller habiter dans le logement où j'ai fait transporter *mon* mobilier, il y a deux mois[1]. La personne, qui y est et m'attend[2] ne peut plus faire de billets et le loyer est à mon nom. Donc ce billet sera payé. Deux avantages à faire ainsi : d'abord, il faut *à tout prix* satisfaire

[1-2] À Neuilly, 4, rue Louis-Philippe, où il va habiter quelque temps avec Jeanne qui, hémiplégique, ne pouvait écrire.

Hostein, qui commence à s'impatienter (en voici la preuve)[1]; il faut le satisfaire vite. Et comment faire, si une querelle à l'hôtel m'enlève mon repos, ou s'il faut pondre, en quelques jours, pour 900 fr. de copie, et négliger Hostein? — Enfin, cela me décharge d'un grand ennui et me permettra de transporter plus d'argent de votre côté.

Mettez, si vous voulez, cet argent au chemin de fer, samedi ou vendredi soir; ou, si [vous] voulez encore en causer avec moi, apportez-le avec vous; pourvu que je l'aie *lundi matin,* tout sera bien. Justement, c'est lundi que j'aurai à voir le Grandguillot, pour les 500 fr. Les 200 fr. restant seront destinés aux mille petites dépenses d'une installation.

Votre préface est refaite et finie[2]. Inutile de vous la montrer maintenant.

J'ai oublié de tenir compte des escomptes.

Un petit *post-scriptum* dont vous ne vous fâcherez pas. — N'allez donc pas choisir un enfant comme Duranty, qui n'a pas connu notre vie, encore moins la mienne que la vôtre, pour lui exposer vos craintes sur mon avenir, sur mon imprévoyance, et sur le désordre de mes affaires. Quand vous aurez trouvé un homme qui, libre à dix-sept ans, avec un goût excessif de plaisirs, toujours sans famille, entre dans la vie littéraire avec 30.000 fr. de dettes, et, au bout de près de 20 ans, ne les a augmentées que de 10.000, et de plus est fort loin de se sentir abruti, vous me le présenterez, et je saluerai en lui mon égal.

Je sais bien ce que vous allez me dire : *c'est de*

[1] Sans doute quelque billet pressant d'Hostein était-il joint.
[2] Toujours la préface pour *Les Fleurs,* deuxième édition.

*l'amitié.* — Je le sais, mais que votre amitié ne prenne pas d'autre confident que celui qui en est l'objet[1].

Voulez-vous que nous nous voyons[*sic*] au chemin de fer[2] dimanche soir? Un mot à ce sujet.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

C'est par précaution que je n'affranchis pas.

J'ai dû dater partout de Neuilly, pour éviter une contradiction, — ou la nécessité d'expliquer dans une parenthèse que je serai à Neuilly, à l'échéance.

---

589. AU MÊME.

27 septembre 1860. 6 h. 1/2.

Mon cher ami,

A peine ai-je mis ma lettre à la poste, celle que vous recevrez demain matin, vendredi, que je me suis souvenu d'une observation que j'avais oublié de vous faire : pourquoi, quand ma signature est considérée, à Alençon, comme responsable d'au moins 1.500 fr., non encore payés, la présentez-vous encore pour une valeur de 2.000, au moins, de 2.920, au plus?

Tandis que nous avons Gélis, à Paris, chez qui votre signature[3] est très considérée?

(1) Il était alors question que Duranty fît une biographie de Baudelaire. Voir la lettre 591.

(2) Probablement au Café de la Gare, rue d'Amsterdam.

(3) Et non *situation*, comme on avait lu antérieurement.

Est-ce de la coquetterie[1] envers Gélis?

Vous comprenez bien, n'est-ce pas? que ce n'est pas timidité de ma part; mais, puisque nous sommes obligés de jouer la comédie pour six mois encore, pour neuf mois peut-être[2], il faut la jouer avec toute la vraisemblance possible.

En un mot, vous faites mal *la navette.*

Quel supplice que cette inquiétude périodique, qui tombe régulièrement au bout de six semaines! Je suis résolu à en finir, et je mets sérieusement tout mon courage à votre service. Mais cette lettre va probablement vous arriver trop tard.

Je me recommande bien à vous, pour les 920 fr.[3]. Je présume que vous en comprenez l'importance. Je vous laisserai, si vous voulez les garder pendant quelques heures, 300 fr., jusqu'à ce que j'aie touché les 500 fr. de Grandguillot.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

---

## 590. À MADAME AUPICK.

Lundi 8 octobre [1860].

Ma chère mère,

Je suis horriblement malheureux. Je suis trop fatigué pour expliquer quoi que ce soit. Je suis horriblement malheureux, et si tu crois qu'une prière puisse avoir de l'efficacité (je parle sans plaisanterie) prie pour moi et vigoureusement;

(1) Et non *coquinerie.*
(2) Nous ignorons à quel calcul correspondait ce délai.
(3) Voir la lettre précédente.

j'en ai besoin. Quand je ne t'écris pas, c'est que tout va mal. Et toi quand tu ne m'écris pas, je me figure des malheurs, de la mauvaise humeur, la maladie, etc.

Si au moins dans deux ou trois jours le drame (dont le nouveau plan est en train) était reçu, je serais sauvé !

*Les Fleurs du Mal* sont sous presse. Tu recevras de nouveaux vers le 15 octobre (dans *l'Artiste*[1]).

Adieu, je t'embrasse plein de tristesse.

CHARLES.

---

## 591. À EDMOND DURANTY.

[Environ 10 octobre 1860[2] ?]

[L. a. s., 1/4 de p. in-8°.]

Baudelaire répond à Duranty sur la lettre même que celui-ci lui adressait au sujet d'une biographie qu'on lui réclame à grands cris. Baudelaire ne peut prendre rendez-vous avec lui avant le 16[3].

Je suis plein de tourments.

---

[1] Allaient y paraître en effet, et à la date prévue : *Horreur sympathique, Les Aveugles, Alchimie de la douleur, A une passante, Un Fantôme, Chanson d'après-midi, Hymne à la Beauté* et *L'Horloge*.

[2] La date résulte du rapprochement de ce billet avec la lettre précédente et la suivante.

[3] L'annonce de cette pièce autographe, que nous extrayons d'un catalogue de vente, continuait comme suit, apportant un précieux renseignement :

«On y joint une lettre de Poulet-Malassis à Duranty, 1 p. 1/2

## 592. À MADAME AUPICK.

11 octobre 1860.

Je n'ai, hélas! que deux mots à te répondre : mes dettes sont doublées *par la nécessité de doubler toutes les dettes au bout d'un temps déterminé* par tous ceux qui ont calculé ces questions. J'ai dû dix mille francs à M. Arondel; je lui en dois quinze mille depuis plusieurs années. J'emprunte pour payer; et pour te donner un nouvel exemple, l'argent résultant de la reproduction de mes œuvres depuis 16 mois passe tout entier aux intérêts du renouvellement d'une dette de 3.000 fr. faite pour aller m'installer à Honfleur. En outre, grossissement du chiffre total par la difficulté de travailler au milieu de pareilles agonies, tandis que les dépenses courent toujours. Tu te creuses la tête, tu fais mille rêveries pour comprendre, au lieu de te dire simplement : *le conseil judiciaire!* Cette épouvantable faute qui a ruiné ma vie, flétri toutes mes journées et donné à toutes mes pensées

in-12. Il est surpris de la réclamation au sujet de la notice Baudelaire. «Si elle n'a pas été imprimée, c'est qu'elle était absolument inimprimable, non pas à mon jugement, mais à celui de nos amis Baudelaire et Champfleury».

Ainsi donc on ne peut plus douter que Duranty n'ait réellement écrit une biographie de Baudelaire. Il serait bien intéressant de retrouver ce document-là et d'élucider les raisons qui en firent écarter par deux fois la publication. — Nous disons par deux fois, car, au lendemain de la mort de Baudelaire, on avait annoncé (A. Désonnaz dans *L'Avenir natioanl,* 2 septembre 1867) qu'il allait paraître. Mais qu'est-il devenu? Personne jusqu'aujourd'hui n'a pu nous fournir à ce sujet la moindre indication.

la couleur de la haine et du désespoir. *Mais tu ne me comprends pas.*

— Maintenant, je vais parler sérieusement, sans emphases, de pensées fort tristes. Je puis mourir avant toi, malgré ce diabolique courage qui m'a soutenu si souvent. Ce qui me retient depuis 18 mois, c'est Jeanne. (Comment vivrait-elle après ma mort, puisque tu aurais à payer tout ce que je dois avec ce que je laisserais?) D'autres raisons encore : te laisser seule! et te laisser l'horrible embarras de te débrouiller dans un chaos que moi seul je puis comprendre!

L'idée seule d'un travail préparatoire pour faciliter l'intelligence de mes affaires, suffit pour me faire reculer sans cesse l'accomplissement de l'acte que je considère comme le plus raisonnable de la vie. Il faut tout dire, j'ai un orgueil qui me soutient, et une haine sauvage contre tous les hommes. J'espère toujours pouvoir dominer, me venger, pouvoir devenir impunément impertinent, — et autres enfantillages. — Enfin quoique je ne veuille ni t'effrayer dans un but quelconque, ni t'affliger, ni te donner un remords, j'ai le droit de croire qu'un beau matin une crise peut s'emparer de moi, — de moi qui suis vraiment fort las, et qui n'ai jamais connu la joie et la sécurité. Après ta mort, cela est clair et sûr; puisque la crainte de te faire du mal, pendant que tu vis, peut encore m'arrêter; mais que, toi morte, rien ne m'arrêtera; enfin, pour tout dire, pour tout bien accentuer, ce sont deux idées de charité qui me retiennent, toi et Jeanne. A coup sûr tu ne pourras pas dire que je vis pour mon plaisir. J'arrive au fait. Quelque [*sic*] soit la destinée qui s'empare de moi, si,

après avoir préparé la liste de mes dettes, je disparaissais brusquement, si tu vivais encore, il faudrait faire quelque chose pour soulager cette vieille beauté transformée en infirme. Tous mes traités littéraires sont en ordre, et je suis convaincu qu'un jour viendra *où tout ce que j'ai fait se vendra très bien.* Les convenances m'obligent à te faire mon héritière. D'ailleurs le *conseil judiciaire* ne m'a pas, Dieu merci! enlevé le droit de tester. Je répète : si par accident, maladie, désespoir, ou autre cause, je me trouvais débarrassé de l'ennui de vivre, il faudrait consacrer au soulagement de cette fille, après paiement *très raisonné et très sordide* de mes dettes, ce qui pourrait rester; plus, la rente, si petite qu'elle fût, résultant de la vente de mes poësies, de mes traductions et de mes œuvres en prose. Mais tu n'entends rien aux affaires.

(Un frère a été retrouvé, *que j'ai vu,* avec qui j'ai causé, et qui évidemment lui viendrait aussi en aide; il ne possède rien, mais il gagne de l'argent[1].)

Je relis tout ce que je viens d'écrire, et franchement étant considérée ta faiblesse, il est abominable de te l'envoyer. Cependant j'en ai le déplorable courage. *Cela servira au moins à te montrer dans quelles pensées habituelles je vis depuis que j'existe.*

Nouvelles positives.

Aucune nouvelle du drame. Et cependant *je suis enfin content de mon plan*[2]. Je n'aurais pas cru que je pusse vaincre des difficultés si nouvelles. Je méprise absolument toutes ces banalités, mais je considère qu'au bout d'un travail de ce genre, il

[1] Était-ce bien un frère? Ce que nous lirons ici-même, sous la date du 16 janvier 1861, permet d'en douter.

[2] Voir la note 2, page 79.

y a peut-être 50.000 fr. Quand je pense que sur une simple lettre de satisfaction du directeur du Cirque je pourrais emprunter en un mois *trois mille francs!* Mon rêve, tu le sais, est de fondre des *qualités littéraires* avec la *mise en scène tumultueuse* du boulevard[1].

— Ma biographie va paraître avec mon portrait[2]. Autre ennui. Quels renseignements puis-je donner, si ce n'est des renseignements odieux? Ton *estime publique,* tu sais le cas que j'en fais; mais encore faut-il paraître, comme un comédien, dans une attitude décente. — J'ai envoyé, pour lui faire hommage et comme signe de sympathie, *mes Paradis* à cet excellent M. Cardinne[3].

J'ai loué un petit appartement à Neuilly, afin de ne plus mettre les pieds dans un hôtel; j'y ai fait transporter mon mobilier, qui est dans un triste état, et je t'avoue que j'avais compté sur une dernière complaisance de ta part pour le restaurer et pour y adjoindre un lit, une table, etc.

Cependant *je suis encore à l'hôtel.*

— *Les Fleurs du Mal* sont sous presse. Terrible affaire. C'est un livre qui se vendra toujours, à moins que la justice ne s'en mêle de nouveau. Elles sont augmentées de 34 morceaux nouveaux[4], dont presque tous ont passé sous tes yeux. Le reste va paraître à *l'Artiste.* — Mais je suis *très perplexe.* Il y a une préface en prose[5], d'une violente bouffonnerie. J'hésite à l'imprimer,

(1) Cette intention, presque pareillement traduite, reparaîtra dans la lettre du 30 décembre 1861.

(2) Voir la lettre précédente.

(3) Voir la lettre 568, note 2.

(4) C'est augmentées de *trente-cinq* qu'elles paraîtront.

(5) On sait que finalement elle ne fut pas imprimée.

et cependant je ne me rassasierai jamais d'insulter la France.

— Je lâche M. de Calonne, *au risque d'un procès.* M. Buloz m'a fait offrir de rentrer chez lui. dût-il payer pour moi quelques dettes, si j'en ai fait chez de Calonne. (Et j'en ai fait[1].)

Il a encore été question de cette ridicule croix d'honneur[2]. J'espère bien que la préface des *Fleurs* rendra la chose à jamais impossible. D'ailleurs j'ai répondu avec courage à celui de mes amis qui me faisait cette ouverture : « *Il y a vingt ans* (je sais que ce que je dis est absurde) c'eût été bien! Aujourd'hui je veux être une *exception.* Qu'on décore tous les Français, *excepté moi.* Jamais je ne changerai mes mœurs ni mon style. Au lieu de la croix, on devrait me donner *de l'argent, de l'argent,* rien que *de l'argent.* Si la croix vaut cinq cents francs, qu'on me donne cinq cents francs; si elle ne vaut que vingt francs, qu'on me donne *vingt francs.* » Bref j'ai répondu à des goujats *comme un goujat.* Plus je deviens malheureux, plus mon orgueil augmente. —

Je t'embrasse, bien tristement. Je t'aime de tout mon cœur; tu ne l'as jamais su. Il y a, entre toi et moi, cette différence que je te sais par cœur, et que tu n'as jamais pu deviner mon misérable caractère.

CHARLES.

J'ai lu attentivement tout ce que tu me dis de

[1] Marché de dupe, Baudelaire n'allait pas tarder à s'en apercevoir.

[2] *Encore,* car il en avait été question, on s'en souvient, en 1858 (tome II, p. 220).

l'éboulement du jardin[1]. C'est fort triste. Pauvre maisonnette! Si j'ai la force et la santé suffisantes pour survivre à tous mes tourments, je me promets bien, non seulement de ne jamais la vendre, mais même de ne jamais l'hypothéquer.

Tu n'as même pas *daigné lire avec attention* la seconde partie de ma dernière longue lettre. Et cependant les idées que je te soumettais, je les avais mesurées, méditées, pesées. — Je parle de la lettre où je t'avouais que des créanciers m'avaient arraché l'argent, confié à moi par quelqu'un dans un but particulier[2].

Je t'embrasse de nouveau.

C. B.

---

593. À LA MÊME.

[14 octobre 1860.]

Ma chère mère,

Je serai demain lundi au Havre à midi. Seulement je ne sais pas à quelle heure je pourrai traverser la rivière.

Je ne viens pas te tourmenter, ni te faire pleurer. Je viens causer de mes affaires et essayer de bien me faire comprendre. En tout cas, sache

(1) Voyez la note 2 sous la lettre 571.

(2) Vraisemblablement celle dont nous avions constaté, sous le billet du 4 août, qu'elle ne nous était pas parvenue.

bien qu'il ne s'agit pas d'une chose aussi grave que celle qui m'a tant ému il y a trois mois[1].

J'écris à *l'Artiste* pour qu'on nous envoie le numéro à Honfleur[2].

Hier soir, à 11 heures, rendez-vous avec le directeur du Cirque[3]. Il m'a oublié. Il répondra sans doute à Honfleur.

Je t'embrasse tendrement.

CHARLES.

---

[1] Au cours de son étude : *Baudelaire et sa mère* (chapitre XI), M. André Feuillerat, rapprochant le présent billet des lettres ici données sous les numéros 575, 582 et 592, a vu dans cette visite à Honfleur l'aboutissement d'un plan «froidement arrêté» et poursuivi pendant trois mois sans égard pour la sensibilité d'une mère «impressionnable à l'excès». Le 12 août 1860, rappelle-t-il en substance, Baudelaire avait écrit à Poulet-Malassis qu'il saurait orienter l'esprit de sa mère vers le paiement de ses dettes. Le 21 août il tâte et prépare le terrain. Le 11 octobre il se répand en des confidences atroces. Le 15, donc quatre jours après, «voulant sans doute profiter du trouble que ses menaces de suicide ont sûrement jeté dans l'âme de sa mère», il débarque à Honfleur... Il faut convenir que l'enchaînement de ces constatations est convaincant. Toutefois nous croyons que l'équité commande de tenir compte de plusieurs considérations qui sont à la décharge de Baudelaire : 1° ayant toujours protesté contre la dation de son conseil judiciaire, il pouvait estimer légitime l'emploi de la ruse contre l'effet de la violence; 2° le sentiment de ses responsabilités lui faisait un devoir impérieux de rembourser Poulet-Malassis au plus tôt; 3° acculé par la nécessité, il n'avait plus le choix des moyens; 4° il n'y a pas de raisons suffisantes, — ce qu'accorde d'ailleurs M. Feuillerat, — pour mettre en doute sa sincérité quant aux idées de suicide qu'il avait eu la cruauté de confesser à sa mère.

[2] Voir page 190, note 1.

[3] Hostein.

594. À POULET-MALASSIS.

Jeudi 18 [octobre] 1860.

Mon cher ami,

Rien. La gêne causée par le grand éboulement en est la cause[1]. Et puis j'ai vérifié que je devais à ma mère 23.000 fr. Je rentre donc dans mon enfer, — avec 400 fr. Je comptais sur 3.000, dans lesquels je vous faisais entrer pour 1.000.

Lettre d'Hostein. Bizarre. Ni oui, ni non. — Engagement simple à continuer vivement[2].

— Ce n'est pas un capitaine de frégate, mais un professeur de réthorique [*sic*], M. de la C..., vieux, très dévot, et irrité par des malheurs conjugaux[3].

Je pars après demain matin. Je passe la journée de demain à rédiger un paquet de notes pour Duranty[4]. Dites-le-lui.

L'heure des marées coïncide rarement avec les heures des *express*. Je ne peux pas vous dire exactement à quelle heure je serai ici dimanche.

Bien à vous.

CHARLES.

Je puis, dans toutes ces histoires, avoir besoin de M. Camille Doucet (ministère d'État[5]). Ayez l'obligeance de lui envoyer un *Paradis*.

---

(1) Voyez la lettre 571, note 2.

(2) *Le Marquis du 1er Houzards.*

(3) Nous ignorons la raison de cette rectification. Quant au nom de la personne en cause, nous avons cru préférable de ne pas l'imprimer.

(4) Voir les notes sous la lettre 591.

(5) Camille Doucet y était directeur de l'administration des

595. À GRANDGUILLOT.

Jeudi 18 [octobre 1860].
Honfleur.

Cher Monsieur,

J'étais venu ici pour chercher de l'argent et je n'en ai pas trouvé.

Je rentre dans l'enfer (Paris) dimanche. Il y a de fortes chances pour que j'aille vous trouver mardi ou mercredi pour que nous vérifiions ensemble la fin du *Guys*[1].

Je vous en prie, instamment, faites tout votre possible pour me soulager de 500 fr. Je ne retournerai en tout cas à Honfleur qu'après vous avoir livré votre *Wagner*[2], ce qui serait à la fin du mois.

Je m'applique à vous écrire brièvement; je ne sais pas lire les longues lettres, et je suppose que tout le monde me ressemble.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

théâtres. Le 15 novembre 1860, un arrêté du ministre secrétaire d'État du département de l'Instruction publique et des Cultes accordera à notre auteur «une indemnité littéraire de deux cents francs à titre éventuel».

(1-2) Ni l'un ni l'autre de ces essais ne devait paraître finalement chez Grandguillot, c'est-à-dire au *Constitutionnel*, nous l'avons dit (voir *L'ART ROMANTIQUE*, pages 453 et 514).

## 596. À ARSÈNE HOUSSAYE.

[Octobre-novembre 1860.[1]]

Mon cher Houssaye,

Vous trouverez sur le 2e feuillet de cette lettre le reçu des 260 fr., pour lesquels je vous renouvelle mes remerciements. Dans une débâcle les petits services deviennent de gros services.

*Dans la seconde quinzaine du mois*, je vous présenterai successivement *quatre notices critiques*, mais d'une dimension bien moins grande que celle sur *Gautier* et les articles sur les *Caricaturistes*[2]. Elles seraient sur MM. Victor Hugo, Richard Wagner, d'Aurevilly et Paul de Molènes[3]. Vous les imprime-

[1] Impossible de dater cette lettre avec certitude. Nous la rapportons à octobre-novembre 1860 parce que, le 15 du premier de ces mois-là, Baudelaire avait donné à l'*Artiste* (dirigé par Houssaye) onze pièces encore inédites des *Fleurs du Mal*, contribution qui peut expliquer le montant mentionné au premier paragraphe; — parce que, le 12 août, il écrivait à Poulet-Malassis ne plus réussir à joindre le directeur du *Constitutionnel* auquel il venait de livrer *M. Guys, peintre de mœurs*, et, le 18 octobre, à Grandguillot pour lui demander 500 francs, plainte et objet qui se retrouvent dans notre quatrième paragraphe; — enfin parce que la correspondance du poëte, en octobre et novembre 1860, reflète une tristesse désespérée : ne vient-on pas de le voir se recommander aux prières de sa mère?... Mais nous ne sommes point certain d'avoir bien rencontré.

[2] Notice et articles parus à l'*Artiste* en 1858 et 1859.

[3] Le morceau sur Barbey d'Aurevilly semble n'avoir jamais été rédigé, ni celui sur Molènes auquel Baudelaire consacrera seulement en 1862 une note nécrologique (*JUVENILIA, ŒUVRES POSTHUMES, RELIQUIÆ*, tome I, pages 299-301). Pour *Victor Hugo* et *Wagner*, on peut croire qu'il s'agissait d'une première mouture et de la notice qui paraîtra dans les *Poëtes français* et de l'étude sur le *Tannhaüser*.

rez quand vous pourrez et vous les paierez quand vous voudrez. Je suis plein de colères fort légitimes. Je dois vous rendre cette justice que vous, vous ne me tourmentez pas pour mes opinions[1].

Les quatre notices en question sont de purs éloges, mais dans un ton très libre et presque familier. Vous savez que je suis lié personnellement avec ces quatre messieurs.

Figurez-vous que M. Grandguillot est actuellement une des causes de mes embarras; après m'avoir bourré d'offres et de promesses, il est devenu pour moi gazéiforme. Je ne peux pas mettre la main sur lui, je ne peux pas conséquemment en tirer d'argent, et ce qu'il y a de pire, c'est que je suis inquiet même du manuscrit livré. S'il est refusé, et si je peux le rattraper, vous conviendrait-il? C'est l'analyse du talent d'un homme *inconnu* et *plein de génie,* dont je possède une centaine de dessins[2].

Soyez assez gracieux pour remettre 20 fr. au petit garçon. Je suis obligé de m'embarquer en voiture, et de courir tout Paris. Je reviendrai vous voir tout à l'heure peut-être, si toutefois vous n'êtes pas parti. — Tout à vous.

C. B.

---

[1] Allusion sans doute aux différends que Baudelaire avait alors avec Calonne et Eugène Crépet. Mais il devait bientôt en avoir aussi avec Houssaye (voyez *PETITS POËMES EN PROSE*, pages 228-229), et de plus cruels.

[2] Voyez la note 1, page précédente.

## 597. À MADAME AUPICK.

3 novembre 1860.

Ma chère mère, j'ai pensé que je t'avais cette année causé trop d'ennuis et de tourments pour ne pas te devoir une petite politesse à ta fête. J'ai hésité entre un morceau de très belle étoffe orientale pour une chaise, et une jardinière; mais j'ai réfléchi que l'étoffe t'imposerait la dépense de la chaise. Quant à une belle jardinière en faïence, outre que c'est très difficile à trouver, c'est horriblement cher. Voici donc une misérable jardinière en bois, et dont les cuivres ne sont même pas dorés. Mais je sais que tu mets l'âme, c'est-à-dire l'attention au-dessus de la matière.

Voici un très long article[1], qui a dû donner bien du mal à son auteur. Enfin il est écrit en termes polis; dans ce temps de vilaines mœurs, c'est beaucoup.

Rien de nouveau du drame; je me sens tellement plein de sujets de livres, et le théâtre m'inspire un tel dédain, que j'ai pensé, pour abréger la besogne, à m'adresser à un collaborateur, *le plus célèbre et le plus bête* que je pourrai trouver[2]. Moitié moins de besogne, et conséquemment moitié moins d'argent.

[1] Peut-être celui d'Émile Deschanel sur les *Excitants*, au *Journal des Débats*, qui ne tenait pas moins de trois feuilletons (14 et 28 juin, 12 juillet), — si l'on admet que Baudelaire parlait ici ironiquement. Voyez la note sous la lettre 556.

[2] Cette intention fut-elle suivie d'effet ? Nous ne savons rien qui éclaire ce point-là. Mais on constate que l'année suivante des noms de vieux routiers du théâtre, notamment de Théodore Barrière et d'Angel, figurent dans le *Carnet*.

Je vais être enfin installé, et je vais quitter l'hôtel; le tapissier va si lentement que je ne puis dire exactement le jour.

Ancelle n'a mis à ma disposition que 350 fr. au lieu de 900. Tu peux ainsi juger de mes efforts et de mes ruses pour arriver à mes fins. J'ai reçu par bonheur 300 fr. tout à fait inespérés. Jusqu'à présent je suis parvenu à remettre à l'hôtel 650 sur les 900 nécessaires.

Après avoir passé quelques jours à Neuilly, après arrangement complet, j'irai, comme je te l'ai dit, faire un séjour à Honfleur.

Mais je t'écrirai d'abord un mot pour t'instruire de mon départ de Neuilly.

*Et à travers tout cela,* il faut travailler.

Je t'embrasse bien.

CHARLES.

---

598. À EUGÈNE CRÉPET.

Jeudi 8 novembre 1860.

Mon cher Crépet,

M. Ferdinand Fouques[1] est venu me voir, il y a trois ou quatre jours pour me demander s'il pourrait travailler pour vous. J'étais très affairé ce

[1] Ferdinand Fouque (et non Fouque*s*, croyons-nous), homme de lettres très érudit et d'un esprit fort distingué qui avait collaboré notamment à la *Revue française* avec des articles sur les *Camées du cabinet de France* et les *Danses grecques.* Il était très misérable, mais très digne et avait éveillé de nombreuses sympathies. Firmin Maillard a parlé de lui dans *Les derniers Bohèmes*, Jules Levallois dans *Milieu de siècle, Mémoires d'un critique,* Charles Asselineau dans *Les sept péchés de la Littérature,* etc., et nous connaissons une lettre de Castagnary le recommandant à Poulet-

jour-là, et je suis désolé de ne l'avoir pas accompagné chez vous. Une petite avance eût été précieuse pour lui (100 fr. par exemple). En attendant qu'il puisse se présenter à la *Revue des Deux Mondes* avec un gros travail[1], il est bon qu'il puisse travailler à droite ou à gauche. M. Paul d'Hormoys[2] me dit ce matin qu'il serait heureux de l'employer soit à la *Revue européenne,* soit au *Monde illustré.* Il s'agit de transmettre cette bonne nouvelle à Fouques. Je vous écris donc pour que vous donniez à M. Paul d'Hormoys l'adresse de M. Fouques, ou au moins celle de Babou[3] qui sait celle de Fouques. Je crois que Malassis pourrait aussi la donner.

J'ajoute un dernier mot : je considère Fouques comme un esprit remarquable, érudit, poëtique. Je crains (malgré ce que je pense de votre pénétration) que vous ne l'ayez pas reçu *avec tous les égards qui lui sont dus*[4].

Je travaille pour vous. Si demain vous n'avez

Malassis, où on lit : «Si mon opinion avait besoin d'être confirmée par une autorité compétente en littérature et en bonnes œuvres, elle le serait, je crois, par monsieur Charles Baudelaire qui est très renseigné sur l'homme et sur l'œuvre».

[1] Ferdinand Fouque n'a jamais rien donné chez Buloz.

[2] Polygraphe à la plume facile. Il avait eu un succès avec sa *Visite chez Soulouque* (1859) et «avait un pied à la *Revue européenne* et l'autre au *Monde illustré*», lit-on dans le *Supplément à la Lorgnette littéraire* de Charles Monselet (*Petite Revue,* 27 mai 1865).

[3] Hippolyte Babou, l'auteur des *Lettres satiriques et critiques* et des *Payens innocents* dont nous avons déjà parlé.

[4] Eugène Crépet — nous sommes bien placé pour le savoir — a dépensé une partie de sa fortune tant à servir les lettres qu'à secourir ses confrères dans la gêne; il y a lieu de croire que ce reproche, certainement infondé, lui fut fort sensible et compta pour quelque chose dans l'empirement de ses rapports avec notre auteur, dont les retards continuels n'étaient pas non plus pour lui plaire.

pas reçu de mes nouvelles par un commissionnaire, envoyez-moi après-demain votre valet de chambre avec *toutes les bonnes feuilles* que je vous demande : *toutes*.

Bien à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Et il vous rapportera *tout Hugo*.

---

599. À BOURDILLIAT [1].

[Monsieur —,
Libraire et imprimeur,
rue Bréda
et boulevard des Italiens, 15.]

[Environ 8 novembre 1860.]

Cher Monsieur,

M. Dhormoys m'a exprimé le désir de faire la connaissance de M. Ferdinand Fouques. M. Fouques cherche maintenant l'adresse de M. Dhormoys, en province ou à Paris. Soyez assez bon pour la lui donner.

Votre tout dévoué.

CH. BAUDELAIRE.

Je n'oublie rien et je rêve toujours WAGNER et POE.

---

(1) Voir la lettre 549 (note 4) et la précédente. L'année suivante (10 février), nous verrons Baudelaire revenir auprès de Bourdilliat, tant pour les Contes illustrés que pour son livre sur Wagner.

### 600. À EUGÈNE CRÉPET.

[Novembre 1860[1] ?]

Mais elle est faite, et avec *la plus grande modération*[2]; je l'ai faite ce matin; et je vous la porte ce soir ou demain avec le *P. Dupont.* Je vous avais dit que je voulais me servir de ces derniers lambeaux pour arroser l'impatience de mon hôtelier[3] et *je me suis remis à la besogne tout de suite.*

Je ne veux plus en faire du tout, du tout, du tout!!!!!![4]

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

### 601. À CAMILLE DOUCET.

[Novembre 1860[5].]

Cher Monsieur,

Si, comme je vous le disais hier, vous pouviez prendre sur votre *service* personnel deux bonnes

[1] Voir note 3.

[2] Il semble qu'il s'agisse ici de la notice sur Hégésippe Moreau, qu'Eugène Crépet refusa pour les raisons que nous avons dites dans *L'ART ROMANTIQUE,* p. 549. Mais nous n'oserions l'affirmer.

[3] C'est ce motif qui permet de dater approximativement le billet : le 15 décembre Baudelaire quitte l'hôtel de Dieppe où le retenait sa dette envers Jousset, pour s'installer à Neuilly.

[4] «En», c'est-à-dire des notices.

[5] C'est le 6 novembre que le Théâtre-Français représenta *La Considération* pour la première fois.

places pour la *Considération,* vous me rendriez bien heureux.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Si vous n'avez pas encore reçu vos places, le commissionnaire reviendra.

---

602. À MONSIEUR RIGAUD[1].

[Environ 20 novembre 1860[2].]

Je serai bientôt hors d'état, mon cher Rigaud, de semer des points et des virgules, de retourner des lettres, de rétablir des mots dans les épreuves que vous me retournez. Quand, dans *Petites Vieilles* vous me faites dire : sornettes pour *sonnettes,* italiens pour *citadins,* je vous trouve vraiment trop peu zélé pour l'éclosion de nos *Fleurs.*

Cette pièce, entr'autres, se trouve cependant dans le recueil de découpures que j'ai façonné à votre usage; vous n'invoquerez pas, cette fois, l'excuse traditionnelle de mes mauvaises pattes de mouches[3].

Je vous embêterai jusqu'au bout.

Poignée de mains.

CH. BAUDELAIRE.

---

[1] Correcteur chez Simon-Raçon où était imprimée la deuxième édition des *Fleurs du Mal.*

[2] La date est déduite de la lettre suivante.

[3] L'écriture de Baudelaire était parfois difficile à lire, mais elle n'en est pas moins une des plus belles et des plus personnelles qu'on puisse voir.

## 603. À POULET-MALASSIS.

20 novembre 1860.

Mon cher ami,

Que je sois payé très cher, et que je sois payé *au fur et à mesure* (grande garantie d'activité), deux propositions qui doivent venir de vous, comme me connaissant très bien.

M. Stœpel[1] viendra me voir aujourd'hui, à 4 h. Je le renverrai à vous; ou il ira vous voir, ou il vous priera de l'aller voir, à une heure déterminée.

Je viens de renvoyer au correcteur de Simon Raçon[2] toutes les pages où il y avait des fautes : lettres tombées, lettres cassées, fautes d'orthographe; il y en avait bien d'autres, particulièrement celle-ci : XI, au lieu de XXI[3].

Tout à vous.

C. B.

---

(1) Le nom de Stœpel qui est celui d'une famille de musiciens, ne laissait pas d'être connu à Paris. Deux demoiselles Stœpel avaient donné un concert chez Erard en 1844, et dans leur *Physiologie de la Polka*, Auguste Vitu (avec qui Baudelaire était très lié) et Paul Farnèse avaient mentionné quatre polkas de notre Robert Stœpel, dédiées à Delphine et Clara Cellarius.

(2) Voir la lettre précédente.

(3) Celle-là subsistera dans la deuxième édition des *Fleurs*.

## 604. À EUGÈNE CRÉPET.

[S. d.[1]]

Je me presserai parce que j'ai BESOIN de me presser. J'irai *aujourd'hui* à 4 h. chez M. Gide.

Je viens *à l'instant* même d'oublier l'adresse de Leconte de Lisle.

Mais, à coup sûr, vous trouverez cela chez M. Pincebourde, à la Librairie Malassis, rue des Beaux-Arts, 9.

Tout à vous.

C. B.

---

## 605. À POULET-MALASSIS.

[novembre 1860?]

Mon cher ami,

M. Robert Stœpel a voulu encore ce soir, mardi, entamer la question d'argent, et j'ai vu qu'il craignait une demande trop forte.

Tout en sauvegardant vivement mes intérêts, soyez aussi poli et gracieux que possible. M. Stœpel a l'air d'un galant homme, vivement préoccupé

[1] Ce billet est certainement antérieur à la fin de l'année 1860, où Poulet-Malassis s'installa rue de Richelieu (voir le dernier alinéa), mais c'est là tout ce que nous pouvons dire quant à la date à laquelle il convient de le rapporter.

de se faire en Europe un succès aussi net qu'en Amérique. Je crois que M. Stœpel et sa femme vivent uniquement par leurs talents; tout cela m'inspire beaucoup de pudeur; mais d'un autre côté, j'ai été obligé d'écrire à de Calonne, à Crépet et à Grandguillot qu'il fallait me foutre la paix, et me faire encore crédit d'une quinzaine de jours. D'ailleurs, la besogne, sincèrement parlant, est rude. Figurez-vous que M. Stœpel, en arrivant d'Amérique, s'est adressé à Méry (qui s'est joué de lui, et a fini par lui déclarer que puisque lui, Méry, n'en pouvait pas venir à bout, la chose était impossible); à Emile Deschamps; à Henri Blaze (qui a voulu l'adresser à Saint-Georges); à Philoxène Boyer; enfin, à Banville, qui l'a adressé à moi. Il n'est venu à moi qu'en désespoir de cause (bien qu'on lui eût conseillé, à New-York, de venir me trouver), parce que tout le monde (particulièrement Vitu et M.M. Escudier[1]) lui a dit, ici, que j'étais un homme insupportable, intraitable et impraticable.

Il m'a dit, ce soir, qu'il pouvait consacrer 7.000 francs à la première soirée. Franchement, c'est peu. Je compte les choses ainsi.

[1] Joseph Méry (1798-1866), si oublié aujourd'hui, jouissait encore d'une grande renommée due surtout à la facilité de sa plume. Henri Blaze de Bury (1813-1888), le beau-frère de Buloz, semblait ici qualifié, ayant fait bon nombre de traductions, et pareillement Vernoy de Saint-Georges, auteur de cinquante livrets d'opéras, ballets, opéras-comiques, etc. — MM. Escudier (Léon et Marie), les frères Escudier, disait-on couramment, célèbres de par leur activité multiforme, tout à la fois journalistes, musicographes, libraires, etc., etc. Dans la suite de cette correspondance nous retrouverons Marie Escudier au *Pays* en 1863. — Les autres écrivains ici nommés sont trop connus pour qu'il y ait lieu de les situer.

La salle (je suppose les *Italiens*) : 1.000 (par soirée).

| | |
|---|---|
| Émile Douay[1] (traduction du chant) : | 1.500 |
| Moi (traduction du récit) : | 1.500 |
| Roger (ténor) : | 500 |
| Battaille (basse) : | 500 |
| Mme Lautey (mezzo-soprano) : | 500 |
| Mlle Judith (déclamation) : | 300 |
| | 4.800[2] |

Restent donc 2.200 pour les instrumentistes et les choristes (150), (j'ignore le nombre des instrumentistes), tous gens dont j'ignore les salaires. — Finalement, je désire que vous me trouviez le plus possible, et en même temps que vous soyez charmant pour ce monsieur, qui d'ailleurs le mérite.

Sur 16 ou 18 morceaux, je crois, je lui en ai livré *deux*[3].

Tout à vous.

C. B.

---

(1) *Douay* et non *Donay*, comme on lit dans *Correspondance*.

(2) Aucun de ses biographes n'a poussé l'apologie jusqu'à prétendre que Baudelaire ait eu des prix de mathématiques. Ce n'est pas 4.800 mais 5.800 que donne l'addition, — et 4.800 avait remplacé 6.800!

(3) Sans doute deux des trois qui ont été recueillis sous le titre : *Le Calumet de paix*, dans l'édition posthume des *Fleurs du Mal*, où il faut d'ailleurs convenir que la présence s'en justifie mal.

## 606. À ALPHONSE DE CALONNE.

3 décembre [1860].

Mon cher de Calonne,

Ce n'est que demain soir que je serai complètement délivré du musicien[1] (ç'a été pour moi un grand déboire), et enfin je vous consacrerai une enfilade de journées.

Vous me rendriez bien heureux si malgré l'absence de manuscrit, vous pouviez payer le premier des deux billets; quant au 2e, on le renouvellera.

Le premier morceau, ce sera les *peintres*. Le 2e, ce sera le *Dandysme*[2]. Le livre de Sainte-Beuve[3] me fournit, ce me semble, une occasion pour prendre Chateaubriand à un point de vue nouveau, *le père du Dandysme*. Si donc, comme c'est probable, vous demandez à l'un de vos rédacteurs un compte rendu du *Sainte-Beuve*, que cela ne m'empêche pas de reprendre la chose en sous-œuvre.

Je serai chez vous ce soir.

Bien à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

(1) Stœpel.

(2) Pour les *Peintres* et le *Dandysme*, voyez la lettre 497, page 21, note 1.

(3) *Chateaubriand et son groupe littéraire sous l'empire*. Cet ouvrage porte la date de 1861, mais avait paru dès octobre 1860.

## 607. AU MÊME.

[3 décembre 1860. [1]]

Monsieur de Calonne,

Sincèrement, je croyais qu'il importait peu qu'un manuscrit arrivât quelques jours plus tôt ou plus tard. Et je comptais sur votre obligeance.

Je suis complètement à sec et, de plus, occupé à travailler pour vous. Je ne connais qu'un moyen : le renouvellement, et, s'il faut aller chez Gélis demain, j'irai. Je crois pouvoir répondre du renouvellement et je vous affirme qu'il n'y a rien là qui puisse diminuer la valeur de votre journal.

Je ne suis pas sûr de pouvoir aller chez vous ce soir.

Bien à vous.

C. B.

---

[1] Ce billet a été donné jusqu'à ce jour sous le millésime de 1862 ; or, à cette date, Baudelaire était tout à fait brouillé avec Calonne. Nous croyons donc — d'autant que la teneur en semble bien en rapport avec celle du précédent — que c'est ici sa place légitime. Quant au refus de Calonne, on le comprend aisément : n'y avait-il pas deux ans que le manuscrit des *Peintres philosophes* lui était promis (n° 390) et, dans l'intervalle, Baudelaire ne lui avait-il pas très tranquillement déclaré (n° 500) qu'il le donnerait ailleurs ?

## 608. À POULET-MALASSIS.

[9, rue des Beaux-Arts.]

5 novembre [décembre] 1860[1].

Mon cher ami,

Je lis votre lettre en un clin d'œil et je pense (jusqu'à plus ample débrouillement) qu'elle contient un *rêve,* plein d'imprudences.

Mon cher, réfléchissons bien. Pour rien au monde, je ne refuserai de suivre une marche utile pour vous. Mais sérieusement, en sommes-nous là? Et puis, considérez qu'il m'en coûtera de me séparer de vous. Entre nous, il y a autre chose que des services d'argent (qui cependant sont beaucoup) pour me lier à vous. Il y a un charme, qui pour moi ne sera pas ailleurs. Je ne m'amuse pas à vous faire la cour; vous savez que vous vendez plus lentement que d'autres éditeurs. Donc, vous ne pouvez pas suspecter le sens d'amitié qui dicte ce que je vous écris.

En tout cas, et très malheureusement, je crois que si Hetzel a envie de quelque chose de moi, c'est de tout autre chose que de mes œuvres critiques, dont il ne peut pas deviner la valeur[2].

[1] *Lapsus calami :* le cachet postal porte *5 décembre.*

[2] Evidemment Poulet-Malassis, pour se procurer quelque argent, envisageait de céder à Hetzel les œuvres de Baudelaire qu'il lui restait à imprimer, c'est-à-dire ses œuvres critiques, et il avait demandé à l'intéressé son assentiment.

*J'avais oublié les 45 ! ! ! ! !*[1].

Quant à la délégation[2], elle va devenir très facile.

Wagner m'ayant envoyé son livre (j'ignore s'il est mis en vente), cela va me contraindre à rentrer tout de suite en relations avec Grandguillot[3].

Je tâcherai de passer chez vous, *demain* ou *après-demain.*

Tout à vous.

C. B.

Aujourd'hui encore, journée terrible, passée dans les rues; billets protestés, et le musicien parti brusquement pour Londres, sans dire adieu[4] !

Par bonheur, je reçois une lettre de lui.

J'ai donné *huit* bons à tirer à Simon Raçon[5]. Depuis lors, pas d'épreuves.

*Je veux que le portrait soit excellent*[6].

---

[1] Peut-être ceux que *Danse macabre* avait rapportés à son auteur (voir la lettre au même, 1er mai 1859), ou le montant de quelque escompte.

[2] Un acte par lequel Baudelaire, pour amortir sa dette, allait transporter à Poulet-Malassis ses droits sur des tiers.

[3] Le livre : *Quatre poèmes d'opéra...* précédés d'une *Lettre sur la Musique* (1861), paru dès décembre 1860. On a vu que l'essai sur Wagner dut paraître d'abord au *Constitutionnel.*

[4] Robert Stœpel, voir les numéros 603 et 605. Nous n'avons pas sa lettre.

[5-6] Pour la deuxième édition des *Fleurs,* en tête de laquelle le portrait du poëte allait remplacer le frontispice d'abord prévu, — sans l'emporter d'ailleurs sur lui en qualité.

## 609. À MADAME AUPICK.

POULET-MALASSIS
et
DE BROISE
Libraires éditeurs
à Paris,
97, rue Richelieu
et passage Mirès.
—
JOURNAL D'ALENÇON.

[7 décembre 1860.
Cachet postal.]

Pauvre chère mère! Je suis trop affairé pour te répondre longuement et convenablement. J'ai roulé d'embarras en embarras. Cependant, grâce à un bonheur inattendu, je crois que je pourrai m'installer vers le 15 (*Neuilly, Rue Louis Philippe, n° 4*). Je ne stationnerai dans ce logement que huit jours et puis j'irai à Honfleur.

J'ai été dupe de bien des gens, assassiné par bien des contre-temps. — Avant de partir il faudra que j'aie bien soin de pourvoir à l'avance à tous les paiements à faire en mon absence, qui tombent tous le 10 janvier. Beaucoup d'affaires et peu de travail.

Tu as raison; je me sens bien diminué et bien découragé. Je commence à croire que le problème de ma vie est un de ceux pour lesquels je jetterai ma langue aux chiens.

Je te récrirai demain ou après-demain.

Tu m'ennuies avec ta jardinière[1]. J'ai failli faire

[1] Voyez la lettre 597.

bien pis. J'ai été au moment de t'envoyer une tenture de toile à fleurs pour ton boudoir. Mais cela grossirait par trop ma dette vis-à-vis du tapissier.

Et la falaise[1] !

Je t'embrasse et t'aime bien.

CHARLES.

Toujours rue d'Amsterdam, hôtel de Dieppe.

---

## 610. À POULET-MALASSIS.

[20 décembre 1860[2].]

Mon cher ami,

J'avais l'intention d'aller vous voir demain matin 21.

Une vraie catastrophe; — et ce qu'il y a de pire, c'est qu'elle est inintelligible.

Pourtant en faisant un effort, je retrouve dans mes notes la preuve que le 5 déc. (ou le 4) j'ai remis à Gélis un billet de Calonne (370) plus 100 fr. en lui disant que je le priais d'accepter cela pour le billet du lendemain.

(C'était donc à Alençon qu'était passé ce billet.)

J'ai insisté pendant quelque temps pour reprendre l'ancien billet, et on me disait sans cesse qu'il ne s'était présenté personne. (Cependant, chose singulière, j'ai reçu enfin sous enveloppe (du commis de Gélis, ou du commis de De Calonne, je

[1] Voyez la lettre 592 (post-scriptum).
[2] La date se déduit du billet qui suit.

n'en sais rien) un billet de Calonne déchiré en deux.) Mes nombreuses préoccupations m'ont empêché sans doute de vérifier si c'était le chiffre et la date de celui que je réclamais. *Cependant que pouvait donc signifier cet envoi ?*

Ainsi j'ai fait faire un renouvellement chez un banquier à qui je n'avais rien à demander, et il a accepté le renouvellement, billet, argent, et tout, — tout cela étant destiné à un autre.

Voilà toute l'explication que je puis trouver.

Il est également évident que le commis de De Calonne est un imbécile qui aurait dû me prévenir; il a dû recevoir au moins une carte d'huissier.

Que faire?

Je ne sais si j'ai gardé le bordereau de ce renouvellement. Je vais chercher.

Je me souviens maintenant que je l'ai remis à De Calonne. Cela impliquerait naturellement que M. Gélis me devrait 370 fr. d'une part et 100 de l'autre, si je parviens à lui prouver (chose évidemment facile) qu'il n'a rien remboursé pour moi le 5.

Et ce refus de Gélis relativement à vous, c'est bien autrement menaçant[1]!

Je voulais vous écrire une longue lettre pour vous expliquer la marche que je croyais devoir suivre pour le 10 janvier; mais je préfère vous aller voir.

Vous ne me dites pas si je dois écrire et vous

[1] Refus ayant trait probablement à la commandite que cherchait Poulet-Malassis et pour l'obtention de laquelle Baudelaire s'était entremis; voir la lettre 586.

aller voir, rue des Beaux-Arts ou Passage Mirês[1].

Votre dernière ligne contient un bien dur reproche. Non seulement je suis fort malheureux, mais vous savez que je souffre de ce que je vous fais souffrir.

A quoi bon me reprocher sans cesse une dette commise par vous pour moi — laquelle serait un embarras moindre sans la disparition de votre frère, et presque nul si j'avais quelques mois de repos?

Tout à vous.

C. B.

---

611. À MONSIEUR BICHET[2].

Paris, le 21 décembre 1860.

Monsieur,

C'est arrangé, sauf les 18 fr. de frais que je n'avais pas. — Je remets 470 fr. à M. Malassis, qui les expédie ce soir au banquier d'Alençon.

J'irai de nouveau vous voir.

Bien à vous.

C. B.

---

(1) Poulet-Malassis quittait alors le 9 de la rue des Beaux-Arts pour s'établir, en tant que libraire, au coin de la rue Richelieu et du passage Mirès (aujourd'hui passage des Princes), voyez l'en-tête de la lettre 609.

(2) Voir la note 3, page 161.

# 1861

## 612. À MADAME AUPICK.

1er janvier 1861.

Ma chère mère, il est impossible, au premier jour d'une nouvelle année, de ne pas faire de bien noires réflexions sur les années écoulées et de ne pas se dire : Ah ! si au moins cette année-ci pouvait contenir un peu de bonheur !

J'ajoute ceci : je te supplie de faire tout ce qui est possible *pour te bien porter,* pour rester vivace et active.

Je suis installé ici (4, rue Louis-Philippe, Neuilly) depuis une quinzaine de jours, et selon mon habitude je suis très malheureux. Prends le mot dans un sens moral plutôt que physique.

Aussi je suis revenu à ma vieille idée, qui est de m'installer à Honfleur absolument, sauf huit jours par mois (car il m'est impossible de supprimer Paris, à cause des affaires) et alors de payer mes dépenses jour à jour. Car, pour des raisons que je t'expliquerai peut-être, je ne retournerai probablement pas à Neuilly.

Je n'ai pas répondu à ta lettre. Que pouvais-je répondre ? Tu sais que je suis accablé de tourments physiques, spirituels ; bourré d'inquiétudes, — et à tout cela tu ajoutes des injures. Si au moins les injures donnaient du génie !

Je t'en supplie, pense au conseil judiciaire ! Cela me ronge, depuis dix-sept ans. Tu ne saurais croire

ni comprendre le mal que cela m'a fait à tous les points de vue. Ce que je te dis répugne peut-être à ta raison. En tout cas, c'est, pour le moment, irrémédiable.

Il faut avant de faire mes emballages (et ils sont considérables) que j'apaise l'ouragan du 10, et puis que j'accouche de deux articles destinés à me procurer l'argent nécessaire pour m'en aller.

Je pourrai donc (pourvu toutefois que les choses s'arrangent comme elles sont dans ma tête) préparer mon départ du 15 au 20. — Malgré ta défense absurde je t'apporterai tes étrennes.

Les *Fleurs du mal* sont finies. On est en train de faire la couverture et le portrait[1]. Il y a 35 pièces nouvelles, et chaque pièce ancienne a été profondément remaniée[2].

Pour la première fois de ma vie, je suis presque content. Le livre est *presque bien,* et il restera, ce livre, comme témoignage de mon dégoût et de ma haine de toutes choses.

Comment vas-tu ? Tu ne peux pas me faire plus de plaisir que de m'apprendre que tu te portes bien.

As-tu bien froid ?

Et la falaise[3] ?

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

[1] On sait que la deuxième édition fut ornée d'un portrait dessiné et gravé par Bracquemond.

[2] Ceci n'est pas rigoureusement exact. Plusieurs pièces n'ont subi aucune modification.

[3] Voyez page 156, note 2.

## 613. À POULET-MALASSIS.

[5 janvier 1861.]

Je reçois votre lettre au moment où j'allais vous écrire. Je reçois en même temps la dernière feuille de Raçon, titre, faux-titre et dédicace, mais pas de couverture. Le titre est complètement en noir. Je présume qu'il ne sera pas ainsi. Au fait, cela est évident. Je suis si préoccupé que je déraisonne (35 morceaux nouveaux. On vous a envoyé des épreuves, m'a-t-on dit. Que vos corrections ne contredisent pas les miennes[1]).

De Broise tremble et se désole. Il désire que je lui ménage une entrevue avec Gélis. Le but est évident. Ce serait un emprunt ou une demande de crédit, l'un ou l'autre hypothéqué sur une imprimerie que vous êtes intéressé à ne pas vendre trop vite[2]. Dois-je avertir Gélis de la future visite de de Broise? Ne serait-il pas convenable que Janet[3], averti par de Broise, préparât Gélis? Enfin, croyez-vous que votre beau-frère saura bien manœuvrer cette affaire?

Souverain qui m'avait donné sa parole pour le billet de 350 m'a dit hier, brutalement : *Puisque vous escomptez du papier chez Schwartz, il faut aussi lui porter celui-là.* J'ai couru de très mauvaise humeur

[1] Il s'agit de la deuxième édition des *Fleurs du Mal.*

[2] L'imprimerie familiale des Malassis, à Alençon, qui finalement demeurera aux mains de De Broise.

[3] Probablement Pierre Jannet qui, le 1er juillet 1862, suppléera Poulet-Malassis à la *Revue anecdotique.*

chez Schwartz à qui j'ai conté l'histoire, et qui, sans me donner un mot d'explication, m'a escompté les deux billets de 500 fr. (25 fr.)[1].

Mais que faire du billet de 350? Le porter chez Tenré? Chez Gélis? Revenir chez Schwartz? Ou aller chez Jouhannaud qui ne me connaît pas?

Autre accident, celui-ci monstrueux! — Je vais chez Lemercier prendre mes 500 fr.; — on me demande la permission de prélever 200 ou 300 fr. sur 472 que je dois. Il m'était impossible de comprendre. On me montre alors un dossier Morel-Baudelaire datant d'il y a près de deux ans. On m'explique que si on ne m'a pas poursuivi, *c'est parce qu'on sait qu'on revoit toujours les auteurs, et qu'en y mettant des facilités on est toujours remboursé par eux.* Notez que j'ai déjà remboursé deux billets Morel, et que celui-là (escompté directement par lui, car je n'avais jamais rien escompté chez Lemercier), je le croyais payé de très vieille date. C'est le prix, ou plutôt un acompte sur le prix de mon *Salon*, de *Nouvelles*[2], de *vers*, etc.

Depuis deux ans, Morel n'a pas daigné m'avertir.

— J'ai refusé, nettement, de laisser prélever quoi que ce soit; et on m'a promis de me donner mes 500 fr. demain, pourvu que je prisse un nouvel[3] engagement pour l'affaire Morel. On

[1] Entendez 25 francs d'escompte.

[2] «... de *Nouvelles*» et non pas «de *Novembre*», comme on lisait dans les recueils antérieurs. Baudelaire n'a jamais donné de nouvelles à la *Revue française*, mais sans doute en avait-il promis à Morel comme à Calonne, à Buloz, et à bien d'autres.

[3] «... un *nouvel* engagement». Le mot en italique avait été omis antérieurement.

acceptera un renouvellement de Morel, *pourvu qu'il soit endossé par moi.* Je n'aurais jamais cru que ma situation eût une valeur quelconque, aux yeux de n'importe qui. Dans la soirée, j'ai cherché l'adresse de Morel et je l'ai trouvée.

Je lui écris tout de suite[1], mais pourrai-je arracher une réponse à cet être incompréhensible?

De Broise sait tout cela. Il a maintenant entre les mains, 1.860 fr.

Vite, vite[2], très vite, cher ami, votre réponse, et votre avis.

De Broise m'a beaucoup entretenu de votre situation. Je persiste à la trouver bonne, c'est-à-dire pouvant devenir très bonne.

Pensez à Janet, à Gélis, consultez votre mère; — et, relativement à moi, pensez au cas où par la faute de Morel pour le billet de 500, et où par la faute des 400 fr. de Londres[3], je n'aurais votre complément qu'après le 10.

Je ne parle pas du billet de 350, bien que j'aie l'intention de m'en occuper demain, avant votre réponse.

C. B.

En tout cas, si vous croyez bon que, pour vos affaires, votre beau-frère appuyé sur Janet, voie Gélis, il faut que ce soit *après le 10.*

---

[1] Cette lettre-là ne nous est pas parvenue.
[2] Texte de 1908-1933 : «Vite, très vite, cher ami...»
[3] Les 400 francs dus par Stœpel parti pour Londres.

## 614. À MADAME AUPICK.

[Environ 5 janvier 1861.]

Ma bonne chère mère, ta lettre m'a fait pleurer, moi qui ne pleure jamais. Pauvre maman, toute solitaire, il ne faut pas trop te désoler. Qui sait si cette année ne contiendra pas quelques plaisirs? Les plaisirs sont comme les peines, tellement inattendus!

Je te raconterai plus au long toutes mes colères et toutes mes angoisses. Si j'avais eu de l'argent, je serais parti tout de suite. En dehors des angoisses d'argent, j'ai eu des chagrins d'une nature toute morale, et malheureusement rien n'est terminé.

Tu as fort bien fait de m'écrire. Car j'étais excessivement inquiet. Il ne faut pas m'en vouloir si je suis si bref — ou plutôt non, j'aime mieux tout dire aujourd'hui.

Tu sais ou tu devines que pour mettre des idées et des images sur le papier, il faut un certain entrain, une certaine gaîté d'esprit, incompatible avec les grandes inquiétudes et les grandes colères, d'où il suit que trop de chagrin empêche de gagner de l'argent.

Tu sais aussi que je suis venu à Neuilly dans le but de dépenser moins d'argent et aussi d'être agréable à une femme malade.

Maintenant tu vas voir ce qui s'est passé, et, avant tout, sache que j'ai maintenu ma colère 15 jours entiers[1].

[1] Cf. la lettre à Poulet-Malassis, 16 janvier 1861.

Quand on a vécu 19 ans avec et pour une femme, on a tous les jours quelque chose à lui dire. Or, j'ai trouvé ici un frère qui a reparu, il y a un an, et qui restait dans la chambre de Jeanne depuis 8 heures du matin jusqu'à 11 heures du soir. Pas une seconde pour les confidences. Voulant la ménager dans l'état où elle est, je me suis contenu longtemps; enfin un soir à minuit, je lui ai dit avec toutes sortes de ménagements que j'étais venu ici pour elle, que je n'avais aucun droit de chasser son frère, mais que puisque j'étais tenu à l'écart, j'allais me retirer chez ma mère qui, elle aussi, avait besoin de moi, — que je ne prétendais nullement la priver d'argent, mais que puisque son frère la prenait tout entière à mon détriment, il était juste que lui qui gagne plus qu'un littérateur et qui n'a pas 50.000 fr. de dettes, grossissantes par les intérêts, vînt au secours de sa sœur malade et entrât désormais en participation pour les deux tiers ou la moitié, des dépenses à elle nécessaires. — Je m'attendais à une explosion de mauvaise humeur. — Du tout, mais beaucoup de pleurs. Elle me dit qu'elle connaissait mon dévouement, mes tourments, mes angoisses, *que ce que je disais était très juste,* qu'elle allait presser son frère de reprendre ses affaires, mais qu'elle craignait bien que ma demande fût mal accueillie, *puisque, pendant tant d'années d'absence il n'avait jamais envoyé d'argent à sa mère.*

— En effet, le lendemain, elle a entamé la question : «Tu es ici toute la journée. Tu me prives de vivre avec Charles. Il est entré, à cause de moi en partie, dans d'inextricables embarras;

il va se retirer, mais il compte que tu voudras bien entrer pour la moitié dans la dépense de ma vie. » —

Tu ne devinerais jamais la réponse, si sotte et si barbare que si elle m'avait été faite directement j'aurais coupé le visage de l'homme à coups de canne. — « Que je devais être accoutumé à la gêne et aux embarras, — que quand on se chargeait d'une femme, c'est qu'on savait pouvoir le faire, — que, quant à lui, il n'avait jamais mis d'argent de côté, — et que pour l'avenir même, il ne fallait pas compter sur lui. »

J'ai demandé à Jeanne *ce qu'elle pensait d'une pareille réponse.* Pour moi, je me suis figuré qu'il y avait peut-être quelque chose là-dessous, qu'elle avait commis peut-être quelque grosse dette vis-à-vis de son frère, d'où celui-ci croyait pouvoir tirer le droit de ne pas se gêner. Je l'ai questionnée doucement à ce sujet. « Combien as-tu emprunté à ton frère depuis *un an,* pendant que je vivais à l'hôtel ? »

« Il ne m'a donné que 200 fr. » C'est sa réponse. — C'est-à-dire en bon français que trouvant la vie toute faite chez sa sœur, il ne s'était nullement pressé de retourner à ses occupations. Il n'est pas étonnant qu'elle soit si mal habillée et n'ait pas de quoi payer ses médecins.

Tant de pleurs dans ce visage vieilli, toute cette indécision dans un être affaibli m'ont touché ; ma colère s'est appaisée [*sic*]. Mais je suis dans un état d'irritation perpétuelle que mes préoccupations extérieures ne sont pas faites pour diminuer.

(Pour t'en donner une idée, j'ai besoin de 4.000 fr. le 10, et j'en ai 1.860).

Voilà où en sont les choses.

Quand Jeanne a besoin de me voir, elle vient dans ma chambre. Ce monsieur ne sort pas de chez elle, — et si je me décide à quitter Paris, il ne viendra pas au secours de sa sœur malade.

Je me suis bien souvent et justement accusé moi-même d'un monstrueux égoïsme. Mais ma foi! le mien n'est jamais monté jusque-là.

Mais qu'est-ce [que] coûte donc ta falaise![1] Cette falaise m'a fait faire une noire réflexion. Tu la devines; mais gagner de l'argent dans un pareil imbroglio d'horreurs! est-ce que c'est possible?

*Pense à mon conseil judiciaire*, et aime-moi bien, et applique-toi à te bien porter.

CHARLES.

---

## 615. À POULET-MALASSIS.

Lundi, 7 janvier 1861.

Jouhanneau n'a pas voulu du 350. Je le garde; soit chez Tenré, soit chez Lemercier[2], soit chez Gélis, il servira.

Lemercier a escompté, mais en tenant compte de l'escompte d'abord, puis *du protêt et des intérêts* MOREL[3].

[1] Voyez page 221, note 3.
[2] Ces trois mots avaient été omis dans les recueils antérieurs.
[3] Voyez pages 223-224.

Que pouvais-je faire? Encore a-t-il fallu que je signasse un billet personnel, en échange du billet Morel. — Morel est un polisson qui n'a même pas daigné se trouver au rendez-vous indiqué par moi chez Lemercier. Voici le bordereau, ci-joint.

Note de mes escomptes.

| | |
|---|---|
| Tenré, | 21 |
| Schwartz, | 25 |
| Lemercier, | 74 |
| | 120 |

De Broise a maintenant 2.280 fr.

J'attends de l'argent de Londres[1], et la maison Lévy m'en donnera un peu après-demain, en grognant.

De Broise insiste pour voir Gélis. Moi, j'ai insisté pour qu'il vît d'abord Janet. Pour parler plus nettement, je crains le guignon naturel de de Broise. — Bracquemond, que j'ai vu ce matin, m'a parlé du découragement visible de votre beau-frère. — Peut-être feriez-vous bien de faire, dans quelques jours, un voyage de 48 heures.

Maintenant que je n'ai plus rien à cacher à votre mère[2], je tiens vivement à me conduire de manière à être *honoré*. — Mais n'y aurait-il pas moyen de classer mes dettes dans les dettes de votre maison, dans les futures évolutions que vous allez faire, et, sans compter l'intérêt régulier de toute dette, de m'acquitter par une série de cessions successives? C'est vous dire que je suis énervé par les inquiétudes, harassé, rompu.

(1) Voyez page 224, note 3.

(2) Ceci donne à croire que Poulet-Malassis avait avoué à sa mère les prêts qu'il avait faits à Baudelaire.

J'ai eu, j'ai encore des cheminées qui me sont tombées sur le dos. Je vous en parlerai plus tard quand vous serez tranquille. C'est incroyable, inouï, plus étrange que tout ce que vous pouvez concevoir[1].

Avez-vous reçu ma dernière feuille, le titre, faux-titre, et *la table des matières*[2]?

De cette dernière je ne suis pas content. Pourquoi, je ne le sais pas. Elle ressemble à la table des matières d'un autre livre.

De plus, la pagination de la table se confond avec les chiffres relatifs aux matières.

Le tout, en caractères (soit petits caractères, soit capitales) qui me paraissent bizarres et *trop petits; mais j'en réfère à vous.*

Il est possible que j'omette quelque chose. J'ai la tête fatiguée et *je ne fais rien.*

C. B.

---

616. À BOURDILLIAT[3].

[Monsieur —
C. B.]

Mercredi 9 janvier 1861.

Cher Monsieur,

Si vous avez l'enfantillage d'aimer les *raretés*, veuillez accepter celle-ci. C'est bien la *bonne-mau-*

[1] Voyez la lettre précédente.
[2] Il s'agit de la deuxième édition des *Fleurs du Mal.*
[3] L'éditeur auquel Baudelaire aurait voulu voir publier un recueil illustré de ses traductions.

*vaise* édition dont parle l'épigramme[1]; car elle est *très inférieure* à celle qui va paraître; mais elle contient les six poëmes qu'il m'est interdit de réimprimer[2].

Tout à vous et à bientôt.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

617. À MADAME AUPICK.

11 janvier [1861].
6 heures du soir.

Enfin!

*22 Rue d'Amsterdam*[3]!

Et pour comble d'horreur!... Mais je ne veux rien dire aujourd'hui, voilà la vie à recommencer sur nouveaux frais[4].

Dis-moi si depuis ta dernière lettre (ta réponse à ma longue lettre[5]) tu m'as écrit.

Sois bonne et aimable pour moi; j'en ai le plus grand besoin.

CHARLES.

---

(1) La fameuse épigramme de Robert Pons :

*C'est elle! Dieu! que je suis aise!*
*Oui, c'est la bonne édition;*
*Voilà bien, pages neuf et seize,*
*Les deux fautes d'impression*
*Qui ne sont pas dans la mauvaise.*

(2) Ce billet accompagnait un exemplaire des *Fleurs du Mal* de 1857, en demi-reliure de Lortic et qui portait cet *ex-dono :* «A M. Bourdilliat, Témoignage d'amitié. — C. B.»

(3) C'est-à-dire à l'Hôtel de Dieppe où Baudelaire habitera presque exclusivement désormais, jusqu'à son départ pour la Belgique.

(4) Voyez la lettre 614 qui laissait prévoir une imminente rupture avec Jeanne, et celle qui suit la présente.

(5) Probablement le numéro 614.

## 618. À POULET-MALASSIS.

16 janvier 1861.

Mon cher ami,

Je suis assez dur pour moi-même, et pourtant toutes mes aventures m'avaient rendu malade. Dans mes ahurissements, j'avais chargé de Broise de vous rendre compte de mes actes, n'ayant pas la tête disposée à vous écrire.

Je lui ai remis l'argent de tous les billets et je lui dois encore 230 fr. Si j'avais eu la libre disposition de mon temps, j'aurais déjà touché de l'argent deux fois (par moi-même). Je m'en occupe maintenant, et avant *très peu de jours,* je vais les lui remettre. Je voudrais faire mieux encore, et la lettre désolée que j'ai reçue de vous hier matin me prouve que c'est urgent. Je reviendrai tout à l'heure là-dessus.

Mon grand éloignement de Paris n'a pas peu servi à la dilapidation, dans cet intervalle de quinze jours. En dehors de cela, mes dépenses forcées ont été de 20, chez Tenré, de 25, chez Schwartz, de 10, chez Gélis, et de 74, chez Lemercier (affaire Morel).

Ce que j'ai à recevoir, avant la fin du mois, se monte à 400 fr.

Avant tout, je veux me soulager et vous dire ce que je n'ai dit à personne. Vous jugerez ce que j'ai enduré, et ce que j'endure encore. Je me suis sauvé de Neuilly[1], par dignité, ne voulant pas

[1] Cf. le numéro 614.

rester dans une situation honteuse et ridicule. Pendant vingt-cinq jours, je me suis trouvé en face d'un homme qui passait toutes ses journées dans la chambre de sa sœur, depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures du soir, m'empêchant ainsi de prendre mon seul plaisir, c'est-à-dire de causer avec une femme vieille et infirme. Quand j'ai voulu lui faire entendre, par la voix de sa sœur, que mon extrême gêne ou un accident quelconque pouvaient nécessiter de sa part un effort pour soulager sa sœur et m'aider moi-même dans cette tâche, il m'a fait répondre que *non*, non, pour maintenant, et pour l'avenir. Plus tard il est revenu là-dessus, offrant de faire quelque chose, si, de mon côté, je faisais une délégation sur ce qui pouvait me rester de fortune personnelle. Peut-on concevoir un monsieur qui revient du bout du monde, qui tombe de la lune, qui ne s'est jamais inquiété de sa sœur, qui en est à faire ses premières preuves de dévouement, et qui *ose* demander des garanties à celui qui a fait dix-neuf ans ce que le devoir ne lui commandait pas? Oh! ce n'est pas fini! A travers beaucoup de pleurs, j'ai obtenu de la créature l'aveu que, depuis un an, son frère *vivait chez elle*, mais qu'il lui avait PRÊTÉ 200 fr.!!... Mille pardons, mon cher Malassis, de vous entretenir de ces hontes. — Il m'a fallu vivre entre un drôle et une malheureuse femme dont le cerveau est affaibli. J'ai fui; j'en suis encore malade d'indignation; j'ai le cerveau tout affadi, et croiriez-vous que j'ai du mal à écrire une heure de suite?

Il y a quelques jours, vous m'avez ravi en m'écrivant qu'avec *de la résistance, de la patience et*

*de la dissimulation,* tout serait sauvé. Hier, vous m'écrivez le contraire, et vous prévoyiez un désastre. Ne se pourrait-il pas que ces variations dans votre idée vinssent d'alternatives d'espoir et de découragement ou d'un manque de hardiesse de votre famille? Il y a, au bout de votre tentative, de la gloire et peut-être de l'argent; persévérez. Dans le cas de désastre, pensez aux *Fleurs* et aux *Paradis,* auxquels j'attache de l'importance.

Quant à ma dette, je ne vois qu'une issue, c'est de vous donner sans cesse de petites sommes. Je cherche dans mes papiers, et je vois que j'ai su, en dix-huit mois, donner à l'Hôtel de Dieppe une somme *énorme.* J'en ferai bien autant pour vous. Sincèrement, je le veux.

Je n'ai pas besoin de vous parler de l'insuffisance de de Broise. Il allume son gaz et son poële.

A propos, de Broise croyait que j'étais *en avance;* je croyais *le contraire.* Vous croyez *que ce n'est ni l'un ni l'autre.* Vous y penserez, quand vous pourrez.

Je vais sans doute, demain matin, recevoir de vous une lettre impatientée. Je ne l'ouvrirai qu'avec crainte. Une lettre, un coup de sonnette, un rien me fait sauter en l'air. Ma volonté est dans un état piteux, et si je ne pique pas, *par hygiène, et malgré tout,* une tête dans le travail, je suis perdu.

Un mot encore, à propos de votre frère Édouard[1], bien que ces choses ne me regardent

[1] Dans sa correspondance avec Asselineau (encore inédite, croyons-nous), Poulet-Malassis dépeint ce frère que sa mère voulait lui donner pour associé et dont il avait été question ici (tome II, page 387, note 4) : «jeune homme avantageux, lui

pas. Quelqu'un que je n'ai pas à vous nommer l'a rencontré dans un bal masqué, en compagnie d'une bande de petits fous, et il a tenu les propos les plus bizarres, parlant tantôt de s'engager, tantôt de fonder quelque chose, à lui tout seul. *Tout cela*, disait-il, *dépendrait d'une certaine réponse d'Alençon.* Est-ce que l'insensé penserait à quelque petit journal pour la jeunesse?

Tout à vous.

C. B.

---

## 619. À FÉLIX BRACQUEMOND.

[Rue de Varennes, 63
Paris.]

Mercredi [16 janvier 1861.
Cachet postal.]

Je serai chez vous à Passy vendredi. Je ferai en sorte d'y être à midi. Je me souviens que c'est rue des Tournelles. Le terrible est que j'ai oublié le numéro [1].

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Je vous adresse, avant de fermer ma lettre, une supplique, mais avec une grande timidité. — Je suis absolument ahuri d'occupations. — Serait-ce une indiscrétion bien tyrannique de vous prier

voit-on écrire, ignorant comme une carpe, une fois plus mobile que moi, et dans toute la fureur des passions». Mais il n'y a pas lieu de lui faire plus de place ici : à peine avait-il débuté dans la librairie aux côtés de son aîné, qu'il mourait (1862).

[1] Dans le Bottin de 1861, le nom de Félix Bracquemond est suivi de l'adresse : Tournelles-Passy, 11.

de venir, au lieu de me transporter chez vous? Emporter une pointe et une planche avec son vernis, est-ce impossible? — Il est vrai qu'il y a quatre autres portraits sur la même[1]. — Cette proposition, si elle ne vous déplaisait pas absolument, annulerait le rendez-vous précédent.

En tout cas, vous avez le temps de me répondre.

Dans le 2e cas, venez à l'heure du déjeuner. Vous aurez largement le temps devant vous[2].

---

## 620. À EUGÈNE CRÉPET.

17 janvier 1861.

Mon cher, vous me demandez si vous devez sérieusement compter sur moi? — OUI. — D'abord je vous *dois* cette notice, ensuite je *tiens* à la voir *signée de moi*[3]. — Vous me dites que j'ai déjà affirmé qu'elle était finie. — *Oui, et j'en suis mécontent!*

Si une roue m'était passée sur le ventre ou sur la tête, malgré que vous attendiez depuis long-

(1) Il s'agissait du portrait-frontispice destiné à la deuxième édition des *Fleurs du Mal*. Les «autres», ceux que mentionnera le titre d'un ouvrage de Champfleury, à paraître en 1861, lui aussi, chez Poulet-Malassis et de Broise : *Grandes figures d'hier et d'aujourd'hui*, Balzac, Gérard de Nerval, Wagner, Courbet. *Avec quatre portraits gravés à l'eau-forte par Bracquemond.*

(2) Dans le texte autographe, ce dernier paragraphe, ajouté sans doute à la dernière minute, figure entre la signature et le *post-scriptum*. — On verra, par la lettre 621, que Bracquemond déféra à cette demande.

(3) La notice sur Hugo selon toute apparence; c'est du moins celle-là que Baudelaire devait tenir le plus à signer.

temps, vous me feriez encore crédit. Eh bien! supposez (au moral) quelque chose de pire. — Je rentre dans la vie depuis 4 jours, je suis à Paris depuis 5[1], et je me trouve en face de *sept* morceaux arriérés, y compris le vôtre, tous *également* pressés, un ensemble de 160 pages.

*Oui*, je désire que vous comptiez encore sur moi. Quel jour commencerai-je à prendre pour vous les 24 ou les 48 heures nécessaires, je n'en sais rien aujourd'hui; je sais seulement que jour à jour je ferai ce que j'ai à faire.

Je vous récrirai de nouveau aussitôt que je serai calmé.

Je vous réponds le 17 parce que je reçois votre lettre le 17; mais elle est datée du 12. Cela tient probablement à l'indécision de l'adresse.

Il y a 4 jours, j'ai rencontré M. Gide[2], et comme j'étais curieux de savoir si vous étiez fort embarrassé par ma faute, je l'ai questionné à ce sujet. Il m'a affirmé qu'aucun embarras ne pouvait venir actuellement par moi.

Vous trouverez cette lettre une mauvaise réponse. Elle contient la vérité pure. Un grand trouble, beaucoup d'arriéré, et la certitude que je finirai votre affaire. En même temps, le *Pierre Dupont.*

Tout à vous.

C. B.

22, rue d'Amsterdam.

---

[1] C'est de Neuilly qu'il venait de rentrer. Mais Neuilly, alors, c'était presque la province.

[2] L'éditeur des *Poètes français.*

621. À POULET-MALASSIS.

[20 janvier] 1861.

Certainement la correction est finie[1].

Seulement je crois que la table, le titre, le faux-titre, la dédicace et la couverture ne sont pas tirées [*sic*].

Bracquemond a passé chez moi la journée de vendredi, et a dessiné, séance tenante, le portrait sur le vernis, — sans s'occuper de la photographie. — Reste à savoir si c'est ressemblant. Je lui ai dit de s'en rapporter à lui-même et de ne revenir que s'il était mécontent[2].

Je vous remercie de votre lettre. Je vous récrirai.

Bien à vous.

C. B.

Dimanche.

Je sais que les 4 images pour Champfleury sont faites[3].

T. la page.

Sans doute le livre est d'un bon aspect général; mais jusque dans la dernière bonne feuille, j'ai trouvé de grosses négligences. Dans cette maison-là[4], c'est les correcteurs qui font défaut. Ainsi,

[1] Il s'agit de la deuxième édition des *Fleurs du Mal.*

[2] Voyez la lettre à Bracquemond, en date du 16 janvier. Nous ne savons de quelle photographie l'artiste avait été prié de s'inspirer. Le certain, c'est que son portrait est bien médiocre.

[3] Cf. page 236, note 1.

[4] Simon-Raçon.

ils ne comprennent pas la ponctuation, au point de vue de la logique; et bien d'autres choses. Il y a aussi des lettres cassées, des lettres tombées, des chiffres romains de grosseur et de longueur inégales, etc...

---

### 622. AU MÊME.*

[Février 1861.]

*Baudelaire.* — 20 ex. — Combien sur chine ou fil? [1]

*Revue des Deux Mondes.* — Buloz (avec une lettre de moi) [2].

*Revue contemporaine.* — De Calonne.

*Revue britannique.* — Qui? [3]

*Revue européenne.* — Lacaussade, Gustave Rouland (avec une lettre de moi) [4].

*Correspondant.* — Qui?

* Nous donnons ci-dessous *en italique* les réponses de Poulet-Malassis qui figurent dans la pièce autographe.

(1) *20 ex. sur papier ordinaire. Il n'y en a sur fil et chine que quelques exemplaires tirés à mes frais dont je me réserve la disposition. Baudelaire en a fait tirer à ses frais quelques plus beaux ex. chez Raçon. Il ne tenait qu'à lui d'en demander davantage.*

(2) Nous n'avons pas cette lettre. — Le 14 août suivant, A. de Pontmartin, sous le titre *La Poésie française en 1861,* rendit compte du livre. Voyez *LES FLEURS DU MAL,* p. 384.

(3) On y lit, en mars 1861, dans la *Chronique bibliographique* d'Amédée Pichot qui goûte fort Lacaussade : «Nous citerions de préférence quelques-unes de ses douces élégies en y opposant pour le contraste les *Fleurs du Mal* de M. Baudelaire au risque de vous faire peur avec les fantômes sanglants de ce poëte fantasmagorique.»

(4) Voir l'article de Leconte de Lisle, *FLEURS DU MAL,* p. 384.

*Illustration.* — De Wailly?
*Monde illustré.* — Gozlan (avec une lettre).
*Moniteur.* — Sainte-Beuve (avec une lettre).
*Débats.* — Deschanels [*sic*] (avec une lettre). Cuvillier-Fleury[1].
*Presse.* — Saint-Victor (avec une lettre de moi), Arsène Houssaye (Directeur de *La Presse*) (très important) (avec *L'Artiste*, cela ferait un double)[2].
*Constitutionnel.* — Grandguillot (*Vitu fera une note*).
*Siècle.* — Taxile Delord[3].
*Pays.* — D'Aurevilly (avec une lettre).
*Patrie.* — Édouard Fournier[4].
*Opinion Nationale.* — Levallois.
*Salut public* de Lyon. — Armand Fraisse (avec une lettre).
*Nord.* — Jules Janin (avec une lettre).
*Indépendance belge.* — Qui?[5]
*Idem.* — De Ronsard, Ministère de l'Intérieur, très important, pour 200 journaux (avec une lettre).
*Union.* — Pontmartin[6].
*Gazette de France.* — Guttinguer (promis un article, annoncé même, il y a huit jours).
*Revue anecdotique.* — Larcher [*sic*][7].

(1) Le nom est raturé. En face : *Cuvillier Fleury inutile.*
(2) *En tout cas un exemplaire seulement.*
(3) Ligne raturée. — *Inutile à moins qu'il ne promette.*
(4). Ligne raturée. — *Inutile id.*
(5) *Ulbach* (*M*[ané?]).
(6) Voyez la page précédente, note 2.
(7) Il doit s'agir de Lorédan Larchey. En février 1861, la *Revue anecdotique* publiait, à la rubrique *Livres*, les lignes suivantes :
«Un petit événement littéraire que cette seconde édition...

*Revue de Genève.* — Qui?
*Figaro.* — Monselet[1].
*Journal amusant.* — Nadar.

*Times*[2].
*Thackeray's Cornhill Magazine* (avec une lettre).
*Examiner.*
*Spectator.*
*Athœneum* [*sic*].
*Literary Gazette.*
*Press.*
*Frazer's Magazine.*
*Blackwood's Magazine.*
*Westminster Review.*
*Edinburgh Review.*
*Quarterly Review.*

Russes et Allemands, je n'y entends rien[3].

Qu'on aime ou non l'auteur, on ne peut rester indifférent à son œuvre; elle vous frappe par la noblesse de son rhythme comme par la dignité grandiose avec laquelle elle s'attaque aux effets les plus osés. L'étrange a trouvé désormais son maître poète.»
Suivait une critique assez dure du portrait-frontispice de Bracquemond.

(1) Ligne raturée. — *Inutile.* Cependant *Figaro* parla les 2 mai et 8 juillet de cette seconde édition. Voir *Fleurs du Mal*, p. 383.

(2) Dans l'autographe, la liste des journaux anglais est entourée d'un trait. — *Nous savons par expérience qu'on n'obtient rien gratuitement des journaux anglais et aussi que la vente des livres français est presque nulle puisque tous nos correspondants de Londres nous ont quitté successivement. Si ces ex. sont envoyés, en tout cas* l'envoi ne peut en être à notre charge. — Les prévisions de Poulet-Malassis allaient être démenties par Swinburne, on le sait.

(3) *Y compris les 20 ex. d'auteur et en retranchant ceux que j'ai rayés restent 50 exemplaires à distribuer ou donner. C'est tout ce qu'on peut faire pour un tirage de 1500. Sans compter ceux à qui on n'a pas pensé, qui viendront réclamer, une dixaine au moins. Soit soixante.*

Vitu fera une note au *Constitutionnel;* La Fizelière à *L'Artiste.*

Je voudrais bien me décharger sur vous de *Banville*, de *Gautier* et de *Leconte de Lisle* [1].

Plusieurs de ces exemplaires doivent être accompagnés d'une lettre de moi [2]. — Je verrai de Broise tous les jours. — Évitez les doubles exemplaires jetés dans les journaux sans sûreté et sans garantie. J'ai quelqu'un qui s'occupera de l'affaire des journaux de Londres et qui peut-être ira lui-même dans les bureaux.

Si vous faites une note (35 pièces nouvelles, toutes les anciennes remaniées, portrait) communiquez-la-moi, je la ferai passer dans une centaine au moins de journaux de départements. En fait de grands journaux de province, je ne connais que le *Salut public.* — Je ne garde pas *le double de cette note.*

[*Sans signature.*]

---

[1] *Pas possible. Nous ne pouvons pas entrer dans les considérations d'amitié. — Et les 20 exempl. d'auteur, pour qui seraient-ils*[*?*].

[2] Dans le *Carnet* publié en fac-similé autographe par «la Sirène», on trouve aussi, sous le titre *Lettres à écrire,* une liste d'envois en projet : *Fleurs* et *Paradis,* Neftzer [*sic*]. — *Fleurs,* Saint-Victor, Rouland (ces deux noms sont biffés), Babinet, P. de Molènes, Villemain, Hostein, Tennyson, Browning, Janin, Longfellow.

## 623. À EUGÈNE DE BROISE.

Pièce aut., signée *C. B.* 1 page in-8°.

*NOTE POUR M. DE BROISE.*

*pour être remise à* M. Arsène Houssaye, *en même temps que l'autorisation du tirage du portrait de Bracquemond*[1] :

Le portrait de Charles Baudelaire que nous offrons à nos abonnés, dessiné et gravé par M. Bracquemond, orne la deuxième édition des *Fleurs du Mal* qui vient de paraître à la librairie Malassis et de Broise, augmentée de trente-cinq poëmes nouveaux.

De plus il faut penser à ceci, c'est que le por-

[1] C'est seulement le 1er novembre 1862 que l'*Artiste* publiera le frontispice en cause, avec, pour spécimen, deux strophes des *Petites Vieilles* et l'explication suivante :

«*Gravures du n°*
«PORTRAIT DE CHARLES BAUDELAIRE
«par Bracquemond.

«Selon M. Victor Hugo, M. Charles Baudelaire a doté le ciel de l'art d'un rayon macabre, et il a créé un frisson nouveau. Selon M. Théophile Gautier, ses poésies ont les couleurs sombres et métalliques, les frondaisons vert-de-grisées et les odeurs qui portent à la tête. Sa muse ressemble à la fille du docteur qu'aucun poison ne saurait atteindre, mais dont le teint, par sa matité exsangue, trahit l'influence du milieu qu'elle habite.»

Cette note était faite, on le voit, d'une phrase tirée de la fameuse lettre d'Hugo en date du 6 octobre 1859 et de quelques lignes extraites de la notice que Théophile Gautier avait consacrée à Baudelaire dans les *Poëtes français* (tome IV, pages 597-598). — Pour «la fille du docteur» voyez les *Contes étranges* de Nathaniel Hawthorne sur lequel Émile Montégut venait d'attirer l'attention par son étude : *Un romancier pessimiste en Amérique* (*Revue des Deux Mondes*, 15 août 1860).

trait n'est pas accompagné du nom, et que si c'est inutile pour le volume, c'est indispensable pour le journal[1].

Etc.

---

624. À ARMAND DU MESNIL[2].

[9 février 1861.]

Mon cher ami,

Je veux vous rendre juge de ce paquet d'absurdités. Le mot *obligé* est surtout joli.

J'attendais ce soir 9 votre réponse avec inquiétude, — et je n'ai trouvé chez moi que cette lettre.

Permettez-moi de résumer :

M. Baudelaire doit à M. de Calonne 1300 et quelques francs sous forme de billets que M. Baudelaire fait renouveler et dont il paye les escomptes et les frais divers. Il est de plus las d'une dictature littéraire absurde. Il demande à être délivré moyennant 650 fr. ce mois-ci et 650 le mois prochain. Tout sera remboursé en manuscrits, dont les titres suivent :

1. — *M. Constantin G, — et généralement les peintres de mœurs.*

(1) Dans de nombreux exemplaires des *Fleurs du Mal,* deuxième édition, le portrait-frontispice porte en haut : *L'Artiste,* et, en bas : *Ch. Baudelaire.*

(2) Sur Du Mesnil, voyez tome II, page 113, note 1. Cette lettre est rédigée au verso d'un billet de Calonne en date du 8, où celui-ci, en substance, écrivait à Baudelaire : «Vous voyez [...] que je suis dans le plus grand embarras pour vous avoir obligé [...] Terminons cette affaire qui me porte un très grave préjudice. Il y a urgence.»

2. — *Les peintres Philosophes*, ou l'art enseignant.

3. — *Le Dandysme dans les lettres* (Chateaubriand, De Maistre, de Custine, Ferrari[1], Paul de Molènes, D'Aurevilly. — Analyse d'une faculté unique, particulière, des décadences)[2].

4. — *Poëmes nocturnes* (Essais de poësie lyrique en prose, dans le genre de *Gaspard de la Nuit*).

— *Constantin G.* — 2 feuilles (*PRÊT*)[3].

*Les peintres* 2 feuilles

*Le Dandysme* 2 feuilles

6 feuilles

*Poëmes nocturnes.* Longueur indéfinie.

Montrez cette note[4] et sauvez-moi.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

*plus des vers. Ils sont prêts.*

22, rue d'Amsterdam.

---

(1) C'est ici le seul texte à notre connaissance où le nom de J. Ferrari, l'auteur de l'*Histoire de la Raison d'Etat* (voyez la lettre 529 et *L'Art romantique*, p. 24), se trouve mentionné parmi ceux des dandies de la plume que Baudelaire se proposait de célébrer.

(2) Pour cette idée chez notre auteur, cf. notamment les index des tomes antérieurs de cette collection, ainsi que la note qui accompagnait *Franciscæ meæ laudes* dans *Les Fleurs du Mal*, puis encore la notice consacrée à Baudelaire par Théophile Gautier dans les *Poëtes français*, tome IV, pages 595-596.

(3) Lacaussade allait bientôt s'apercevoir qu'il s'en fallait de loin que le manuscrit du *Peintre de la vie moderne*, déjà vendu à Grandguillot, fût «prêt» à lui être livré.

(4) C'est probablement : à Gustave Rouland, le secrétaire général du ministre de l'Instruction publique auprès de qui Du Mesnil avait libre accès, que Baudelaire sous-entendait ici (voyez la lettre 626 *in fine*).

625. À BOURDILLIAT.

[A monsieur —
Imprimeur-Editeur
15, rue Bréda
Paris.]

[10 février 1861.
Cachet postal.]

Cher Monsieur,

Vous aviez deviné qu'une phrase de votre lettre me ferait rêver. Je voulais vous écrire simplement que par vos réticences vous m'obligiez à demander une *explication* à Michel, avec qui je veux cependant rester en bons termes. Le hazard m'a livré tout à l'heure l'énigme; il s'agit d'un hurluberlu, très ingrat, *même envers moi*, qui dans une autre librairie, *dissuadait les gens d'acheter mes livres* (1).

Je vous remercie beaucoup des offres gracieuses qui terminent votre lettre. Je les prends très au sérieux, et *peut-être* dans quelques jours vous apporterai-je ma brochure sur Wagner, œuvre de *circonstance* très méditée (2).

(1) Nous n'avons pas la lettre de Bourdilliat et sommes par conséquent réduit aux conjectures. Peut-être s'agissait-il de quelque commérage de Pincebourde, et ainsi s'expliquerait l'antipathie que Baudelaire, ici même, laissera voir, dans la suite, à l'endroit de ce commis de Malassis. Ou encore d'Alexandre Weill qui, à propos du *Théophile Gautier,* avait cru devoir mettre Malassis en garde contre la publication de tels «rogatons», de nature, affirmait-il, à compromettre sa librairie et sa fortune.

(2) C'est cependant chez Dentu qu'allait paraître *Richard Wagner et Tannhäuser.* Mais on peut croire que ce fut parce que les affaires de Bourdilliat avaient pris un tour désespéré : en 1862 Bourdilliat se verra obligé à céder son fonds à Michel Lévy qui fera de la «Librairie Nouvelle» une de ses succursales.

Quant à mon beau rêve[1], il abordera malgré vents et marées, plus ou moins mutilé, dussé-je aller mendier de l'argent chez des ministres, qui en donnent beaucoup trop pour des œuvres moins honorables.

Il me reste un petit mot humiliant (pour moi) à ajouter. Les 50 fr.! Je vous les apporterai dans quelques jours.

Bien à vous; veuillez-vous [*sic*] me croire votre bien dévoué malgré cette désolation.

C. BAUDELAIRE.

---

## 626. À ARMAND DU MESNIL.

[21 février 1861.]

Mon cher Dumesnil, ma visite à M. de Calonne, ce soir jeudi 21, a amené une discussion encore plus désagréable que cette lettre[2]; il pré-

[1] Toujours l'édition de luxe des *Contes* de Poe.

[2] Une nouvelle lettre de Calonne, en date du 20, au verso de laquelle celle de Baudelaire, tel notre numéro 624, se trouvait tracée. Dans cette lettre, Calonne se montrait plus sévère et plus impératif encore que dans sa précédente. Il écrivait : «Vous ne me paraissez pas bien saisir la gravité de la situation. C'est pour vous rendre service que je me suis mis dans l'embarras : ce n'est pas pour me rendre service à moi que vous avez maintenant à faire cesser cet embarras.» Et il donnait deux jours à Baudelaire pour obtempérer, ajoutant : «Vous m'apporteriez un manuscrit que rien n'y ferait : vous avez trop tardé, il n'y a plus moyen d'arranger les affaires.» Ces deux lettres (numéros 624 et 626) étaient encore, quand elles nous furent communiquées, réunies dans une enveloppe à l'adresse de Lacaussade, où se lisait de plus la mention : *P. O. Affaire Bau-*

tend même que les manuscrits ou le manuscrit que je peux lui livrer ne lui serait d'aucune utilité, parce qu'il n'a le droit de payer que les choses imprimées. Alors, qu'entend-il par le mot : *avances ?*

Dans l'intervalle, c'est-à-dire en sortant de votre ministère, j'avais vu Lacaussade. Je crois qu'il n'avait même pas encore vu Dentu[1]; mais il a trouvé mon affaire simple, arguant seulement que M. Dentu ne voudrait probablement avancer que strictement l'argent du manuscrit qui serait livré (lundi), et en second lieu que le prix de 200 fr. par feuille serait sans doute trouvé *excessif.* Là-dessus je me suis récrié, ce prix de 200 étant adopté partout comme une espèce de moyenne. Je vous demande pardon de tant vous ennuyer de moi. J'irai sans doute vous voir samedi pour vous demander conseil et appui.

Par suite d'une foule de complications, je suis devenu réellement malade, et je veux me donner demain une journée de repos, et de travail, si c'est possible. Présentez mes amitiés et mes respects à M. Rouland.

Bien à vous.

C. B.

*delaire.* Mais l'excellent Du Mesnil ne s'était pas contenté de transmettre ces pièces au directeur de la *Revue européenne* dont il attendait évidemment qu'il tirât son ami des griffes de Calonne : il les avait accompagnées d'un billet pressant : «... Vous verrez que la situation est *extrême.* Pouvez-vous quelque chose — dois-je vous adresser B. — et où et quand et à quelle heure? Il faut que je lui réponde oui ou non et que je lui indique des conditions.» Et sans doute l'apostille qu'on lit encore en marge de la pièce : «Lacaussade, lundi, 5 h.» nous restitue-t-elle l'effet de cette pression.

[1] L'éditeur de la *Revue européenne.*

Remarquez que dans cette lettre, où il y a des reproches, il ne dit pas un mot des nombreuses fois où j'ai remboursé, et il ne parle pas non plus de toutes les taquineries littéraires qui ont fini par me rebuter. Ceci est pour ma justification. En réalité il m'a fait venir hier pour avoir le plaisir de me dire des injures et pour jouer une scène de désespoir. Tout cela me fait mal aux nerfs.

---

## 627. À MONSIEUR BELLAGUET [1].

22 février 1861.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur d'adresser une demande de 500 pour moi et de 500 fr. pour un de mes amis à M. de Saux au commencement de janvier [2]. La

[1-2] Le 5 décembre 1860, le service des encouragements et secours aux savants et hommes de lettres avait été distrait du ministère de l'Instruction publique, comme tous ceux qui ne concernaient pas l'enseignement en propre, pour être placé dans les attributions du ministère d'Etat, où le comte Walewski venait de succéder à M. Fould. Il avait maintenant pour titulaire M. Bellaguet, naguère au département de M. Rouland, on s'en souvient (lettre 329, note 1) et constituait un «bureau» spécial à l'intérieur de la Division du cabinet et des Etablissements scientifiques et littéraires qui avait à sa tête M. Jules de Saux dont le nom, le plus souvent orthographié «Desaux», se rencontre vingt fois sur les listes de «Visites à faire» ou de «Lettres à écrire» du *Carnet*. Nos prédécesseurs ont présenté cette lettre comme adressée à M. Pelletier, mais c'est sûrement par erreur, il suffit pour s'en convaincre de la rapprocher de celle que nous donnons plus loin sous le numéro 663 et qui, poursuivant le même but auprès de la même administration, avait selon toute apparence le même destinataire. De celui-ci que nous révèle ce numéro 663? Qu'en lui le fonctionnaire se

demande relative à M. Guys (dont j'ai communiqué un millier de dessins [1]) passera peut-être au département des Beaux-Arts. J'ai appris que la mienne vous concernait plus directement. M. de Saux m'a accueilli avec une politesse charmante et cordiale et m'a dit : *dans quelques jours...* Une terrible pudeur, que vous comprenez facilement, m'a empêché de lui expliquer pourquoi c'était urgent, et jusqu'à quel point c'était urgent. Ajoutez à cela l'horrible crainte d'importuner un fonctionnaire dont le temps appartient à tant d'affaires et à tant de monde. Je viens donc me recommander vivement à vous et vous prier de faire cesser le plus tôt possible cette angoisse qui paralyse tous les mouvements de l'esprit et empêche le travail.

Par discrétion, je n'avais pas fixé de chiffre. C'est M. de Saux lui-même qui me l'a demandé, et quand je lui ai dit : 500, il a trouvé ce chiffre tout simple et l'a approuvé.

Dans mes embarras actuels si multipliés, je ne peux dire au juste quel sera l'emploi de cette somme; mais une de mes plus grandes préoccupations est de me dégager d'un recueil où je dois de l'argent [2] et d'émigrer immédiatement à la *Revue Européenne*. Or, par suite de complications

trouvait doublé d'un homme de lettres. Était-ce le cas du conseiller d'Etat Pelletier? Non, assurément, que l'on sache, mais c'était bien celui de M. Bellaguet, auteur de plusieurs traductions du latin et de l'italien comme de nombreux articles critiques. M. Pelletier au reste n'appartenait plus au ministère d'Etat depuis le départ de M. Fould auprès duquel il allait bientôt, aux Finances, retrouver son poste de secrétaire général.

[1] Voyez page 275, note 2.

[2] La *Revue contemporaine*.

trop longues à écrire, cette affaire était déjà urgente il y a quelques jours.

Veuillez excuser mon importunité[1] et agréer l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

CH. BAUDELAIRE.

22, rue d'Amsterdam.

---

628 À EUGÈNE CRÉPET.

[Février 1861[2].]

Mon cher, j'ai été malade tous les matins, et toutes les après-midi ont été occupées par les courses pour mon livre (*Les Fleurs du Mal*)... Je vous écris pour vous prier de ne pas disposer des 90 fr. pour un autre[3]... Je me souviens de la recommandation que vous m'avez faite de diminuer ce chiffre[4].

---

[1] Pour les « indemnités » qu'avait reçues Baudelaire du ministère de l'Instruction publique auquel, nous venons de le dire, appartenait antérieurement M. Bellaguet, voyez la note 1, tome IV, page 178. Le ministère d'État, à son tour, allait lui en allouer une, de 300 francs, le 3 avril, mais cette indemnité-là ne semble pas avoir eu rapport à la présente demande, car celle-ci sera l'objet d'une nouvelle instance le 9 juillet (numéro 663).

[2] La date approximative est donnée par la mise en vente de la deuxième édition des *Fleurs du Mal* (annoncée le 9 février).

[3] Il existe, dans la collection A. Godoy, un reçu de 90 francs, en date du 20 mai 1860, établi par Baudelaire au nom d'Eugène Crépet et portant que cette somme sera à valoir soit sur ses notices littéraires, soit sur ses traductions de poëtes anglais.

[4] Le texte, tel que reproduit ici, pourrait bien être incomplet. Il nous a été communiqué sans indication d'origine, et les points de suspension qu'on y voit semblent indiquer qu'il s'agit là d'un extrait de catalogue.

## 629. À AUGUSTE LACAUSSADE.

[Monsieur —
C. B.]

[Début de mars 1861.]

Les vers ont malheureusement paru. Je l'ai su ce matin[1].

Mon copiste copie la fin du *Guys*. Je vous verrai ce soir ou demain soir, toujours à 5 heures.

Quand j'ai dit à M. de Calonne que pour payer *sa* dette par à-comptes, je donnerais des morceaux *ici*, il m'a déclaré qu'il était inutile de lui apporter désormais quoi que ce soit, et qu'il allait *décommander deux articles sur des livres de moi.*

C'est fou. Je n'y comprends rien[2].

J'ai encore revu le *Tannhaeuser;* je me crois sûr de moi, pour la date du 18[3].

Je compte bien sur vous aussitôt que vous aurez quelque chose de complet entre les mains.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

---

[1] Les vers en cause : *La Voix* et *Le Calumet de paix*, — les derniers de Baudelaire qui aient paru à la *Revue contemporaine* (28 février).

[2] Cet étonnement est singulier : Baudelaire ne savait-il pas mieux que personne la lutte à mort qu'avaient engagée la *Contemporaine* et l'*Européenne*, et pouvait-il espérer que Calonne ne réagît pas en le voyant passer dans le camp adverse?

[3] Nous avons déjà rappelé que cet important essai parut effectivement le 1er avril 1861.

## 630. AU MÊME.

Monsieur —
Directeur de la *Revue européenne*
quai Voltaire
même maison
que le *Moniteur universel.*]

[Début de mars 1861 (1).]

Cher Monsieur,

Mon copiste me promet la 2e feuille pour demain soir.

Tout ceci est *soigneusement remanié*, comme vous voyez, et peut déjà suffire à vous donner une idée quelconque de l'homme (2).

Pour le Wagner, je serai prêt le 18. La malveillance envers lui devient vraiment indécente.

D'après le billet que j'ai laissé chez vous hier, vous voyez que je suis maintenant TOUT *à vous* PAR FORCE. Mais *comprend-on une pareille folie ?* J'aurai à vous reparler de cela.

Si vous voulez vérifier mes assertions relativement à M. G., venez un de ces jours feuilleter mon album, et quand je repêcherai celui que j'ai communiqué au Ministère d'État (3), je pourrai vous montrer des multitudes de scènes de la

(1) Billet au crayon. La date est fournie par le quatrième paragraphe.

(2) Il s'agit du *Peintre de la vie moderne* qui, finalement, nous l'avons déjà dit, ne paraîtra pas à la *Revue européenne.*

(3) Voyez la lettre 627.

Guerre de Crimée[1] dessinées sur les lieux et en face des évênements [*sic*].

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

---

631. À AIMÉ BLAISOT[2].

[Environ 20 mars 1861.]

Cher Monsieur, je vous serais bien obligé de penser aux deux exemplaires de la même épreuve. Le but est, qu'au cas où M. Lacaussade me conseillerait un remaniement[3], je puisse garder chez moi la primitive version.

Plus, le manuscrit *que je vous renverrai.*

Ch. Baudelaire.

22, rue d'Amsterdam.

---

(1) Cf. *Le Peintre de la vie moderne,* chapitres v et vi, dans *L'Art romantique,* pages 70-80.

(2-3) Secrétaire de la *Revue européenne* où allait paraître le *Richard Wagner.* Il ne semble pas que Lacaussade ait demandé des changements importants (du moins le texte de *L'Art romantique* diffère-t-il bien peu de celui de la *Revue*), mais on ne possède pas le manuscrit de cet essai.

## 632. À HIPPOLYTE DESBORDES-VALMORE[1].

[Mars 1861 ?]

Cher Monsieur,

Un de nos amis, M. Crépet, entreprend avec M. Gide une grosse publication très intéressante. C'est une galerie des poëtes français, depuis l'origine, avec un portrait et des citations de chacun. C'est moi qui ai été chargé de rendre justice à votre admirable mère, et je crois que je l'ai fait dans de bons termes. M. Crépet craint de trouver un esprit peu généreux dans M. Charpentier. S'il y avait des difficultés, relativement aux droits de citation, pourriez-vous les aplanir? Pourriez-vous en même temps donner, dans le même but, un mot de recommandation à M. Crépet pour M. Paul de Musset?

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma sympathie et de mon dévouement.

Ch. Baudelaire.

---

[1] *Notes d'Hippolyte Desbordes-Valmore,* premier publicateur de cette lettre :

1° Il ne fut soulevé aucune difficulté par la maison Charpentier.

2° Je n'ai jamais eu l'occasion de connaître M. Paul ni Alfred de Musset.

### 633. À POULET-MALASSIS.

[Mars 1861 [1] ?]

Mon cher ami, je n'avais pas besoin de votre lettre; car, depuis plusieurs jours, je retourne tout cela dans ma tête, et la visite à Hetzel était faite. J'allais donc vous écrire.

Je suis désolé de vous affliger; mais, malgré le terrible mot, répété si souvent : *Nous sombrerions*, je suis contraint de vous demander peut-être l'impossible, enfin un grand acte de dévouement, *en réservant toutefois de faire après paiement la grande expédition des courses, et de boucher quelques jours après, en partie ou en totalité, le trou fait à vos affaires personnelles.* Je vous fais juge :

25 mars. 1.000 Tenré (impossible).
25 mars. 500 Schwartz (impossible).
25 mars. 350 Gélis (impossible).
1er avril. 500 Lemercier (impossible).
10 avril. 1.100 Hetzel.

[1] Eug. Crépet, premier publicateur de cette lettre, l'avait placée en décembre 1860, et son exemple a été suivi tant dans les *Lettres* que dans la *Correspondance*. Mais nous la croyons sensiblement postérieure pour plusieurs raisons. D'abord parce qu'il n'était pas dans les habitudes de Baudelaire ni de Poulet-Malassis de s'inquiéter, plusieurs mois à l'avance, des échéances de leurs billets; et puis parce que dans sa lettre à sa mère du 1er avril 1861 nous verrons Baudelaire parler pareillement des idées de suicide qui l'ont hanté; et enfin parce que l'affaire Mirès dont il est question dans le quatrième paragraphe n'éclata qu'en février 1861. Pour cette affaire, qui causa un scandale énorme, notamment dans les milieux journalistiques (Mirès, outre qu'il était propriétaire du *Pays* et du *Constitutionnel*, avait des intérêts dans le *Siècle* et dans le *Courrier du Dimanche*), voyez les Encyclopédies, ou, pour la mieux connaître, l'étude de M. Pierre de Lacretelle : *Un escroc de grande allure sous le Second Empire : Mirès et Cie*, parue dans la *Revue hebdomadaire* le 13 janvier 1934.

La navette est donc impossible, puisque tous les escompteurs figurent, cette fois, au grand complet. Vous pourriez peut-être, chez Lemercier et chez Gélis, faire passer du papier par un autre que par moi; car il faut que vous sachiez que, pour comble de malheur, je suis poursuivi actuellement pour 1.900 fr. de billets protestés (dont 600 seulement me concernent *directement*). Or Schwartz et Gélis sont mêlés à cela. Vous devinez le danger.

Maintenant, Hetzel. — Le banquier d'Hetzel a suspendu ses paiements. — Il se sert maintenant (une fois par mois) du Comptoir d'escompte, — une fois par mois, c'est-à-dire du 25 AU 30. J'ai causé avec lui. Il prendra volontiers vos billets; mais je sais que, la 1re fois, le Comptoir national les lui avait refusés, et que c'est son banquier qui finalement les avait pris. Il m'a offert d'escompter en Belgique; mais je crois que la maison à laquelle il s'adressera là-bas vient de péricliter, par suite de l'affaire Mirès.

De plus il m'a dit que, dans quelques mois, il se chargerait volontiers, avec votre agrément, des *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains*. Quant aux *Curiosités,* il nous engage vivement à changer le titre, qui, dit-il, contient un bouillon, la matière fût-elle très amusante[1].

Je veux ajouter quelques mots, de ces mots que je ne peux dire qu'à vous. Depuis assez longtemps, je suis au bord du suicide, et ce qui me retient, c'est une raison étrangère à la lâcheté et même au regret. C'est l'orgueil qui m'empêche

[1] Certains éditeurs, Victor Lecou, Paulin et Chevalier notamment, avaient employé à l'envi ce titre de *Curiosités*.

de laisser des affaires embrouillées. *Je laisserais de quoi payer;* mais encore faudrait-il des notes soignées pour la personne chargée de régler tout. Je ne suis, comme vous savez, ni pleurnicheur, ni menteur. Depuis deux mois surtout, je suis tombé dans une atonie et une désespérance alarmantes. Je me suis senti attaqué d'une espèce de maladie à la Gérard[1], à savoir la peur de ne plus pouvoir penser, ni écrire une ligne. Depuis 4 ou 5 jours seulement, je suis parvenu à vérifier que je n'étais pas mort de ce côté-là. C'est un grand point.

Edgar Poe en belle édition, le théâtre probablement, ma dette, quoique toujours et trop rapidement grossissante, sera payée par là. Mais j'en reviens toujours à mon idée fixe : la laisser dormir moyennant le paiement d'intérêts réguliers. Savez-vous que tous les deux mois, deux mois et demi, il y a pour moi un torrent de courses, une dilapidation forcée de temps et d'argent, et une palpitation de toute la volonté, une vraie angoisse en tournant chaque bouton de porte? De plus, cette dette, commise dans le principe pour m'installer à Honfleur, devient maintenant un empêchement, car il faut que je sois à Paris, et toujours attentif.

J'ai le plus grand désir de vous voir ici. Il ne s'agit pas de voluptés de camaraderie, il s'agit de vous, de vos intérêts. Depuis plusieurs années la librairie (toutes les librairies) va mal. Ajoutez à cela la nullité de cet excellent de Broise, et jugez l'avenir[2]. Tout le monde, non pas des gens hostiles, mais de ceux qui vous sont attachés, disent

[1] A la Gérard de Nerval, s'entend.

[2] Ces deux courtes phrases : «Depuis... Ajoutez...» avaient été omises par nos devanciers.

de vous : « Ces messieurs n'entendent absolument rien à la publicité ». Sainte-Beuve me dit avant-hier : Où est Malassis ? — A Alençon. — *Mais il est fou !* — C'est pour finir le livre Hatin[1]. — A quoi donc sert un prote ? a-t-il finalement ajouté.

Insensé que vous êtes, vous me demandez où en est mon livre ! Est-ce que je m'en occupe ? La présence de De Broise à Paris m'a tué et l'a tué[2]. Je sais que Buloz et Montégut ont promis un gros travail, mais pour quand ? Montégut prétend être en arrière pour plusieurs mois. Sainte-Beuve a promis, mais pour quand ?[3]

Je résume : je crois que Lemercier et Gélis vous sont possibles, mais ils ne seront possibles *par moi* que plus tard. Le 25 ou après le 25, je reverrai Hetzel. — Je crois que Gélis vous est possible, *à la condition qu'il y ait maintenant peu de chose chez lui*, et que les billets à escompter *ne sentent pas* la complaisance.

Tout à vous.

C. B.

Le portrait et la réclame n'ont même pas paru dans *L'Artiste*[4-5].

---

[1] *Histoire politique et littéraire de la Presse en France*, 8 vol. in-8° dont le dernier sera annoncé en septembre 1861.

[2] Phrase omise dans les textes antérieurs.

[3] Il s'agit évidemment d'articles sur la deuxième édition des *Fleurs*. Sainte-Beuve ne tiendra pas sa promesse, et Pontmartin, dans la revue de Buloz (14 août 1861), demandera au lecteur d'imaginer ce que pourraient devenir une littérature et une société qui accepteraient Baudelaire pour leur poëte.

[4] Voir la *Note pour M. de Broise* (numéro 623).

[5] On trouvera la réponse de Poulet-Malassis dans le *Bulletin du Bibliophile*, janvier 1946. L'éditeur, entrant dans les raisons de

## 634. AU MÊME.

25 mars 1861.

Mon cher ami,

Je vais voir Hetzel tout à l'heure, à 5 h., et je vais le prier de vouloir bien m'attendre jusqu'à après-demain, car je n'ai pas les billets entre les mains. J'ai cru que vous me les enverriez hier [1].

J'ai rencontré, il y a trois jours, de Broise, désolé, qui m'a tenu dans la boue, au moins un quart d'heure, m'accablant de reproches, et ne voulant pas comprendre que cette fois j'étais impuissant, et que même il eût été dangereux que je parusse chez les escompteurs. Je suis obligé de me défendre vis-à-vis de lui, mais quelquefois de vous défendre vous-même. Si je n'avais pas eu, retombant sur mon dos, 1.900 fr. à rembourser, dont 500 sont déjà payés, il est évident que j'aurais pu vous être utile. Les jours précédents, j'avais essayé de lui demander pourquoi le portrait ne paraissait pas à *L'Artiste* [2], et pourquoi je ne recevais pas quelques épreuves du portrait retouché, où elles étaient, etc... Il m'a ri au nez, très bizarrement. Dans toutes ses allures, dans toutes ses plaintes, il est si bizarre, même pour

Baudelaire, y disait qu'il allait tenter de faire donner les «soldats du désespoir», c'est-à-dire d'obtenir de ses plus intimes quelques billets de complaisance, et il concluait : «On n'a pas plus de malheur que nous n'en avons pour le crédit.»

(1) Probablement ceux des «soldats du désespoir» dont il a été question dans la note précédente.

(2) Voir la *Note pour M. de Broise,* (numéro 623).

les affaires les plus vulgaires, que toute relation entre lui et moi devient de plus en plus difficile.

Trois mois et *six mois,* cela me paraît dangereux. Trois mois et *quatre mois* même me paraissent contenir une mauvaise chance[1].

Je vous ai dit qu'Hetzel n'était plus pour l'escompte dans les mêmes conditions qu'il y a quelques mois.

Le jour de ma rencontre avec de Broise, je sortais d'une imprimerie[2] où on me détenait depuis trois jours, depuis 10 h. du matin jusqu'à 10 h. du soir, pour en finir avec le *Wagner,* qui va enfin paraître à l'*Européenne.* Jugez de l'état de ma cervelle, ce jour-là.

Répondez-moi, vite.

Tout à vous.

C. B.

Celui de 500 est, je crois, pour le 1er; celui de 1.100, pour un autre jour, le 10, je crois.

---

## 635. À MADAME AUPICK.

29 mars 1861.

Je voulais te consacrer, malgré toutes mes affaires, la journée d'aujourd'hui; mais voilà déjà cinq heures, et puisque tu veux faire tes pâques

[1] Baudelaire entend ici que des billets ne venant à échéance que dans six ou même trois ou quatre mois trouveront difficilement un banquier disposé à les escompter.

[2] L'*Européenne* était imprimée à la Typographie E. Panckoucke, 13, quai Voltaire.

avec tranquillité, il est bon de supprimer encore pour deux jours l'histoire de toutes mes douleurs. D'ailleurs, *je sais,* parce que *je le veux,* que *cela finira bientôt.*

D'une manière générale, je te dirai seulement que tes dernières lettres ne contiennent que des folies, des erreurs, des suppositions absurdes. Je souffre, voilà tout. J'ai été malade plusieurs fois; je n'ai pas revu Jeanne. Du reste, je te le répète, toutes tes lettres sont folles.

Ce n'est pas par une sotte vanité littéraire que je te demande si tu as reçu un numéro de la *Revue Contemporaine*[1] contenant des vers de moi. C'est parce que rien ne doit être perdu. Qui sait si tu ne seras pas un jour heureuse de ramasser tout ce que j'ai fait?

Tu m'as envoyé bien des paquets d'horreur [*sic*]. Je ne m'y accoutumerai jamais.

Je m'arrangerai de manière à ce que tu reçoives dimanche soir une lettre, commencée depuis un mois, deux mois, je n'en sais plus rien, — si toutefois les distributions de lettres se font à Honfleur le dimanche soir.

Je suis à la *Revue Européenne;* — et complètement brouillé avec la *Contemporaine.* Tu sais que depuis deux ans je me suis occupé souvent de musique. Un gros travail de moi sur Richard Wagner va paraître le 31. Faut-il te l'envoyer?

Je t'embrasse.

CHARLES.

---

[1] Le numéro du 28 février 1861, où avaient paru *La Voix* et *Le Calumet de paix.*

### 636. À LA MÊME.

[Février ou mars 1861.]

Ah! chère mère, est-il *encore temps* pour que *nous* soyons heureux? Je n'ose plus y croire; — 40 ans, un conseil judiciaire, des dettes énormes, et enfin, pire que tout, la volonté perdue, gâtée! Qui sait si l'esprit lui-même n'est pas altéré? Je n'en sais rien, je ne peux plus le savoir, puisque j'ai perdu même la faculté de l'effort.

Avant tout, je veux te dire une chose que je ne te dis pas assez souvent, et que tu ignores sans doute, surtout si tu me juges par les apparences, c'est que ma tendresse pour toi va augmentant sans cesse. C'est une honte d'avouer que cette tendresse ne me donne même pas la force de me relever. Je contemple les anciennes années, les horribles années, je passe mon temps à réfléchir sur la brièveté de la vie; rien de plus; et ma volonté va toujours se rouillant. Si jamais homme a connu, jeune, le spleen et l'hypocondrie, certes, c'est moi. Et cependant, j'ai envie de vivre, et je voudrais connaître un peu la sécurité, la gloire, le contentement de moi-même. Quelque chose de terrible me dit : *jamais*, et quelque autre chose me dit cependant : *essaye*.

De tant de plans et de projets, accumulés dans deux ou trois cartons que je n'ose plus ouvrir, qu'est-ce que j'exécuterai? jamais rien peut-être.

1er avril 1861.

Cette page précédente a été écrite il y a un mois, six semaines, deux mois, je ne sais plus quand. Je suis tombé dans une sorte de terreur nerveuse perpétuelle; sommeil affreux, réveil affreux; impossibilité d'agir. Mes exemplaires sont restés un mois sur ma table avant que j'aie pu trouver le courage de faire des enveloppes. Je n'ai pas écrit à Jeanne, je ne l'ai pas vue pendant près de trois mois; naturellement, puisque c'était impossible, je ne lui ai pas envoyé un sol. (Elle est venue me voir hier; elle sort de l'hospice, et son frère, sur qui je la croyais appuyée, lui a vendu en son absence une partie du mobilier. Elle va vendre le reste pour payer quelques dettes). Dans cette horrible situation d'esprit, impuissance et hypocondrie, l'idée du suicide est revenue; je peux le dire maintenant que c'est passé; à toute heure de la journée, cette idée me persécutait. Je voyais là la délivrance absolue, la délivrance de tout. En même temps, et *pendant trois mois,* par une contradiction singulière, mais seulement apparente, j'ai prié *à toute heure* (qui? quel être défini? je n'en sais absolument rien) pour obtenir deux choses : pour moi, la force de vivre; pour toi, de longues, longues années. Soit dit en passant, ton désir de mourir est bien absurde et bien peu charitable, puisque ta mort sera pour moi un dernier coup, et l'impossibilité absolue du bonheur.

Enfin l'idée fixe a disparu, chassée par une occupation violente et inévitable, l'article Wagner, improvisé en trois jours dans une imprimerie; sans

l'obsession de l'imprimerie, je n'aurais jamais eu la force de le faire. Depuis lors, je suis retombé malade de langueur, d'horreur et de peur. — J'ai été physiquement assez mal deux ou trois fois; mais une des choses qui me sont particulièrement insupportables, c'est, quand je m'endors, et même dans le sommeil, des voix que j'entends très distinctement, des phrases complètes, mais très banales, très triviales, et n'ayant aucun rapport avec mes affaires.

Tes lettres sont venues; elles n'étaient pas de nature à me soulager. Tu es toujours armée pour me lapider avec la foule. Tu cela [*sic*] date de mon enfance comme tu sais. Comment donc fais-tu pour être toujours pour ton fils le contraire d'une *amie,* excepté dans les affaires d'argent, pourvu encore, et c'est là que se fait voir ton caractère à la fois absurde et généreux, qu'elles ne pèsent que sur toi? J'avais pris soin de te noter, à la table des matières, tous les morceaux nouveaux. Il t'était facile de vérifier qu'ils étaient tous faits pour le cadre. Un livre auquel j'ai travaillé vingt ans, et que d'ailleurs *je ne suis plus le maître de ne pas réimprimer*[1]!

Quant à M. Cardinne[2], c'est une affaire grave, mais dans un sens tout autre que celui que tu crois.

[1] Il s'agit évidemment de la deuxième édition des *Fleurs* qui avait paru au commencement de février. Mme Aupick avait protesté sans doute une fois de plus contre l'esprit de certaines pièces dont s'offusquait son catholicisme. Après la mort de son fils, ne prétendra-t-elle pas obtenir de Banville et Asselineau le retranchement, dans la troisième édition, du *Reniement de saint Pierre?* — Quant aux derniers mots de l'alinéa, ils font allusion au traité passé avec Malassis et aux dettes contractées envers lui.

[2] C'était, nous l'avons dit, le directeur de Mme Aupick à Honfleur.

Au milieu de toutes mes douleurs, je ne veux pas qu'un prêtre vienne lutter contre moi dans l'esprit de ma vieille mère, et j'y mettrai bon ordre, si je peux, si j'en ai la force. La conduite de cet homme est monstrueuse et inexplicable. Quant à brûler les livres, cela ne se fait plus, excepté chez les fous qui veulent voir flamber du papier. Et moi, qui m'étais bêtement privé d'un exemplaire précieux, pour lui plaire et pour lui donner une chose réclamée depuis trois ans! et je suis sans exemplaire, pour mes amis! — Il a toujours fallu que tu me misses aux genoux de quelqu'un. Ç'a été devant M. Emon[1], souviens-toi. Maintenant c'est devant un prêtre, qui n'a même pas assez de délicatesse pour te cacher une pensée blessante. Et enfin il n'a même pas compris que le livre partait d'une idée catholique; mais ceci est une considération d'un autre ordre.

Ce qui m'a surtout sauvé du suicide[2], c'est deux idées qui te paraîtront bien puériles. La première, c'est que mon devoir était de te fournir des notes minutieuses pour le paiement de toutes mes dettes, et qu'ainsi *il fallait d'abord aller à Honfleur,* où sont classés tous mes documents, intelligibles pour moi seul. La seconde, l'avouerai-je? c'est qu'il était bien dur d'en finir avant d'avoir publié au moins mes œuvres critiques, si je renonçais aux drames (il y en a un second projeté), aux romans, et enfin à un grand livre auquel je rêve depuis deux ans : *Mon cœur mis à nu,* et où j'entasserai toutes mes colères. Ah! si jamais celui-là voit le

[1] Pour M. Emon, voyez le tome II, notamment pages 68 et 109.

[2] Cf. la lettre 633.

jour, les *Confessions de J.-J.* paraîtront pâles. Tu vois que je rêve encore.

Malheureusement pour la confection de ce livre singulier, il aurait fallu garder des masses de lettres de tout le monde, que j'ai, depuis 20 ans, données ou brûlées.

— Enfin, comme je te l'ai dit, une besogne violente m'a tiré de ma torpeur et de ma maladie pour trois fois vingt-quatre heures. La maladie reviendra.

Relativement au conseil judiciaire, ce que tu m'en dis m'a encore fait rêver : je crois que j'ai enfin trouvé un moyen *mixte,* qui ne me ruinerait *qu'à* moitié, qui me donnerait de vastes loisirs, et qui me permettrait conséquemment *d'enrichir ton revenu,* puisque, si peu que je gagnerais alors, je n'aurais besoin, tout au plus, *que de la moitié. Je t'expliquerai cela.* Cette maudite invention! invention maternelle d'un esprit trop préoccupé d'argent, qui m'a déshonoré, poussé dans les dettes renaissantes, qui a tué en moi toute amabilité, et a même entravé mon éducation d'artiste et d'homme de lettres, restée incomplète. L'aveuglement fait des fléaux plus grands que la méchanceté. Ce qu'il y a de certain, c'est que la situation actuelle ne peut pas durer longtemps. Je ne crois pas que je puisse devenir fou; mais je puis devenir insociable au point de passer pour fou.

Aussitôt ta lettre lue, j'ai écrit à Ducreux[1] que je ne voulais pas qu'il te tourmentât, et qu'il n'appartenait qu'à moi de le payer; que d'ailleurs il aurait de mes nouvelles à la fin du mois. Voilà le

[1] Marchand d'estampes.

nouveau mois, et je n'ai rien. Je ne voulais absolument rien de toi (les 23.000 fr.! j'y pense souvent![1]) et aujourd'hui, c'est moi qui te supplie de m'envoyer ces 200 fr. Je t'avoue avec une entière franchise que j'en détournerai 50 ou 60 fr. pour mon hôtel (qu'il faut arroser jusqu'au jour où une éclaircie me permettra d'aller à Honfleur sans craindre que mon repos, d'où le tien dépend, y soit troublé) ou bien pour quelques objets de toilette indispensables.

*Je t'en supplie;* et sers-toi du chemin de fer (en face les bateaux à vapeur) ou de la lettre chargée. Je crois que le chiffre vrai est 190; mais il me semble que les administrations (la poste, du moins) ne prennent pas les fractions. Si tu le peux, fais en sorte que cela me vienne après-demain.

Il y a toujours un danger à ce que tu payes toi-même quoi que ce soit pour moi; tu devines que cela peut encourager les gens.

Quant à moi, je suis poursuivi pour 2.000 fr. de billets, dont 1.300 devraient regarder M. de Calonne; je suis brouillé avec lui; il s'est conduit avec moi d'une manière honteuse. Ces billets étaient des avances[2]. Or le prix de tout ce que je produis et vais produire à la *Revue Européenne* appartient à M. de Calonne. Je ne touche rien de mes droits. Concurremment avec cela, 700, d'ailleurs, qui me concernent directement. Tu vois qu'il faut du courage. Je n'ai le droit de rien détourner à mon profit. L'amusement et le plaisir, je ne sais plus ce que c'est. — Et pour pouvoir

[1] Montant de sa dette envers M<sup>me</sup> Aupick, Cf. le numéro 594.

[2] Cf. la lettre 624.

retourner à Honfleur, il faut, au moins, un mois, trente jours, d'un travail sans répit. Trouves-tu que je paie assez cher les premières sottises de mes anciennes années?

J'avais bien d'autres choses à te dire. Mais le papier et le temps me manquent. Sois bonne pour moi; souviens-toi que tu es, très souvent, injuste sans t'en douter, surtout quand tu m'accuses de manquer d'affection pour toi. C'est pour te le prouver que j'ai conservé le commencement de ma lettre, écrite à un moment où je n'avais pas reçu tes reproches.

CHARLES.

Tu ne peux pas t'imaginer combien de fois j'ai mêlé, dans mes projets, ma vie à la tienne.

As-tu reçu la *Contemporaine ?* Je vais t'envoyer l'*Européenne*. Je n'ai pas le temps de relire ma lettre.

---

## 637. À LA MÊME.

3 avril 1861.

Pour aujourd'hui, merci, merci, merci.

Mon étonnement a été grand quand j'ai vu le chiffre 300, moi qui avais eu primitivement l'intention de repousser les 200; et je me suis dit : comment ma Mère qui est si pauvre fait-elle pour être inépuisable?

Voici un article stupide : toujours la morale. A quoi donc sert que j'aie si souvent expliqué dans

mes livres que la morale était étrangère au beau ?[1]

Voici le *Wagner.* Renvoie-le-moi aussitôt que tu auras fini. Il y a des corrections, comme tu vois. Il faut qu'il reparaisse immédiatement en brochure, *avec un supplément*[2]. Or ce supplément n'est pas fait. Et on le réclame pour *aujourd'hui.*

Je t'en supplie, ne me parle plus du Cardinne[3]. Je consens à ne pas exiger d'excuses de lui.

Ta lettre demande une longue réponse. Elle m'a navré. Je t'assure que je suis perdu, absolument perdu. En supposant que je vive, je vois une longue perspective d'années, sans plaisir, sans repos, et *sans travail.*

Il ne faut pas m'en vouloir de t'écrire aujourd'hui si brièvement; tu devines pourquoi. Je t'embrasse et te remercie encore.

CHARLES.

---

## 638. À AUGUSTE VACQUERIE.

4 avril 1861.

Mon cher Vacquerie,

Je serais un grand ingrat, si je ne vous remerciais pas. J'ai la détestable habitude de souffrir au spectacle, et même de ne pas comprendre les

[1] Peut-être l'article d'Amédée Pichot dont nous avons déjà parlé (page 239, note 3), celui-là où étaient opposés aux *Fleurs du Mal* les *Poèmes et paysages* de Lacaussade.

[2] Le chapitre dernier, intitulé : *Encore quelques mots,* où Baudelaire prophétisera la revanche de Wagner.

[3] Voyez la lettre précédente, page 266.

pièces. Vous, vous m'avez tenu si attentif pendant sept actes que vous pouvez dire que vous avez fait un miracle.

Il y avait bien des années que je n'avais entendu un drame. Enfin, en voici un, et des plus beaux, et plein d'ordre, et plein de logique, et toujours grand[1].

Ce qu'il y a de plus admirable c'est que malgré la minutieuse déduction, jamais l'attention n'est lasse; il semble au contraire qu'elle redouble et craigne de n'être pas à la hauteur de toutes les beautés de l'ouvrage.

Que vous êtes heureux de savoir ainsi extraire tout ce qui est contenu dans une idée! Sérieusement, sans mensonge et sans flatterie, vous m'avez causé une des plus vives jouissances que j'aie depuis longtemps reçues. En laissant de côté toute l'habileté dont vous avez fait preuve, je vous loue beaucoup d'avoir basé une action toujours vive, passionnée, sur une pure abstraction, *sur une idée aussi vague et impalpable que l'idée de l'honneur* (ce n'est pas moi qui parle ainsi). Je crois même que d'abord le public est un peu étourdi d'une pareille *originalité.* Il y a si longtemps qu'il n'a vu cela.

Je trouve que votre brigand mercenaire, que vous m'aviez beaucoup vanté, distille et *débite* beaucoup trop minutieusement son rôle. Cette

[1] *Les Funérailles de l'honneur,* drame en sept actes représenté pour la première fois au Théâtre de la Porte-Saint-Martin le 30 mars 1861. — On sait que Baudelaire protesta contre l'accueil peu favorable du public, dans les dernières pages de son *Richard Wagner et Tannhäuser à Paris,* voir *L'ART ROMANTIQUE,* pages 249 et 520-521. On y trouvera aussi la réponse de Vacquerie.

préciosité donne à la partie comique la froideur d'un chef-d'œuvre. Je trouve que le personnage (l'acteur) sort de son plan et viole la perspective.

Quant à Rouvière, dites-lui bien, si vous le voyez, combien il m'a rendu heureux. Vous avez dû être content de lui, de sa hauteur et de son élégance dans l'héroïsme[1].

Et maintenant, j'y retournerai avec mon argent sans doute; sûrement si j'avais encore besoin de vous, je vous le dirais sans me gêner.

Je veux étudier une fois de plus tout le mécanisme moral de la chose.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE[2].

---

## 639. À POULET-MALASSIS.

Mardi [9 avril 1861].

[1 p. in-12 et adresse.]

Il lui demande un petit délai pour les premiers trois cents francs.

[1] Le rôle du «brigand mercenaire» Zorzo, bourré d'antithèses hugoliennes et de propos héroï-comiques, était tenu par un certain Vannoy. — Rouvière incarnait le héros du drame, don Jorge de Lara.

[2] Les recueils antérieurs n'avaient donné que les premier, deuxième et quatrième paragraphes de cette lettre. De plus, dans le quatrième, ils offraient une leçon inexacte : *vraie,* au lieu de *vive.*

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Je vous écris de chez Reyer qui m'offre deux fauteuils pour *la Statue*(1); jeudi.

C. B.

---

640. À THÉOPHILE GAUTIER.

29 avril 1861.

Mon cher Théophile,

Tu te souviens que je t'ai parlé d'un vieil ami, M. Rodolphe Bresdin, qui nous est revenu à Paris après 12 ans d'absence(2).

(1) Opéra-comique en trois actes, paroles de Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ernest Reyer, première représentation, 11 avril 1861, au Théâtre Lyrique. Reyer avait collaboré avec Gautier pour *Le Sélam* (1850) et *Sacountala* (1858); il donnait des articles de critique musicale à la *Revue française;* il était aussi des familiers de Mme Sabatier. Baudelaire avait donc eu maintes occasions de le rencontrer. Il faut ajouter que, dans sa première forme, *La Statue,* alors un opéra-bouffe, présentait pour lui un intérêt particulier, car on y entendait un chant de fumeurs d'opium.

(2) Rodolphe Bresdin (1825-1885), le *Chien-Caillou* de Champfleury, rentrait d'Amérique où l'avait berné la fortune qu'il pensait y trouver. — «... à Paris». Mots omis antérieurement.

Dans le catalogue : *Les autographes de Champfleury* (Et. Charavay, 1891), on lit sous le numéro 77 :

*Théophile Gautier.* L. a. s. à Champfleury.

«J'ai vu Chien Caillou en chair et en os sous les apparences de Rodolphe Bresdin. Il est bizarre.»

On peut croire que Baudelaire avait rencontré Bresdin chez l'auteur des *Aventures de Mlle Mariette* et qu'il avait renoué connaissance avec lui dans les bureaux de la *Revue fantaisiste,* fondée en février 1861, à laquelle ils allaient tous deux activement collaborer.

J'ignore si ses dessins sont reçus au Salon[1]; mais en tout cas il est bon que tu voies quelques morceaux de lui. Je te connais assez pour deviner qu'il y a là des choses qui te plairont infiniment. Reçois donc Bresdin comme une *vieille* connaissance; il te fera peut-être cet effet quand tu connaîtras ses œuvres.

Tout à toi.

Ch. Baudelaire.

---

## 641. À AUGUSTE LACAUSSADE.

[Début de mai 1861[2]]

Cher Monsieur,

Je vais vous apporter successivement

1° les dernières pages de *Guys*,

(Constantin Guys de Sainte Hélène)

*peintres de mœurs.*

2° les *Peintres Philosophes* (faits),

3° *Chateaubriand, père des Dandies, et sa postérité*[3]. Je vous demande la permission, comme j'ai fait le mois dernier, de vous prendre d'avance le prix des articles *finis et déposés chez vous.*

J'ai cru convenable de parler d'avance de la question à M. Dentu[4]. Peut-être vous en parlera-t-il, peut-être l'oubliera-t-il. Je dois vous dire qu'il

(1) Ils allaient l'être, au nombre de six.

(2) La date est donnée approximativement par l'annonce du *Richard Wagner* dans la *Bibliographie de la France*: 4 mai 1861.

(3) Cf. la lettre 624.

(4) L'éditeur de la *Revue européenne.*

a trouvé *ma demande naturelle*, et qu'il s'est chargé de *vous avertir*.

Voilà où j'en suis, relativement *à l'affaire Calonne*[1]*: je suis* SAISI.

*Tout* GUYS, (2.000 dessins) est saisi,

*Lesquels dessins ne m'appartiennent pas;*
je n'ai même plus le droit de les emporter de chez moi pour les montrer soit à Mérimée, soit au Ministre, soit à l'Empereur[2]. Mad. de Calonne a supplié l'huissier de me fourrer à Clichy. (*Ceci est du comique*).

Je n'ai pas (aujourd'hui) d'exemplaires de ma brochure à votre service; ayez la bonté de l'annoncer d'une manière quelconque[3], et croyez que je vous suis très reconnaissant de toutes vos bontés.

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

Et Leconte de Lisle[4]?

Le *Guys* serait donc pour la fin du mois, si toutefois vous le permettez.

*Richard Wagner et Tannhaüser* [sic] *à Paris* (Revue Européenne) plus quelques pages inédites :

*Encore quelques mots.*

---

(1) Pour l'« affaire Calonne », voyez le numéro 624.

(2) Il avait déjà été question de cette communication dans les lettres 627 et 630. Baudelaire s'était peut-être flatté de l'espoir qu'elle lui donnerait accès auprès de l'Empereur. A propos des croquis de Guys relatifs à la guerre de Crimée, il écrivait : « Il est malheureux que cet album [...] n'ait pas passé sous les yeux de l'Empereur. » (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 79.)

(3) La brochure : *Richard Wagner*. Lacaussade ne semble pas avoir déféré à ce désir.

(4) Voyez page 291, note 2.

## 642. À POULET-MALASSIS.

[Monsieur —
97, rue Richelieu
et passage Mirès
Paris.]

[6 mai 1861 [1].]

Mon cher ami,

Si je n'avais pas été *très sérieusement malade* depuis trois jours, vous m'auriez vu.

Venez me voir dans un délai de trois jours; je suis obligé, si mal que je sois, de poursuivre vivement une besogne arriérée; et je pourrai en même temps satisfaire, je le présume du moins, votre impatience à l'égard des 800 fr.

Schwartz a tout pris, en me disant : *Puisque la*

[1] En 1887, publiant partiellement cette lettre, Eugène Crépet mentionnait que la minute autographe en porte, au crayon et de la main du destinataire : *Mai 1861*. Présentement on peut pousser la précision plus loin, puisque, dans la lettre qui suit celle-ci et dont Eugène Crépet n'avait pas eu connaissance, on lit sous la date du 6 mai : «J'ai eu *aujourd'hui* — c'est nous qui soulignons ce mot — *le terrible courage* d'écrire à la personne intéressée l'aveu de ma faute.»

Quant à la faute elle-même, qui n'est relatée ici qu'assez obscurément, il semble qu'à la lumière des lettres antérieures à Poulet-Malassis et de celle, si émouvante, à Mme Aupick, à laquelle nous venons d'emprunter deux lignes, on puisse l'expliquer comme suit. En rendant visite à Schwartz, Baudelaire se proposait d'en obtenir : 1° l'escompte de billets, faisant un montant total de 800 francs, que des amis obligeants lui avaient fournis, et dont le véritable bénéficiaire devait être Poulet-Malassis; 2° l'annulation de billets protestés pour lesquels il était poursuivi personnellement, — environ 600 francs (voyez la

*revue devait me remettre cet argent, vous prendrez pour vous l'argent de la revue.* J'ai reçu une somme de 200 et quelques fr., que j'ai dépensée dans ma terreur. Maintenant, l'argent de la revue (le 15 et le 22) vous appartient; cela est clair. Il n'y a aucune opposition. Il faut seulement que j'instruise Dentu et Lacaussade [1] de ce revirement des choses.

Enfin, et voilà pourquoi je vous disais de venir me voir dans trois jours, je raconte tout cela à ma mère, par surcroît de précautions. Je recevrai une tempête de reproches, car *je n'ai pas caché le motif de ma demande.*

Le même cas existera encore, pendant plusieurs mois, chez Lemercier et chez Gélis [2], à moins que ma mère ne consente à me *tirer* complètement de ces angoisses, pour un an au moins.

C'est ce que je vous dirai dans trois jours.

L'affaire Stœpel a tourné horriblement mal. Si je n'avais pas été malade, je serais allé invoquer votre témoignage contre ce misérable. Je crois que

lettre 633, 3e paragraphe), — en échange d'une délégation sur des sommes à toucher prochainement de la *Revue européenne.* Mais Schwartz jugeant plus expédient de lier les deux opérations, avait retenu les 600 francs exigibles sur les 800 des billets à escompter et remis à Baudelaire la différence. Et Baudelaire n'avait osé se refuser à cet arrangement dans la crainte soit de dévoiler le jeu de la *navette,* soit d'échouer complètement dans le double objet de sa démarche. Après quoi, affolé à l'idée qu'il avait commis une façon de détournement en acceptant que la plus grosse partie d'une somme appartenant à Poulet-Malassis fût employée à l'extinction de sa dette personnelle, il avait cherché l'oubli dans quelque coûteux divertissement.

[1] Et non Duranty et Lemercier, comme on lit dans *Correspondance.* — Voyez les lettres 641 et 645.

[2] Voyez la lettre au même, numéro 633, 3e paragraphe.

*la Société des Gens de lettres* fera un effort pour en avoir raison [1].

Vous devinez sans doute que ma lettre cache un état d'esprit assez alarmant.

C. B.

---

643. À MADAME AUPICK.

6 mai 1861.

Ma chère mère, si tu possèdes vraiment le génie maternel et si tu n'es pas encore lasse, viens à Paris, viens me voir, et même me chercher. Moi, pour mille raisons terribles, je ne puis aller à Honfleur chercher ce que je voudrais tant, un peu de courage et de caresses. A la fin de mars je t'écrivais : *Nous reverrons-nous jamais ?* J'étais dans une de ces crises où on voit la terrible vérité. Je donnerais je ne sais quoi pour passer quelques jours auprès de toi, toi, le seul être à qui ma vie est suspendue, huit jours, trois jours, quelques heures.

Tu ne lis pas assez attentivement mes lettres, tu crois que je mens, ou au moins que j'exagère quand je parle de mes désespoirs, de ma santé,

(1) A la Société des Gens de Lettres on nous a dit ne posséder aucun renseignement sur cette affaire. Mais la plupart des lettres qu'elle avait reçues de Baudelaire (et qui portent encore son cachet) se trouvant aujourd'hui dispersées dans des collections particulières, on a peine à se défendre du soupçon qu'il put bien exister pareillement jadis, dans ses archives, un dossier qui subit le même sort. En tout cas il est certain qu'une procédure avait été engagée contre le musicien américain : nous avons vu de nos yeux un mémoire d'avoué intitulé *Affaire Baudelaire/Stœpel.*

de mon horreur de la vie. Je te dis que je voudrais te voir, et que je ne puis pas courir à Honfleur. Tes lettres contiennent de nombreuses erreurs et des idées fausses que la conversation pourrait rectifier et que des volumes d'écriture ne suffiraient pas à détruire.

Toutes les fois que je prends la plume pour t'exposer ma situation, j'ai peur; j'ai peur de te tuer, de détruire ton faible corps. Et moi, je suis sans cesse, sans que tu t'en doutes, au bord du suicide. Je crois que tu m'aimes passionnément; avec un esprit aveugle, tu as le caractère si grand! Moi, je t'ai aimée passionnément dans mon enfance; plus tard, sous la pression de tes injustices, je t'ai manqué de respect, comme si une injustice maternelle pouvait autoriser un manque de respect filial; je m'en suis repenti souvent, quoique, selon mon habitude, je n'en aie rien dit. Je ne suis plus l'enfant ingrat et violent. De longues méditations sur ma destinée et sur ton caractère m'ont aidé à comprendre toutes mes fautes et toute ta générosité. Mais, en somme le mal est fait, fait par tes imprudences et par mes fautes. Nous sommes évidemment destinés à nous aimer, à vivre l'un pour l'autre, à finir notre vie le plus honnêtement et le plus doucement qu'il sera possible. Et cependant, dans les circonstances terribles où je suis placé, je suis convaincu que l'un de nous deux tuera l'autre, et que finalement nous nous tuerons réciproquement. Après ma mort, tu ne vivras plus, c'est clair. Je suis le seul objet qui te fasse vivre. Après ta mort, surtout si tu mourais par une secousse causée par moi, je me tuerais, cela est indubitable. Ta mort, dont tu parles souvent avec trop de rési-

gnation, ne corrigerait rien dans ma situation; le conseil judiciaire serait maintenu (pourquoi ne le serait-il pas?) rien ne serait payé, et j'aurais par surcroît de douleurs, *l'horrible sensation d'un isolement absolu.* Moi, me tuer, c'est absurde, n'est-ce pas? «Tu vas donc laisser ta vieille mère toute seule», diras-tu. Ma foi! si je n'en ai pas strictement le droit, je crois que la quantité de douleurs que je subis depuis *près de trente ans* me rendrait excusable. «Et Dieu!» diras-tu. Je désire de tout mon cœur (avec quelle sincérité, personne ne peut le savoir que moi!) croire qu'un être extérieur et invisible s'intéresse à ma destinée; mais comment faire pour le croire?

(L'idée de Dieu me fait penser à ce maudit curé[1]. Dans les douloureuses sensations que ma lettre va te causer, je ne veux pas que tu le consultes. Ce curé est mon ennemi, par pure bêtise peut-être.)

Pour en revenir au suicide, une idée non pas fixe, mais qui revient à des époques périodiques, il y a une chose qui doit te rassurer. Je ne puis pas me tuer sans avoir mis mes affaires en ordre[2]. Tous mes papiers sont à Honfleur, dans une grande confusion. Il faudrait donc, à Honfleur, faire un grand travail, et une fois là-bas, je ne pourrais plus m'arracher d'auprès de toi. Car tu dois supposer que je ne voudrais pas souiller ta maison d'une détestable action. D'ailleurs tu deviendrais folle. Pourquoi le suicide? Est-ce à cause des dettes? Oui, et cependant les dettes peuvent être dominées[3]. C'est surtout à cause d'une fatigue épouvantable qui résulte

[1] L'abbé Cardinne.

[2-3] Cf. respectivement les lettres 636 et 637 (tome I, p. 70).

d'une situation impossible *trop prolongée.* Chaque minute me démontre que je n'ai plus de goût à la vie. Une grande imprudence a été commise par toi dans ma jeunesse[1]. Ton imprudence et mes *fautes anciennes* pèsent sur moi et m'enveloppent. Ma situation est atroce. Il y a des gens qui me saluent, il y a des gens qui me font la cour, il y en a peut-être qui m'envient. Ma situation littéraire est plus que bonne. Je puis faire ce que je voudrai. Tout sera imprimé. Comme j'ai un genre d'esprit impopulaire, je gagnerai peu d'argent, mais je laisserai une grande célébrité, je le sais, — pourvu que j'aie le courage de vivre. Mais ma santé spirituelle, détestable; — perdue peut-être. J'ai encore des projets : *mon cœur mis à nu, des romans, deux drames,* dont un pour le Théâtre-Français, tout cela sera-t-il jamais fait? *Je ne le crois plus.* Ma situation relative à l'honorabilité, épouvantable, — c'est là le grand mal. Jamais de repos. Des insultes, des outrages, des avanies dont tu ne peux pas avoir l'idée, et qui corrompent l'imagination, la paralysent. Je gagne un peu d'argent, c'est vrai; si je n'avais pas de dettes, *et si je n'avais plus de fortune,* JE SERAIS RICHE, médite bien cette parole. Je pourrais te donner de l'argent, je pourrais sans danger exercer ma charité envers Jeanne. Nous reparlerons d'elle tout à l'heure. C'est toi qui as provoqué ces explications. — Tout cet argent fuit dans une existence dépensière et malsaine (car je vis très mal) et dans le paiement ou plutôt l'amortissement insuffisant de vieilles dettes, dans des frais d'huissiers, de papier timbré, etc.

[1] Voyez tome I, page 122, note 1.

Tout à l'heure, j'en viendrai aux choses positives, c'est-à-dire actuelles. Car en vérité, j'ai besoin d'être sauvé, et toi seule tu peux me sauver. Je veux tout dire aujourd'hui. Je suis seul, sans amis, sans maîtresse, sans chien et sans chat, à qui me plaindre? Je n'ai que le portrait de mon père, qui est toujours muet[1].

Je suis dans cet état horrible que j'ai éprouvé dans l'automne de 1844. Une résignation pire que la fureur[2].

Mais ma santé physique, dont j'ai besoin pour toi, pour moi, pour mes devoirs, voilà encore une question! Il faut que je t'en parle, bien que tu y fasses bien peu attention. Je ne veux pas parler de ces affections nerveuses qui me détruisent jour à jour, et qui annulent le courage, vomissements, insomnies, cauchemars, défaillances. Je t'en ai trop souvent parlé. Mais il est inutile d'avoir de la pudeur avec toi. Tu sais qu'étant très jeune j'ai eu une affection vérolique, que plus tard j'ai crue totalement guérie. A Dijon, après 1848, elle a fait une nouvelle explosion. Elle a été de nouveau palliée[3]. Maintenant elle revient et elle prend une nouvelle forme, des taches sur la peau, et une lassitude extraordinaire dans toutes les articulations. Tu peux me croire; *je m'y connais.* Peut-être, dans la tristesse où je suis plongé, ma terreur grossit-elle le mal. Mais il me faut un régime sévère, et ce

[1] Voyez tome II, page 168, note 1.

[2] Après la dation du Conseil judiciaire.

[3] Nous avons vu Baudelaire, naguère, se féliciter presque de l'avoir eue : n'écrivait-il pas à Poulet-Malassis qui passait alors par la même épreuve, que la vérole apportait un véritable rajeunissement?

n'est pas dans la vie que je mène que je pourrai m'y livrer.

Je laisse tout cela de côté, et je veux reprendre mes rêveries; avant d'en venir au projet que je veux t'ouvrir, j'y prends un vrai plaisir. Qui sait si je pourrai une fois encore t'ouvrir toute mon âme, *que tu n'as jamais appréciée ni connue!* J'écris cela sans hésitation, tant je sais que c'est vrai.

Il y a eu dans mon enfance une époque d'amour passionné pour toi; écoute et lis sans peur. Je ne t'en ai jamais tant dit. Je me souviens d'une promenade en fiacre; tu sortais d'une maison de santé où tu avais été reléguée, et tu me montras, pour me prouver que tu avais pensé à ton fils, des dessins à la plume que tu avais faits pour moi. Crois-tu que j'aie une mémoire terrible? Plus tard, la place Saint André des Arts et Neuilly [1]. De longues promenades, des tendresses perpétuelles! Je me souviens des quais, qui étaient si tristes le soir. Ah! ç'a été pour moi le bon temps des tendresses maternelles. Je te demande pardon d'appeler *bon temps* celui qui a été sans doute mauvais pour toi. Mais j'étais toujours vivant en toi; tu étais uniquement à moi. Tu étais à la fois une idole et un camarade. Tu seras peut-être étonnée que je puisse parler avec passion d'un temps si reculé. Moi même j'en suis étonné. C'est peut-être parce que j'ai conçu, une fois encore, le désir de la mort,

[1] Après la mort de François Baudelaire, sa veuve dont les ressources se trouvaient réduites, avait quitté la rue Hautefeuille pour aller habiter d'abord au numéro 58 de la rue Saint-André-des-Arts, puis au 30 de la place du même nom, et sans doute alors passait-elle la belle saison dans la petite maison de Neuilly dont les *Fleurs du Mal* ont consacré le souvenir (voyez tome II, p. 121).

que les choses anciennes se peignent si vivement dans mon esprit.

Plus tard tu sais quelle atroce éducation ton mari a voulu me faire; j'ai 40 ans et je ne pense pas aux collèges sans douleur, non plus qu'à la crainte que mon beau-père m'inspirait. Je l'ai cependant aimé, et d'ailleurs j'ai aujourd'hui assez de sagesse pour lui rendre justice. Mais enfin il fut opiniâtrément maladroit. Je veux glisser rapidement, parce que je vois des larmes dans tes yeux.

Enfin je me suis sauvé, et j'ai été dès lors tout à fait abandonné. Je me suis épris uniquement du plaisir, d'une excitation perpétuelle; les voyages, les beaux meubles, les tableaux, les filles, etc. J'en porte cruellement la peine aujourd'hui[1]. Quant au conseil judiciaire, je n'ai qu'un mot à dire : je sais aujourd'hui l'immense valeur de l'argent, et je comprends la gravité de toutes les choses qui ont trait à l'argent; je conçois que tu aies pu croire que tu étais habile, que tu travaillais pour mon bien; mais une question pourtant, une question qui m'a toujours obsédé : comment se fait-il que cette idée ne se soit pas présentée à ton esprit : « Il est possible que mon fils n'ait jamais, au même degré que moi, l'esprit de conduite; mais il serait possible aussi qu'il devînt un homme remarquable à d'autres égards. Dans ce cas-là, que ferai-je? Le

[1] Ceci est à rapprocher tant d'un passage de *L'École païenne :* « Le goût immodéré de la forme pousse à des désordres monstrueux et inconnus » que de la page d'album dont nous avons reproduit le texte dans *L'ART ROMANTIQUE* (p. 536) et où notre auteur déclarait que la beauté, « et aussi la volupté, et bien d'autres balivernes » changent de sens et perdent de leur importance à mesure que l'homme avance dans la vie et voit les choses de plus haut.

condamnerai-je à une double existence, contradictoire, une existence honorée, d'un côté, odieuse et méprisée de l'autre? Le condamnerai-je à traîner jusqu'à sa vieillesse une marque déplorable; une marque qui nuit, une raison d'impuissance et de tristesse? » Il est évident que si ce conseil judiciaire n'avait pas eu lieu, tout eût été mangé [1]. Il eût bien fallu conquérir le goût du travail. Le conseil judiciaire a eu lieu, *tout est mangé et je suis vieux et malheureux.*

Le rajeunissement est-il possible? Toute la question est là.

Tout ce retour vers le passé n'avait pas d'autre but que de montrer que j'ai quelques excuses à faire valoir, sinon une justification complète. Si tu sens des reproches dans ce que j'écris, sache bien au moins que cela n'altère en rien mon admiration pour ton grand cœur, ma reconnaissance pour ton dévouement. Tu t'es toujours sacrifiée. Tu n'as que le génie du sacrifice. Moins de raison que de charité. Je te demande plus. Je te demande à la fois conseil, appui, entente complète entre toi et moi, pour me tirer d'affaire. Je t'en supplie, viens, viens, je suis à bout de force nerveuse, à bout de courage, à bout d'espérance. Je vois une continuité d'horreur. Je vois ma vie littéraire à tout jamais entravée. Je vois une catastrophe. Tu peux bien, pour huit jours, demander l'hospitalité à des

[1] Cet aveu doit être retenu à la décharge de M^me^ Aupick et du général. Quoi qu'en dise Baudelaire dans les lignes suivantes, tout n'était pas mangé quand il les traçait, ni ne devait l'être : jusqu'à la fin de ses jours, il lui resta un peu d'argent, — de quoi vivre chichement, si l'on tient compte du coût de la vie, entre 1845 et 1870. Il possédait encore un peu plus de 40.000 francs quand il mourut.

amis, à Ancelle, par exemple. Je donnerais je ne sais quoi pour te voir, pour t'embrasser. Je pressens une catastrophe, et je ne peux pas aller chez toi maintenant. Paris m'est mauvais. Déjà deux fois j'ai commis une imprudence grave que tu qualifieras plus sévèrement; je finirai par perdre la tête.

Je te demande ton bonheur, et je te demande *le tien*[1], en tant que nous puissions encore connaître *cela.*

Tu m'as permis de t'ouvrir un projet, le voici : je demande une demie-mesure [*sic*]. Aliénation d'une forte somme limitée à 10.000 par exemple, 2.000 pour me délivrer tout de suite; 2.000 entre tes mains pour parer à des nécessités imprévues ou prévues, nécessités de vie, de vêtements, etc., pour un an (Jeanne ira dans une maison où le strict nécessaire sera payé). D'ailleurs je te parlerai d'elle tout à l'heure. C'est encore toi qui m'y as provoqué. Enfin 6.000 entre les mains d'Ancelle ou de Marin, lesquels seront dépensés lentement, successivement, prudemment, de manière à payer peut-être plus de 10.000, et à empêcher toute secousse, et tout scandale à Honfleur.

Voilà un an de tranquillité. Je serais un bien grand sot et un bien grand coquin, si je n'en profitais pas pour rajeunir. Tout l'argent gagné pendant ce temps-là (10.000, 5.000 peut-être seulement) *sera versé entre tes mains.* Je ne te cacherai aucune de mes affaires, aucun de mes bénéfices. Au lieu de combler la lacune, cet argent sera en-

[1] Erreur de plume sans doute. Il faut lire selon toute apparence : «Je te demande *m*on bonheur...» ou «et je te demande le *m*ien.»

core appliqué aux dettes. — Et ainsi de suite, dans les années suivantes. Ainsi je pourrai *peut-être*, par le rajeunissement opéré sous tes yeux, *tout payer*, sans que mon capital soit diminué de plus de 10.000 sans compter il est vrai, les 4.600 des années précédentes. Et la maison sera sauvée[1]. Car c'est une des considérations qui sont toujours devant mes yeux.

Si tu adoptais ce projet de béatitude, je voudrais être réinstallé à la fin du mois, tout de suite peut-être. Je t'autorise à venir me chercher. Tu comprends bien qu'il y a une foule de détails qu'une lettre ne comporte pas. Je voudrais en un mot, que toute somme ne fût payée qu'après ton consentement, après mûr débat entre toi et moi, en un mot, que tu devinsses *mon vrai conseil judiciaire*. Peut-on être obligé d'associer une idée aussi horrible à l'idée si douce d'une mère?

Dans ce cas-là, malheureusement, il faut dire adieu aux petites sommes, aux petits gains, 100, 200 par-ci, par-là, qu'amène le train-train de la vie parisienne. Ce seraient alors de grosses spéculations et de gros livres, dont le paiement se ferait attendre plus longtemps. — Ne consulte que toi, ta conscience et ton Dieu, puisque tu as le bonheur de croire. Ne livre tes pensées à Ancelle qu'avec mesure. Il est bon; mais il a le cerveau étroit. Il ne peut pas croire qu'un mauvais sujet volontaire qu'il a eu à morigéner soit un homme important. Il me laissera *crever* par entêtement. Au lieu de penser uniquement à l'argent, pense un peu à la gloire, au repos, et *à ma vie*.

[1] Mme Aupick envisageait-elle alors de vendre sa maison d'Honfleur? Nous ne savons rien qui autorise à le penser.

Dans ce cas, dis-je, je ne ferais pas des séjours de 15 jours et d'un mois ou de deux mois. Je ferais un séjour perpétuel, sauf le cas où nous viendrions ensemble à Paris.

Le travail des épreuves peut se faire par la poste.

Encore une idée fausse de toi à rectifier, qui revient sans cesse sous ta plume. *Je ne m'ennuie jamais dans la solitude, je ne m'ennuie jamais auprès de toi.* Je sais seulement que je souffrirai par tes amis[1]. J'y consens.

Quelquefois l'idée m'est venue de convoquer un conseil de famille ou de me présenter devant un tribunal. Sais-tu bien que j'aurais de bonnes choses à dire, ne fût-ce que ceci : *J'ai produit huit volumes dans des conditions horribles. Je puis gagner ma vie. Je suis assassiné par les dettes de ma jeunesse ?*

Je ne l'ai pas fait, par respect pour toi, par égard pour ton horrible sensibilité. Daigne m'en savoir gré. Je te le répète, je me suis imposé de n'avoir recours qu'à toi.

A partir de l'année prochaine, je consacrerai à Jeanne le revenu du capital restant. Elle se retirera quelque part, pour n'être pas dans une absolue solitude. Voici ce qui lui est arrivé. Son frère l'a fourrée à l'hôpital, pour se débarrasser d'elle, et quand elle est sortie, elle a découvert qu'il avait vendu une partie de son mobilier et de ses vêtements[2]. Depuis 4 mois, depuis ma fuite de Neuilly, je lui ai donné 7 francs.

— Je t'en supplie, le repos, donne-moi le repos, le travail, et un peu de tendresse.

[1] Ceci visait bien probablement les Emon.
[2] Cf. le numéro 636.

Il est évident que dans mes affaires actuelles, il y a des choses horriblement pressées; ainsi, j'ai commis de nouveau la faute, dans ces tripotages de banque inévitables, de détourner pour mes dettes personnelles plusieurs centaines de francs qui ne m'appartenaient pas. *J'y ai été absolument contraint.* Il va sans dire que je croyais réparer le mal tout de suite. Une personne, à Londres, me refuse 400 fr. qu'elle me doit[1]. Une autre, qui devait me remettre 300 fr. est en voyage[2]. Toujours l'imprévu. — J'ai eu aujourd'hui le *terrible courage* d'écrire à la personne intéressée l'aveu de ma faute[3]. Quelle scène va avoir lieu? Je n'en sais rien. Mais j'ai voulu décharger ma conscience. J'espère que par égard pour mon nom et mon talent on ne fera pas de scandale, et qu'on voudra bien attendre.

Adieu. Je suis exténué. Pour rentrer dans les détails de santé, je n'ai ni dormi, ni mangé depuis presque trois jours; ma gorge est serrée. — Et il faut travailler.

Non, je ne te dis pas adieu; car j'espère te revoir.

Oh! lis-moi bien attentivement, tâche de bien comprendre.

Je sais que cette lettre t'affectera douloureusement, mais tu y trouveras certainement un accent de douceur, de tendresse, et même encore d'espérance, que tu as trop rarement entendus.

Et je t'aime.

CHARLES.

---

(1) Allusion à l'affaire Stœpel.

(2) Mendès, semble-t-il, d'après la lettre 667.

(3) Voyez p. 276, note 1.

## 644. À LA MÊME.

7 mai [1861].

Ma chère mère, je t'ai peut-être trop alarmée, ce matin : sans que je sache comment, la fièvre, l'étouffement et le tremblement ont disparu, et j'ai pu manger.

Mais toutes les difficultés et les inquiétudes subsistent. Quelles insupportables crises!

Tu ne t'es pas aperçue qu'à la fin du *Wagner* il y a une partie inédite[1]. Je te l'avais indiquée sur la première page.

Quant aux articles critiques il faut cependant bien s'y accoutumer. Depuis plusieurs années tu aurais pu t'y faire, et d'ailleurs cela durera toujours.

J'ai vu la personne dont je craignais la visite[2]. Quelle humiliation!

Pas de timbres.

J'ai cru bien faire en t'écrivant tout de suite.

CHARLES.

---

## 645. À AUGUSTE LACAUSSADE.

[Monsieur —
C. B.]

7 mai 1861.

Cher Monsieur,

Mon ami Auguste Malassis m'a délivré des angoisses causées par un des banquiers que vous sa-

[1] Celle qui est intitulée : *Encore quelques mots.*

[2] Poulet-Malassis. Voyez les deux lettres précédentes.

vez, en payant tout, même les frais. C'est donc à M. Malassis qu'appartiendra le prix des deux derniers morceaux (les derniers pour quelque temps) : *Peintres Philosophes* et *Le Dandysme littéraire. Les Peintres* sont faits ; je vais les relire et vous les donnerai le 15. Quant au *Dandysme*, bien que ce soit encore très confus, j'espère vous le remettre avant le 25 [1].

Il va sans dire que M. Malassis est aussi pressé que je l'étais moi-même avant ma délivrance. — S'il vous remet cette lettre [à] vous-même, vous aurez l'occasion de faire la connaissance d'un homme parfaitement aimable, et, ce qui est plus rare encore, d'un libraire qui sait lire. — Et Leconte de Lisle ? [2] Je joins à cette lettre un exemplaire de ma brochure pour vous. Vous trouverez à la fin quelques pages inédites.

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

---

## 646. À MADAME AUPICK.

8 mai 1861.

En effet, il est possible que la reconnaissance me fasse faire ce que n'ont jamais pu m'obliger à faire les plus dures nécessités. — De cette recon-

[1] Voyez page 21, note 1.

[2] Le 4 avril précédent, Leconte de Lisle avait mandé à Baudelaire qu'il avait l'intention de parler de lui et de la seconde édition des *Fleurs du Mal* dans la *Revue européenne*. Nous avons reproduit sa lettre *in E.-J. Crépet*, page 381. Pour son article, il parut le 1er décembre. On en trouvera des extraits dans les *Fleurs*, pages 384-385. Quatre mois auparavant Baudelaire avait d'ailleurs célébré Leconte de Lisle dans la *Revue fantaisiste* (15 août).

naissance il est inutile de te parler; je n'ai d'ami que toi; je sens combien tu souffres, je sens[1] qu'il faudra te récompenser le plus vite possible.

Mais je suis maintenant effrayé de la rapidité de ton zèle.

Ma première pensée a été de te renvoyer les 500 fr. Je me sentais honteux. J'ai réfléchi ensuite que le 15, j'allais avoir de nouveaux embarras sur les bras, et enfin j'ai vu, par l'autre lettre, que tu les considérais comme un à-compte sur des arrangements postérieurs.

Tu me dis qu'il ne faut pas m'effrayer du malaise physique dont je suis cause. Je t'ai vue si souvent souffrir pour des causes morales, que je te supplie de m'écrire tout de suite, où tu en es. *Je t'en supplie, entends-tu bien ?* D'ailleurs je t'écrirai tous les jours jusqu'au moment de ton départ[2], et j'espère que tu en feras presque autant.

Pour être bref, ces 500 fr. peuvent me mener *jusqu'au 20,* surtout si, comme je l'espère, je puis accoucher de deux articles pour l'*Européenne*[3], dont j'abandonne le prix à l'ami à qui j'ai *emprunté forcément* une si grosse somme, et si l'ambassade, à qui je m'adresse, par l'intermédiaire du Président de la Société des gens de Lettres, me fait payer les

(1) «...combien tu souffres, je sens...», mots omis dans les recueils antérieurs.

(2) Il semble que Mme Aupick, répondant à l'appel de son fils, s'était offerte à venir «le chercher». Mais vint-elle ? nous l'ignorons.

(3) Il s'agit des articles mentionnés dans la lettre précédente, articles en projet depuis 1857 et dont il ne devait pas plus réussir à «accoucher» pour Lacaussade qu'il n'avait fait pour Calonne ou pour la *Presse.* Au cours des huit mois que va encore vivre la *Revue européenne,* Baudelaire ne lui donnera plus que cinq sonnets.

400 fr. qui me sont dus à Londres[1]. Cette maudite lettre de Londres, qui contient les outrages les plus violents, a été la principale cause de cette crise, qui n'a pas duré moins de trois jours.

J'ai eu enfin la conférence que je redoutais tellement. Elle a été plus que douce. L'ami en question est venu me voir, se doutant que j'étais dans un état d'esprit fort triste. Il m'a dit qu'il trouvait ce que j'avais fait presque naturel et inévitable; qu'il était même étonné que ces accidents ne me fussent pas arrivés plus souvent dans les horribles crises où il me voyait depuis si longtemps. Tout cela a été dit sans ironie. Moi, je me sentais humilié de cette douceur. «Cependant, a-t-il ajouté, comme j'ai le plus grand besoin de mon argent, dites-moi quand et comment vous pourrez réparer cela.» Comme je ne comptais pas encore sur toi, j'ai répondu que la *Revue Européenne* m'avait promis de me payer d'avance tout ce que je livrerais, et que je lui abandonnerais, à lui, le prix des deux prochains morceaux, lesquels feront à peu près la somme. Malheureusement, il a le plus grand besoin de son argent *avant le 25*. Il faut donc travailler sans répit. Or, ce matin, quand j'ai lu tes lettres, ma première pensée a été de *me défendre* contre cette indolence et cette paresse qui suivent toujours un soulagement momentané; car, dans ce cas, on oublie les embarras de l'avenir; *c'est même une des raisons pour lesquelles moi-même je ne voudrais pas que mon conseil judiciaire fût levé,* ni

[1] Voyez notre note 1, page 278. — Ni aux Archives du Quai d'Orsay ni à l'Ambassade de France à Londres où l'on a bien voulu sur notre demande faire des recherches, il n'a été trouvé trace de l'affaire avec Stœpel.

toutes mes dettes payées *d'un coup. La béatitude créerait la paresse.* Ce conseil judiciaire, selon moi, ne doit être aboli que quand j'aurai ou quand tu auras la certitude morale que je peux travailler toujours, sans cesse, et même *sans besoin.*

Je vais donc faire comme si je n'avais pas l'espérance d'être tiré d'affaire par toi ; si je puis rembourser cela moi-même, ce sera autant d'économisé sur les 2.000 que je réclamais pour moi tout de suite, autant à employer à autre chose.

Ainsi voilà Ancelle *qui va reparaître dans mes affaires ! c'est inévitable, je le sais.* Je crois que tu ne dois pas lui montrer ma lettre. *Il y a des choses qu'on ne dit qu'à sa mère ;* je ne parle pas de choses positives, comme celles auxquelles tu fais allusion ; je dis que simplement à cause du style, de la passion, de *tout ce qu'il y a d'intime et de secret dans une pareille lettre,* elle ne peut pas être montrée ; il te suffira d'y jeter un nouveau coup d'œil pour juger comme moi. *C'est une vraie question de pudeur*[1].

Je m'en tiens juste à ce que j'ai dit. Tu sais mon affaire par cœur ; tu peux l'exposer froidement et avec fermeté. *Tu désires que j'aie tout de suite une certaine somme ; tu désires emporter avec toi une certaine somme que tu me distribueras au fur et à mesure. Tu désires laisser entre les mains d'Ancelle ou de Marin une somme plus grosse avec laquelle, suivant les nécessités éventuelles, on désintéressera, successivement,* SUIVANT LEUR HONNÊTETÉ, *les gens qui pourraient me troubler ou nous troubler.*

Et puis, à la grâce de Dieu ! je te promets que

[1] Il s'agit de celle du 6 mai, la plus abandonnée et la plus belle, à notre sentiment, que Baudelaire ait écrite.

je te rendrai compte de toutes mes affaires, et que je ne toucherai jamais d'argent, par la littérature, sans te consulter sur l'emploi possible de cet argent.

Tu me demandes si Ancelle peut s'opposer à tous ces arrangements et à cette aliénation nouvelle?

*Strictement et légalement*, oui.

*Moralement* non, à cause de la condescendance et de l'affection qu'il a pour toi. Et enfin, quoique son cerveau soit borné, je crois qu'il peut comprendre, sous la pression de ton éloquence, que *je ne suis pas le premier venu*, et que je vaux bien qu'on fasse un effort pour moi.

La rapidité avec laquelle tu prends ton parti me fait voir *que je t'ai fait mal.* Tu te figures peut-être que je vais avoir les os cariés en huit jours. *Il y a des gens qui vivent 60 ans avec le sang infecté.* Mais moi, *cela me fait peur,* ne fût-ce qu'à cause de la mélancolie que cela engendre. Trois mois d'iodure de potassium, des bains de Barèges et des bains de vapeur purifient un homme. — Quant à toutes mes faiblesses nerveuses, c'est une autre affaire. Il n'y a pas d'autre remède que les bains froids et la *volonté,* hélas!

Je te remercie mille, mille fois, de ta bonne volonté. Je pourrai donc t'embrasser dans quelques jours! Je te répète que je vais travailler patiemment, et ne pas m'endormir sur un succès encore incertain.

Si je pouvais seulement travailler sans défaillances cinq ou six mois, je te dirais hardiment :

« Nous pouvons supprimer le conseil judiciaire. Puisque l'habitude du travail est prise, la fortune reviendra. » Mais je n'ai jamais fait cela[1].

Je ne pourrai pas à Paris te procurer d'autre distraction que de te promener au *Salon*, qui vient d'ouvrir. Je me souviens de ta détermination de n'aller ni dans les spectacles, ni dans les concerts. Pardon, au milieu des douleurs que je te cause, de te parler de ces puérilités.

*Quand tu ne seras pas avec moi, il ne faudra jamais, jamais sortir à pied. Moi-même le boulevart m'effraie.*

Encore un mot : je puis, *sans nuire à mes affaires*, m'occuper de ton logement ; quel prix ? dans quel quartier ? veux-tu une table dans la maison, ou veux [tu] dîner dehors ? Tu comprends qu'il m'est facile, connaissant si bien Paris, de te servir en cela comme tu l'entendras. — Ah ! *et pour combien de jours ?*

Je t'embrasse encore de tout mon cœur. Quand donc à mon tour *aurai-je* le droit de te dire : es-tu contente de moi ?

C. B.

Je t'en supplie, ne te presse pas au point de te rendre malade. Je puis faire tête quelque temps à l'orage, surtout avec une si belle espérance. Agis posément, et s'il te vient à l'esprit des objections, des idées d'embarras, soumets-les-moi.

Ma lettre est affreusement gribouillée.

---

[1] Cf. les auto-exhortations au travail qu'on rencontre en si grand nombre dans les *Journaux intimes*.

### 647. À FRANZ LISZT[1].

[Monsieur — ]

[Entre le 1er et le 20 mai 1861 [2].]

Monsieur,

J'ai rencontré aujourd'hui madame Wagner qui m'a instruit que vous aviez reçu une brochure de moi sur Wagner, et que vous seriez bien aise de me voir. J'ai voulu prévenir votre visite, craignant que vous ne me trouviez pas, car je suis plein d'affaires. Je sais que vous partez le 20. Je reviendrai vous voir. Il y a bien des années que je désirais trouver l'occasion de vous témoigner toute la sympathie que m'inspirent votre caractère et votre talent.

Ch. Baudelaire.

---

(1-2) On ne possède que bien peu de renseignements sur les rapports de notre poëte avec l'illustre pianiste-compositeur. Encore ceux qui furent apportés s'avèrent-ils parfois erronés. C'est ainsi qu'il n'y a point à retenir ces lignes de Guy de Pourtalès dans son *Franz Liszt :*

«A un déjeuner chez Gounod, Richard Wagner lui présente Baudelaire, un nouvel adepte de sa musique. Celui-ci vient d'écrire sur *Tannhäuser* sa brochure courageuse, et il l'offre à Liszt avec ses vers...»

— puisque le billet qui nous occupe prouve précisément que le *Richard Wagner et Tannhäuser* avait été envoyé à Liszt *avant* que Baudelaire fît sa connaissance. Ce billet — tout ce qui subsiste, croyons-nous, d'une correspondance qui put être importante, car, selon Wagner (*Mémoires de ma vie*), Liszt s'était constitué le protecteur de Baudelaire et «l'emmenait partout où pouvait se rencontrer quelque chance de fortune», — est précieux en outre du fait qu'il permet de placer avec certitude l'entrée en rapports du poëte avec le musicien au lendemain de la publication du

648. À MADAME AUPICK.

Mardi 21 mai 1861.

Ma chère mère, une de tes dernières lettres contenaient [*sic*] des promesses et des offres que pour rien au monde je n'accepterais. Je ne peux pas voler ma mère, et appauvrir sa vieillesse. Trop de dévouement m'humilie.

Maintenant, il faut encore parler affaires. Tu te souviens que je voulais t'écrire tous les jours; mais tous les jours aussi les huissiers, les courses nombreuses, les demandes d'atermoiement, et enfin un peu de travail! que diable! La journée n'est pas infinie.

C'est toi qui m'as appris qu'Ancelle ferait peut-être quelque chose. Car lui est venu m'expliquer très longuement qu'il n'y avait rien à faire et qu'il ne pouvait rien faire. Il paraîtrait, d'après tes lettres, qu'il t'a écrit le contraire, ou que tu as compris le contraire. Quelle extraordinaire contradiction! (1)

*Richard Wagner,* c'est-à-dire au cours des vingt premiers jours de mai 1861. Voir à ce sujet deux pages bien documentées de M. William T. Bandy: *Baudelaire and Liszt,* dans *Modern Language Notes* (décembre 1938).

(1) Mais non, il n'y avait pas là de contradiction. Pour jouer son rôle qui était de veiller à la conservation de la petite fortune de son pupille, l'excellent Ancelle était obligé, vis-à-vis de celui-ci, de soulever objection sur objection : ne savait-il pas d'expérience que Baudelaire avait un penchant incorrigible à la prodigalité, et montrait, hélas! plus de promptitude à prendre des engagements que de constance à les tenir? Mais vis-à-vis de sa vieille amie il se montrait au naturel, compréhensif, conciliant, toujours disposé à faire au mieux dans les limites de son mandat.

Il voulait que j'allasse le voir. Pourquoi faire? Je n'en sais rien. J'ai compris qu'il fallait lambiner, traîner, travailler et tout attendre du hazard!

Le soir où il est venu, il était trop tard pour qu'il pût retourner dîner dans sa famille; je l'ai emmené dîner au restaurant. Grâce à son horrible maladresse il a été impossible de dîner. Il m'a tellement donné sur les nerfs que je me suis querellé avec le cabaretier. Et lui, il a fait venir cet homme (qu'il n'avait jamais vu) pour lui demander... quoi?... s'il était allemand ou anglais, s'il était établi depuis longtemps, si ses affaires allaient bien, etc. Ce trait de caractère, absolument inexplicable pour moi, quoique répété si souvent, m'a épouvanté [1].

J'ai compris qu'il voulait m'arracher les noms des personnes avec qui j'ai des affaires si compliquées uniquement pour *jaser* avec elles.

Il m'a demandé l'adresse de Jeanne (car elle a fui Neuilly), j'ai refusé de la lui donner. Que veut-il aller faire là, encore? D'ailleurs elle est peut-être morte.

(1) Il est piquant de rapprocher ces lignes de ce que, dans son *Baudelairiana* (*E.-J. Crépet*, p. 288), Charles Asselineau a raconté de notre auteur lui-même, avec lequel il dînait souvent : «Un de ses grands plaisirs était de disputer avec les cabaretiers et leurs garçons. Il leur faisait subir des interrogatoires, les exaspérait par des questions, observations, distinctions; disputait pied à pied avec eux jusqu'à ce que, poussés à bout, ils lui fissent des scènes. «Monsieur, faites-vous la cuisine «à la graisse ou au beurre? Votre beurre est-il bien frais? Avez-«vous d'*excellent* vin?» — «Espérez-vous, lui disais-je, qu'il vous «réponde : Non, monsieur, j'ai du beurre rance et du vin fre-«laté?» mais cet argument ne le touchait pas. En sortant, si l'on s'était bien chamaillé après avoir mangé de la ratatouille, il disait d'un air convaincu : «Eh bien, nous n'avons pas trop «mal dîné».

Sérieusement, que faire? Je t'avais dit que je pouvais tenir jusqu'au 20. Je puis encore tenir jusqu'au 24. Mais comment faire pour arracher de l'argent d'Ancelle? Je ne parle que des nécessités présentes. Je demandais 10.000 fr. Il supprime le passé, dis-tu, et veut seulement me faciliter la vie présente. Tu dis 4.000; ce serait déjà beaucoup. C'était juste le chiffre que je demandais, en supposant que je gagnasse à peu près 1.600 fr. avant de partir. Grâce à ces courses multipliées, à ces courses innombrables, je n'ai pu que finir le travail pour l'homme de Londres, c'est-à-dire une valeur de 400 fr. qu'il faut réclamer par le ministère du Président de la Société des gens de Lettres et de l'Ambassade Française[1]. Or, ce n'est pas des mois de 400 fr. qu'il faut que je fasse; il faut que je gagne infiniment plus.

Donc si sérieusement Ancelle veut faire quelque chose, ce n'est pas 4.000 fr. que je chercherai à arracher, mais 5.600; auquel cas je le laisse tranquille jusqu'au 1er janvier.

Il y a des choses si compliquées (oppositions sur mes salaires et mes revenus dans les journaux, délégations à détruire, saisies à faire lever, etc.) que je veux tout faire moi-même, *et jour à jour je rapporterai les titres livrés en échange de l'argent.* Quant à lui permettre de se fourrer dans des affaires et des dettes d'une nature toute différente de celles de ma jeunesse, j'aimerais mieux supporter ce qu'il y a de plus atroce[2].

En supposant que les choses s'arrangent ainsi,

[1] Voyez les notes 1, pages 278 et 293.

[2] On se rappelle qu'à la veille de sa fameuse querelle avec Ancelle, en février 1858, il avait marqué les mêmes dispositions.

il y a bien pour 10 jours de courses et de besogne pour moi ; encore 10 jours non employés à la littérature.

Tu dois être bien étonnée de ma défiance, et *qu'il n'y ait encore rien de fait;* mais je connais si bien l'homme! *Il est mon principal ennemi* (non pas par méchanceté, je le sais).

Il offre, dis-tu, de liquider le passé par l'abandon de mon revenu, lequel revenu ne sera pas de 2.000 fr., car il faut bien que l'on me donne au moins 300 fr. par an, puisque dans ma nouvelle situation, il m'arrivera quelquefois de ne pas recevoir d'argent de Paris pendant deux mois, trois mois, quatre mois.

Il faut que je te dise en passant que j'ignore le chiffre de capital et du revenu qui me revient. *On m'a toujours caché ces choses-là en me disant que cela n'était pas important.*

Tes lettres, soit dit aussi en passant, contiennent d'autres erreurs : — ce n'est pas 8.000 fr. qui ont été aliénés mais 4.600 ; — Blanché[1] a déjà reçu de l'argent, par moi ; — je ne comprends rien à l'affaire Jaquotot. Je n'ai rien envoyé à *Madame Jaquotot;* j'ai envoyé à son mari les *Paradis*, les *Fleurs*, et le WAGNER avec 100 fr. dedans. Ai-je cru les envoyer? Ai-je rêvé? Ou bien la brochure s'est-elle égarée avec son contenu? Je n'en sais rien. C'est une vraie *babiole* que je vérifierai. Il s'agit de choses plus terribles pour le moment. (Laisse-moi le plaisir de vérifier cela moi-même.)

Les 1.600 que je voulais gagner tout de suite

[1] Notaire qui avait succédé à Ancelle.

reviendront à Honfleur, peu à peu, puique *tu prétends* (mais c'est à perdre la tête !) qu'Ancelle offre déjà 4.000 fr. (Mais c'est incroyable! Ancelle offrant quelque chose !) et naturellement, ayant fait lever toutes les oppositions et toutes les saisies et toutes les retenues, je pourrais jouir du fruit de mes articles.

Mais que faire? que faire? Dois-je supposer qu'Ancelle t'écrit des mensonges, ou bien que les mauvaises habitudes de son caractère le poussent à me cacher *à moi-même* qu'il veut faire quelque chose pour moi? Ah! le singulier homme!

Il n'y a dans mes affaires actuelles ni *usure,* ni *prodigalité.* Il y a des dépenses légitimes non payées et qu'il faut payer; il y a des affaires littéraires compliquées; il y a des remboursements d'argent, pour lesquels d'autres que moi sont poursuivis, par ma faute. Je veux tout faire moi-même.

Il faut par exemple qu'un de mes amis[1] (qui d'ailleurs refuserait absolument d'aller chez Ancelle) reçoive 1.000 fr. le 24 au soir. Tes 500 fr. et Blanché sont compris dans mes calculs. 4.000 fr. font juste mon compte, *moins* les petites dettes, toutes petites, vêtements, emplettes, petites dettes d'amis et argent de réserve pour le reste de l'année.

Je compte laisser de l'argent à Paris pour quelques dettes qui ne peuvent être payées qu'à échéance après mon départ, si toutefois je pars jamais. Car je n'ai confiance en rien ni en personne (qu'en toi).

J'avais entamé tout à l'heure la question du

[1] Poulet-Malassis, voyez page 306.

passé. Je laisserai la *presque* totalité de mon revenu à Ancelle, et *il ne paiera rien; j'en suis convaincu.* Nous amasserons de l'argent à nous deux et je choisirai un vrai homme d'affaires. Cependant je lui laisserai la presque totalité de ce revenu pour te complaire et pour ne pas l'offenser.

(Un de mes amis vient d'avoir un grand succès au théâtre[1]. J'ai assisté à une scène de créancier pleine d'enseignements. 1.500 fr., empruntés il y a 15 ans, font aujourd'hui 3.000. Ah! J'en verrai de belles encore! en supposant que jamais une pareille bonne fortune m'arrive!)

[*Sans signature.*][2]

---

### 649. À POULET-MALASSIS.

Poulet-Malassis
et
De Broise
libraires-éditeurs
97, rue Richelieu
et passage Mirès, 38.

[Environ 20-25 mai 1861.]

Je ne veux plus voir Crépet. Après de Calonne, le Stœpel; après le Stœpel, le Crépet.

Sans même respecter l'usage qui veut qu'on soit plus poli chez soi qu'ailleurs, il m'a traité de haut en bas.

[1] Auguste Vacquerie à qui nous avons vu Baudelaire, le 4 avril précédent, envoyer de chaudes félicitations.
[2] La pièce autographe semble incomplète.

Il viendra vous voir. Je laisse ici le traité (que je veux considérer comme nul, jusqu'à ce qu'il consente à ne plus gêner notre publication)[1]. Je continue à traiter avec Mendès, mais pour moi seulement[2].

Je suis absolument las de tous ces outrages. Il y a un dernier coup à lui porter auquel il ne s'attend pas, c'est de lui proposer de tout annuler, de me rendre tous mes droits et d'accepter le remboursement de tout ce que j'ai reçu de lui (il a des reçus)[3].

Je suis las des souffrances de toute sorte qui me sont imposées par cet imbécile.

Ne lui dites pas que je vais être plein d'argent. Il faut que cela paraisse me coûter de la peine. D'ailleurs la vérité est ceci : avant la fin du mois, je recevrai 3 ou 4.000 fr. Mais je ne m'attendais pas à l'accident Crépet, et même sans cela il m'en faudrait 5.000.

[1-2] Il s'agit ici des huit notices destinées à l'anthologie des *Poëtes français*. Sous la pression de ses incessants besoins d'argent, Baudelaire avait demandé à Eugène Crépet l'autorisation de les publier préalablement dans la *Revue fantaisiste* que venait de fonder Catulle Mendès, et Eugène Crépet, bien qu'à regret, avait fini par la lui donner, à condition toutefois que le tort qui lui était fait fût compensé par une ristourne sur le salaire nouveau que Baudelaire allait tirer de ses morceaux, — arrangement consigné dans le traité (en date du 18 mai) ici mentionné. Mais Baudelaire ne s'était pas satisfait de cette concession. Il voulait de plus, il exigeait qu'Eugène Crépet «ne fît pas obstacle» à la publication de ses *Notices littéraires*, autrement dit que son livre de critique, qui d'ailleurs n'était pas prêt et ne devait jamais l'être, pût paraître *avant* l'achèvement de l'anthologie! C'est cette prétention excessive qui lui avait valu l'accueil et le traitement dont il se plaint dans la présente lettre.

[3] On se rappelle qu'un an plus tôt (lettre 524), Baudelaire avait déjà employé ce moyen d'intimidation auprès d'Eugène Crépet, comme en 1859 (lettre 404) auprès de Calonne.

Il est bon que je ne voie plus Crépet parce que je me fâcherais tout de bon cette fois.

Tout à vous.

C. B.

Vous ne pouvez pas vous faire une idée des attitudes audacieuses qu'a pris [*sic*] cet homme mou.

Souvenez-vous qu'il est possible qu'avant 3 mois l'*Européenne* ait publié mes trois derniers morceaux.

---

### 650. À MADAME AUPICK.

[27 mai 1861.]

Je réponds vivement aux seules questions qui t'intéressent immédiatement :

Oui, c'est sur mon capital que seront pris mes 4.000 fr. — Ce matin même (Lundi 27) j'attendais Ancelle pour aller avec lui chez un agent de change. Il n'est pas venu parce qu'il est très affairé. Il viendra demain. — Les 4.000 fr. me laissent bien à court; mais aussi j'aurai à toucher à Honfleur, successivement, l'argent de 3 ou 4 morceaux littéraires qui seront imprimés après mon départ.

Je veux avant de quitter Paris, obtenir un compte exact de ce qui me reste de capital et de revenu, ainsi que de la nature des placements.

Je verrai M. Jaquotot. Si la brochure avec les 100 fr. ont été remis à un commissionnaire (introuvable pour moi) ils sont perdus. Évidemment cela n'a pas été mis à la poste, car la poste aurait remis

les 100 fr. et puis m'aurait fait un procès pour avoir enfreint la règle. Ce jour-là, j'avais 50 exemplaires à empaqueter et à affranchir, il est naturel que j'aie commis une étourderie [1].

L'affaire Malassis était tellement urgente que j'ai dû prendre dans la bourse d'Ancelle un à-compte que je lui remettrai après demain. Par grand bonheur, Malassis avait de l'argent en caisse; au lieu de 1.000, il n'avait immédiatement besoin que de 500. — Les autres dettes urgentes tombent toutes à la fin du mois.

J'ai de nombreuses visites à faire, toutes intéressées, des reçus à prendre partout, des oppositions et des saisies à faire lever, pour pouvoir toucher à Honfleur successivement le prix de mes articles. *Enfin de nombreux bagages à expédier, et dont tu m'accuseras reçu.* — Il faut que les bagages soient très bien faits. Je sais, par expérience, que le frottement du voyage abîme tout, livres, gravures et dessins.

*Tu m'accuseras de même reçu des 500,* que je te renverrai [2]. *Ancelle est capable d'exiger la preuve* que je t'ai remboursée ainsi que Blanché!

Quand j'ai senti que j'allais, par ton secours, recevoir un grand soulagement, comme je passais devant une boutique de chinoiseries, j'ai acheté pour toi deux petits plateaux pour servir le thé ou le café. Tu ne m'en dis rien. C'était bien le moins que je t'adressasse un petit remerciement à ma manière. Ils ont dû t'arriver *francs de port.*

Puisque tes nerfs et ton estomac dépendent, comme les miens, de ton repos et du plaisir ou du

[1] Voyez la lettre 648.
[2] Voyez le numéro 652.

déplaisir de vivre, je te réponds que si cela dépend de moi, tu digéreras bien.

Je suis toujours inquiet pour les cartons que j'ai laissés dans ma chambre ou dans mon cabinet. Soit pour les dessins de mon père, soit pour d'autres, je crains l'humidité.

Je comparais tout à l'heure devant le Comité de la Société des gens de Lettres que j'ai fait convoquer avec deux avocats, pour exposer mon affaire de Londres. Je ne veux pas perdre mes 400 fr. et je ne veux pas être impunément insulté. C'est le misérable qui me doit dont la lettre m'a rendu si singulièrement malade pendant 3 jours[1].

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

---

651. À MONSIEUR F. THOMAS[2].

28 mai 1861.

L. a. signée deux fois, en tête et à la fin, 1 page petit in-4°.

Relative à M. Stœpel; on lui avait demandé s'il pouvait donner quatre cents francs en échange du manuscrit, mais il n'a jamais rien répondu à ce sujet.

---

[1] Toujours l'affaire Stœpel. Cf. numéros 642, 646, 648 et la lettre qui suit celle-ci.

[2] Bien probablement Frédéric Thomas, avocat et littérateur, chroniqueur judiciaire, membre du comité de la Société des gens de Lettres, etc. (voyez le *Dictionnaire des Contemporains* où une demi-colonne lui est consacrée). Il y a toute apparence que cette lettre fut écrite à l'issue de la séance dont il est question dans la précédente, dernier paragraphe.

## 652. À MADAME AUPICK.

Jeudi 30 mai 1861.

Ma Chère Mère,

Tu recevras demain vendredi dans la journée tes 500 fr. par le chemin de fer, tu donneras, si tu veux, quelques sols au facteur; quant au port, il est payé.

J'ai appris ce matin seulement que les plateaux n'avaient pas été affranchis. Je t'en demande pardon.

As-tu reçu une lettre de moi, longue, assez mal gribouillée et répondant à la fois à trois lettres de toi[1]? Comme signe particulier, je me souviens qu'il était question des plateaux.

Comme ces misérables babioles, que j'avais cru bien choisir, ne t'ont pas fortement plu, je t'envoie tout simplement du thé. — Pour le coup, je suis sûr de réussir.

Je t'embrasse, et à bientôt.

C. B.

---

## 653. À EUGÈNE CRÉPET.

[Rue de Seine, 36.]

[Environ 1er juin 1861[2].]

Mon cher, je me suis remis ce matin à votre Hugo[3]; vous pouvez donc être tranquille de ce côté.

(1) Celle qui est donnée ici sous le numéro 650.

(2) La probabilité de cette date résulte d'une épreuve du *Pierre Dupont* qui porte celle du 6 juin (voyez le 4e paragraphe).

(3) On se rappelle que cette notice avait été commencée un an plus tôt (voyez les numéros 541-543).

Je sors de chez M. Claye[1], à qui j'ai demandé une bonne épreuve de Gautier, Leconte de Lisle et Barbier; mais il paraît qu'il n'est plus temps, et que ce serait un vif embarras.

Je demande avec insistance[2] une bonne épreuve de Desbordes-Valmore, et une bonne épreuve d'Hégésippe Moreau, avant que vous n'ayez fait décomposer.

D'après ce que vous m'avez dit hier soir, il me paraît inutile de faire composer Pierre Dupont, Levavasseur et Petrus Borel, puisque dans chacune de ces notices il y a des choses choquantes pour vous[3].

Ayez bien soin de ne pas égarer les *trois* manuscrits, le *quatrième* (Hégésippe) étant représenté par une bonne épreuve.

Tout à vous.

CHARLES BAUDELAIRE.

---

## 654. À POULET-MALASSIS[4].

3 juin 1861.

*Mon cher Baudelaire,*

*Voici l'épreuve des deux notices sur Pétrus Borel*[5] *et Gustave Levavasseur. S'il vous en faut d'autres, demandez-les-moi vous les, aurez le lendemain.*

[1] L'imprimeur de l'anthologie.

[2] *Insistance*, dans la lettre autographe, remplace *instance*, biffé.

[3] Voyez notre note 4, page 81.

[4] Billet tracé au bas de la lettre d'Eugène Crépet en date du 3 juin. Baudelaire en avait souligné quelques passages, ceux que nous reproduisons ici en petites capitales.

[5] Finalement Petrus Borel et son œuvre allaient être écartes de l'anthologie; pour quelle raison? nous ne savons.

*Je persiste plus que jamais dans l'observation que je vous ai faite sur le début de la notice de Levavasseur. Il y a là évidemment de quoi le blesser. Vous êtes son ami; évitez cela. Changez les cinq premières lignes*[1].

*Quand aurai-je la notice de Dupont et celle d'Hugo? Retouchez-vous l'*Auguste Barbier? *J'ai besoin d'être fixé sur toutes ces questions.*

*Vous m'avez dit hier que vous remettriez avant de partir la petite somme qui reviendra sur le prix que la* Revue fantaisiste *vous donne de vos notices. J'avoue que je ne vois aucune raison de rien changer à nos conventions sur ce point. Je ne mets* PAS EN DOUTE VOTRE INTENTION DE ME REMETTRE CET À-COMPTE, MAIS VOUS POUVEZ VOUS TROUVER ENTRAINÉ PAR UN BESOIN D'ARGENT IMPRÉVU QUI VOUS FERAIT CHANGER LA DESTINATION DE LA PETITE SOMME EN QUESTION. *Tenons-nous-en donc à une clause que vous avez acceptée et signée* APRÈS L'AVOIR DISCUTÉE TOUT À VOTRE AISE[2].

*A bientôt. J'irai, un de ces matins, chercher les notices avec vos dernières corrections.*

*A vous,* E. CRÉPET.

Que répondre à de pareilles sottises et à tous ces manques de parole?

Avant de me laisser emporter jusqu'à lui offrir encore une fois[3] la *totalité* de ce que j'ai reçu de lui, y compris même les frais de composition, j'ai voulu vous consulter.[4]

C. B.

Et il ne veut pas me laisser de repos avec tous ses petits papiers!

(1) Voyez la lettre 658, note 2.

(2-3) Allusion au traité du 18 mai dont nous avons résumé la teneur sous la lettre 649, page 304, notes 1-2. — «... encore une fois...», voyez *ibidem*, note 3.

(4) Il est probable que Poulet-Malassis fit entendre raison à Baudelaire puisque celui-ci ne persévéra pas dans son intention.

Et M. Crépet lui-même, bien que je ne doute pas de son intention de me remettre les deux tiers, ne pourrait-il pas être entraîné etc.?...

---

### 655. À PAUL DE SAINT-VICTOR.

[Rue de Grenelle-S^t-Germain, 49
Paris. — C. B.]

[Début de juin 1861 (1).]

Mon cher ami,

Voici le *monstre* (2). Une pure annonce, s'il vous plaît.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que je suis le plus abandonné des hommes, et que vous me rendriez très-heureux si à travers vos articles périodiques de peinture ou de théâtre, vous pouviez parler des *Fleurs du Mal* ou des *Paradis artificiels*, mais selon la juste mesure de votre conscience (3). Je laisse toujours sécher votre exem-

(1) La date approximative est fournie par la teneur de la lettre : les *Paradis artificiels* sont annoncés dans la *Bibliographie de la France* le 2 juin, et le *Salon* fermera à la fin du même mois.

(2-3) Entre tous les détracteurs de Wagner, Saint-Victor s'était signalé par son incompréhension et sa férocité. A preuve ce début de son feuilleton de la *Presse*, le 18 mars : «L'épreuve est faite, elle a été solennelle, et elle sera décisive [...] Imaginez un dieu indien à sept bras et à trois têtes intronisé dans un temple grec, c'est l'emblème de l'opéra hétéroclite de M. Wagner s'installant dans le théâtre de Rossini et Auber. Que cette cruelle expérience nous apprenne à nous défier des renommées ampoulées, des génies apocryphes, du fanatisme factice, des Messies datant l'art de leur propre hégire, et l'Opéra n'aura pas payé trop cher sa splendide mise en scène de la fable des *Bâtons flottants*». — Après cela il va de soi que Saint-Victor ne pouvait tenir le *Richard Wagner* de son ami Baudelaire que pour un *monstre*. Parla-t-il du moins de la deuxième édition des *Fleurs* et des *Paradis?* Nous n'avons rien retrouvé de lui sur ces livres-là.

plaire[1] et j'attends *un bon brocheur.* S'il vous était agréable de posséder, en attendant, un exemplaire vulgaire, prenez-le à la librairie Malassis Mirès. Vous y trouverez 35 morceaux nouveaux. — Jetez un coup d'œil au Salon, sur les dessins à la plume de Rodolphe Bresdin, cela vous déplaira, vous plaira et vous amusera.

Tout à vous,

CH. BAUDELAIRE.

---

## 656. À EUGÈNE CRÉPET.

[Monsieur
Monsieur —
C. B.]

[Juin.]

Mon cher Crépet,

Je ne puis m'occuper que des retouches de *Pierre Dupont*, puisque je considère les deux autres comme excellentes[2]. Votre aveuglement seul fait

[1] Cet exemplaire, sur vélin fort (demi-reliure maroquin rouge, tête dorée, non rogné), a fait partie des collections Jules Le Petit et Fernand Vandérem. Il porte la dédicace : «*A Paul de Saint-Victor, témoignage d'amitié, CH. BAUDELAIRE*», suivie de ces notes autographes : «Les six pièces condamnées par jugement du 20 août 1857, et qui n'ont pu être réimprimées ici, sont : *Les Bijoux* — *A Celle qui est trop gaie* — *Le Léthé* — *Lesbos* — *Femmes damnées* (A la pâle clarté...) — et *Les Métamorphoses du Vampire.*

«J'ai marqué à la table des matières toutes les pièces nouvelles.

«Toutes les autres anciennes ont été remaniées.

«C. B.»

Notre poëte exagérait quelque peu dans l'assertion qui clôt sa note, nous l'avons dit (numéro 612, note 2). Bon nombre de pièces avaient été réimprimées telles qu'en 1857.

[2] Les deux autres : *Petrus Borel* et *Le Vavasseur,* semble-t-il.

obstacle à ce que vous soyez de mon avis. Je vous en supplie, ne m'en parlez plus.

Vous aurez votre épreuve lundi.

Quant aux citations[1], vous savez ce qui a été décidé; tout au plus puis-je vous donner quelques conseils pour le choix; mais à quoi bon?

Je pars à la fin du mois. Pensez aux autres dont je n'ai pas encore eu les épreuves.

Tout à vous.

C. B.

---

## 657. AU MÊME.

[Monsieur —
35 *bis*, rue d'Amsterdam.]

[S. d.][2]

Mon cher Crépet,

J'ai fait, comme vous le savez, quelques efforts pour trouver la Barcarolle de *P. Dupont*[3].

Tachez donc d'en faire autant, et de mieux réussir que moi[4]. C'est la dernière notice à livrer, et j'ai hâte d'en finir.

Bien à vous.

C. B.

---

[1] Peut-être pour le *Victor Hugo*, voyez page 111, note 3.

[2] Nous plaçons ce billet ici parce que l'objet s'en retrouve dans le suivant, mais sous réserve : il peut être sensiblement antérieur.

[3-4] Il s'agissait de *La Promenade sur l'eau* dont plusieurs strophes sont citées dans la notice sur Dupont (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 367-369). Baudelaire ne la trouvait pas parce qu'il la cherchait sous le titre de *Barcarolle*, qui est celui d'une autre chanson, moins réussie, de Dupont pareillement.

## 658. AU MÊME.

[Environ 10 juin 1861.]

En effet — c'est l'épreuve (Hugo) que je vous avais transmise pour l'imprimerie. Claye[1] l'aura demain, et je relirai encore une fois.

Faites attention aux citations *Levavasseur,* criblées des fautes les plus bizarres, entre autres deux ou *trois vers faux,* et une strophe inintelligible.

Je vous en supplie, ne me parlez plus de votre *presque nu*[2]. J'ai consenti à supprimer dans toutes

[1] Il devait s'agir de l'épreuve de la *Revue fantaisiste* où la notice sur Hugo parut d'abord (15 juin 1861). — Claye, l'imprimeur des *Poëtes français.*

[2] Au début de la notice sur Le Vavasseur, on lit : «Je me souviens que plus d'une fois, en pénétrant chez lui le matin, je le surpris *presque nu* [c'est nous qui soulignons], se tenant dangereusement en équilibre sur un échafaudage de chaises». Baudelaire, par cette entrée en matière, avait voulu indiquer tout de suite le goût que Le Vavasseur marquait pour les tours de force, et qu'on retrouve dans ses exercices poétiques. Mais Le Vavasseur, auquel une épreuve avait été communiquée, s'était offusqué de cette présentation — dans les années 60 on se montrait plus collet-monté qu'aujourd'hui — et c'est pourquoi Eugène Crépet insistait auprès de Baudelaire dans sa demande de modification. A preuve ces quelques lignes tirées d'une lettre de Philippe de Chennevières que le publicateur des *Poëtes français* avait, en désespoir de cause, prié de s'entremettre : «Voici enfin une réponse, et celle qui aurait dû nous venir dès le commencement. Le Vavasseur, enchanté que vous vouliez bien équilibrer par la gravité de l'Epilogue de ses [*Poésies*] *fugitives* le déshabillé du *presque nu* de la notice de Baudelaire, se dispense avec bonheur d'entamer une négociation pour la suppression du *presque nu.*» (31 janvier 1862.)

les notices tout ce qui était trop âpre et pouvait blesser les gens.

Ici c'est une autre affaire. Je vous assure que je connais mon Levavasseur. — Dans *Valmore*, j'ajouterai une ligne de note[1].

Remettez au porteur le petit vol[ume] de poësies de Pierre Dupont; si je ne cite pas une strophe de plus, la citation sera inintelligible[2]. —

Tout à vous,

C. B.

---

## 659. À MADAME AUPICK.

19 juin 1861.

J'ai vu M. Jaquotot, toujours malade. Je l'ai vu deux fois et je lui ai rendu les 100 fr[3].

Une caisse énorme, et d'une lourdeur terrible, ma principale, est partie il y a quelques jours. Elle doit être arrivée, *non affranchie.* Je ne peux pas m'ôter de la pensée que tout est brisé, les verres

(1) Cette ligne de note ne se trouve pas dans l'anthologie, mais s'identifie sans doute avec celle qui figure dans la *Revue fantaisiste*, et que nous avons signalée ailleurs (*L'ART ROMANTIQUE*, p. 545).

(2) Dans une première épreuve des *Poëtes français*, en date du 6 juin 1861, qu'a bien voulu nous communiquer M. A. Tabarant, la citation de *La Promenade sur l'eau* comptait huit vers de moins que dans le texte de la *Revue fantaisiste*, livraison du 15 août. C'est donc dans l'intervalle du 6 juin au 15 août que Baudelaire avait complété la citation. D'autre part on le voit écrire le 19 juin (numéro 660) que toutes les épreuves remaniées de ses notices sont maintenant chez E. Crépet. D'où la date approximative à laquelle nous avons rapporté cette lettre.

(3) Voyez les numéros 648 et 650.

du moins qui auront ainsi éraflé les dessins.

Ne défais rien, l'emballage est très compliqué. Elle est si lourde que tu ferais bien de la faire, en attendant, déposer dans la grande salle, derrière la cuisine, et là, plus tard, ton voisin le jardinier me la démontera.

Je n'ai pas même de reçu de l'expéditionnaire.

Les autres vont suivre.

Je t'embrasse, chère mère, de tout mon cœur.

C. B.

*Et la Revue Fantaisiste ?*[1]

---

660. À EUGÈNE CRÉPET.

19 juin 1861.

Mon cher Crépet,

*Depuis plusieurs jours, TOUTES vos épreuves REMANIÉES sont chez vous,* et il y a pour vous 100 fr. chez Malassis, tiers des 300 que j'ai reçus, comme vous pouvez vous en assurer sur les registres de la Revue[2].

Comme votre lettre m'a inquiété, j'ai voulu voir madame Crépet[3]; elle était absente. Ensuite je suis allé à l'imprimerie, où on n'a rien reçu.

[1] La notice sur Victor Hugo y avait paru le 15 juin et Baudelaire était sans doute curieux de l'impression qu'elle avait faite à Mme Aupick.

[2] La *Revue Fantaisiste*, voyez les notes 1-2 de la page 304.

[3] La première femme d'Eugène Crépet : Marie Garcia, nièce de la Malibran, qui était réputée pour sa beauté et son talent musical.

Avant de quitter Paris, je veux tout relire; d'ailleurs ces quatre dernières ont besoin d'être relues après correction [1].

Et enfin, il sera nécessaire de mettre une note dans la notice sur Valmore [2].

Tout à vous.

C. B.

Je ne peux vous répondre que chez vous. Vous ne me dites pas où vous êtes, et le timbre de la poste est illisible.

---

## 661. À MADAME AUPICK.

21 juin 1861.

Ma chère Maman,

En t'annonçant hier [3] ma première cargaison, j'ai oublié de répondre à ton excellente lettre, la dernière si excellente à la fois et si risible. Il n'y a que les mamans qui aient le privilège singulier de faire rire même en inspirant le respect et la reconnaissance.

Je veux parler de la lettre où tu m'expliques qu'il ne faut jamais renvoyer au lendemain la chose pressée et que toute exactitude trouve sa récompense.

Ce qui me touche, c'est ta sollicitude. Ce qui

[1] Il s'agissait des notices sur Marceline Desbordes-Valmore, Victor Hugo, Pierre Dupont et Gustave Le Vavasseur.

[2] Voyez page 315, note 1.

[3] C'est probablement *avant-hier* que voulait dire Baudelaire, voyez le numéro 659.

me fait rire, c'est que tu m'enseignes ce que je sais. Je passe ma vie à me faire des sermons sublimes, irréfutables, qui ne m'ont jamais guéri. — Je suis et j'ai toujours été à la fois raisonnable et vicieux. — Hélas! Il me manque peut-être les coups de fouet qu'on distribue aux enfants et aux esclaves[1].

Presque toutes mes affaires sont finies; je m'acharne encore sur deux ou trois choses..

En envisageant tranquillement ma situation, rien n'est perdu. Je puis devenir grand; mais je puis me perdre, et ne laisser que la réputation d'un homme singulier.

Tout dépend de l'habitude.

Nous causerons longuement.

Je t'embrasse, et je te remercie profondément de cette chaleur de cœur que tu mets à mon service, et que certainement, je n'ai jamais éprouvée pour les gens qui la méritaient le mieux.

Je t'écris dans un de ces moments sérieux où je me confesse moi-même.

C. B.

---

(1) Cf. *Fusées,* 12e fragment, où Benjamin Fondane (*L'Expérience du Gouffre,* Seghers, 1947) dit retrouver l'accent spinozien :

«Si, quand un homme prend l'habitude de la paresse, de la rêverie, de la fainéantise, au point de renvoyer sans cesse au lendemain la chose importante, un autre homme le réveillait un matin à grands coups de fouet et le fouettait sans pitié jusqu'à ce que, ne pouvant travailler par plaisir, celui-ci travaillât par peur, cet homme, — le fouetteur, — ne serait-il pas vraiment son ami, son bienfaiteur?»

### 662. À LOUIS MARTINET [1].

[Juillet 1861 ? [2]]

Cher Monsieur,

Je suis bien désolé qu'un morceau de critique composé dans un système d'absolue admiration pour notre ami Daumier ne puisse pas vous plaire dans sa totalité. [3] J'ai fait de longues études sur le comique et sur la caricature. Puisque vous craignez [4] (autant que je puis le deviner, d'après votre petit mot) que mon article ne puisse pas être publié sous le régime de Napoléon III et de Walewski Ier (il l'eût été sous M. Fould), *il faut simplement le supprimer.* Croyez que j'ai pour vous un sincère dévouement, mais je ne puis pas me soumettre à des circonstances. J'ai pris l'habitude, depuis mon enfance, de me considérer comme *infaillible.*

— Je crois que je dois vous céder dans tous les cas où vous croyez que je puis vous nuire. Mais votre croyance est [5] le résultat d'une timidité folle, et je suis convaincu que l'article paraîtrait avec un bénéfice de plaisir pour tout le monde, et sans danger pour vous. — *Cependant, supprimons-le.*

A bientôt ; — Je saurai vous dédommager.

[1-2] Propriétaire de la galerie Martinet, qui avait fondé le *Courrier artistique* en juin 1861. La date de cette fondation donne approximativement celle de cette lettre.

[3] Voyez *Daumier* dans l'Index des *CURIOSITÉS ESTHÉTIQUES.*

[4-5] Leçons erronées de 1906-1933 : «Puisque vous *croyez* autant...» — «Mais votre croyance est *fausse et* le résultat...»

Ayez la bonté de garder *mes feuillets : je n'ai pas de double.*

Tout à vous.

CH. BAUDELAIRE.

---

663. À MONSIEUR BELLAGUET[1].

[L. a. s., 1 p. pl. in-8.]

9 juillet 1861.

Belle lettre. Il le félicite en qualité de vieille connaissance pour les nouvelles fonctions auxquelles il est appelé.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Il est toujours agréable de voir un littérateur[2] monter aux premiers rangs. Prenez mes félicitations pour bien cordiales. Et puis, avant de quitter le ministère, daignez penser à mon affaire, et vous souvenir de moi ou plutôt de nous; car vous savez que je fais allusion à M. G.[3]; cela, ce me semble, vous est d'autant plus facile qu'on ne peut rien vous refuser au moment de votre départ[4].

---

(1) Le 19 juin 1861, Louis-François Bellaguet s'était vu nommer inspecteur de l'enseignement primaire, et Baudelaire en avait un peu hâtivement conclu qu'il quittait le ministère d'Etat.

(2) On doit à Bellaguet quelques articles critiques ainsi que des traductions du latin et de l'italien, nous l'avons dit.

(3) Voyez le numéro 627.

(4) Cette lettre resta-t-elle sans réponse? ou la réponse déçut-elle notre auteur? nous n'avons trouvé trace aux Archives d'aucune indemnité allouée soit à Guys en une année quelconque, soit à Baudelaire au cours de l'exercice 1861, passé avril. Toujours est-il que nous verrons bientôt Baudelaire marquer de la défiance à l'endroit de M. Bellaguet (numéro 693).

## 664. À MADAME AUPICK.

Mercredi 10 juillet 1861.

Ma chère mère, voici en abrégé les raisons qui m'ont fait retarder, lambiner, traîner, etc. :

1° De l'argent à toucher;

2° Les épreuves des *Réflexions sur mes contemporains*[1], qui ont été imprimées dans un tel désordre, que, moi absent, c'eût été affreux.

3° La certitude de besognes échelonnées d'ici au jour de l'an.

4° Une longue discussion avec un ministère à propos d'une mission à Londres (pour l'année prochaine). (Trop long à raconter.) Il faut pour l'obtenir rester dans la *Revue Européenne*, Si je la quitte pour la *Revue des Deux Mondes*, la mission est perdue[2].

5° Je voulais que la restauration des deux *Greuzes*[3] de mon père, du *Boilly* et d'autres dessins fût faite presque sous mes yeux. Cela est fait, mais n'est pas sec et conséquemment ne peut pas être emballé;

Enfin 6° il me reste une grande quantité d'épreuves à corriger, et puis il faut que je surveille frontispice, portrait, fleurons, culs de lampe,

(1) Autre titre des *Notices littéraires.*

(2) Voyez la lettre 668.

(3) Baudelaire observe ici la règle qui veut le nom propre au pluriel quand il est employé par antonomase. Cependant plus loin on le verra écrire des mêmes toiles : «les Greuze» (lettre 667). — Il semble qu'il avait fait restaurer ces tableaux par Jules Rozier, voyez la lettre 690.

pour une 3ᵉ édition des *Fleurs* (à 25 francs l'exemplaire) que l'éditeur veut risquer[1]. Singulière idée et que je crois mauvaise! Quelle est la maman qui donnera les *Fleurs du Mal* en étrennes à ses enfants? et même quel papa?

Cette petite marionnette que j'insère dans ma lettre est le commencement des portraits successifs que le photographe doit faire pour guider le graveur. J'ai la plus mauvaise idée, non seulement de l'opération en elle-même, mais aussi de l'artiste à qui les lettres ornées, les fleurons, les portrait, frontispice, etc., seront confiés[2].

Ce que tu me dis de madame Baton[3] est bien insolite.

Mes affaires sont en très bon train d'ailleurs. Nous nous verrons très prochainement.

Plusieurs personnes m'engagent à profiter de la vacance actuelle (*Scribe*) ou des vacances prochaines probables pour poser ma candidature à l'Académie. Mais le conseil judiciaire! Je parierais que même là, dans ce sanctuaire *impartial*, c'est une mauvaise note.

Je t'aime et je t'embrasse.

CHARLES.

Tu seras contente de ton faux Greuze. Je garderai l'autre.

---

(1) Ce projet devait être abandonné.

(2) Félix Bracquemond, voyez page 330.

(3) Une amie de Mᵐᵉ Aupick, qui séjournait parfois chez elle. Voyez aussi page 330, note 3. — Ces deux lignes avaient été coupées dans les recueils antérieurs.

## 665. À ?[1]

11 juillet 1861.

Monsieur, quand il s'agit de mes œuvres, je ne dispute point à chacun la liberté qu'il a de les juger, c'est affaire de goût. Je ne prétends pas prouver à celui qu'elles ennuient qu'il a tort de ne les pas aimer.

La question est ici différente : je donne mon avis sur un illustre musicien, je réponds aux critiques : à elles de me démontrer l'inexactitude de mes avances.

Fort heureusement aussi, il est admis que l'on peut s'efforcer de faire entendre raison à des calomniateurs, que la faim elle-même ne saurait justifier, lorsqu'ils écrivent des articles aussi médisants qu'inutiles.

Quand je lis dans des feuilles (périodiques, quand elles peuvent, obscures, toujours), que je vends mes manuscrits aux journaux allemands, il est de ma dignité de ne point m'en défendre.

Les malveillances me sont indifférentes lorsqu'elles sont signées d'inconnus, mais cependant m'impressionnent péniblement quand elles éma-

[1] Il semblerait qu'il dût être aisé d'identifier le destinataire, puisqu'il convient de le chercher parmi les écrivains avec lesquels Baudelaire s'était déjà trouvé en rapports et qui l'attaquèrent au sujet de son *Richard Wagner*. Cependant nous n'y avons pas réussi, non plus qu'à retrouver l'organe où notre auteur s'était vu accuser de vendre des manuscrits à des journaux allemands; mais peut-être était-ce celui-là même où s'ébattait le plumitif en cause?

nent de ceux qui, comme vous, me sont redevables.

Les arts sont en général un champ de dispute, mais il serait étrangement paradoxal que la musique devînt un champ de bataille.

Et c'est tout, Monsieur.

Ch. Baudelaire.

---

## 666. À POULET-MALASSIS.

Lundi, 15 juillet[1].

Mon cher ami,

Christophe[2] m'a dit que vous partiez le 20 juillet; comment avez-vous pu oublier de m'en instruire, la dernière fois que nous nous sommes vus? Il m'est impossible de vous accompagner maintenant; j'ai une femme malade, et je tiendrais à donner avant tout à M. Buloz deux morceaux importants[3]. J'irai sans doute vous voir

[1] De toutes les années qui peuvent venir en cause, il n'y a que 1850 et 1861 où le 15 juillet tombe un lundi. Or nous n'avons aucune raison de croire que Baudelaire était, dès 1850, suffisamment lié avec Poulet-Malassis pour l'aller voir à Alençon. De plus, en 1861, Baudelaire, comme on lit ici, «a une femme malade» : Jeanne Duval, et même deux si J. G. F. ne s'identifie pas avec Jeanne. Enfin dans la lettre à Mme Aupick, datée du 25 juillet 1861, soit postérieure à celle-ci de dix jours seulement, nous voyons notre auteur mentionner que Buloz le presse d'entrer chez lui. Nous avons donc cru devoir déplacer ce billet donné jusqu'aujourd'hui sous le millésime de 1850.

[2] Le statuaire, voyez la lettre 413 (tome II, page 264).

[3] Voyez la note 1, page 328.

là-bas dans quinze jours ou un mois, car on me dit que vous partez pour six mois. Du reste, vous me verrez dans deux ou trois jours.

Tout à vous.

C. B.

---

667. À MADAME AUPICK.

25 juillet 1861.

Ma chère maman,

Peux-tu, sans te gêner, me mettre à la poste, pour après demain 27, 500 fr. qui te seront remis presque aussi vite que les derniers? Je te les reporterai moi-même, ou je te les renverrai à la fin de la première semaine d'août. J'ai dans mon tiroir 200 fr. — Et j'ai besoin de 700 pour 3 *derniers* billets payables rue d'Amsterdam. Si tu n'as pas 500 fr., j'en serai quitte pour me laisser poursuivre et pour les payer dans deux semaines.

Ceci ne témoigne d'aucun désordre dans ma vie, ni d'aucun nouvel empêchement dans mes projets. Les 4.000 fr. ont été dépensés juste comme il était convenu avec Ancelle, et si je n'ai pas su garder 500 fr. pour cette fin de mois, c'est le long séjour forcé qui en a été cause.

Le directeur de la *Revue Fantaisiste* est à Bordeaux et à son retour il doit me remettre 1.500 fr., salaire de plusieurs choses *finies*[1]. J'ai eu la précau-

[1] Le directeur Catulle Mendès; les « choses finies », les notices littéraires.

tion de lui dire avant-hier : puisque cela vous gêne de me remettre de l'argent maintenant, puis-je en emprunter avec la certitude de rendre au commencement d'août? — *Oui.*

Ceci, je te le répète, n'a rien d'alarmant pour l'économie générale de ma vie, et c'est la première fois que je cherche à t'emprunter sans honte et sans inquiétude. Il serait fort possible que je te les renvoyasse (au cas où tu les aurais), plus tôt encore.

Je passe à mes affaires.

Etre de l'Académie est, selon moi, le seul honneur qu'un vrai homme de lettres puisse solliciter sans rougir. Quant aux académiciens que l'on a critiqués, dont on s'est moqué, et dont infailliblement on ne peut pas obtenir la voix, ceux-là, on a soin d'aller leur rendre visite à l'heure où l'on est sûr de ne pas les trouver. Mais ce que tu m'as répondu pèche par deux points : 1° je ne t'ai pas dit que je voulais me présenter immédiatement. Je t'ai dit que je voulais me présenter *très prochainement.* Le fauteuil de M. Scribe est vacant; il y en a peut-être d'autres. Je n'en suis pas sûr; 2° il faut se résigner à être refusé deux ou trois fois. Il faut prendre rang. Le nombre de voix que j'obtiendrai à la première fois servira à me montrer si j'ai des chances sérieuses pour l'avenir. — Enfin, depuis plusieurs années, toutes les élections ont porté une couleur politique, souvent fausse, mais imposée par les circonstances, c'est-à-dire qu'une candidature se présente comme impérialiste ou comme candidature d'opposition selon la couleur des amis qui voteront pour elle. Tu devines quelle

confusion cela crée. On peut être de l'opposition, ou on peut être impérialiste, et avoir des amis dans les deux partis de l'Académie. Dans ce cas, la moitié de vos amis, par devoir, votera contre vous. Je suis malheureusement dans ce cas, d'avoir des amis partout, et de plus je ne me soucie pas du tout de colorer ma candidature d'une couleur politique quelconque.

En passant, je te dirai que je crois à la dégringolade prochaine de l'Empire. Ce qui n'est un secret pour personne, c'est que la santé de l'Empereur est fortement compromise. Dans le cas d'accident, personne ne croit à la solidité de la Constitution, ni à la solidité de la Régence. (Il faut avouer que toute prévision dans ce genre ne peut être que très incertaine). Mais que l'on désire le retour des princes de la branche des d'Orléans, que l'on croie à la possibilité d'une République sans désordres, ou que l'on se figure (ils sont très rares, ceux-là) que la constitution impériale sera respectée, tout le monde est d'accord pour *désirer beaucoup de liberté;* il y a trop longtemps qu'on s'en trouve privé.

Tout cela t'ennuie peut-être, mais on est contraint de s'intéresser à toutes ces vieilles sottises humaines.

Voici l'explication des 1.500 fr. dont je te parlais tout à l'heure : — j'ai entre les mains 4 manuscrits qui pourraient être répartis entre la *Revue Fantaisiste*, la *Revue Européenne* et peut-être la *Revue des Deux Mondes*.

La mission dont je t'ai parlé (Londres, Expo-

sition universelle, mois de mai) ne me sera donnée que si je reste à l'*Européenne*, revue officielle.

M. Buloz m'invite fortement à entrer chez lui définitivement et à n'en plus sortir. Mais d'un côté le brave homme s'est fourré dans la tête que j'étais un mauvais critique; il ne veut de moi que des œuvres de pure imagination, et de l'autre, il est tellement avare que, quand viendra l'Exposition de Londres, il ne consentira pas à me donner ce que m'offre le ministère (1.000 ou 1.200 fr. par mois) et qu'il enverra sans doute un littérateur riche.

Dans ces conjonctures, j'ai à peu près sacrifié la mission et toute faveur de ce gouvernement et même de tout gouvernement. J'irai à la *Revue des Deux Mondes* avec des romans, et je ferai plus tard le grand travail sur Londres *à mes frais*[1].

De plus, déjà, dans ma pensée, je trahis la *Revue Européenne*, et j'ai dit à la *Revue Fantaisiste* : voilà 4 manuscrits; vous les publierez en plusieurs mois, mais vous me les paierez tout de suite. — Accepté[2].

De tous les rêves littéraires à accomplir à Honfleur, je ne t'en parle pas. Ce serait trop long. Ce sera moins long dans la conversation. Bref, 20 sujets de romans, 2 sujets de drames, et un *grand livre sur moi-même, Mes Confessions*[3].

Mais de mes rêves d'argent, je parlerai encore

[1] Les pourparlers avec Buloz ne devaient pas aboutir, et Baudelaire ne fera jamais le voyage de Londres.

[2] Sans doute l'article sur les *Peintures murales d'Eugène Delacroix*, l'étude sur *Les Martyrs ridicules* de Léon Cladel, et deux essais déjà promis à l'*Européenne* : le *Dandysme littéraire* et le *Peintre de la vie moderne*.

[3] Autrement dit les *Journaux intimes* mis en forme.

moins, parce que ce serait encore plus long. Que de combinaisons remuées sur le papier! que de chiffres! que de manières ingénieuses de vivre, de payer mes dettes, mes dépenses, tes 23.000 fr., et même de faire une fortune! que de rêves! et cependant, la vie court avec une rapidité désolante. Dans ces rêves d'argent, je trouve même déjà un symptôme de vieillesse.

Tout cela sera résolu et débattu à nous deux. Je crois que deux ou trois mois après mon installation, je commencerai à te donner de l'argent (presque tout) dans le but de te constituer mon caissier. Mais comme il en faudra! Je t'ai déjà promis cela; je persiste. Mais il faudra que tu aies le courage d'écouter bien des détails et bien des rêvasseries.

Ancelle part à la fin de ce mois.

Je viens d'expédier ma seconde caisse (le *Boilly*, mon Père, les *Greuze*)[1]. Tu seras satisfaite. Mais les cadres viendront plus tard.

Tu as reçu sans doute le dernier numéro de la *Revue Fantaisiste*. Celui du 1er août contiendra la fin des *Réflexions*[2].

Réponds-moi tout de suite, je t'en prie; je n'ai besoin que de 200 le 27 et de 300 le 30. J'ai 1.500 fr. à toucher du 1er au 15 août.

Pendant les deux premiers mois de mon séjour là-bas, pas un sol. — J'aurai à remanier les 3 vo-

(1) Voyez la note 3, page 321.

(2) Baudelaire se trompait ici dans ses prévisions. Les *Réflexions sur quelques-uns de mes contemporains* ne finirent de paraître que dans le numéro du 15 août.

lumes que l'impression attend depuis 3 ans[1].

Je t'embrasse de tout mon cœur.

CHARLES.

N'ouvre pas la caisse. Je présume que des caisses aussi bien faites ne peuvent pas recevoir l'humidité même dans des rez-de-chaussée.

Je t'embrasse de nouveau.

C. B.

La belle édition des *Fleurs* va très mal. Je m'y attendais. Avec des photographies de petite et de grande dimension, l'artiste ne peut pas se tirer d'affaire. C'est bien naturel. La photographie ne peut donner que des résultats hideux. De plus, j'ai bien peur pour *mon Squelette,* et pour mes bouquets de *fleurs vénéneuses*[2]. Je devrais dessiner moi-même.

J'ai pris un abonnement à des douches d'eau froide. Malgré un peu de fatigue, je m'en trouve admirablement bien. Sérieusement, je sens la vieillesse, et comme j'ai beaucoup de choses à faire, ma faiblesse me fait peur.

Est-ce que ta singulière amie est chez toi[3] ?

---

(1) *Curiosités esthétiques, Réflexions* et *Eureka.*

(2) C'est-à-dire pour le frontispice.

(3) Mme Baton dont il avait déjà été question dans la lettre précédente et de laquelle nous ne savons rien si ce n'est que, vieille, riche et seule au monde, elle avait, selon Baudelaire, toutes raisons de se tenir pour pleinement heureuse et faisait preuve d'une sottise impardonnable en se plaignant de son sort (tome IV, page 71).

668. À LA MÊME.

27 juillet 1861.

Mille mercis, ma chère mère.

Tu peux être tranquille.

Décidément je ne cherche plus à t'écrire avec détails, c'est trop long et je ne suis pas toujours compris. Quand je serai près de toi, je t'expliquerai mon *système financier.* —

Autre *quiproquo :* Il s'agit d'une 2e caisse qui est en route. — Puisque tu vas remuer la première, souviens-toi qu'il y a des vitres dedans, posées *sur champ,* c'est-à-dire *on the edge.* Mais je crois bien que le chemin de fer a déjà dû tout briser, et que les fragments de verre se sont promenés à l'aise sur la peinture et la gravure. — En somme je verrai bien. — Que ton voisin le jardinier n'ouvre rien sans moi. — Tout cela est à l'abri maintenant, et les huissiers n'y toucheront plus.

J'ai rencontré Lenglet[1] qui veut te faire une visite dans le milieu d'août.

Je t'embrasse mille fois.

C. B.

---

669. À LÉON CLADEL[2].

[Fin juillet 1861.]

Cher enfant, il serait bon de revoir ensemble une fois pour toutes vos *Amours éternelles* que vous

[1] Fonctionnaire du ministère de la Guerre, dans le ménage duquel Baudelaire avait été reçu dès sa vingtième année.

[2] Nous donnons ce billet dans le texte apporté par Octave Uzanne (voyez page 332, note 1). Celui qu'a donné la *Correspondance* est un peu différent. — Pour l'entrée en rapports de Baudelaire avec Cladel, voyez *L'ART ROMANTIQUE,* pages 568-570.

avez bien voulu me dédier, et dont la neuvième épreuve m'a été communiquée hier par l'imprimeur de la *Revue fantaisiste*[1]; une demi-douzaine de termes impropres et quelques locutions d'outre-Loire plus romanes que françaises, et qui me semblent trop hétérodoxes, déparent, à mon avis, votre curieux travail : accourez, accourez vite chez moi où je vous attendrai, s'il y a lieu, toute cette après-midi[2].

CHARLES BAUDELAIRE.

---

(1) *Aux Amours éternelles,* titre de la première nouvelle de Cladel, parue d'abord dans la *Revue fantaisiste* le 15 août 1861, et recueillie en 1882 dans *L'Amour romantique,* par Octave Uzanne, illustrations de A. Ferdinandus (Paris, Ed. Rouveyre et G. Bloud). C'est un péché de jeunesse, très prometteur, mais commis sous l'influence trop visible tant du conteur du *Scarabée d'or* et de *La Barrique d'Amontillado* (*HISTOIRES* et *NOUVELLES HISTOIRES EXTRAORDINAIRES*) que de leur traducteur. — L'imprimeur de la *Revue fantaisiste :* Poupart-Davyl et Cie, que nous retrouverons dans la lettre à Poulet-Malassis en date du 18 novembre 1862.

(2) Dans un article intitulé : *Chez feu mon maître* (*Musée des Deux Mondes,* 1er septembre 1876), Cladel a reproduit ce billet en y introduisant quelques variantes : la *Revue fantaisiste* est devenue la *Revue gauloise,* l'adresse de Baudelaire *rue Flamande, Hôtel d'Artevelde* au lieu de *rue d'Amsterdam, Hôtel de Dieppe,* et la signature *P. C.* (Pierre-Charles) a remplacé l'habituel *C. B.*

Nous avons donné dans le *E.-J. CRÉPET,* pages 344-345, la réponse de Cladel qui, faut-il le dire? s'était empressé d'accepter l'aide si gentiment offerte et plus tard racontera dans *Dux* (BONSHOMMES) les efforts sans merci auxquels son maître et lui s'étaient livrés pour la mise au point de son œuvre. Soit signalé en passant, on écrirait un curieux chapitre à tenter de distinguer, dans les *Amours éternelles,* ce qui peut subsister du texte initial, et ce qui trahit l'influence directe de Poe, et les additions de Baudelaire ou l'effet de ses suggestions.

En 1861, la nouvelle parut accompagnée de la dédicace suivante :

« À CHARLES BAUDELAIRE

« Cher monsieur,

La lecture de vos ouvrages a suscité en moi des rêves nom-

## 670. À POULET-MALASSIS.

[Juillet 1861 ?[1].]

### *Epigraphes*[2].

*Marcessit* [sic] *amando*
*Ad solem dolorosa* } ?[3]

breux. L'un de ces rêves, ayant pris corps, s'appelle : *Aux Amours éternelles!* Toute créature appartient au Créateur.

«Je sais que vous ferez bon accueil à cet essai dans le genre *noir* où vous excellez.

«L. C.»

[1] Le projet d'une ornementation des *Fleurs du Mal* remonte à décembre 1859 (lettre 485) et aurait dû être exécuté dès la deuxième édition. Mais alors l'insuffisance du frontispice de Bracquemond l'avait fait mettre en sommeil. Maintenant Poulet-Malassis le reprenait, en vue de l'édition de luxe dont il a été question dans la lettre 664. C'est à cette seconde période qu'a trait le document qui nous occupe, à preuve les 42 poëmes nouveaux qu'on y voit annoncés : la deuxième édition n'en avait apporté que 35.

[2] A qui appartiennent les épigraphes ici consignées et dont Bracquemond devait loger la plupart dans ses bandeaux de chapitres et ses fleurons (cf. *Les Estampes de Champfleury,* Léon Sapin, 1891, page 3, article 11)? Pour deux d'entre elles au moins, la question ne se pose pas (on le verra bientôt). Mais les autres, qu'on cherche en vain dans les *Gradus, Thesaurus* ou *Stylistiques,* qu'en penser? Convient-il d'en accorder la paternité aux talents conjugués de Baudelaire et de son éditeur? (L'auteur de *Franciscæ meæ laudes* était bon latiniste et Poulet-Malassis, en raison tant du tour aphoristique de son esprit que de son passage à l'Ecole des Chartes, était fort capable de lui prêter un concours utile). Ou bien d'y trouver de simples «arrangements»? Et que valent-elles en soi? Nous avons demandé leur avis à deux humanistes des plus distingués : MM. Jérôme Carcopino et Charles Bellanger. Voici leurs conclusions. M. Carcopino : «Les quatre premières épigraphes (à négliger bien entendu le texte virgilien) me paraissent faibles, les trois dernières en revanche vigoureuses et frappées en médailles». — M. Bellanger : «Sauf l'*Aeger solaque libidine fortis,* admirable expression qui ferait d'abord penser à quelque poëte moraliste,

[De la main de Poulet-Malassis.]

*Pendent opera interrupta*[1]. *Erecta modo erepta.*
*Deceptus errore viarum*
*Aeger solâque libidine fortis* } ?[2]

Horace ou Perse ou Juvénal, si le jeu de brèves et de longues qu'on y voit ne l'excluait de tout mètre poétique, ces sentences me paraissent peu originales; sur quelques indices, j'admettrais qu'elles durent procéder de certaines réminiscences et contaminations».

MM. Carcopino et Bellanger, sans s'illusionner sur l'impossibilité de restituer la concision latine, ont bien voulu de plus nous envoyer un essai de traduction, avec quelques remarques de détail. Nous les utiliserons ci-dessous, en les accompagnant des initiales des noms de leurs auteurs.

(3) Lire *Marcescit amando.* «Il (ou elle) se fane [sèche, se dessèche] d'amour. — C.» «Le verbe *marcere* se construit toujours avec un substantif à l'ablatif indiquant de quoi l'on se fane et languit : *desidia, situ.* — B.»

*Ad solem dolorosa.* «Elle offre sa douleur aux rayons du soleil. Elle tourne sa douleur vers le soleil. — C.» «L'adjectif *dolorosus* n'est pas d'une latinité incontestable. On ne le rencontre que chez des auteurs comme Végèce et Cælius-Aurelianus qui furent vraisemblablement inconnus de Baudelaire. — B.»

C'est la seconde de ces deux épigraphes qui fut retenue, sans doute pour *Spleen et Idéal.* Dans l'ornementation de Bracquemond, elle accompagnait un soleil flamboyant.

(1) *Pendent opera interrupta* (*Æn.*, IV, 88.) «Les œuvres commencées demeurent en suspens. — B.»

*Erecta modo erepta* «Elle s'élève pourvu qu'on l'enlève. Ou bien : Aussitôt élevés, aussitôt enlevés. — C.» «Élevés, bientôt emportés, formule qui peut avoir été suggérée par l'*opera* de la citation virgilienne. — B.»

On retrouve cette seconde épigraphe chez Bracquemond où elle s'inscrit sous un échafaudage (Maurice Tourneux l'a reproduite dans *Une édition projetée des Fleurs du Mal,* article paru au *Livre moderne,* mars 1891), et il y a lieu de croire qu'elle était destinée à la division des *Tableaux parisiens :*

*— Le vieux Paris n'est plus (la forme d'une ville*
*Change plus vite, hélas! que le cœur d'un mortel)*
(Le Cygne.)

(2) *Deceptus errore viarum.* «Dupé ou Duperie par une erreur de routes, car *deceptus* peut être soit le participe passé de *decipio,* soit le substantif *deceptus, ûs.* — C.» «Egaré par l'ambiguïté

*Adversus hostem æterna lex esto*[1]

En trouver pour les *Fleurs* (à l'article *Luxuria* ou *Libido*)[2]

pour le *Vin*
et pour la *Mort.*

Pour *la Mort :*
*Morte libertati provisuerunt* [sic][3]
*Eritis sicut Dei* } ?
ou *sicut Deus*[4] }
pour le *Vin.*

trompeuse des routes. — Ici Baudelaire a utilisé des réminiscences virgiliennes : *deceptum errore locorum* (*Æn.*, III, 181) et *errore viæ acti* (*ibid.*, VII, 199). Expression *conflata*, née de l'amalgame de deux expressions retenues confusément. — B.»

*Aeger solaque libidine fortis.* «Malade qui ne prend force (ou n'a de force) que dans ou par la débauche. — C.» «Malade, et n'ayant plus de force que par l'avidité du plaisir. — B.», voyez aussi la note 2, page 333.

Malgré les mérites de la seconde, c'est la première de ces sentences qui l'avait emporté, sous la forme un peu modifiée : *Quia deceptæ errore viarum.* Elle accompagnait un groupe d'*Adam et Eve chassés du Paradis terrestre.* Mais est-ce bien la division des *Fleurs du Mal* à laquelle appartient le poëme des *Femmes damnées* qu'elle devait orner? Nous le croyons sans oser l'affirmer.

(1) *Adversus hostem æterna lex esto.* «Contre l'ennemi, que la loi [du plus fort] soit éternelle. Variante de la formule des XII Tables que nous a transmise Cicéron, *De off.*, I, 12, 37 : *Adversus hostem æterna auctoritas* [esto]! — C.» «Que devant l'ennemi la loi soit éternelle. Maxime forgée sur le modèle du fameux : *Salus rei publicæ suprema lex esto.* — B.»

Pour *Révolte* probablement.

(2) Cette suggestion semble bien prouver que Baudelaire et Poulet-Malassis comptaient avoir recours à quelque ouvrage où ils avaient déjà puisé. Mais lequel?

(3) *Morte libertati provisuerunt.* Pour le barbarisme, voyez page 336, note 3. — «C'est par la mort qu'ils ont pourvu à leur liberté. — C.» «Ils ont pourvu à leur liberté par la mort. — B.»

On se rappelle que la division de *La Mort* s'ouvre, dans les *Fleurs du Mal,* par *La Mort des Amants.*

(4) *Eritis sicut Dii,* GENÈSE, III, 5.

Pour le fleuron du *Vin :*
Le serpent buvant dans une coupe.

Pour le fleuron de la *Mort :*
Une tête de mort avec les attributs de la Liberté, coiffée du bonnet phrygien[1].
Pour *Révolte...?*

Couverture.
Édition définitive augmentée de 42 poëmes nouveaux[2].
A la 4e page de la couverture, mettons-nous les titres des autres ouvrages? } ?

*Providerunt*[3]

[1] Bracquemond, pour ses fleurons, avait-il tenu compte de ces indications-là? Nous ne saurions le dire, vu qu'il n'y a pas loin de quarante ans que ses vignettes (gravées sur bois par Sotain et dont les deux seules épreuves connues ont traversé l'Atlantique) passèrent sous nos yeux. Mais c'est probable, car on lit dans une note de Champfleury qui les possédait : «En m'amusant à coller ces images, [...] je suis frappé par les détails bibliques, mystiques et romantiques, les anges, les sabliers et *têtes de mort,* les attributs maçonniques, les symboles autoritaires, les grandes épées de justicier et les plus grandes plumes encore du poëte; beaucoup de *serpents,* attributs de la science, beaucoup de *coupes* de la sagesse auxquelles Baudelaire avait sans doute soif de se désaltérer, mais qu'il approchait rarement de ses lèvres.» (C'est nous qui avons souligné ici quelques mots.)

[2] Ce nombre n'est point surprenant, car si aux 35 pièces apportées par la deuxième édition on ajoute celles, déjà parues, que Baudelaire n'y avait pas comprises, et celles qui furent publiées entre le 1er février et le 15 septembre 1861, on arrive au chiffre de 44.

[3] Avec ce *Providerunt* corrigeant le barbarisme *provi*su*erunt* et que Baudelaire va rageusement répéter, commence le deuxième feuillet de la pièce autographe. Cette distribution du texte semble indiquer que Baudelaire avait emporté le premier, où il faudrait trouver un aide-mémoire établi en commun, pour le renvoyer à Poulet-Malassis une fois vérifiée la forme correcte du parfait sur lequel ils n'étaient point d'accord.

*Providerunt*
*Providerunt*
*Providerunt*
*Providerunt*
Et ne soyez plus si entêté.

C. B.

Vous avez pensé à *Provisum* et à *Consuluerunt.*

---

671. À AIMÉ BLAISOT.[1]

[Monsieur —
à la Revue Européenne
13 quai Voltaire
Paris.]

[6 août 1861.
Cachet postal.]

Monsieur,

Je suis infiniment flatté du prix que la *Revue Européenne* veut bien attribuer à mes manuscrits. Je vous rapporterai moi-même dans deux jours le *Constantin Guys*, relu et remanié pour la 4e fois[2].

Mais si par hazard cet ouvrage n'était pas de nature à satisfaire aux besoins de la *Revue*, croyez que je me ferais un devoir de rembourser l'avance que j'ai reçue. C'est une bagatelle.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations empressées.

CH. BAUDELAIRE.

---

[1] Voyez page 254, note 2-3.

[2] Sous cette lettre, d'une écriture étrangère : «Répondue le 17 août 61. Article promis sous deux jours.»

## 672. À EUGÈNE CRÉPET.

[Août 1861?[1]]

Mon cher Crépet,

Je ne crois pas commettre une indiscrétion en vous insinuant (ce que j'aurais dû faire depuis longtemps) que notre ami Champfleury a un vif désir de recevoir le *Recueil des chefs-d'œuvre de la poësie française.* Il m'a demandé à quel titre il pouvait le réclamer. En vérité, c'est trop de modestie de sa part. Avant de vous consulter, j'ai répondu de votre bonne volonté.

Tout à vous.

Ch. Baudelaire.

Présentez mes respects à Madame Crépet.

Champfleury demeure au fond d'une cité, rue Neuve-Pigalle. J'ai oublié le numéro. Vous trouverez l'adresse exacte à la librairie Malassis.

---

## 673. À AUGUSTE LACAUSSADE.

[S. d.[2]]

Cher Monsieur, en attendant le *Guys,* pour lequel je m'avoue coupable, mais que j'ai remis

[1] Ce billet, dans la *Correspondance,* a été placé à la fin de l'année 1863; nous croyons que c'est par erreur: Baudelaire, alors brouillé avec Eugène Crépet, ne pouvait plus rien lui demander, tandis qu'à l'époque où nous le rapportons, leurs relations n'étaient encore que tendues, et les deux premiers tomes de l'anthologie avaient vu le jour.

[2] Billet biffé tout entier; il est de la même écriture et de la même encre que le suivant.

à l'étude une quatrième fois et qui ne peut pas se faire attendre plus tard que demain ou après demain, — veuillez jeter un coup d'œil sur ces sonnets, qui, je l'espère, vous agréeront. Un lien, facile à voir, les unit tous les quatre[1].

Bien à vous.

C. B.

---

674. AU MÊME.

Monsieur —
Directeur
de la *Revue Européenne*
13, quai Voltaire.
C. B.

[21 août 1861.]

Cher Monsieur,

Encore *quelques heures* de crédit pour *le Guys*, et je vous certifie que vous serez satisfait[2].

Quand vous aurez une heure de loisir, parcourez, je vous en prie, la nouvelle intitulée *aux Amours Éternelles*[3], que je vous transmets moi-même. C'est une manière de vous présenter M. Léon Cladel, qui, j'en suis sûr, peut vous fournir des œuvres originales.

Bien à vous.

Ch. Baudelaire.

---

[1] Il doit s'agir de : *La prière d'un païen — Le Rebelle — L'Avertisseur — Epigraphe pour un livre condamné*, sonnets que relie le sentiment de la damnation, et qui parurent dans la *Revue européenne* le 15 septembre 1861.

[2] Voyez les lettres 624 et 630. Il y avait six mois alors que Lacaussade attendait ce manuscrit dont Baudelaire lui avait dit, dès leur entrée en rapports, qu'il était prêt à paraître!

[3] Voyez page 332, note 1.

675. À POULET-MALASSIS.

[95, rue Richelieu,
Paris.]

Mardi 27 [août 1861.
Cachet postal.]

Mon cher ami, bien que la transformation prédite par Mendès se soit effectuée, bien qu'il ait payé tout l'arriéré, j'ai peur et je crois imprudent d'attendre jusqu'au dernier moment les 500 fr. qu'il m'a promis.

Je crois qu'il serait prudent que j'allasse demain avec un (300) ou deux billets (200, 300) de vous chez Tenré, Gélis et Schwartz.

J'ai à toucher un reliquat de 1.000 fr. de mon chef dans le milieu de sept[embre]. Je pourrais donc (si Mendès me manque) vous remettre à l'avance l'argent du billet. Je crois que la somme juste est de 480.

Je suis obligé de passer la journée chez moi. A 3 heures Cladel[2], à 7 h. une autre personne vient me chercher. Donc je passerai chez vous demain de bon matin. Je rapporte le Gabalis[3].

[1] Sur la *Revue fantaisiste,* voyez Catulle Mendès dans *La légende du Parnasse contemporain.*

[2] Sans doute pour revoir de compagnie le texte des *Martyrs ridicules,* le premier roman de Cladel qui paraîtra chez Poulet-Malassis en 1862 avec une préface de Baudelaire, voyez *L'ART ROMANTIQUE,* pages 568-570.

[3] *Le Comte de Gabalis,* ou *Entretiens sur les Sciences secrètes* [par l'abbé de Monfaucon de Villars] (Paris, 1670), ouvrage auquel Anatole France a fait maint emprunt.

Avez-vous renoncé à la 3^e^ des Fleurs [?][1]
Tout à vous

C. B.

---

676. À MADAME AUPICK.

Dimanche 1^er^ septembre [1861].

Ma chère mère, je n'osais plus t'écrire et tous les jours je me disais : elle me prend pour un voleur[2], et elle s'imagine de plus que je ne viendrai jamais. Relativement à la *Revue fantaisiste* (bien nommée) tu avais deviné juste ; il y avait des gênes qu'on m'avait cachées, et ce jeune homme[3] n'est revenu de Bordeaux que tout récemment. Enfin je viens d'agripper un peu d'argent, et je t'en envoie tout de suite la moitié par le chemin de fer, le port est payé. Je crois que je te remettrai le reste ce mois-ci. D'ailleurs tu sais que ma vieille intention est de t'en donner ainsi toujours sans longues interruptions. — Hélas! que de projets! Vivrons-nous?

Demain ou après-demain, je fais une 3^e^ caisse de tableaux et de dessins (il y en aura une 4^e^), puis je pars pour aller passer auprès de toi quatre ou cinq jours. Je suis encore plein d'affaires et d'ennuis. Mais je te réponds que ma vie sera régu-

(1) L'édition de luxe qui devait comporter des ornements typographiques dessinés par Bracquemond et gravés par Sotain, ainsi qu'un frontispice inspiré d'une planche de l'*Histoire des Danses macabres* (voyez LES FLEURS DU MAL, pages 369-371).

(2) A cause des 500 francs empruntés à sa mère sur la fin de juillet, et qu'il s'était engagé à lui rembourser incessamment, voyez les lettres 667 et 668.

(3) Catulle Mendès.

larisée cette fois malgré toutes les difficultés. Je t'écrirai le jour même de mon départ (le 4 ou le 5). La vérité est que ce voyage est sans but, sans but positif, — sinon de *t'embrasser.* (Je ne pouvais plus y tenir d'inquiétude) et puis de *me rafraîchir l'esprit, et puis de clouer et d'arranger.*

Je laisse à Paris mes habits, mes livres, mes papiers, et un dernier tableau qui paraîtra bien grand dans ta maison-joujou.

Relativement à tous les dessins, je ne sais vraiment pas où je les mettrai. Il y en a, je crois, plus de 300[1]. A mon second voyage, j'apporterai les derniers objets.

Je travaillerai un peu pendant ces cinq jours, tout en déballant. J'eusse difficilement résisté à l'envie de partir ce soir ou demain, si j'avais pu dormir cette nuit. J'ai attrapé un coup d'air, qui m'a mis les yeux, les dents, les oreilles dans un état affreux ; ça dure ainsi depuis hier minuit, et j'ai été obligé aujourd'hui d'aller faire *des recherches au Musée des dessins au Louvre. Juge dans quel état sont mes yeux.* Deux boules de loto sanglantes.

J'ai oublié de te dire le chiffre de la somme : 200. — Ne m'en veuille pas, ne me gronde pas; j'ai été dupe moi-même. J'espère te rendre non seulement le reste des 500, mais encore le *grand reste,* si, hélas! je ne m'abêtis pas tout à fait.

Je t'embrasse. A bientôt.

CHARLES.

J'ai depuis longtemps pour toi deux numéros de revues. L'un : *Revue des Deux Mondes,* grand

[1] Il est devenu banal, tant la chose est aujourd'hui établie, de vanter le goût précurseur de Baudelaire. Contentons-nous de rappeler qu'il avait, avec de bien maigres ressources, constitué

article de Pontmartin sur la poësie moderne. C'est un imbécile qui défend au poëte de choisir lui-même ses sujets[1]; l'autre : *Revue fantaisiste ;* avec deux articles de moi : *Pierre Dupont* et *Lecomte* [*sic*] *de Lisle.* Je présume que tu as reçu *Levavasseur* et *Banville*[2].

Mais comme je n'osais pas t'écrire avant le retour de ce petit fou, à qui je ferai expier ses inexactitudes, je n'envoyais pas les revues. Et l'heure est passée, aujourd'hui, pour taxer les imprimés.

J'ai oublié de prendre *un reçu au chemin de fer.* Ainsi rassure-moi, quand tu auras reçu.

C. B.

Le port est payé.

---

## 677. À LA MÊME.

REVUE FANTAISISTE
Bureaux
Passage Mirès
Escalier C au 3ᵉ étage.

2 septembre 1861.

Ma chère mère, je viens de rencontrer M. Rapetti, le principal employé aux archives de l'Em-

une collection dont les moindres pièces seraient aujourd'hui recherchées des amateurs les plus difficiles. A la mort de son fils et en souvenir de lui, Mme Aupick distribuera à ses amis des Méryon, des Guys, des Réthel, un Bailly, des Legros, des Whistler, des Jongkind, des Devéria, etc.

(1) «Un écrivain de génie, s'il ne lui est pas permis de choisir lui-même son sujet, s'acquittera plus mal de sa tâche que s'il manquait de talent» (Edgar Poe, *Marginalia,* tr. Victor Orban, LXXI).

(2) Les deux dernières notices citées avaient paru le 1er août; les deux premières le 15.

pire, chargé de mettre en ordre tous les papiers napoléoniens, qui me dit que si tu n'as pas reçu *sept* volumes de la Correspondance de Napoléon I^er^, il faut que tu réclames[1]. — J'ai l'adresse de Rapetti. — Je réclamerai pour toi, si tu veux, tous les volumes manquants. C'est important.

Je t'embrasse.

C. B.

---

[1] Le général Aupick avait fait partie de la Commission chargée de recueillir les lettres de l'Empereur, et, à en croire le baron de Lacrosse, son ancien collègue au Sénat et son biographe, il avait montré, dans l'accomplissement de cette tâche, un zèle et un discernement dignes d'éloge. — La réclamation ne fut pas sans effet : M^me^ Aupick reçut un exemplaire de la prestigieuse *Correspondance,* lequel, à sa mort, passa aux mains de son cousin le général Levaillant.

# TABLE ALPHABÉTIQUE
## DES DESTINATAIRES.

---

(*Les numéros qui accompagnent les noms sont ceux des lettres dans ce recueil.*)

# TABLE DES MATIÈRES.

## TABLE CHRONOLOGIQUE.

(*L'astérisque désigne les lettres dont le texte n'a pu être établi sur l'autographe.*)

### 1860

1861